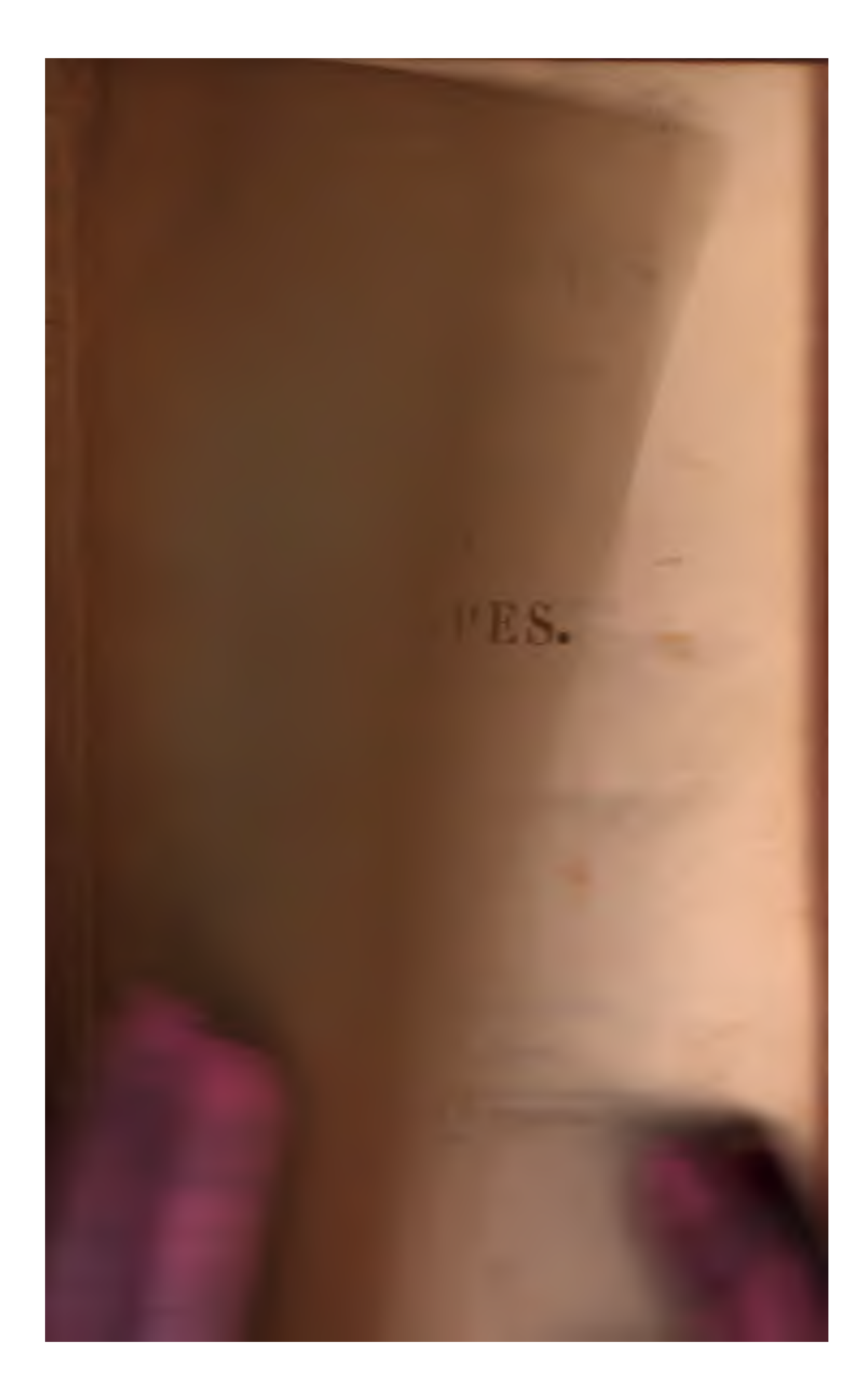

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06829784 9



HISTOIRE

DES PAPES.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

HISTOIRE
DES PAPES

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A NOS JOURS,

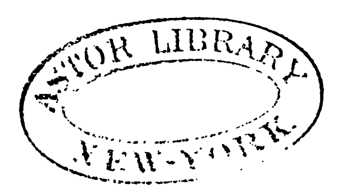
PAR

LE C^TE A. DE BEAUFORT;

PRÉCÉDÉE

D'UNE INTRODUCTION PAR M. LAURENTIE.

TOME PREMIER.



LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES,

Paris, Rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, 8. | Lyon, Grande rue Mercière, 33.

1841.

INTRODUCTION.

I.

Trois siècles ont été employés à ôter du milieu des hommes le principe de l'autorité, cette loi radicale de l'ordre sur la terre.

A mesure que cette œuvre de philosophie, que par une sorte de dérision on a nommée la *réforme*, tendait à ses développemens, le monde moral s'affaiblissait et se dissolvait : quand elle fut réalisée aussi pleinement que Dieu dut le permettre pour en faire aux peuples une effroyable leçon, une nuit sinistre sembla se répandre, des coups de tempête secouèrent les empires, il se fit comme un chaos sur l'Europe ; la civilisation chrétienne s'arrêta dans les meurtres, dans les désolations, dans les barbaries.

On vit alors que ce n'est point impunément que les hommes touchent à la loi constitutive des

sociétés. L'Église avait fait les monarchies modernes; quand elles voulurent s'affranchir d'une protection qui leur était importune, toutes furent ébranlées. Le droit social devint une pure force, le pouvoir politique fut au premier occupant, et la raison humaine, qui s'était crue libre, se trouva sous le glaive comme une esclave. La loi chrétienne avait fait la liberté, la *réforme* de la loi chrétienne fit la servitude.

Or la *réforme* n'avait eu, pour arriver à cette profonde altération de la société chrétienne, qu'à toucher un seul principe, celui qui fait la force de tous les autres, l'autorité.

La réforme fit des controverses sur quelques points dogmatiques : c'était du temps perdu pour son œuvre radicale de destruction. Dès qu'il s'agissait d'aller à la démolition, il suffisait de retrancher la loi de l'ordre. Après cela, chaque esprit affranchi, chaque raison réformée n'avait qu'à suivre son caprice, et la croyance commune des hommes ne serait bientôt qu'une opinion passagère, fugitive, divisée avec elle-même, mobile, incertaine, anarchique.

Mais la réforme voulait ne point paraître seulement appelée à détruire; elle voulait aussi constituer : c'est pourquoi elle s'essaya à des professions de foi, à des symboles, à des formules de croyance; et cela même attesta plus hautement sa grande et fatale mission de désordre. L'autorité morale, une autorité souveraine et incontestée, c'est-à-dire une

autorité venue du ciel, manquant à son œuvre de politique, il fallut la suppléer par une autorité matérielle, par le commandement politique en matière de foi; énormité désolante, qui ôtait de l'Église le caractère admirable d'affranchissement que lui avait donné le Sauveur des hommes, sans ôter de la réforme le caractère essentiel d'anarchie qui subsiste en toute société constituée et maintenue par la pure force.

Tout est dit désormais sur la nature de cette immense révolution, qui débuta par des scandales et s'acheva par des crimes.

La logique de trois siècles parle haut à la raison des hommes. Cette longue expérience d'anarchie atteste que le protestantisme ne fut ni une réforme, ni une hérésie, mais une révolte.

Il était déjà arrivé plus d'une fois que Dieu avait permis aux nations de se détacher du Christianisme catholique, pour leur faire voir où elles pouvaient aller, ainsi séparées de la lumière qui guide et de l'autorité qui protége. L'arianisme fut un premier exemple de cette immense propension à l'indépendance, qui de loin en loin tourmente l'humanité et la jette hors de ses voies naturelles. Alors aussi l'Europe fut en proie aux ravages, et plus le Catholicisme semblait dépérir, plus les peuples passaient sans défense par l'épreuve du despotisme et de la barbarie, jusqu'à ce qu'enfin l'instinct de l'ordre, se réveillant dans toutes les âmes, rejeta soudainement l'Europe dans le Ca-

tholicisme pour y trouver non seulement l'unité de la foi, mais encore l'unité de la puissance sous le sceptre restaurateur de Charlemagne.

Le grand arianisme moderne arrive de même à son terme, il y arrive épuisé de ses luttes contre le Catholicisme et contre lui-même. La réforme n'est plus rien autre chose qu'une philosophie personnelle, une religion privée, c'est-à-dire une négation même de religion, et par conséquent elle n'est plus une puissance de désordre général; elle ne réalise dans l'homme rien que l'homme ne puisse réaliser par sa volonté propre; tout ce qu'elle a pu faire a été de tirer l'homme de la société de ses semblables, pour le déposer dans la solitude, et là elle l'a proclamé roi, mais roi de lui-même, c'est-à-dire roi sans royauté, esclave paré d'un sceptre, monarque enchaîné, souverain battu par sa propre intelligence et ses passions. Et qu'est-ce que cela? Non certes, il ne fallait ni des schismes, ni des hérésies, ni des scandales de moine, ni des églises souillées, pour assurer à l'homme cette royauté; il suffisait à la réforme de s'attaquer hardiment à l'autorité, comme font toutes les révolutions qui veulent aller à l'anarchie.

Mais enfin la réforme, par des moyens quelconques, a fait son œuvre; et son œuvre a été de rompre l'unité de la race humaine, et de jeter sur la terre des individus, non des frères.

Or, la société ne pouvant rester en cet état de

ruine, tout aussitôt il s'est fait une réaction contre une révolution aussi fatalement accomplie.

Remarquons que si la réforme, comme œuvre sectaire, n'avait touché qu'une petite partie des peuples, comme œuvre anarchique, elle les avait tous altérés.

Le Catholicisme, resté intact dans la croyance, dans la forme, dans la constitution, avait été atteint cependant dans les habitudes privées des hommes. De là une confusion d'opinions dans tous les états; de là une profonde dégénération des mœurs et des idées; de là une indifférence inerte et fatale dans la conduite de la vie.

Donc la réaction dont je parle a dû se faire sentir en sens contraire au sein des nations catholiques, comme au sein des peuples protestans.

En France surtout l'influence de la réforme avait pris un aspect de pure philosophie. L'Église, enracinée profondément dans le vieux sol gaulois, n'avait pu être secouée sur sa base. Mais, tout en gardant le nom de Catholiques, les hommes avaient adopté la plus grande partie des antipathies protestantes contre le clergé, ce père de la liberté. On accepta de la réforme tout ce qui donnait aux passions de la facilité, tout ce qui affaiblissait le nerf social, tout ce qui ôtait aux lois morales leur rigidité. Alors naquirent les opinions philosophiques, le rationalisme sous ses formes diverses, l'athéisme pratique, qu'aux premiers jours de Louis XIV les moralistes restés chrétiens appelaient

du nom de libertinage d'esprit, enfin cette école, perpétuée jusqu'à nous, de raisonneurs et de sophistes, qui doutent de tout et rient de tout, épicuriens cyniques qui ont sali le génie, menteurs effrontés qui ont souillé la science, esprits vains qui, à l'aide d'une langue qu'ils ont trouvée toute faite, ont pu se donner les semblans de l'originalité et de la vie, et n'ont de réalité que la hardiesse et l'ignorance, la frivolité et le délire. Telle a été la philosophie, née de la réforme et introduite dans les peuples mêmes où le Catholicisme sembla garder l'intégrité de son existence.

Cette philosophie s'étant développée parallèlement au protestantisme qui l'avait produite, le même mouvement de réaction devait se faire sentir contre cette double impulsion d'un même principe d'erreur.

La réforme expire dans l'individualisme, aussi bien que la philosophie rationaliste du dernier siècle. Par ces deux formes d'indépendance, la raison humaine est arrivée aux derniers confins du doute : là s'est ouvert le néant.

Et effrayée de ce grand vide qu'elle-même a fait autour d'elle, la raison se retourne avec effort vers des principes d'où puisse dériver la certitude. Ces principes, elle les cherche encore avec quelque anxiété; elle les poursuit dans l'ombre comme un mystère; elle les demande à la science, à l'histoire, au ciel, à la terre; mais si son investigation est encore vague et incertaine, du moins elle est ac-

tive, ardente, sincère, et il suffira d'un coup de lumière, qui soudainement parte de l'horizon, pour illuminer l'intelligence et transformer une fois encore l'esprit humain.

Ce travail de réforme philosophique contre la réforme elle-même est sensible en France et en Allemagne : en France, par le retour des esprits à des lois scientifiques qui frappent à jamais de flétrissure le matérialisme ; en Allemagne, par le besoin de rattacher la pensée humaine à une règle souveraine d'unité et de vérité.

Ce double caractère de réaction semble se conformer à la double nature des maux produits dans les deux pays par le protestantisme et par la philosophie.

Il s'ensuit que dans les deux pays la raison tend, même à son insu, à reconstituer le Christianisme sur sa base catholique ou universelle. C'est comme un instinct qui se déclare. La raison se sent abîmée dans l'anarchie des sectes, et pour sortir du chaos elle appelle *une autorité supérieure*, sous laquelle elle puisse trouver la plénitude de son action avec le calme que donne la certitude (1).

Et maintenant quel est l'office des lettres chrétiennes, si ce n'est de venir en aide à la raison humaine, pour lui faciliter ce retour aux lois de l'ordre, que sans doute elle ne saurait réaliser ou

(1) *Histoire de la Papauté*, du docteur Rank, dernières paroles de l'ouvrage.

découvrir par sa seule force? Tant que le combat entre le rationalisme et la foi fut animé par la passion et déshonoré par le sarcasme et par l'injure, les lettres chrétiennes durent garder de la sévérité, et elles n'avaient point à tendre la main à une philosophie pour qui c'était un parti pris d'être impie et railleuse, rebelle et débauchée, indépendante et cynique.

Il n'en va point ainsi désormais. Le rationalisme est vaincu, il est à terre, blessé à mort; sa parole est tempérée et plaintive; s'il résiste encore à la foi, sa résistance lui est une souffrance de plus; il appelle la consolation, il appelle la vérité, il invoque l'amour, il supplie le ciel, il jette des soupirs vers Dieu. Quoi! la controverse n'est-elle pas ainsi désarmée? Les lettres chrétiennes n'iront-elles pas à ce pauvre vaincu avec leur lumière pleine de douceur, avec leur parole pleine d'onction, avec leurs enseignemens pleins de charité?

Ainsi donc tout se modifie dans l'expression de la pensée au temps où nous sommes, du côté de la philosophie par la nécessité où elle est d'appeler à elle le vrai Christianisme, qu'elle avait méconnu; du côté du Christianisme par son penchant naturel à verser la consolation sur les âmes que l'oubli de la vérité avait ravagées.

Disons-le, les lettres chrétiennes font admirablement leur office de bienveillance et de politique tout à la fois. Leur langage est aujourd'hui mêlé d'autorité et de clémence; la rude controverse des

temps de colère a disparu; la chaire retrouve encore ses éclats d'éloquence contre les passions; mais elle a ses enseignemens de fraternité contre l'erreur. Et aussi la foule accourt aux pieds du prêtre qui rappelle à Dieu avec des paroles de raison et d'amour. Le Christianisme apparaît une fois encore comme une grande philosophie de conciliation et de réparation pour l'humanité. Ses apologistes n'ont plus qu'à le montrer dans son histoire, dans ses œuvres sociales, dans ses inspirations de vertu et de bonté. Par ce renouvellement des lettres chrétiennes, tout doit finir par se modifier dans la pensée des hommes, l'intelligence doit retourner à son principe, le talent à sa source, les arts à leur naturelle inspiration. C'est ici un travail de réaction qui embrasse tout l'ensemble de l'humanité, et je ne dirai pas que ce travail est déjà complet, que la révolution des esprits est achevée et qu'il n'y a plus qu'à louer Dieu. Non! ce serait d'avance réaliser l'espérance. Mais tout marche à cet avenir, et c'est une admirable et consolante chose, de voir la Providence se manifester par de tels retours et faire ainsi succéder l'ordre à la ruine, la lumière à la nuit, la vie à la mort.

Or, en cette disposition générale des âmes, c'est présentement un grand péril à éviter, que celui où l'on arriverait infailliblement si on ne leur montrait que la moitié de la vérité.

Il est des esprits incomplets, qui ont cru que c'était faire assez pour la restauration de la vérité

sociale que d'accepter un certain Christianisme tronqué, mutilé, adapté, disaient-ils, à la pensée nouvelle des peuples et à leur nouvelle destinée. C'est ne rien connaître de l'homme et de l'humanité ; c'est se complaire dans le mal rongeur du rationalisme déguisé seulement sous une forme de poésie, mais toujours fatal à l'esprit de foi.

Les lettres chrétiennes ne sauraient faire de concession de cette sorte. Le Christianisme est un dans son immense fécondité. Par ce caractère merveilleux, qui tient à son origine céleste, il est approprié à toutes les transformations qui passent sur la race humaine; toujours le même et toujours nouveau, il pénètre de sa pensée les institutions sociales, il verse sa lumière sur le monde des intelligences, quels que soient les accidens qui varient leurs rapports. La vertu qu'il prêche, le devoir qu'il enseigne, l'autorité qu'il tempère, la soumission qu'il règle, la dignité de l'homme qu'il couvre de sa haute égide, la pauvreté qu'il relève, la richesse qu'il rend commune, la puissance qu'il humanise, la tyrannie même qu'il désarme; et puis la multitude d'applications qu'il donne à la charité, à la fraternité, à l'amour; la bienveillance universelle, la pitié, la clémence, toutes ces lois d'harmonie qu'il étend à tous les états, à toutes les civilisations, à tous les commandemens, tout cela n'est-il pas universel ? Tout cela ne traverse-t-il pas les âges, les révolutions, les barbaries ? Le Christianisme ne serait point vrai, il ne serait pas

social, il ne serait pas éternel, si par sa nature il ne se conformait pas ainsi à tous les besoins de l'humanité. C'est son magnifique privilége de suivre les changemens du monde sans jamais changer; et s'il changeait, il ne serait rien qu'une œuvre humaine, passagère comme toutes les autres.

C'est pourquoi, dans cette réaction des esprits, le soin de la philosophie chrétienne sera de présenter la religion venue du ciel, dans sa plénitude; et sans cela son travail serait perdu, et les efforts même du génie s'épuiseraient à poursuivre de vaines chimères d'amélioration ou de progrès politique.

Et que peut-on imaginer de plus grand, de plus *poétique* même, que cette vérité du Christianisme et de ses lois, que cette perpétuité de sa doctrine, que cette universalité de ses dogmes? Le monde voit passer les empires et les dynasties, il voit les catastrophes qui ravagent la terre, il voit les révolutions qui la couvrent de violences et d'usurpations; il voit la nouveauté partout, dans les hommes et dans les mœurs, dans la richesse, dans la puissance, dans la pauvreté; il voit la faiblesse qui monte et la grandeur qui tombe. Il voit cette alternative incessante de triomphe et de servitude, d'élévation et de chute; et en regard de cette mobilité qui emporte tout, une seule chose reste fixe, c'est la religion. Non pas qu'elle n'ait aussi ses épreuves et ses combats; sa destinée, au contraire, est de passer par les agitations, par les persécutions, par les fuites, par les martyres, et puis par

les victoires, et puis encore par les supplices, et puis toujours par les mêmes inégalités de lutte contre les passions des hommes. Mais soit qu'elle descende aux catacombes, soit qu'elle monte à l'empire, soit qu'elle se cache aux déserts, soit qu'elle entre triomphalement aux palais, la religion reste ce qu'elle est, parce qu'elle est vraie. Nulle blessure ou nulle victoire ne l'altère; nulle révolution ne touche à sa nature; nul bouleversement ne fait tomber la moindre parcelle de son inviolable unité.

Voilà donc ce qui est grand et merveilleux, voilà ce que la philosophie chrétienne ne saurait trop présenter à la contemplation des hommes.

Et encore pour faire entendre ce qu'il y a d'étonnant dans ce spectacle, il ne se faut pas contenter de quelque image extérieure, saisissante pour l'imagination; il faut entrer avant dans la constitution du Christianisme. Il faut l'étudier dans sa vie propre, dans ses lois radicales, dans son mystère et dans ses mystères, dans tout ce qui le fait réellement un et divin.

C'est aujourd'hui le temps venu de le *révéler* une fois encore, si cette expression est permise à la langue des philosophies.

C'est-à-dire que par tout ce qui a action sur l'intelligence, par l'enseignement des livres et par l'enseignement des discours, par cette prédication permanente qu'on nomme la presse, les hommes qui ont autorité de talent doivent aider ceux qui

ont autorité de mission, pour faire connaître aux peuples ce Christianisme, déchiré, insulté, méconnu pendant nos trois derniers siècles; c'est-à-dire qu'ils doivent le montrer tel qu'il est, non seulement dans l'histoire de ses longs bienfaits, mais dans les lois intimes de son existence, afin que nul désormais ne se méprenne sur ce glorieux titre de chrétien, et que nul ne pense qu'il peut se donner un Christianisme à soi, un Christianisme fait de ses mains, un Christianisme d'orgueil, non point d'humilité, de rêverie, non point de vérité, de transition, non point d'éternité.

Or le Christianisme, pour être ainsi montré aux hommes dans son essence, doit être montré dans l'*Église*, qui est sa représentation ou son expression vivante.

Sans l'Église, point de Christianisme. Qui ne le sait? Qui ne l'a vu dans l'histoire? qui ne l'a appris par l'expérience des schismes et des hérésies?

La raison en est simple; c'est que le Christianisme, œuvre de Dieu, institué sur la base éternelle de l'autorité, devient une œuvre de l'homme dès que cette base est ôtée; et dès lors il n'est rien.

Tous les réformateurs du monde ont eu le caractère commun de chasser Dieu du gouvernement de la religion, et de s'instituer personnellement les régulateurs de la foi des hommes. Voilà pourquoi aussi toutes les sectes ont passé; le Christianisme, en leurs mains, est devenu une œuvre de ruine et

de misère, lui, l'œuvre éternelle, qui ne doit et ne peut jamais défaillir.

Donc l'exposition du Christianisme doit toujours être ramenée à ce principe nécessaire de l'autorité, qui ne se trouve que dans l'Église. Et autrement ce ne serait qu'une théorie de vague poésie, qui, loin d'attester un retour des intelligences, serait l'édifice peut-être d'un égarement de nouvelle sorte, d'une erreur pire que toutes les autres, puisque l'homme se satisferait ainsi lui-même par de chimériques pensées, par des croyances sans vérité, ou par des dogmes sans culte, ou par un culte sans foi, ou par une foi sans pratique, sans soumission réelle et sans vertu.

Non, les apologies chrétiennes ne feront point de telles concessions à la vanité contemporaine, et il faudra bien que la raison fléchisse, ou qu'elle continue de se débattre dans l'anxiété de ses doutes et dans le supplice de ses recherches.

Que le Christianisme apparaisse dans sa constitution véritable, c'est-à-dire dans l'Église! là il est le Christianisme, et non point ailleurs. Là aussi il répond pleinement à ce vague instinct de grandeur morale, que poursuit aujourd'hui la philosophie humaine. Et pourquoi ne point avoir le courage de la vérité? pourquoi ne pas avouer l'Église, cette mère des peuples? Est-ce qu'elle n'a pas un assez haut rang dans le monde? est-ce qu'elle n'a pas une assez belle mission? est-ce qu'elle ne l'a pas remplie avec assez de gloire? est-ce aussi qu'elle

n'y a pas souffert assez de douleurs? est-ce que l'humanité n'a pas assez profité à ses combats? Et quelle est, sous le simple rapport humain, quelle est l'institution qui, dès l'origine des temps, ait mieux servi la société des hommes? D'où sont partis plus de bienfaits, et plus d'exemples, et plus de consolations, et plus de réparations, et plus de vertus? N'aurons-nous pas de la justice à défaut de reconnaissance? Faudra-t-il que les peuples désapprennent d'où leur est venue la liberté? Ou si notre pensée monte au-dessus de ces choses de la terre, si elle est véritablement chrétienne encore, ne verrons-nous pas et ne dirons-nous pas à quelle condition le Christianisme subsiste pour être sauveur et réparateur? Ne le montrerons-nous pas à nos frères dans sa plénitude? ne le montrerons-nous pas dans sa constitution, dans ses lois, dans ses pasteurs, dans sa hiérarchie, dans sa discipline extérieure, dans son autorité, dans l'Église enfin, magnifique réalisation de son existence parmi les hommes?

Trois siècles ont combattu contre l'Église. C'est au siècle présent d'achever ce long combat. Le monde a besoin de se reposer; il ne faut pas que nous, génération venue à la vie au milieu des larmes et du sang de l'Église, nous laissions l'avenir sans espérance. C'est à nous de raviver le vrai Christianisme dans les âmes; car nous sommes en des temps où chaque fidèle est apôtre, et si nous avons une voix, c'est pour parler de l'Église; si

nous avons une plume, c'est pour écrire de l'Église; si nous avons une autorité quelconque, c'est pour défendre l'Église. Mission admirable, à laquelle les plus faibles sont conviés comme les plus puissans; mission où c'est même un avantage d'intervenir par le seul exemple de la vie humble et soumise, où la charité est plus entraînante que le génie, et le zèle plus dominateur que la puissance. Et de la sorte le monde en effet peut enfin trouver le repos qu'il cherche. Car ce qui fait le tourment des sociétés, en nos temps d'irritation et de révolte, c'est que l'âme est vide; c'est que la foi est absente; c'est que la vie des nations, comme des particuliers, flotte incertaine parmi les tempêtes; c'est que la vérité ne luit point aux intelligences; c'est que la certitude, cette sécurité de l'esprit, a fui de toute raison. Et ainsi chacun poursuit ce qu'il croit être vrai, ou bon, ou juste, ou légitime, selon les divers ordres d'idées qui l'agitent et l'obsèdent : et de là des déchiremens, de là des monstres d'erreur, de là des combats atroces, de là une irrémédiable anarchie.

Que l'Église reprenne son empire naturel parmi les chrétiens, et cette souffrance des âmes sera guérie. Alors la pensée se reposera dans la vérité; alors chaque chose aura sa règle, la croyance, la morale, la politique elle-même. Nul obstacle, sans doute, ne sera mis aux efforts d'amélioration matérielle qui aujourd'hui remuent la société; mais un ordre d'idées plus hautes dominera tout mou-

vement qu'on appelle le progrès. L'intelligence sera appliquée à des objets de perfectionnement plus nobles et plus durables. La société, en un mot, sera ramenée à ses lois morales, chaque esprit y trouvera la raison de l'ordre, chaque condition humaine l'explication de sa destinée.

La politique n'a pas assez compris ce que l'Église lui apportait de force pour le gouvernement des peuples. Les rois ont vu dans l'Église une autorité jalouse, et son action paisible sur les âmes leur a paru une usurpation de leur propre pouvoir. Ils ont pensé qu'il leur était donné de régler l'intelligence comme tout le reste : de là une fatale invasion de l'autorité humaine dans la conscience des peuples, de là d'effroyables calamités.

L'Église, dès les premiers temps de sa constitution politique dans l'empire, avait mieux compris la distribution des pouvoirs. Gardant sa juridiction sur les âmes, elle laissait au pouvoir du sceptre la discipline extérieure; mais comme cette discipline même, pour être de l'ordre, a besoin de se conformer aux lois spirituelles ou morales de la conscience, le prince était considéré comme un évêque de l'Église, mais un évêque du dehors, ayant autorité naturelle pour régler les actions des hommes, d'après les notions de vérité, d'équité, de droit éternel; notions promulguées de Dieu et conservées dans son Église comme la grande charte de l'humanité.

Mais dès que les rois ont voulu faire cette vérité,

cette équité, ce droit, ou bien dès qu'ils ont voulu être les évêques du dedans, tout a été confus. Les hommes, déjà si prompts à repousser l'autorité divine, ne pouvaient accepter la juridiction humaine en des matières de pure intelligence ou de foi ; et ce grand cri de liberté qui, dans les temps modernes, fait trembler la terre, a été plus souvent qu'on n'a cru, peut-être, une protestation de la conscience contre des usurpations qui blessaient la nature de l'homme et la loi de Dieu tout ensemble.

L'Église, par sa constitution, laissait tous les intérêts libres, et elle faisait l'harmonie entre le commandement et l'obéissance.

Mais tout n'est-il pas devenu un sujet d'étonnement, et le délire n'a-t-il pas passé par toutes les conditions de la société? L'Église, cette magnifique constitution de l'humanité, était pour les grandes masses sociales une représentation vivante de la liberté, et les masses, après avoir été affranchies par elle, se sont mises à l'attaquer comme une ennemie. C'est une de ces frénésies qui apparaissent de temps en temps dans l'histoire, et dans lesquelles il semble que la race humaine se plaît à se déchirer elle-même, comme pour perpétuer l'expiation qu'elle doit à Dieu.

C'est une raison de plus pour s'efforcer de ramener l'humanité dans ses voies; car s'il lui était donné de suivre l'erreur où de mauvais enseignemens l'ont engagée, elle irait droit à des abîmes.

Telle est donc la mission des lettres chrétiennes : elles ont à réformer les opinions des hommes et à refaire les jugemens de la politique, même sur le principe constitutif des sociétés modernes et sur leurs destinées.

Et s'appliquant à rétablir la vérité sur tout ce qui se rapporte au Christianisme et à l'Église, je considère qu'elles ont principalement une grande question à éclairer, la grande question de la papauté, ce point fondamental de l'établissement chrétien, sans lequel il n'y a ni Église, ni Christianisme même.

C'est une chose très remarquable, que tous les essais de révolte ou de secte dans le Christianisme ont eu pour objet la ruine ou l'altération de la papauté, et aussi que les apologies chrétiennes ont eu pour tendance principale de défendre la constitution ecclésiastique, avec sa puissante hiérarchie d'unité. C'est qu'en effet tout va à ce centre; tout ce qui est en dehors est de l'anarchie.

Toutefois la défense de la papauté se montre sous des points de vue divers, selon les temps de foi ou d'indifférence, de piété ou de philosophie; et c'est ici une distinction à faire; quelques mots doivent suffire.

II.

Dans toute la suite des temps chrétiens, lorsqu'une hérésie se fait, on s'enquiert d'une seule chose, savoir, si le pape n'est point le pasteur su-

prême, s'il n'est point le pasteur des pasteurs, s'il n'est point le maître et le gardien de tout le troupeau. Et là-dessus roulent les controverses.

Or, c'est un spectacle de haut et puissant intérêt que celui de tant de docteurs et de tant d'églises, dans le monde entier, venant s'abriter aux pieds du pontife de Rome, et ne trouvant nulle part ailleurs un secours contre les déchiremens et les révoltes.

Qu'un novateur paraisse! les évêques, en le condamnant, lui montrent au loin la grande autorité de saint Pierre, résidant en la personne du pape, et ils vont répétant les paroles du Sauveur : *Vous êtes Pierre! ce que vous lierez ou délierez sur la terre sera lié ou délié dans le ciel.*

Cette pensée d'autorité souveraine, perpétuée dans la papauté, part des premiers jours de l'apostolat pour se répandre dans tous les âges et dans tous les lieux ; et tous les livres n'ont d'autre soin que de la publier et d'en consacrer la tradition, comme la base et la racine de l'Église.

Dès la fin du premier siècle, saint Clément, pape, répond avec autorité aux Corinthiens, et les exhorte à se soumettre à leur évêque. C'est là sans doute un exercice de suprématie, et il est accepté par tout le monde, évêques et fidèles, comme une juridiction naturelle.

A la fin du deuxième, Hégésippe dresse à Rome la succession des papes depuis saint Pierre, comme pour établir la perpétuité de leur empire spirituel.

Déjà on avait vu saint Justin le Philosophe s'en aller à Rome, comme au centre du Christianisme, pour de là jeter dans le monde ses apologies avec une plus grande autorité.

Puis saint Irénée reprend l'œuvre d'Hégésippe, et il montre de nouveau la succession des pasteurs depuis saint Pierre jusqu'à Éleuthère, et là il dit ces paroles notables : « Il faut que les fidèles qui sont en tous lieux répandus viennent à cette Église de Rome, à cause de sa PRINCIPAUTÉ PLUS PUISSANTE, *propter potentiorem principalitatem* (1). »

Puis Origène paraît avec la même doctrine.

Puis Tertullien, disant de sa grande voix : « J'entends un édit, et un édit péremptoire, car il vient du plus grand pontife, de l'évêque des évêques (2). »

Puis saint Cyprien, avec des décisions plus précises encore et plus dogmatiques : « Les autres apôtres étaient ce que fut Pierre, tous élevés à une association d'honneur et de pouvoir; mais le point de départ est l'unité. La primauté est donnée à Pierre, afin que l'Église du Christ soit montrée une, ainsi que sa chaire. Tous sont pasteurs; mais il n'y a qu'un troupeau, que tous les apôtres doivent paître par un accord unanime.... Et celui qui ne tient pas cette unité de l'Église pense-t-il tenir la foi? celui qui s'oppose à l'Église et qui lui ré-

(1) *Contra hæres.*
(2) *De pudicitia.*

siste, celui qui quitte la chaire de Pierre, sur laquelle est fondée l'Église, pense-t-il être dans l'Église (1)? »

Nulle interruption dans cette proclamation d'autorité : après saint Cyprien, saint Pacien écrit que *Jésus-Christ a parlé à saint Pierre, à un seul pour fonder l'unité.*

Au même siècle, quelques fidèles d'Alexandrie vont à Rome pour s'éclairer sur la doctrine de leur évêque, saint Denis, et saint Denis accepte cette souveraine juridiction, sans y soupçonner même une pensée d'indépendance, ou sans y voir quelque apparence de révolte.

Des hérésies éclatent au début du quatrième siècle : c'est le pape qui les juge ; ou si un concile prononce des arrêts, il parle au nom du pape (2).

Ce n'est point le lieu de suivre l'ordre des temps, ni de développer ce grand système d'unité qui embrasse toutes les Églises. En voici l'exposé, réduit à quelques paroles par le plus éloquent de tous les évêques :

«Pierre paraît le premier en toutes manières : le premier à confesser la foi, le premier dans l'obligation d'exercer l'amour, le premier de tous les apôtres qui vit le Sauveur ressuscité des morts, comme il en avait été le premier témoin devant tout le peuple ; le premier quand il fallut remplir

(1) *De unitate Eccl.*

(2) Schisme des donatistes, concile de 311.

le nombre des apôtres, le premier qui confirma la foi par un miracle, le premier qui convertit les Juifs, le premier à recevoir les Gentils, le premier partout. Mais je ne puis tout dire; tout concourt à établir sa principauté; oui tout, jusqu'à ses fautes.... La puissance donnée à plusieurs porte sa restriction dans son partage, au lieu que la puissance donnée à un seul et *sur tous*, et *sans exception*, emporte la plénitude.... Tous reçoivent la même puissance, mais non en même degré ni avec la même étendue. Jésus-Christ commence par le premier, et dans ce premier il développe le tout.... afin que nous appréciions.... que l'autorité ecclésiastique, premièrement établie en la personne d'un seul, ne fut répandue qu'à condition d'être toujours ramenée au principe de son unité, et que tous ceux qui auront à l'exercer se doivent tenir inséparablement unis à la même chaire.

« C'est cette chaire tant célébrée par nos pères, où ils ont exalté comme à l'envi *la principauté de la chaire apostolique, la principauté principale, la source de l'unité, et dans la place de Pierre, l'éminent degré de la chaire sacerdotale; l'Église-mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises, le chef de l'épiscopat, d'où part le rayon du gouvernement, la chaire principale, la chaire unique, en laquelle seule tous gardent l'unité*. Vous entendez dans ces mots saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Irénée, saint Prosper, saint Avite, Théodoret, le concile de Chalcédoine

Il est arrivé un jour où les hommes ont tellement manqué de foi chrétienne, qu'il n'eût servi de rien de leur exposer, comme aux jours anciens, la condition fondamentale de la constitution catholique.

A des sectaires philosophes, qui brûlaient les temples, qui dispersaient les autels, qui souillaient les choses saintes, qui noyaient ou égorgeaient les pontifes, fallait-il montrer dogmatiquement l'unité de la papauté dans l'Église de Jésus-Christ? Le pape n'était plus rien qu'un prêtre de plus à poursuivre par le fer et par la flamme, et l'Église n'était plus qu'un établissement d'usurpation et d'hypocrisie qu'il fallait exterminer du milieu des peuples.

Telle fut l'œuvre des derniers ennemis de l'Église. Ce n'était plus une affaire d'hérésie ou de déchirement ordinaire, c'était une affaire immense de destruction. Au lieu d'aller à un tribunal dogmatique, pour résoudre les questions, éclairer les doutes ou combattre les erreurs, il fallait aller aux supplices : la mort fut la grande apologie du Christianisme. La confession des temps primitifs avait reparu, et les *témoins* de la vérité étaient redevenus des *martyrs*.

Cependant la fureur d'extermination devait aussi se lasser : le monde s'arrêta dans le sang et dans les ruines, comme saisi d'une soudaine épouvante.

Quand tout fut fini, quand les bourreaux de la

philosophie furent rentrés dans leurs cavernes, épuisés et haletans de tant de meurtres, il fallut bien que la raison sociale se mît à reconstituer l'ordre.

Mais la foi survivait à peine ; la piété essuyait ses larmes en quelques asiles. Comment faire rentrer le Christianisme catholique dans l'intelligence ? Comment rétablir la hiérarchie de l'unité ?

Alors le langage catholique dut s'adapter à la situation nouvelle des âmes. Il fallut étonner le monde par la grandeur de l'édifice qu'on avait voulu mettre à terre ; il fallut lui en étaler la magnificence ; il fallut percer de remords et de douleurs ces dures consciences d'exterminateurs et de meurtriers en leur exposant le spectacle des bienfaits que l'Église avait versés pendant dix-huit siècles sur l'humanité ; il fallut faire baisser ces fronts barbares devant les souvenirs de l'histoire ; il fallut enfin donner aux controverses nouvelles un caractère de généralité et de philosophie, qu'elles n'avaient pas cherché dans les temps de ferveur. Et ainsi se fit un travail tout nouveau dans la pensée chrétienne : l'Eglise fut montrée sous un point de vue plus humain peut-être, mais plus saisissant aussi pour l'intelligence contemporaine. Le pontificat et le sacerdoce durent être étudiés dans leurs rapports simplement sociaux, et la papauté elle-même eut son histoire politique, dégagée en quelque sorte de son caractère intime et divin, afin que la raison des hommes, devenue sensuelle

comme celle des Juifs, fût plus vivement frappée de ce qu'elle recèle de grand, de protecteur, de providentiel, pour la conduite des nations dans ce vague infini qu'on appelle la destinée des empires.

Voilà donc la distinction que j'ai indiquée.

La défense de la papauté se montre sous un double aspect, selon qu'elle répond à des temps de foi pratique, ou à des temps de philosophie.

Dix-huit siècles ont aperçu la papauté, et l'ont vénérée dans son principe constitutif de souveraineté et d'unité, et ce principe lui reste inhérent dans tous les âges.

Mais, après le ravage qui a été fait du monde chrétien, l'intelligence l'étudie dans son principe de force morale et bienfaisante pour l'humanité. C'est un aperçu où l'histoire toute seule tient lieu d'apologie; et l'on va voir comment il se concilie avec la sévérité des méditations catholiques, tout en conservant un caractère de pure philosophie.

III.

Je dis donc que ce qui est un principal objet d'étude au temps présent, c'est le ministère social de la papauté, sujet grand et fécond, qui demanderait un livre entier. Tâchons seulement de l'indiquer en très peu de mots.

Nul homme n'oserait dire aujourd'hui que le

monde puisse se passer du Christianisme. On s'affranchit des lois chrétiennes; mais on n'oserait soupçonner que le Christianisme soit de trop. Tel est le progrès de nos temps d'affaissement et de mollesse : on veut bien revenir à ce qui est chrétien, pourvu que les vices n'en soient pas troublés et que les voluptés restent à leur aise. Ainsi on va à la poésie chrétienne, à l'art chrétien, c'est-à-dire au moins à un certain extérieur du Christianisme; la morale chrétienne est seulement délaissée. Toutefois nul n'affirmerait qu'elle est superflue, et que la civilisation légale peut la suppléer.

Mais le Christianisme qu'on adopte sous cette forme n'est lui-même qu'une poésie. Si le Christianisme n'est qu'une théorie morale, révélée au monde d'une façon quelconque, le Christianisme n'est rien : le Christianisme n'est quelque chose de réel et de permanent sur la terre que par l'autorité qui le perpétue; c'est la papauté qui est l'élément visible de son existence.

Et aussi partout où le Christianisme a été détaché de la papauté, il est devenu méconnaissable. Les hommes l'ont altéré, mutilé, souillé; et s'il leur avait été donné de faire disparaître toute trace de l'autorité qui le conserve, ils l'auraient par le fait anéanti.

La papauté est le principe essentiel de l'unité du Christianisme, soit qu'on le considère comme une loi morale, ou comme une révélation de dogmes et de mystères.

Et cette mission de la papauté est si bien marquée, qu'on la voit s'étendre même aux conditions extérieures de la société. La papauté a non seulement conservé l'Église, mais constitué même les États chrétiens : république et monarchie, elle a tout fait en Europe, selon les convenances et l'utilité de chaque région et de chaque siècle. La papauté a rendu le Christianisme pratique, non seulement pour les particuliers, mais pour les peuples. La papauté enfin a été tout l'élément de la civilisation moderne; et, bien qu'il y ait des temps où son action soit moins manifeste, il n'en est pas moins vrai qu'elle ne pourrait jamais totalement disparaître sans laisser le monde dans un grand désordre.

Les hommes sont ingrats et oublieux! Comme il y a dans cette fonction papale quelque chose d'austère qui importune les vices et l'orgueil, on ne veut pas voir ce qu'elle a de grand, d'auguste et de protecteur. Encore ne faudrait-il pas désavouer l'histoire. La papauté se montre à nous pendant dix-huit siècles avec un caractère de bienfaisance universelle qui devrait faire tomber à ses genoux les nations entières. La papauté a relevé l'homme de son humiliation extérieure, comme le Christianisme l'avait relevé de sa déchéance morale. Dès le commencement, elle représente devant les tyrannies impériales la dignité des peuples; elle semble d'abord n'avoir qu'un ministère de prière et de sacrifice : bientôt elle relève son ministère de li-

berté ; elle s'interpose entre les oppresseurs et les esclaves. Elle ne craint pas les coups pour elle-même ; mais elle les détourne de la tête des nations. Elle se fait suppliante et menaçante tour à tour pour désarmer les bourreaux, et les bourreaux s'étonnent et s'arrêtent à son aspect. Elle ne provoque pas aux révoltes ; mais elle jette dans toutes les âmes je ne sais quoi de grand et de nouveau qui dompte les dominations. Tel est son premier office.

Puis, lorsque la papauté s'établit d'une façon plus visible, au milieu des peuples, par suite d'une donation politique qui consacre son existence extérieure, son action devient régulière ; elle se trouve naturellement mêlée à tous les conflits des nations et des rois, et chacun accepte l'autorité souveraine qui, dès ce moment, se montre en elle. Nous avons vu d'étranges philosophes s'en venir, après dix siècles, contester à la papauté ce droit d'intervention dans les affaires mondaines, lui faire un crime de son action toute-puissante, et lui jeter le sarcasme et l'anathème pour avoir, disaient-ils, méconnu l'objet tout humble et tout pacifique du Christianisme ! Étranges philosophes, en vérité ! Mais pourquoi ne se mettaient-ils pas tout aussi bien à reprendre les peuples en masse pour s'être précipités d'eux-mêmes aux pieds de ce pouvoir ? N'était-ce pas justice ? La papauté, dans le cours du moyen âge, ne fit que ce que la volonté des temps exigeait qu'elle fît. Rois et sujets,

princes et citoyens, grands et petits, les petits surtout, tous couraient à cette suprême puissance comme à la seule règle souveraine de l'équité.

Elle disposait des couronnes, disent les philosophes. Quoi d'étonnant! Dans l'immense confusion des luttes et des prétentions, qui est-ce qui eût mis fin aux querelles? Et d'ailleurs, si la papauté disposait des couronnes, la raison du temps la provoquait à cet exercice de monarchie suprême. C'était un égarement universel! N'accusez donc pas la papauté. Sans la papauté, le monde se fût abîmé cent fois dans l'anarchie; et les peuples, ces grandes masses foulées par l'ambition des rivaux, les peuples, que devenaient-ils sans la papauté?

Je ne puis jamais comprendre que les écrivains qui croient défendre la cause des peuples se méprennent au point de combattre l'action des papes. Mais les papes ont été précisément les instrumens de la liberté des peuples! On dirait que nous ne savons plus lire. Parce que les papes sont mêlés aux intérêts de la politique, parce qu'ils défendent leur existence de souverains, parce qu'ils ont des soldats ou des auxiliaires en armes, parce qu'ils luttent contre des envahissemens et des conquêtes, on dit qu'ils oublient leur mission. Mais leur mission, je dis leur mission sociale, distincte de la mission de l'apostolat, c'est de défendre l'humanité, fût-ce par les moyens qu'emploient les autres hommes pour ne défendre qu'eux-mêmes. Les papes ont peu fait la guerre; ils l'ont provoquée

quelquefois; mais lorsqu'il fallait terminer par la formidable et mystérieuse raison des batailles des conflits que la seule justice ne pouvait résoudre, ils n'ont fait que subir la nécessité commune des souverains. Mais la cause des peuples, la liberté des nations, ce grand intérêt qui aujourd'hui remue toutes les têtes d'un pôle à l'autre, qui est-ce qui, dans l'Europe entière, s'en préoccupa, si ce n'est les papes dans toute la suite du moyen âge? Ce sont les papes qui protègent l'Italie contre l'empire, après l'avoir sauvée des mains des Barbares; et ainsi, l'établissement ecclésiastique, constitué politiquement par Charlemagne, devient le boulevart de la liberté. Le plus grand des papes politiques, Grégoire VII, travaille et combat pour les peuples quand il arrête dans ses débordemens l'ambition sans terme de Henri IV. Et cet instinct libérateur ne cesse de se révéler dans toute l'histoire de la papauté. Est-ce qu'alors la constitution ecclésiastique, menacée par les armes des princes, ne comprenait pas en elle-même l'existence des masses populaires? Est-ce que l'Église n'était pas le peuple même? Opprimer l'Église, c'était jeter sur le monde une vaste servitude. L'histoire, mieux étudiée, commence à laisser découvrir cette vérité trop long-temps voilée. Ceci se démontre surtout en France par tous nos souvenirs nationaux. La vieille Gaule a reçu beaucoup de conquêtes, mais elle les a toutes vaincues; et si l'une d'elles a changé notre nom, on peut dire que ce

n'est qu'après coup, et lorsqu'elle-même était déjà absorbée dans la nation qui consentait à cette transformation de peu d'importance. Franks et Normands se sont engloutis dans la terre gauloise; et ce fait, très simple et très grave à la fois, ce fait, auquel l'histoire semble ne pas songer, n'est qu'une manifestation de l'action chrétienne dont la papauté est l'instrument universel, et dont les évêques gaulois furent les instrumens secondaires. C'est la papauté, soit directement, soit indirectement, qui a fait ou conservé la nation française; je voudrais dire la nation gauloise, c'est-à-dire la nation catholique et libre. Voilà ce qui est écrit dans toutes les pages de nos annales. Qu'est-ce que cette intervention du pape Zacharie dans l'établissement d'une race nouvelle, de cette race de Martel, déjà sacrée par l'extermination de la barbarie et par la restauration de la nationalité gauloise? qu'est-ce que cela, si ce n'est une intervention de la souveraineté ecclésiastique au profit du peuple? car Pepin représentait une réaction gauloise contre les dominateurs franks, et la papauté prenait parti pour la liberté. Voilà toute l'explication de cette époque (1).

(1) Une certaine science de nos jours a changé le grand nom de CHARLEMAGNE en celui de Karl-le-Grand; et ainsi de KARL elle faisait un Frank, toujours dans la pensée de montrer la perpétuité de la conquête, c'est-à-dire l'éternelle humiliation du sol gaulois. Il n'y a qu'un malheur dans cet étonnant système de patriotisme, c'est que KARL n'était pas Frank; il descendait de saint Arnould, qui

Les hommes de ce temps devraient prendre garde lorsqu'ils prononcent le mot fatal d'*usurpation*. La papauté n'a jamais paru au milieu des peuples pour usurper, mais pour consacrer un ordre de choses rendu légitime par la marche naturelle des temps et par l'utilité réelle des peuples. Ainsi fit-elle à l'avénement de la grande race de Martel, et plus tard à la succession de la race plus providentielle encore de Hugues-Capet.

C'était quelque chose de haut et de saint apparemment que cette puissance qui s'en venait clore les temps en quelque sorte, et marquer au front les personnages et les familles mêmes, qui étaient appelées à reprendre la société délaissée et à la rejeter dans sa voie de salut.

La papauté fut, dans les siècles de confusion, la seule puissance qui jamais ne faillit. Je ne parle pas de quelques papes qui firent honte à leur mission. Mais la papauté suivait sa course, et les mauvais exemples de l'homme assis au trône de l'Église laissaient intacte l'autorité qui réglait le monde. La papauté fut seule capable d'opposer une digue aux passions des princes. Seule, elle réprima la licence des mœurs; seule, elle maintint la sainteté du mariage; seule, elle fit trembler le vice puissant.

avait été duc dans sa jeunesse, et puis évêque. C'était une famille gauloise et de race chrétienne. Voilà de ces choses que je compte mettre en lumière dans une histoire de France qui sera, s'il plaît à Dieu, une pleine réhabilitation des Gaules catholiques. Voir Thegan, *Histoire de Louis le Pieux; Mémoires de l'histoire de France.*

Nous n'avons su, dans nos temps de sécheresse incrédule, que nous récrier contre les excommunications, cette puissance formidable de la papauté. Mais les excommunications étaient toute la protection des peuples contre les tyrans. Ne voyons-nous pas que nous allons, avec nos semblans d'indépendance moderne, consacrer les passions et les injustices des vieux temps? Est-ce là de la liberté? est-ce de la justice? est-ce de l'intelligence?

L'excommunication fut ce qu'il y eut de plus populaire dans les temps de foi. Les peuples ne connaissaient pas d'autre défense plus efficace de l'humanité. Et aussi les opprimés avaient leurs mains tendues vers la papauté, et quand l'excommunication éclatait comme un coup de foudre, il y avait dans toutes les âmes un assentiment solennel qui faisait de l'excommunié une sorte de proscrit portant au front la marque de la justice de Dieu même.

Cette disposition universelle des hommes à accepter l'excommunication comme un signe d'anathème venu d'en haut, devrait suffire à l'apologie de la papauté, à la considérer sous des points de vue simplement humains, outre que c'est une magnifique poésie de voir cet effet soudain d'une parole de pontife, qui retranche un homme, fût-ce un roi même, de la communauté des autres hommes; mais cette poésie ne nous émeut guère. On dirait que l'imagination humaine s'est éteinte sous le soleil nouveau de la philosophie, et que nous n'avons plus rien de ce qu'il faut pour comprendre

les grandes et imposantes choses, pas même les choses qui semblent faites pour ébranler le plus la pensée, pas même ces drames de l'histoire si pleins de larmes, si remuans, si pathétiques. C'est que, tout occupés que nous sommes de ce mot politique de *peuple*, nous sommes loin de tout ce qui est *peuple*. Les émotions universelles nous sont inconnues. Nous ne savons des sentimens humains que ce qui va à l'*individu*. Ainsi la poésie est rapetissée. Nous sommes habiles à disséquer les raffinemens de l'égoïsme; nous sommes impuissans à démêler les mouvemens généraux de l'humanité! Et lorsque quelque chose de grand, de puissant, de sympathique, se montre à nous dans l'histoire, nous allons petitement l'étudier, le diviser, l'anatomiser, c'est-à-dire le détruire, et puis nous appelons cela de la science, de la philosophie, de la poésie peut-être... N'est-ce pas pitié?

Les drames les plus populaires du moyen âge reposent sur cette grande puissance de l'excommunication; et quant à cette puissance même, elle repose sur le droit naturel de toute corporation, qui a des lois d'existence et de conservation. La papauté ne fit qu'obéir à la constitution de l'association ecclésiastique. De quoi se plaint-on? L'homme qui n'obéit pas au principe de la communauté sort de la communauté: cela est bien simple. La papauté est une souveraineté constitutionnelle comme une autre. Ne faut-il pas qu'elle soit fidèle à sa propre loi?

Il est une époque dans l'histoire de la papauté qui semble à présent éclairée : c'est l'époque des croisades. La papauté eut alors l'instinct de l'avenir : elle le créa.

Ces guerres lointaines contre lesquelles il fut de mode, il y a cent ans, de crier très fort, furent une œuvre de renouvellement et de liberté dans toute l'Europe. Il fallait être *philosophe* pour ne le pas voir.

La féodalité alla mourir en Asie, et le peuple chrétien respira. C'est ce qui a fait dire à M. de Maistre, avec sa sagacité pénétrante et originale : *Nulle croisade ne réussit, il est vrai, mais toutes réussirent* : c'est-à-dire, le résultat définitif de ces expéditions fut la constitution de la monarchie moderne, et ce fut là un grand bienfait de la papauté. Telle a été même l'évidence de ce résultat historique, que quelquefois on l'a exagéré peut-être, comme par une sorte de réaction de la vérité contre l'erreur. Que n'a-t-on pas écrit en notre siècle très peu croyant sur les suites et les effets des croisades par rapport aux lumières et aux arts? Les croisades avaient été montrées comme une époque de fanatisme ; on les a montrées comme une préparation de notre âge de philosophie. Il était pourtant inutile de franchir les bornes de la vraisemblance. Les croisades retinrent la barbarie musulmane dans son invasion ; elles sauvèrent le Christianisme en Europe : c'est tout ce qu'il fallait dire. Et ce fut la papauté qui leur donna ce carac-

tère de prévoyance sociale, lorsque la plus grande partie des hommes ne vit long-temps en elles que leur caractère primitif d'enthousiasme et de poésie. C'est encore ce qui ressort de l'histoire. Il n'y eut apparemment dans ce grand mouvement des croisades aucune pensée bien distincte de l'avenir; mais l'avenir fut fait par elles, et il est permis jusqu'à un certain point d'affirmer que la papauté seule en eut le pressentiment.

Et qu'y aurait-il d'étonnant, pour peu qu'on croie à l'action de la Providence dans la marche des choses humaines, qu'y aurait-il d'étonnant à ce qu'il y eût sur la terre une puissance morale d'une intelligence supérieure à celle de tous les autres pouvoirs, et capable de pénétrer et de saisir le mystère des événemens? N'est-ce pas après tout la prétention de quiconque tient en ses mains la conduite des affaires de la politique? Quel roi ou quel ministre ou quel sénat ne se croit pas le génie nécessaire pour maîtriser le temps? C'est à l'histoire ensuite à justifier la sagesse des hommes, et le plus souvent elle en montre le néant.

Quant à la papauté, il semble que le temps même lui obéit. La papauté a fait les événemens de dix siècles depuis Charlemagne. C'est elle qui a élevé le mur infranchissable devant lequel s'est brisé le glaive de Mahomet. C'est elle qui a fait les royaumes modernes et sacré leurs dynasties qui règnent encore, à peu d'exceptions près, exceptions sur lesquelles Dieu n'a pas dit son dernier

mot; c'est elle qui a fait la plupart des constitutions d'état; c'est elle qui a posé les limites des empires, elle qui a arrêté les usurpations, elle qui a protégé le droit public, elle qui a fait triompher en un mot dans tout le monde chrétien ou civilisé les dogmes politiques qui servent de base à la société, et que nulle révolution ne touche sans mettre en péril la vie des particuliers et la vie des pouvoirs.

La papauté n'a pas fait toutes ces choses par une volonté déterminée de les faire, mais par la suite d'une action graduelle et réfléchie; de telle sorte que, même au travers des égaremens et des crimes de quelques papes, c'est toujours le même instinct qui se perpétue et toujours le même but qui est poursuivi. Ainsi, pour ne plus parler des grands événemens de la politique, dans le jugement desquels la sagesse humaine se donne le droit de laisser beaucoup au hasard, comme si le hasard n'était pas synonyme de néant, la papauté fut certainement pour beaucoup dans la marche des idées et dans le développement des sciences par l'institution systématique des universités dans toute l'Europe. Ce fut la papauté qui partout créa ces corps enseignans autour desquels accouraient des générations en masse, et non point par privilége les classes d'en haut, mais les classes d'en bas, le pauvre peuple, le peuple manquant de tout et même de pain, comme l'attestent les histoires universitaires; de telle sorte que la papauté faisait ainsi descendre la science, pour faire monter et

comme nous disons très logiquement pour *élever* ceux qui la recevaient. Telle fut l'œuvre de la papauté pendant six siècles, jusqu'à ce qu'il vint un moment où les hommes ainsi *élevés* oublièrent d'où leur venait ce grand bienfait, et tournèrent la science contre la papauté. Mais qu'importe l'ingratitude humaine? cela n'est pas nouveau sous le soleil. Toujours est-il que la papauté a fait l'instruction moderne, et par elle la politique elle-même dans ce qu'elle a de principes universels applicables à tous les états et à toutes les transformations extérieures de gouvernement. Il y a bien autre chose qui a été fait par la papauté : ce sont les arts poétiques, ceux qui tiennent de plus près à la perfection de l'intelligence. Ce serait ici la plus riante partie de l'histoire des papes, et toute l'Europe et toute la chétienté seraient un témoignage vivant de leur génie. Qui ne reconnaît que ce mouvement des arts modernes qui emporte et domine le monde entier, a son centre d'action en Italie? Est-ce un caprice? un hasard encore? comment cela serait-il? Quoi! il a passé sur le globe des destructeurs qui sont venus droit à Rome pour y planter la barbarie, et ces destructeurs, après l'avoir pillée, volée, incendiée, n'ont pu lui ôter cette fécondité mystérieuse qui vivifie la parole du poète : *Merses profundo, pulchrior evenit.* Ce hasard n'est-il pas semblable à un miracle? ou bien il a paru en d'autres régions des conquérans qui faisaient trophée des arts étrangers et espéraient les vaincre

par la magnificence de leur imitation, et ils n'ont pu empêcher le génie humain de reprendre la route de Rome, cet éternel pélerinage de toute grandeur et de toute poésie! Qu'est-ce que cette impuissance devant l'humble inspiration d'un pauvre vieux prêtre dont la philosophie se moque tant qu'elle peut? Pour moi, je n'y entends rien.

Ne parlons pas des autres siècles, ne parlons pas de Charles-Quint ou de François Ier; nous avons vu de nos jours un terrible protecteur des beaux-arts ramasser dans toute l'Italie, et non seulement dans toute l'Italie, mais dans le monde entier, tout ce qu'il trouva sous sa main ou son pied, d'œuvres du génie antique, et les amonceler dans sa capitale, comme un brillant chaos. Cette fois, Rome était vaincue ou devait l'être! Point du tout. Les arts ont naturellement repris leur vol vers la papauté, et nos esprits-forts d'académie, nos sculpteurs, nos peintres, nos architectes matérialistes, s'en vont comme devant consulter le Dieu qui fait la poésie comme il fait tout le reste. La papauté n'a fait aucune révolution pour cela; elle est seulement restée à sa place. C'est qu'il y a dans le Christianisme, et d'abord au centre du Christianisme, quelque chose qui appelle à soi l'intelligence; et si la papauté n'est pas ici-bas pour servir de règle aux créations de l'art, il ne dépend pas d'elle de n'y pas être pour représenter l'action éternelle de la pensée divine sur tout ce qui est une expression de la pensée humaine. Si la papauté n'était autre

chose que la royauté élective d'un vieux prêtre que le premier conquérant venu peut précipiter, ce semble, Rome ne serait pas plus le rendez-vous du génie de tous les pays du monde que ne l'est Alexandrie ou Athènes. Il ne suffit pas à l'établissement d'un tel empire des rayons d'un soleil pur ou des douceurs d'un climat aimé du ciel, il en faut chercher le principe en des causes plus hautes et je dis même plus philosophiques.

Quoi qu'il en soit, voilà la papauté au milieu de l'histoire, au milieu des révolutions, au milieu des crimes, au milieu des arts, la voilà avec son génie protecteur des nations, inspirateur de tout ce qui est grand et populaire. Ce serait sans doute une question très profonde de chercher en quoi l'établissement politique de Charlemagne a servi cette action humaine et sociale de la papauté. On répondrait de la sorte aux écrivains qui voudraient que le pape ne fût pas un souverain, mais qu'il fût tout simplement un apôtre, un pontife livré à la merci des pouvoirs de ce monde; qui eût tout au plus le privilége de pouvoir être chassé de partout et de perpétuer l'exemple des premiers disciples de Jésus-Christ, qui allaient et venaient, vivant et mourant au gré des persécuteurs et des impies. Je ne saurais dire où l'on a vu qu'il fût absolument nécessaire au Christianisme d'être ainsi constitué sur la terre. Sans doute, pour la perpétuité de la religion, le siége de Rome n'a pas besoin d'être un trône de souverain, et on a vu des temps où la pa-

pauté avait d'autant plus de puissance qu'elle était plus dépouillée. Mais qui est-ce qui a dit aux philosophes que le Christianisme n'avait pas sur la terre plus d'une mission? Ils sont donc bien amis du dénument et de la pauvreté, ces chrétiens austères, pour ne vouloir pas que la papauté ait son asile assuré et que son action extérieure soit entourée de quelque éclat! Il serait aisé de montrer que la papauté n'eût point fait toutes ces grandes choses que nous dit l'histoire, si elle n'avait eu, au centre des états de l'Europe, cette existence indépendante et distincte qu'on voudrait lui ôter, pour la faire, dit-on, plus évangélique. Tant que l'empire romain embrassa le monde, la papauté n'eut qu'une mission, celle de l'unité spirituelle des hommes, et elle la remplit, on le sait, par le sang et par les martyres. Mais dès que le colosse se rompit et que de toutes parts le monde tendit à des constitutions nouvelles d'état, il fallut certes qu'une grande puissance morale se montrât au milieu des peuples pour les régir par la parole, et aussi que cette puissance eût, comme les autres, sa constitution extérieure, pour donner à son intervention ce qu'il lui fallait de liberté. En cela, Charlemagne alla au devant des siècles, et aussi il est vrai de dire que nul pouvoir politique sur la terre ne saurait égaler la légitimité du pouvoir temporel de la papauté. Car c'est le seul pouvoir qui, à l'origine, se trouve institué par une sorte de nécessité générale. M. de Maistre a dit cette belle pa-

role : *La souveraineté est comme le Nil, elle cache sa tête au ciel.* La souveraineté papale a bien sa tête au ciel, mais elle n'y est pas cachée ; elle y resplendit au contraire, et je ne dis pas seulement comme institution spirituelle et ecclésiastique, mais comme institution sociale et simplement politique.

Aussi l'histoire purement humaine de la papauté est la plus grande histoire qui puisse être offerte à l'étude des philosophes, et il n'est pas d'esprit quelque peu élevé qui n'ait été frappé de cette admirable mission d'un pouvoir, faible relativement à d'autres pouvoirs, destiné pourtant à servir à tous de contre-poids. Sans la papauté, l'Europe n'aurait pas ce magnifique caractère d'unité sociale qui s'est conservé et développé malgré les schismes. La papauté agit d'une façon singulière sur les États qui sont le plus éloignés de reconnaître sa suprématie chrétienne, et depuis la réforme surtout, c'est un étonnant spectacle de voir cette action morale persister, en sens inverse des efforts qui sont faits pour la détruire ; et c'est là un grand bienfait du ciel ! Qu'est-ce que deviendraient le droit public, la morale sociale, la justice des peuples, sans cette perpétuité de la vérité extérieure, conservée au travers des révolutions et des usurpations, et des déchiremens d'empires ? Le droit du plus fort est vaincu en Europe par la seule présence, au milieu des rois, de ce roi en soutane, de ce roi tonsuré, qui jamais n'a porté l'épée et jamais

ne la portera. C'est à ses pieds que meurent toutes les mauvaises ambitions ! On pourrait le frapper ; on pourrait le chasser, on pourrait le tuer, ce roi qui n'a pas de postérité, et que quelques prêtres ont fait roi. Mais ce ne serait là qu'une violence d'un jour, et sa royauté n'en resterait pas moins vivace et enracinée au sol de l'Europe ; ou bien, si elle disparaissait du milieu de la civilisation, c'est que la civilisation elle-même aurait fait son temps, et qu'il la faudrait chercher en d'autres contrées, et peut-être dans les contrées qu'aujourd'hui nous nommons sauvages, et que Dieu aurait déjà touchées pour rajeunir le monde.

Oui, c'est une grande et mystérieuse histoire que celle de cette puissance politique, qui perpétue la destinée de la ville éternelle de Romulus, sans avoir pour cela d'autres forces que des forces dont le langage vulgaire a fait une moquerie. Nous rions des *soldats du pape*, et ce sont les seuls qui ne puissent jamais être vaincus. Il faudrait prendre garde à la portée de nos rires, qui ne sont pas toujours très philosophiques. *Les soldats du pape*, ce sont, après tout, les rois eux-mêmes, sans trop s'en douter. Qu'ont fait les rois depuis Luther, le fougueux ennemi de la papauté ? Plusieurs se sont détachés de l'Église, plusieurs l'ont maudite ; plusieurs lui ont fait la guerre, plusieurs ont paru vouloir l'exterminer. Eh bien ! ne l'ont-ils donc pas pu ? L'Italie n'était-elle pas une proie ? Ils l'ont pu sans doute ; mais aussitôt que la papauté parais-

sait vaincue, je ne sais quelle puissance inconnue mettait ses ennemis à ses pieds, et tous les rois arrivaient soudain pour garder au milieu d'eux cette royauté sans défense, cette royauté protectrice de toutes les autres, semblable à ces choses saintes que les anciens gardaient au fond des sanctuaires comme un préservatif de la cité.

Nos temps seront remarquables dans l'histoire sous ce rapport. Nous avons vu l'Europe bouleversée par de grandes catastrophes, tous les intérêts des nations confondus, tous les droits méconnus, les armes mêlées au hasard, et les victoires menaçantes, de quelque part qu'elles parussent venir. Une seule puissance semblait s'abandonner dans cette immense confusion de bataille; tout devait la perdre, et tout concourait à la sauver. Lorsque l'Italie est envahie par les armes républicaines, que la papauté n'a plus d'asile et que la transmission même de ce titre de pontife universel semble impossible, il arrive une armée de schismatiques pour assurer cette hérédité. Les Russes n'avaient que faire du pape, eux qui ont leur pape empereur, tant qu'il plaira à Dieu; pourtant ils tirent leur glaive pour protéger l'urne catholique d'où doit sortir le nom admirable de Pie VII; et plus tard, lorsque Napoléon, le terrible et imprévoyant conquérant de l'Italie, eut mis la main sur le pape et que sa fortune eut changé, on vit toutes les nations anti-papistes arriver pêle-mêle, Anglais, Prussiens et Cosaques, pour relever au cen-

tre de l'Europe cette souveraineté détestée. Qu'était-ce que ce mouvement politique en sens contraire des préventions et des haines? Depuis quand les hommes apprenaiènt-ils à agir manifestement contre leur vouloir? D'où venait cette puissance plus forte que l'intérêt de l'orgueil et de la colère? Est-ce que les philosophes, qui veulent que le pape ne soit qu'un prêtre relégué dans une sacristie de couvent, n'auraient pas la bonté de nous expliquer ce petit mystère? La chose n'en vaut pas la peine, peut-être, non pas seulement à cause de la nature du pouvoir ainsi rétabli, mais à cause des antipathies vivaces de ceux qui l'ont rétabli. Comment se fait-il que l'Europe protestante se soit trompée? L'occasion était belle de donner gain de cause à Luther. *Babylone* était par terre : n'était-il pas au moins facile de l'y laisser?

Non, il n'était pas facile! la papauté est le lien politique de l'Europe, et tant qu'elle n'était pas debout il n'y avait plus de royauté. Rois catholiques et rois protestans, tous ont dû être rois au même titre, quand il a été question de remettre le droit public européen sur sa base; mais tous ont ainsi manifesté la mission sociale de la papauté en dehors de son ministère purement évangélique. Or, cette reconnaissance universelle de la papauté politique n'est pas sans rapport avec l'action autrement providentielle de la papauté religieuse. Et qui, aux jours de malaise et d'inquiétude où nous vivons, oserait penser que cette intervention pu-

rement humaine des armes schismatiques dans l'existence publique de l'Église n'est pas un indice d'avenir autrement important que les petits manéges de propagande luthérienne qui se font jour en Europe? On a beau se remuer dans quelques cours, ce n'est pas d'elles que partira l'ébranlement qui peut un jour changer le monde. Dès que la papauté a paru manquer aux souverainetés politiques, toutes se sont émues d'épouvante, et elles sont accourues pour aller combler cette espèce de vide qui se faisait au centre des nations, et qui menaçait d'être un abîme où tout devait périr. Voilà une révélation d'instinct social qui montre aux peuples ce qu'est la papauté. Le jour où il n'y aurait plus de papauté dans le monde, il n'y aurait plus de Christianisme ; et sans le Christianisme, nous savons ce qu'est la royauté, ce qu'est aussi la liberté.

IV.

Voilà donc la papauté philosophiquement comprise. C'est sous cet aspect de généralité historique qu'elle se montre à nos temps de raison, positive et défiante.

Admirable institution, qui, sous quelque point de vue qu'elle soit étudiée, apparaît à l'intelligence, comme à la foi, divine dans son principe, divine dans sa marche, divine dans sa perpétuité, divine encore dans sa bienfaisance.

Grâces soient rendues aux premiers écrivains

qui, au début de ce mauvais siècle, ont repris cette question antique de la papauté, et l'ont montrée avec ce qu'elle a d'universel, ou de social, ou de politique même! Ils ont appris aux hommes à se rapprocher de cette puissance que d'autres leur avaient fait détester. La justice est rentrée dans les âmes, et la bienveillance, cette disposition préliminaire de l'amour, a succédé aux haines que ces sectes avaient allumées. C'est là un présage d'avenir meilleur.

Entre les écrivains qui ont accoutumé la philosophie à considérer la papauté dans son ministère social, j'en distingue quelques uns chers aux lettres contemporaines.

M. de Chateaubriand fit beaucoup de venir, après le long délire du matérialisme, reprendre une à une les ruines chrétiennes, et entourer de poésie des souvenirs recueillis dans les cendres des autels et dans le sang des échafauds.

Songez qu'il semblait qu'il n'y eût plus rien de survivant dans la conscience et dans la foi des peuples, lorsque le grand écrivain ravivait ainsi dix-huit siècles, et aussi quelquefois il prenait le ton de l'histoire, comme pour parler de choses qui avaient péri et raconter des temps qui n'étaient plus. Mais cela même dut singulièrement étonner les peuples et accroître la douleur de tant de destructions consommées.

« Rome chrétienne, disait M. de Chateaubriand, a été pour le monde moderne ce que Rome païenne

fut pour le monde antique, le lien universel; cette capitale des nations remplit toutes les conditions de sa destinée, et semble véritablement la ville éternelle. Il viendra peut-être un temps où l'on trouvera que c'était pourtant une grande idée, une magnifique institution que celle du trône pontifical. Le père spirituel, placé au milieu des peuples, unissait ensemble les diverses parties de la chrétienté. Quel beau rôle que celui d'un pape vraiment animé de l'esprit apostolique! Pasteur général du troupeau, il peut ou contenir les fidèles dans le devoir, ou les défendre de l'oppression. Ses États, assez grands pour lui donner de l'indépendance, trop petits pour qu'on ait rien à craindre de ses efforts, ne lui laissent que la puissance de l'opinion; puissance admirable, quand elle n'embrasse dans son empire que des œuvres de paix, de bienfaisance et de charité!

« Le mal passager, ajoutait l'écrivain, que quelques mauvais papes ont fait, a disparu avec eux; mais nous ressentons encore tous les jours l'influence des biens immenses et inestimables que le monde entier doit à la cour de Rome. Cette cour s'est presque toujours montrée supérieure à son siècle; elle avait des idées de législation, de droit public; elle connaissait les beaux-arts, la science, la politesse, lorsque tout était plongé dans les ténèbres des institutions gothiques; elle ne se réservait pas exclusivement la lumière, elle la répandait sur tous; elle faisait tomber les barrières que les préjugés élèvent entre les nations; elle

cherchait à adoucir nos mœurs, à nous tirer de notre ignorance, à nous arracher à nos coutumes grossières ou féroces. Les papes, parmi nos ancêtres, furent des missionnaires des arts, envoyés à des barbares, des législateurs chez des sauvages. Le règne seul de Charlemagne, dit Voltaire, eut une lueur de politesse qui fut probablement le fruit « du voyage de Rome. »

« C'est donc une chose assez généralement reconnue, que l'Europe doit au saint siége sa civilisation, une partie de ses meilleures lois, et presque toutes ses sciences et ses arts (1). »

Et plus loin Chateaubriand disait encore :

« Dans les commotions publiques, souvent les papes se montrèrent comme de très grands princes. Ce sont eux qui en réveillant les rois, sonnant l'alarme et faisant des ligues, ont empêché l'Occident de devenir la proie des Turcs. Ce seul service rendu au monde par l'Église mériterait des autels.

« Des hommes indignes du nom chrétien égorgeaient les peuples du nouveau monde, et la cour de Rome fulminait des bulles pour prévenir ces atrocités. L'esclavage était reconnu légitime, et l'Église ne reconnaissait point d'esclaves parmi ses enfans. Les excès même de la cour de Rome ont servi à répandre les principes généraux du droit des peuples ; lorsque les papes mettaient les royaumes en interdit, lorsqu'ils forçaient les empereurs à venir rendre compte de leur conduite au saint

(1) *Génie du Christianisme*, IV[e] partie, liv. 6.

siége, ils s'arrogeaient sans doute un pouvoir qu'ils n'avaient pas; mais en blessant la majesté du trône, ils faisaient peut-être du bien à l'humanité. Les rois devenaient plus circonspects, ils sentaient qu'ils avaient un frein et le peuple une égide. Les rescrits des pontifes ne manquaient jamais de mêler la voix des nations et l'intérêt général des hommes aux plaintes particulières. *Il nous est venu des rapports que Philippe, Ferdinand, Henri, opprimait son peuple*, etc. Tel était à peu près le début de tous les arrêts de la cour de Rome.

« S'il existait au milieu de l'Europe un tribunal qui jugeât, au nom de Dieu, les nations et les monarques, et qui prévînt les guerres et les révolutions, ce tribunal serait le chef-d'œuvre de la politique et le dernier degré de la perfection sociale. Les papes, par l'influence qu'ils exerçaient sur le monde chrétien, ont été au moment de réaliser ce beau songe (1). »

Ainsi parlait Chateaubriand de la papauté. Il ne s'agissait plus, on le voit, de la *principauté principale*, de la *primauté* de saint Pierre, de toute cette hiérarchie d'unité, dont le principe allait à Jésus-Christ. L'épiscopat venait d'être brisé; les églises étaient veuves encore, les autels déserts, le sacerdoce mutilé; toute la constitution catholique était par terre, et les hommes ne pensaient plus guère à s'enquérir du droit commun ou distinct de chaque membre de l'apostolat.

(1) *Génie du Christianisme*, chap. II.

Mais ce qui restait, c'était l'histoire, et dans l'histoire l'action extérieure et providentielle de ce pouvoir supérieur, qui avait été debout dix-huit siècles, commandant aux rois et aux peuples, réglant la justice, protégeant la faiblesse et perpétuant dans la société les principes d'ordre général et de liberté, et les hommes, tout distraits qu'ils pouvaient être par le bruit récent des tempêtes et par les pressentimens des agitations nouvelles, devaient pourtant rester accessibles à ces grands souvenirs des vieux temps, rendus plus frappans pour l'imagination depuis qu'ils semblaient n'être plus que des souvenirs.

Ce fut sous ce grand aspect de généralité historique que M. Michaud, le plus ingénieux et le plus bienveillant observateur de l'humanité, fit aussi entrevoir au début du siècle la mission papale.

Les papes avaient été mêlés dans le mouvement des croisades ; souvent ils l'avaient excité, et souvent ils l'avaient conduit. Or, une nouveauté imprévue, au sortir du dix-huitième siècle, si plein de haines et d'erreurs, ce fut de voir un docte et grave historien venir, avec sa voix d'honnête homme, déclarer aux philosophes qu'ils s'étaient mépris, que les papes avaient fait tout le contraire de ce qu'on leur avait reproché ; qu'ils avaient été en Europe les instrumens de la liberté ; que les croisades leur avaient servi de levier pour remuer le monde et le rétablir sur une base chrétienne. « L'autorité pontificale, disait l'admirable écrivain, était la seule qui eût des bases et des racines dans

les opinions et dans les croyances. Cette puissance donnait au monde, ou plutôt le monde lui demandait des lois, des lumières, un appui. Les papes avaient raison alors dans la fameuse comparaison des deux grands luminaires (1). L'autorité des chefs de l'Église était bien plus avancée vers la civilisation que l'autorité des princes. Pour que le monde chrétien fût civilisé, il lui importait que les papes eussent un grand pouvoir, et le besoin qu'on avait de leur puissance en favorisa le progrès (2). »

Or, cette appréciation de l'historien résultait de tous ses récits, et ainsi la papauté était montrée au siècle dans son action extérieure avec un caractère de civilisation que les temps philosophiques avaient cessé de comprendre.

Ce fut là, ai-je dit, une grande nouveauté. Tout s'en ressentit ; les préventions sectaires devinrent plus retenues, les antipathies politiques devinrent plus réservées, on entendit la voix des siècles avec moins de défaveur ; et enfin la science des académies, elle-même, s'accoutuma à compter pour quelque chose le ministère de la papauté dans l'appréciation des révolutions modernes, qui avaient fait la civilisation et la liberté.

Alors parut un homme qui vint prendre cette réaction des idées et la fit refluer audacieusement jusqu'en plein moyen âge. M. de Maistre ne se contenta pas de montrer la papauté dans l'histoire ; il

(1) Cette comparaison date d'Innocent III.

(2) *Histoire des Croisades*, liv. XXII.

absorba l'histoire même dans la papauté : ce fut comme un défi jeté à ceux qui avaient voulu ôter toute trace de l'antique constitution de l'Église. Il n'étalait pas seulement dans le passé l'action papale ; il la rétablissait dans le présent ; de sorte qu'il faisait plus que de montrer l'histoire, il la faisait revivre ; il lui prenait ses idées, ses croyances, sa foi, ses controverses même, et il les ressuscitait ; et, chose étonnante ! à force de génie et de satire, à force d'originalité et de science, à force de sarcasme et de vérité, il fit violence aux opinions endormies de notre temps et les força de s'intéresser à ce travail plein d'audace ; de telle sorte que le siècle qui se croyait loin, bien loin de la vieille foi, finit par s'accoutumer à l'idée de la voir reparaître quelque jour avec toutes ses formes.

Ce n'est point le lieu d'apprécier le livre du *Pape*. Qui est-ce du moins qui ne me permettra de dire que sur ceux-là même qui n'y virent que des exagérations, ou des rêveries, il eut une secrète et puissante action? que d'idées mortes il raviva ! que d'aperçus il jeta sur la philosophie de l'histoire ! que d'illuminations inattendues ! que d'ingénieuses révélations ! Une grande opposition contre M. de Maistre se déclara ; mais M. de Maistre n'avait pas besoin d'une victoire actuelle sur les âmes, et il lui arriva ce qui arrive à tous ceux qui sont envoyés pour agir fortement sur l'humanité, c'est de la heurter et d'en être heurtés à leur tour. Pourtant le branle fut donné, et le monde peu à peu se rapprocha de la papauté. Il fut aisé de voir

que quelque chose d'extraordinaire se préparait dans les intelligences, et l'écho des vieilles haines et des vieilles clameurs s'en venait mourir par degrés au pied de cette grande image du Christianisme reparaissant dans les ruines. L'apologiste du *Pape* passa pour avoir exagéré l'histoire ; mais l'histoire ne fut point niée, et il fut permis de la justifier ou du moins de la comprendre.

Je ne dis pas tous les écrivains qui, dans un ordre particulier de travaux et de pensées, servirent cette puissante action. Le nom de M. de Bonald, le père vénérable de notre philosophie renouvelée, est en tête de tous ces noms ; et avec lui j'eusse autrefois cité avec amour un autre apologiste célèbre de la papauté, déchu depuis lors de sa gloire, comme par une leçon de Dieu, qui ne veut pas apparemment qu'en de telles œuvres le génie humain croie suffire aux réparations.

Et aussi laissons les détails de cette reconstruction, et ne songeons pas même aux ouvriers de l'édifice.

Tant il y a que l'Europe entière revient de ses pensées de philosophie défiante, et que la papauté reparaît avec sa mission sociale aux yeux de quiconque perce les siècles écoulés et les dégage de l'empreinte fatale du matérialisme de nos derniers temps.

C'est un grand redressement qui se fait dans les opinions, et pour qu'il fût plus manifeste, il a fallu qu'il vînt de la philosophie protestante elle-même.

L'histoire, telle que l'avait formulée l'esprit sectaire et haineux de Mosheim, n'est plus désormais en rapport avec le besoin de pénétrer les causes radicales des grandes révolutions du moyen âge. A force de curiosité, on va à la justice. Et il arrive ici, comme toujours, que la science, c'est-à-dire la connaissance du vrai, tourne au triomphe de la religion, qui est la vérité elle-même.

Ceci est très digne de remarque. Ce n'est point un désir de justifier l'Église qui pousse aux découvertes de l'histoire, mais les découvertes de l'histoire deviennent une apologie de l'Église; et voilà comment, sans y songer, des docteurs luthériens, déistes, panthéistes, indifférens, sceptiques, se sont trouvés transformés en défenseurs de la papauté, par le simple instinct de recherche historique, qui a fait d'eux autant de témoins non suspects d'un ordre de faits transcendans qui peut-être ne les touchaient pas.

Quelques grands exemples ont récemment confirmé en Europe cette observation, c'est la publication d'ouvrages d'histoire sur les papes qui ont eu le plus d'action apparente dans la marche des siècles chrétiens.

Dieu est grand, et lui seul connaît les cœurs.

Nul homme ne saurait dire ce qui se passe au fond de l'âme des doctes écrivains de l'Allemagne; mais qui n'admirera le mystère même de leur travail?

Le ministre protestant Voigt a publié une *Histoire de Grégoire VII;*

Le professeur Rank, de Berlin, a publié une *Histoire de la Papauté;*

Jean de Muller a publié les *Voyages des Papes;*

Frédéric Hurter a publié une *Histoire d'Innocent III;*

D'autres écrivains se montrent avec des œuvres analogues, et tous rétablissent les siècles en quelque sorte; tous font revivre les temps avec leur foi, avec leurs mœurs, avec leurs nécessités; tous enfin couvrent d'ignominie la science moderne, qui pour toute vérité avait maudit la papauté et le Christianisme, et pour toute liberté avait insulté les peuples, et pour toute critique avait dénié l'histoire.

Quoi! cela ne mérite-t-il pas attention? Qu'est-ce qu'un tel retour de pensées, nous venant du sol où Luther planta sa révolte? N'est-ce pas que le monde intellectuel a assez de ces trois siècles d'affranchissement? n'est-ce pas qu'il se sent pressé de retourner à l'ordre? n'est-ce pas que l'anarchie lui pèse? n'est-ce pas qu'il a soif de la vérité? n'est-ce pas qu'il se sent à la fin défaillir dans ces doctrines de néant, qui nient également la morale et l'histoire, la foi et la raison, la vérité et le génie?

Oui, c'est ici une immense nouveauté dans les temps présens; c'est un immense effort de conquête lancé vers l'avenir. Les ouvriers de la Providence ne savent pas tous à quoi sert leur travail. Mais ils vont, obéissant à sa main cachée, et de cet ensemble de labeurs naîtra quelque jour sans doute une œuvre que d'autres verront, et qui sera

plus qu'une apologie du Christianisme, qui sera sa pleine réparation dans toutes les âmes.

Heureux ceux qui sont appelés à concourir à cette merveilleuse unité de l'avenir!

Je remarque avec joie des jeunes gens se jeter au premier rang des travailleurs.

C'est un jeune homme, mais déjà mûri par l'étude et par l'expérience des opinions qui travaillent la société en nos jours troublés, M. de Saint-Chéron, qui s'est mis à reproduire et à multiplier pour notre France, catholique encore mais trop peu chrétienne, ces écrits de l'Allemagne si pleins de souvenirs expiatoires pour la papauté.

C'est un jeune homme, c'est presque un enfant, mais un docte enfant, M. de Malastrie, qui, voulant seconder cette étude technique des temps catholiques, a publié une histoire exacte des conciles, avec une appréciation judicieuse de l'action des papes et de leur active souveraineté.

C'est un jeune homme, M. de Beaufort, qui vient, à son début dans les lettres, présenter à la gravité des esprits chrétiens une complète et orthodoxe biographie des papes, et ce jeune homme fait aussi son office dans ce renouvellement des idées et ce retour des esprits à l'unité.

Mais puis-je tout dire? que de noms nouveaux se lèvent le matin avec le soleil de chaque jour! que de jeunes intelligences en mouvement! que de jeunes pensées poussées vers le mystère de l'avenir! quel travail et quelle ferveur!

Ce que nous avons à demander à cette généra-

tion active qui nous presse, c'est de ne se point laisser aller à la précipitation de l'âge, et de ne pas imaginer que l'espérance humaine puisse se réaliser soudainement, comme se réalise la pensée divine, cette pensée pour qui il n'y a pas de veille ni de lendemain.

Il faut du temps aux œuvres qui s'accomplissent sur la terre. Il faut de la lenteur et de la patience à ceux qui les font.

C'est pourquoi le concours scientifique le plus efficace aux renouvellemens sociaux est celui qui se propose la rectification de l'histoire; car il est le plus laborieux, et en cela même il est providentiel. Par là est rétablie la justice dans les âmes. Dieu est connu par son action dans l'humanité. Et nulle apologie chrétienne enfin n'est plus éclatante que celle qui saisit la chaîne des temps et monte au travers des âges jusqu'à ce premier anneau de l'histoire qui tient la terre attachée au ciel, l'homme à Dieu, le néant à la création.

Pour ce qui est du présent ouvrage et de ses rapports naturels avec la marche contemporaine des idées, j'estime qu'il peut entrer pour quelque chose dans la réédification de la vérité.

Ce n'est point assez d'envisager la question papale sous ses aspects les plus généraux, il faut aussi en pénétrer les détails. Là il semble qu'on ne va trouver que les imperfections de l'humanité, et il arrive que les imperfections même sont un témoignage de plus de l'action divine.

M. de Beaufort n'aura point eu à suivre un sys-

tème exclusif de biographie. Il aura dû suivre l'ordre des personnages avec naïveté. Toute la grandeur de cette histoire est dans la succession des dates chronologiques.

Voyez la merveille ! deux cent soixante souverains se succèdent sur le même trône, sur un trône sans défense et sans glaive, et nulle puissance de révolution, entre toutes celles qui pendant dix-huit siècles ravagent le monde et brisent les sceptres, ne tente ou ne vient à bout de les chasser de leur faible empire. N'est-ce donc pas un grand fait que ce simple fait exposé dans une table de noms pour toute éloquence et pour toute philosophie?

Puis, entre ces deux cent soixante noms, voici que la malignité s'en va activement et curieusement chercher ceux qui auraient manqué au saint ministère de la papauté ; et après beaucoup de calomnies, après beaucoup de satires, après beaucoup d'histoires apocryphes, la haine s'arrête et fait son choix ; vingt noms, trente noms au plus sont maudits par elle, et il s'ensuit que tous les autres sont proclamés saints et intacts, et elle leur rend hommage par l'impuissance de les souiller (1). Cet autre fait, ne fût-ce encore qu'un fait de chronologie, n'est-il pas d'une signification assez haute et assez éloquente?

M. de Maistre, lui, avec sa hardiesse d'apologie, hésitait à tenir pour papes le très petit nombre de ceux qui avaient déshonoré la chaire de Rome :

(1) *Histoire des Papes*, par Davidson et par d'autres.

avaient-ils réellement reçu la mission du pontificat suprême? étaient-ils élus? étaient-ils successeurs de Pierre?

Doute au moins inutile, sorte de réserve dans la défense de l'Église, dont la vérité n'a pas besoin.

Et qu'importent les papes vicieux et criminels, dans cette longue histoire de vertus et de sainteté? Dieu n'a pas laissé le gouvernement de son Église à des anges, mais à des hommes. L'Église a sa destinée générale, qu'elle suit au travers des écueils et des tempêtes. En cela elle est toujours sainte et toujours divine. Mais son action providentielle est exercée par des instrumens humains, et si ces instrumens sont mauvais, si l'homme reste dans le pontifé, si la débilité survit dans le redressement même de l'erreur, qu'est-ce à dire? Par là même Dieu paraît plus grand. Car il ne serait pas miraculeux que Dieu perpétuât l'Église par un ministère de saint, c'est-à-dire qu'il la perpétuât par sa propre action, rendue constamment visible, ou du moins ce miracle de perpétuité serait d'une nature toute nouvelle; l'Église ne serait plus de la terre; toute l'économie chrétienne serait changée. Mais dans l'ordre actuellement connu de l'humanité, le miracle de l'Église perpétuée, c'est de l'être malgré les passions des hommes, et de l'être par des pontifes qui ne sont pas toujours saints, et de l'être même par des pontifes qui de loin en loin sembleraient seulement appelés à la détruire. Voilà la grande manifestation de Dieu sur l'Église, voilà cette action merveilleuse de l'*Esprit saint*,

combinée avec l'action libre de l'*esprit humain*; l'ordre éternel dans le mouvement des pensées de la terre; la perpétuité dans la fragilité, la force dans les misères, contradiction et harmonie tout à la fois; miracle en un mot, et le plus grand de tous les miracles, puisqu'il se conserve, et qu'il est de tous les jours, et qu'il se survit sans pouvoir jamais cesser, malgré les conditions de faiblesse humaine auxquelles a été soumise la promesse infaillible de sa durée.

Voilà donc à quoi peut servir la plus simple biographie des papes, à montrer la loi de perpétuité dans l'Église.

Ainsi M. de Beaufort, avec son histoire nécessairement rapide, mais scrupuleuse, vient aider au travail de rénovation qui se fait dans les idées par rapport à la papauté. Il aura fait l'essai de la gloire littéraire par un ouvrage d'homme de bien; en cela il n'aura fait qu'imiter le vertueux éditeur de son livre, M. d'Exauvillez. Heureuses les lettres contemporaines, de rencontrer une telle succession de bons exemples, et de pouvoir les opposer aux éclatans mensonges qui font trop souvent la renommée!

Pour moi, je me suis volontiers associé à un zèle qui a pour but la rectification de l'histoire. M. de Beaufort n'avait pas besoin de mon aide. Je lui ai porté seulement des vœux et des espérances.

LAURENTIE.

HISTOIRE
DES PAPES

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A NOS JOURS.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Considérations générales. — De l'établissement du Christianisme par rapport à l'histoire du genre humain. — De la société antique. — État de l'empire romain. — Avénement du Christ. — Les Barbares; les Grecs et les Romains. — Unité du Christianisme. — De l'histoire des papes.

Lorsqu'un esprit sérieux et de bonne foi se livre à l'étude approfondie d'un siècle ou d'une époque, il ne se contente pas de réunir des matériaux informes, des élémens épars, pour en bâtir un édifice fragile et sans physionomie. Sans doute son premier travail a eu pour but la connaissance familière du terrain sur lequel il voulait marcher; mais cette étude préliminaire ne saurait lui servir que de point d'appui : une fois maître de son sujet, il en saisit l'ensemble, et, s'élevant au-dessus de la matière, il cherche dans les faits l'histoire des idées; il ne se borne plus à être narrateur, il devient appréciateur et

juge. C'est alors que se révèle la puissance ou la faiblesse de ses conceptions. Si, dans les destinées humaines, il ne voit rien au-dessus de la volonté, soit d'un homme, soit d'un peuple, son appréciation sera mesquine et partiale comme son système; si, au contraire, il place au-dessus des événemens une idée large de providence et de conservation, son récit se déroulera avec cette grandeur et cette simplicité, principaux caractères de la vérité. Deux grands historiens, Moïse et Bossuet, se sont placés à ce point de vue : le premier écrivait sous la dictée de Dieu même; le second obéissait à cette profonde conviction qui, mûrie par l'étude, donne une grande autorité de parole, une force invincible de raisonnement. Moïse a écrit l'histoire des origines du genre humain; Bossuet a résumé les faits de cette histoire, et a formé de la suite des temps un ensemble imposant et harmonieux. Ces deux monumens historiques, comparés aux écrits de l'école fataliste, montrent à quelle hauteur peut s'élever l'intelligence humaine quand elle s'appuie sur des principes éternels.

Il y a donc au fond de tout système historique un fait qui domine les autres, une idée-mère qui les féconde et les coordonne. Pour l'histoire du genre humain, ce fait explicatif, c'est l'établissement du Christianisme; cette idée-mère, c'est la Rédemption. En effet, l'histoire du monde se divise en deux parts, l'une en delà, l'autre en deçà de la croix. Cette divine bannière non seulement a sauvé le monde sur le penchant de sa ruine, mais encore elle a rattaché les traditions du passé à celles de l'avenir; par elle, tout s'explique, tout s'enchaîne avec méthode et

clarté. Dieu ayant accompli l'œuvre des six jours, donne pour maître à toutes les merveilles qu'il vient de créer l'homme, être intelligent, doué de la pureté de l'âme et de la beauté du corps. Tout était vie en lui, tout était vie autour de lui. L'esprit du mal cause bientôt sa chute : l'homme pèche, et de ce premier désordre naît un principe de mort qui s'étend sur toute sa race. Pourtant Dieu adoucit son châtiment par la promesse qu'il lui fait de lui accorder un Sauveur. Dans la famille de l'homme déchu, un nouveau crime se commet : la punition du premier meurtrier fut semblable à celle d'Adam, mais plus terrible. Caïn avait été solidaire de la faute de son père, son crime retomba sur sa postérité; celle d'Abel resta dépositaire des vérités qu'Adam tenait de Dieu. Ainsi les deux premières fautes de l'espèce humaine entraînèrent à leur suite des maux épouvantables, la solidarité de l'espèce pour l'individu, la division des races. Ces deux faits mènent l'histoire du monde jusqu'à l'avénement du Christ, selon l'accomplissement de la divine parole. On suit d'un côté la race choisie qui, par ses prophètes et son culte, reste en communication avec Dieu; de l'autre, les peuples maudits qui mêlent au souvenir affaibli des vérités premières tous les emportemens des sens, tous les écarts de l'intelligence.

En s'élevant à cette hauteur, on comprend les crimes du monde antique; et d'abord il faut en chercher l'origine dans l'inégalité des hommes entre eux, dans l'infériorité de la femme par rapport à l'homme. Le premier meurtrier avait attaqué l'inviolabilité de son semblable; ses descendans n'eurent plus, les uns envers les autres, d'autre ga-

rantie que la force. La terre fut couverte de sang; le fort opprima le faible et le réduisit en servitude. Les anciens avaient pourtant compris que la liberté est le don le plus précieux, le droit le plus sacré de l'homme; ils en avaient fait une divinité; ils lui avaient voué un culte et dressé des autels. Mais combien l'idée qu'ils en avaient était incomplète! Ils voulaient bien la liberté de quelques uns, mais non celle de tous. Elle était pour eux un principe d'application particulière, et non générale; un garant de la durée de leurs institutions plutôt qu'un droit imprescriptible. Aussi, à mesure que la société antique se civilisa, l'esclavage prit une forme de plus en plus régulière; il passa bientôt des mœurs dans les lois, et devint partie essentielle de l'organisation sociale. Que dire de la position de la femme dans cet état de choses? Socialement, elle n'était rien: son influence était nulle, sa dignité méconnue; civilement, elle était placée dans un état de domesticité qui l'abaissait quelquefois au-dessous de l'esclave. Voilà les maux que le Christianisme vint attaquer; mais le mal était si enraciné, que dix-huit siècles n'ont pu en faire disparaître entièrement les traces. Toutefois, avant de parler des bienfaits dont il a doté le monde, arrêtons-nous un instant au fait de son établissement.

A mesure que la race humaine s'éloignait des traditions de son origine, et que les crimes s'entassaient, les erreurs devaient devenir plus grossières, jusqu'à ce que le souvenir des vérités premières fût tout-à-fait perdu. Ce résultat ne fut pas, toutefois, universel: quelques esprits supérieurs arrivèrent à la perception moins incomplète de ces vérités. Sans doute il y avait loin de là aux révélations

sublimes du Christ, et la foule était bien étrangère à ces hautes idées ; mais on ne peut nier que les doctrines de ces intelligences d'élite n'aient été une sorte de préparation providentielle au Christianisme révélé. Que si, partant de cette concession, on veut arriver à cette conséquence que le Christianisme était une sorte d'éclectisme, le résultat de la perfection de la raison humaine, nous nous bornerons à montrer que les faits, comme les idées, s'arrangeaient pour l'avénement du Christ, et dans cette double coïncidence, nous verrons une intervention bien au-dessus des forces de l'humanité.

Pendant six siècles, Rome républicaine avait employé toute l'énergie de ses vertus et de ses institutions à étendre ses conquêtes et à dicter des lois au monde. Dans son sein deux pouvoirs étaient en présence : le peuple et le sénat. Celui-ci comprenait qu'il ne pouvait s'opposer aux envahissemens des plébéiens qu'en détournant leur attention par les guerres étrangères. Cette politique s'accordant d'ailleurs avec leur esprit remuant et guerrier, tous les efforts des Romains furent tournés constamment vers des idées de conquête et d'agrandissement. Un succès inoui couronna cette entreprise, et l'empire du monde fut le prix de ces glorieux efforts. Cette centralisation du pouvoir fut très favorable à l'établissement du Christianisme, en ouvrant des chemins aux apôtres de l'Évangile sur tous les points de la terre; mais elle ne s'arrêta pas là. Le monde était soumis à un seul peuple; ce peuple passa sous la domination d'un seul homme : César fut le premier qui essaya de s'emparer de cet immense pouvoir; mais il n'avait que le génie des conquêtes; il manquait de

cette habileté qui fait sanctionner une usurpation. Le dernier effort que tenta la vieille liberté pour se relever de sa chute coûta la vie à cet ambitieux. Avec moins de génie, mais plus d'habileté, Octave, son neveu, parvint à réaliser ses desseins. Les circonstances le servirent singulièrement ; il put profiter de tout ce qu'avait fait César, sans que l'odieux en fût rejeté sur lui ; il se servit de la terreur qu'il avait lui-même inspirée avant d'arriver au pouvoir, et se concilia le sénat en affectant des formes républicaines ; enfin il vint à bout de faire légitimer son autorité. Tribun, souverain pontife, empereur, consul à Rome, proconsul dans les provinces, il se fit donner la souveraine puissance sous le nom d'Auguste. L'Italie, la Sardaigne, la Sicile, les Gaules, l'Espagne, la Mœsie, la Pannonie, l'Atlas, l'Euxin et le Danube furent soumis à sa domination.

Les limites de l'empire romain furent fixées ainsi qu'il suit (1) :

A l'Orient, l'Euphrate ;

Au Midi, le Nil, les déserts de l'Afrique et le mont Atlas ;

A l'Occident, l'Océan ;

Au Septentrion, le Danube et le Rhin.

Les forces militaires étaient réparties dans l'ordre suivant (2) : les gardes prétoriennes et les cohortes de la

(1) Just. Lips. De magn. Rom. l. I. ch. 3. Aurel. Vit. abbr. p. 11. ch. 4. Suet. H. R. t. 2.

(2) Le nombre des légions n'était pas toujours le même ; il y en avait d'abord vingt-huit sous Auguste ; on en changea souvent le nombre. Sous Alexandre Sévère il n'en restait que dix-neuf de celles

ville, formant seize mille hommes, suffisaient à l'Italie; l'Afrique, l'Égypte et l'Espagne n'avaient qu'une légion chacune; seize étaient cantonnées le long du Rhin et du Danube; il y en avait une dans la Norique, une dans la Rhétie, deux dans la Dacie, trois dans la Mœsie, quatre dans la Pannonie, cinq dans les deux Germanies, trois dans la Bretagne, et huit en Orient. Trois flottes occupaient la Méditerranée; une seule parcourait l'Océan entre la Bretagne et les Gaules; une autre commandait le Pont-Euxin; le Rhin et le Danube étaient couverts de barques montées par des soldats. Ces forces ne dépassèrent jamais quatre cent cinquante mille hommes; mais dans certains cas, il y avait des levées extraordinaires, et tout citoyen romain était soldat.

Cependant les temps étaient accomplis; les signes qui devaient accompagner le Christ avaient paru. C'était, dans le monde païen, une croyance générale, que dans l'Orient s'élèverait un homme extraordinaire qui subjuguerait l'univers. Suétone et Tacite rapportent cette opinion en propres termes. Une ancienne et constante opinion, dit Suétone, était répandue (*percrebuerat*) dans tout l'Orient, que, vers ce temps, des hommes partis de la Judée se rendraient maîtres de l'univers. La plupart des Juifs, dit Tacite, d'après un oracle conservé dans les livres de leurs prêtres, s'attendaient à voir l'Orient prévaloir, et un homme sorti de la Judée régner

d'Auguste, mais on y en avait ajouté d'autres. Le dénombrement que nous donnons est celui que l'on trouve dans Dion, l. LV, ch. 23 et 24.

sur le monde. Ainsi tous les esprits étaient tournés vers quelque chose d'extraordinaire et d'inattendu quand le Christ parut. Ce sauveur du genre humain, ce dominateur du monde, naquit loin du sanctuaire de la science et des arts, au milieu d'un peuple ignoré, et qui n'était pas même une nation libre. Des circonstances aussi merveilleuses que celles qui ont précédé son avénement vont accompagner la religion du Christ dès sa naissance.

Le monde civilisé était livré à une trop grande corruption pour que la foi chrétienne pût faire entièrement reverdir ce tronc à demi pourri : à un nouvel ordre de choses il fallait une race nouvelle. D'ailleurs, la ruine des institutions d'un peuple emporte toujours celle des hommes qui vivent par elle : la chute du polythéisme fit crouler l'édifice de la société antique. Le Christianisme fut chercher les hommes nouveaux dont il avait besoin pour se constituer, parmi ces peuplades sauvages que les Romains accablaient de leur haine et de leur mépris. Les barbares, guidés par un instinct de destruction qui venait d'en haut, se précipitèrent sur l'empire, comme assurés de leur victoire.

Les Cimbres et les Goths sortirent les premiers de la Scandinavie, et fondirent sur les Gaules et l'Italie ; les Goths étaient venus après les Cimbres. Leur nombre s'accrut, en marchant, d'autres peuplades qu'ils conquirent, ou auxquelles ils s'allièrent : c'étaient les Rhoxolans, les Venèdes, les Bastarnes, les Slaves et les Alains. Ces derniers couraient entre le Tanaïs et le Volga. Les Germains et les peuples originaires de la Gaule formèrent une immense association sous le nom de Franks ; ils bordaient

les rives du Rhin. Ainsi les barbares étaient divisés en quatre principales confédérations : les Slaves, les Goths, les Allemands et les Germains; ils touchaient d'un côté à la mer Baltique, de l'autre à la mer Noire, et ils n'étaient séparés de l'empire romain que par le Rhin et le Danube, qu'ils ne tardèrent pas à franchir. Les Tartares, partis des frontières de la Chine; les Perses, les Arabes, les Maures de l'Atlas et les hordes nomades du Sahara, enfermaient l'empire depuis les Palus-Méotides jusqu'à l'Atlas. Deux grandes invasions livrèrent le monde romain à ces peuplades sauvages. La première fut une conquête violente et long-temps disputée; elle dura depuis Dèce jusqu'à Aurélius. La seconde joignit souvent à ce caractère celui d'une alliance ou d'une colonisation; les lumières de la foi avaient alors pénétré parmi les barbares. Une fois au service de l'empire, ils se divisaient et se battaient entre eux, lorsque les prétendans qu'ils favorisaient étaient en guerre; quoique esclaves ou salariés, ils ne cessaient pas de donner des maîtres au monde. C'est ainsi qu'ils prirent possession du sol, tantôt comme colons, tantôt comme vainqueurs. Le Christianisme lia les races entre elles, et fit de ces peuplades sans frein le fondement de la société moderne.

Voilà donc quels furent les hommes auxquels il s'adressa : les uns, corrompus par les crimes et les vices de l'antiquité; les autres, joignant aux habitudes féroces du vagabondage l'ignorance et l'incurie de savoir.

Chez les Grecs et chez les Romains, le culte des sens, l'empire de la matière, dominaient toutes les institutions : le délire de la sensualité se porta aux plus furieux excès;

tous les vices eurent des autels; l'impudicité fut honorée par des rites même sanglans; la vengeance fut proclamée un plaisir des dieux. Comme nous l'avons dit plus haut, les droits de l'homme et de la femme étaient incompris et méconnus; l'exposition des enfans, le meurtre, l'esclavage, la prostitution légale, existaient non seulement dans les mœurs, mais encore dans les lois. A toutes ces infamies venait se mêler un raffinement inoui de luxe et de cruauté, de libertinage et de cynisme, qui faisait de Rome la sentine du genre humain.

Chez les barbares, le triomphe de la force brutale sur le droit et la justice rendait les chefs, non des conquérans conservateurs, mais des ravageurs de provinces. Au fond, ils avaient les mêmes crimes, les mêmes vices que le monde civilisé; seulement, ils y joignaient des mœurs féroces et une énergie qui prenait naissance dans leur éducation guerrière. Toutefois, s'ils livraient leurs sens à de fougueux plaisirs, leur intelligence n'était pas corrompue, et la civilisation n'avait pas étouffé dans leur cœur le germe de tous les bons sentimens.

Le Christianisme vint lutter corps à corps avec un monde composé d'élémens si divers, et il le vainquit. « En moins de trois siècles, dit l'illustre auteur des Etudes « historiques, la conquête s'achève, et le Christianisme « dépasse les limites de l'empire romain. La cause effi« ciente de son succès rapide et général, est celle-ci : « Le Christianisme se compose de la plus haute et de la « plus abstraite philosophie, par rapport à la nature di« vine, et de la plus parfaite morale, relativement à la « nature humaine : or, ces deux choses ne s'étaient ja-

« mais trouvées réunies dans une même religion, de
« sorte que cette religion convînt aux écoles spéculati-
« ves et contemplatives dont elle remplaçait les initia-
« tions, à la foule policée dont elle corrigeait les mœurs,
« à la population barbare dont elle charmait la simplicité
« et tempérait la fougue. »

Mais la période de conquête n'a été que le premier terme du fait chrétien apparaissant au monde. Non moins curieuse et non moins importante, la période de fondation vient féconder le sol à peine déblayé ; à vrai dire, l'une et l'autre marchent de front, et l'on ne saurait les séparer. En même temps que les apôtres ruinaient le monde de l'antiquité, ils organisaient la société naissante ; et le monde moderne donnait les idées chrétiennes pour base aux nouvelles constitutions des empires. Le génie organisateur nous paraît être un des caractères les plus saillans du Christianisme ; à ne le considérer que comme un fait humain, il est impossible de ne pas être frappé de cette puissance d'universalité, et si j'ose m'exprimer ainsi, d'assimilation qui le plie à tous les peuples et à tous les climats. Mais si on pénètre profondément dans l'histoire du monde, si on cherche l'explication de son origine et des principales transformations qui ont agité les sociétés, si enfin on veut sonder les problèmes les plus insolubles de la nature de Dieu et de celle de l'homme, on sent à chaque pas l'insuffisance de la raison humaine et des philosophies ; le Christianisme seul peut faire la lumière dans ces ténèbres, et cet ensemble harmonieux dont il relie Dieu et les œuvres de sa création, cette unité merveilleuse qu'il répand sur tout ce

qu'il touche, n'est-ce pas là un divin caractère qui échappe à une appréciation purement humaine?

Résumons-nous :

L'histoire est un livre fermé pour l'homme qui se préoccupe des événemens, sans remonter à leur cause. Cette cause, il ne faut pas la chercher dans la relation des faits entre eux, ce serait reculer la question sans la résoudre. Selon nous, il n'y a que deux systèmes possibles en histoire, Dieu ou la fatalité. Entre ces deux systèmes nous n'hésitons pas, nous sommes de ceux qui préfèrent l'ordre au désordre, la lumière aux ténèbres, une puissance intelligente à une force aveugle, Dieu à la fatalité. Nous pensons encore que la seule voie qui conduise l'homme à Dieu, c'est le Christianisme. Tout s'explique en prenant l'histoire de la société nouvelle au pied de la croix, les faits découlent naturellement des idées, et une lumineuse clarté nous précède dans le dédale des événemens humains. Ce système est celui de tous les grands écrivains catholiques, c'est celui que nous avons suivi.

Ce serait ici le lieu d'expliquer comment nous avons compris l'histoire des hommes qui ont amené le Christianisme jusqu'à nous; comment nous avons expliqué la part qu'ils ont prise à toutes les phases qui l'ont accompagné depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Une plume des plus sûres, entre celles qui font l'honneur de l'école catholique, a bien voulu se charger de ce travail. M. Laurentie a sculpté le portique de notre édifice; son excellente introduction a donné à notre œuvre la vie que nous n'aurions pu lui donner nous-même. Qu'il en reçoive ici l'expression de notre gratitude; si c'est une heureuse fortune

pour le lecteur, pour nous c'est une preuve d'amitié qui nous touche et nous honore.

Toutefois il nous reste encore à rendre compte des idées qui ont présidé à la partie purement historique ou, pour ainsi parler, plastique de ce travail. L'histoire est, de toutes les branches des connaissances humaines, celle que chaque époque modifie le plus profondément. Dans l'antiquité, elle touchait au conte et à l'épopée; au moyen âge, elle passa successivement de la maigreur des chroniques à la diffusion des mémoires. Depuis lors, elle a conservé deux voies distinctes. Les historiens ont généralisé les faits, laissant aux mémoires les détails de la vie privée; ils ont vu deux faces dans la société, les sommités et les masses. Mais, comme celles-ci jouaient un rôle très secondaire, par rapport à l'aspect général, ils se sont arrêtés plus volontiers à ceux qui menaient le monde, qu'à ceux qui le composaient. Notre siècle est sorti de cette voie incomplète; il a étudié l'histoire de toutes les fractions de la société, quelque place qu'elles occupassent. Il est descendu de la généralité aux détails, il a fouillé les textes et les monumens, les hommes et les choses du passé. L'histoire a ainsi changé d'aspect à mesure que l'historien a changé de point de vue; et comme il fallait coordonner ces élémens épars, une nouvelle science est venue formuler les nouvelles théories : l'application de l'examen des détails à l'ensemble historique a enfanté la *Philosophie de l'Histoire*. Si le mot est nouveau, la chose ne l'est pas autant qu'on a voulu le penser. Nous ne sachons pas que le *Discours sur l'Histoire universelle*, par exemple, manque d'appréciation philosophique; la

nouveauté consiste dans l'application spéciale de la philosophie à l'histoire. Dans ce sens, deux systèmes se partagent cette science : descendre de la théorie aux faits, ou bien remonter des faits à la spéculation. De ces deux voies pour arriver à la vérité, la dernière nous paraît la plus sûre. A Dieu seul il appartient de marquer aux événemens de ce monde la route qu'ils doivent prendre d'après ses éternelles conceptions; l'homme ne peut aller sûrement que du connu à l'inconnu, de ce qui a été à ce qui devait être. Mais quel que soit le système suivi par l'historien, la quantité de matériaux qu'il doit réunir fait aujourd'hui de la science historique une science presque universelle, dont l'abus est dans l'excès même de son universalité.

Disons-le tout de suite. Nous nous rallions à cette nouvelle école qui, pour connaître une époque, l'étudie et dans ses mœurs autant que dans son organisation extérieure. Mais nous pensons aussi qu'il ne faut point abuser des détails, ce qui ne tendrait à rien moins qu'à donner simplement la physionomie extérieure de l'individu, comme l'ancien système ne fournissait guère que la physionomie extérieure de la société. Il nous semble que le procédé de la nouvelle école historique s'applique surtout à l'histoire particulière, l'histoire générale ne se peut faire ainsi. Or, l'histoire des papes que nous donnons aujourd'hui au public est une histoire générale. Obligés de resserrer, dans un espace relativement très restreint, des faits qui comprennent toute la période des temps modernes, nous avons dû saisir les points culminans; nous nous serions perdus dans les détails. Pendant les trois premiers siècles, l'histoire des papes est tout entière dans

celle de l'Eglise, mêlée à l'empire romain. A partir de cette époque, les vies des papes nous sont connues dans leurs détails, mais il ne faut pas les séparer des faits qu'elles dominent. Nous n'avons pas voulu faire de stériles biographies, mais une histoire complète. Si nous avions besoin de justifier ce plan, nous n'aurions qu'à rappeler l'assertion dogmatique qui nous sert d'épigraphe : *Le pape et l'Église, c'est tout un.* Or, à notre point de vue, l'Eglise et la civilisation moderne ne formant qu'un tout impossible à séparer, l'histoire des papes, c'est l'histoire de la civilisation.

Nous nous proposons de publier dans un ouvrage spécial les développemens philosophiques que ne comportait pas l'économie de ce livre; il portera pour titre : *Introduction à l'Histoire des papes*, et suivra de près la présente publication dont il sera le complément.

Et maintenant, au moment de nous séparer de notre œuvre, qu'il nous soit permis d'ajouter encore un mot. Nous vivons dans un temps de lutte et de malaise, où les préoccupations du moment emportent les esprits loin des investigations de l'histoire. Et pourtant, plus que jamais, nous devons demander au passé des avertissemens pour l'avenir. Profondément convaincus de cette pensée, nous n'avons reculé devant aucun effort, pour que notre livre fût à la hauteur des grandes leçons qu'il renferme. Epris d'un amour sérieux pour la vérité, nous n'avons jamais perdu de vue quelle doit être la constante préoccupation de l'historien. Nous avons accompli une rude tâche ; puisse le lecteur trouver qu'elle n'était pas trop au-dessus de nos forces !

CHAPITRE I.

Réunion des Apôtres à Jérusalem. — Première prédication. — Saint Pierre. — Miracles et persécutions. — Premiers chrétiens. — Élection des diacres. — Saint Paul. — Simon le magicien. — Cerinthe.— Apollonius de Tyane. — Mission des Apôtres. — Premier concile. — Suite de la mission des Apôtres. — État de la Judée. — Martyre de saint Pierre et de saint Paul.

Lorsque le Christ eut accompli par sa mort les paroles des prophètes de l'ancienne loi, les apôtres revinrent à Jérusalem, et pour compléter leur nombre en remplaçant Judas Iscariote, élurent Matthias, sur qui le sort tomba. Ils furent alors au nombre de douze : Pierre; Jean et Jacques, enfans de Zébédée; André, frère de Pierre; Philippe, Thomas, Barthélemy, Matthieu, Jacques, fils d'Alphée; Simon de Cana; Judas, fils de Jacques; enfin le dernier élu, Matthias. Cette élection, proposée par Pierre, nous le montre dès lors à la tête de la naissante Eglise; ce fut lui qui, dix jours après l'Ascension, le jour où les Juifs célébraient la fête de la Pentecôte, le jour où l'Esprit-Saint descendit sur les apôtres et les disciples assemblés ; ce fut lui qui prit la parole et prêcha la première fois l'Évangile à une multitude de Juifs de diverses nations. Le succès fut complet : trois mille personnes reçurent le baptême, et la mission du prince des apôtres commença (1).

(1) Act. Ap. c. 1 et 2.

Avant de s'attacher au Sauveur des hommes, Pierre portait le nom de Simon ou Syméon. Son frère se nommait André. C'étaient de pauvres pêcheurs, fils de Jonas ou Jean, selon quelques passages de l'Évangile, et nés au bourg de Bethsaïde; ils avaient une maison à Capharnaüm, ville de Galilée, située à l'endroit où le Jourdain se jette dans le lac de Tibériade; c'est là qu'ils exerçaient leur industrie. André fut le premier qui suivit la doctrine de Jésus; il fit bientôt partager sa foi à son frère, et tous les deux s'attachèrent à lui le jour de la pêche miraculeuse, racontée en détail par les évangiles. On y voit aussi les principaux événemens de la vie de Pierre jusqu'à la mort du Christ : c'est à dater de cet instant seulement qu'il entre dans notre plan de la raconter.

Depuis la première prédication de l'Évangile, les apôtres se rendaient tous les jours au Temple, soit pour évangéliser, soit pour prendre part aux prières publiques. Les miracles récens de la nouvelle doctrine préoccupaient fortement les esprits, et le peuple venait en foule écouter la *bonne nouvelle*. Un jour, que les apôtres Pierre et Jean allaient remplir leur mission journalière, un homme, perclus de ses jambes, et que l'on portait tous les jours à cette entrée du Temple, qu'on appelait la *Belle-Porte*, s'adressa à eux pour leur demander l'aumône. « Je n'ai « ni or, ni argent, lui répondit Pierre, mais ce que j'ai « je vous le donne. Au nom de Jésus de Nazareth, levez-« vous et marchez (1). » Et aussitôt le pauvre se leva, et il suivit les apôtres, en glorifiant Dieu. Pierre profita de

(1) Act. Ap. c. 3.

cette victoire pour annoncer de nouveau le Christ; cette fois, cinq mille hommes se convertirent.

Le discours de Pierre durait encore, lorsque le capitaine du Temple, accompagné des sacrificateurs et des Sadducéens, vint arrêter les deux apôtres. Les Sadducéens, qui ne croyaient point à la résurrection des morts, se montraient surtout irrités contre quelques passages de ce discours, qui détruisaient leur doctrine. Amenés devant le sanhédrin, Pierre et Jean confessèrent courageusement le Christ; cette fermeté frappa les juges, qui n'osèrent les condamner. Ils les relâchèrent en leur intimant l'ordre de ne plus enseigner au nom de Jésus-Christ. « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, » répondirent les apôtres, et ils continuèrent leurs prédications (1).

La modération des Juifs ne fut pas de longue durée : saisis de nouveau, Pierre et Jean furent jetés dans une prison; un ange fit tomber leurs chaînes. Le premier usage qu'ils firent de leur liberté, ce fut de retourner au Temple, où ils se mirent à enseigner comme auparavant. Le sanhédrin les fit reconduire devant lui, et il allait les condamner à mort, lorsque, sur les remontrances du docteur Gamaliel, il se contenta d'ordonner qu'ils fussent fouettés en public. C'était leur préparer un nouveau triomphe, et cette épreuve ne fit qu'accroître leur courage et l'énergie de leur foi.

Chose inouïe! dans cette naissante entreprise, le succès est rapide, et l'ordre suit toujours le succès. La mission des apôtres commence à peine, et dans le petit

(1) Act. Ap. c. 4.

nombre d'hommes qui viennent se grouper autour d'eux, on peut déjà remarquer les germes d'une société. Ce sont d'abord les apôtres, à l'autorité desquels il ne manque rien, ni l'éloquence et la fermeté de la parole, ni l'obéissante foi des disciples, ni la rage et la persécution des bourreaux; puis viennent les vérités imposantes qu'ils prêchent, et qui prennent aussitôt la forme pratique d'une constitution. « La multitude de ceux « qui croyaient, disent les Actes, n'avait qu'un cœur et « qu'une âme. Nul ne considérait ce qu'il possédait « comme étant à lui en particulier, mais toutes choses « étaient communes entre eux..... Il n'y avait aucun « pauvre parmi eux; car ceux qui possédaient des terres « ou des maisons les vendaient, en apportaient le prix « qu'ils mettaient aux pieds des apôtres, et on le distri- « buait ensuite à chacun selon ses besoins (1). »

Cette communauté de biens n'était pas imposée aux disciples, leurs dons étaient libres, mais aussi le mensonge et l'hypocrisie ne devaient pas se couvrir du manteau de la charité. Ce crime, le plus dangereux fléau de la vérité, fut puni avec une effrayante sévérité par Pierre. Ananias ayant vendu son héritage, n'en apporta qu'une partie aux apôtres : « Pourquoi t'es-tu laissé tenter par Satan, de mentir au Saint-Esprit? lui dit Pierre; » et aussitôt Ananias tomba frappé de mort. Les disciples venaient à peine d'emporter le corps de ce malheureux, lorsque sa femme se présenta en répétant le même mensonge. « Vous vous êtes donc concertés tous

(1) Act. Ap. c. 4.

deux? lui dit Pierre; » et aussitôt elle tomba frappée du même châtiment que son coupable époux (1). Cette éclatante punition est le seul témoignage de la sévérité des apôtres que nous donnent les Actes. L'ombre de saint Pierre guérissait les malades, pendant que sa parole allait vivifier les âmes, et, comme son divin Maître, il passait en faisant le bien.

Cependant le nombre des disciples croissant de plus en plus, les apôtres ne pouvaient plus suffire aux besoins de la société chrétienne; les Juifs qui parlaient la langue grecque se plaignaient d'être négligés dans le partage de la nourriture sacrée. Pour faire droit à leurs plaintes, sept diacres furent élus (2); ils se nommaient : Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, Nicolas; en même temps, l'apôtre Jacques fut mis à la tête de l'Église de Jérusalem. La première Église chrétienne fut ainsi constituée. La haine des Juifs s'en accrut davantage : Étienne, l'un des diacres, ayant confessé devant le conseil la doctrine du Christ, fut traîné hors de la ville et lapidé (3) : c'était le supplice que l'on faisait subir aux séducteurs et aux blasphémateurs. Un jeune homme, nommé Saul, et qui devait plus tard, sous le grand nom de Paul, être un des principaux soutiens de la foi nouvelle, assistait à ce martyre, et gardait les habits des bourreaux (4).

(1) Act. Ap. c. 5.
(2) Ibid. c. 6.
(3) Ibid. c. 6.
(4) Ibid. c. 7.

Né à Tarse, métropole de la Cilicie, Saul était juif de la race d'Abraham et de la tribu de Benjamin, le lieu de sa naissance le faisait citoyen romain. Les habitans de Tarse ayant témoigné une affection singulière à la maison des Césars, Auguste leur avait accordé, entr'autres privi-léges, le droit de bourgeoisie Romaine. Les Juifs y avaient aussi une synagogue. Dès son enfance, Saul fut envoyé à Jérusalem, et il y étudia la loi de Moïse sous le docteur Gamaliel. Il s'y fit remarquer par son zèle, et il prend lui-même ses ennemis pour témoins de sa sévérité pendant tout le temps de sa jeunesse. Il s'était attaché à la secte des Pharisiens, la plus rigide de toutes, et il en sui-vait les préceptes lorsqu'il assista au supplice de saint Étienne.

Ce martyre ayant été le signal d'une grande persécu-tion contre les chrétiens de Jérusalem, ils furent obligés de se disperser dans toute la Judée et la Samarie. Ils s'é-tendirent jusqu'à Antioche. Saul se signalait contre eux par une rage particulière; les princes des prêtres lui avaient donné tout pouvoir, et il en abusait. Quand les victimes lui manquèrent à Jérusalem, il demanda au souverain pontife une mission pour les synagogues de Damas, afin d'y continuer son œuvre de persécuteur. Dieu choisit cet instant pour exécuter ses desseins sur lui; comme Saul était sur le chemin de Damas, il fut en-vironné d'une éclatante lumière. Frappé de terreur, il tomba la face contre terre : quand il se releva, il était aveugle. Devenu humble sous la main qui le frap-pait, et obéissant à la parole d'en haut, dès son arrivée à Damas, il fut baptisé par Ananias qui lui rendit la

vue; dès lors il se mit à prêcher dans les synagogues et sur les places publiques (1).

La nouvelle Église, courbée encore sous le coup de la première persécution, vit bientôt s'élever contre elle un ennemi plus dangereux, l'hérésie. Simon le magicien et Cerinthe furent les premiers à faire sortir du puits de l'abîme cette épaisse fumée, comme parle Bossuet. Frappé des nombreux miracles opérés par les nouveaux convertis dès qu'ils avaient reçu le baptême, Simon voulut acheter ce pouvoir des apôtres. « Que ton argent périsse avec toi, lui avait dit Pierre, puisque tu crois qu'il est possible d'acheter un don de Dieu. » Cette réponse sévère, loin de le toucher, lui mit au cœur une violente haine contre les apôtres, et il résolut de se servir du baptême qu'il avait reçu contre la loi du Christ. Il parvint à abuser quelques esprits, et il leur prêchait une monstrueuse réunion des erreurs du paganisme et des vérités du Christianisme. Il prétendait réunir en lui la trinité; il se faisait suivre d'une femme, nommée Hélène, qu'il avait prise dans un lieu de débauche; c'était la brebis égarée pour laquelle il était venu. Selon lui, les anges avaient fait le monde, et d'après leur institution seulement les actions des hommes étaient bonnes ou mauvaises (2) : en niant ainsi la distinction entre le bien et le mal, il préludait aux excès du gnosticisme, dont il est regardé comme le père.

Cerinthe prêchait des erreurs opposées, comme on le

(1) Act. Ap. c. 9.
(2) Iren. l. I. c. 20. Orig. in Cels. c. 5.

verra plus tard; il était juif et regardait les observances de la loi de Moïse comme nécessaires au salut. Mais, quoique par une voie différente, il se laissa aller aux débordemens du gnosticisme, dont l'ensemble comprend toutes les premières hérésies.

De son côté, la philosophie se débattait dans son impuissance, pour lutter avec le Christianisme. Les païens voulurent opposer aux apôtres et même au Christ Apollonius de Tyane, dont les commencemens datent de cette époque.

Né à Tyane, en Cappadoce, Apollonius appartenait à une ancienne et riche famille. A quatorze ans, son père l'envoya à Tarse pour s'y livrer à l'étude de la rhétorique. Le jeune Apollonius préféra celle de la philosophie; il s'attacha à la secte de Pythagore, et il se mit à vivre avec une certaine austérité. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre; il réunissait tous les dons qui imposent à la foule : il était jeune, beau, éloquent; de plus, il avait fait le sacrifice de ses biens à ses proches, et renoncé au mariage. De tous côtés on venait voir ce jeune homme, aux longs cheveux et aux pieds nus, vêtu d'une blanche robe de lin pour ne rien porter qui vînt de la dépouille des animaux. Pendant cinq ans il se voua au silence, en ne parlant que par signes; au bout de ce temps il se rendit à Antioche, et là il commença son rôle d'homme inspiré et chéri des dieux. Il parlait peu et sentencieusement; il affirmait et ne discutait pas. Étant jeune, disait-il, j'ai cherché la vérité; aujourd'hui il est temps d'enseigner : le sage doit parler comme un législateur qui donne des ordres. Cependant la nouvelle doctrine prêchée par les disciples du Christ

préoccupait fortement Apollonius. Orgueilleusement épris de ses connaissances philosophiques, il crut qu'il lui serait possible de régénérer le polythéisme, et de le sauver de la ruine dont il était menacé; il partit pour l'Inde, afin de puiser auprès des Brahmanes aux véritables sources de la sagesse. Il passa par Ninive, et séjourna vingt mois à la cour du roi des Parthes; de là il se rendit dans l'Inde (1). Le mysticisme oriental le séduisit, et il crut qu'il pourrait l'opposer avec succès au progrès du Christianisme. Les efforts d'Apollonius aboutirent au panthéisme, sa sagesse ne lui valut que de stériles honneurs.

Cette double opposition au Christianisme nous paraît marquer très bien les premiers pas dans la voie que le paganisme et le Mosaïsme suivirent pour lui résister. D'une part les imposteurs de bas étage cherchèrent à corrompre la foi nouvelle par un alliage impur; de l'autre les intelligences élevées voulurent sauver le paganisme en le retrempant aux sources du spiritualisme. Partis des monstrueuses aberrations du gnosticisme, ces efforts vinrent expirer dans les vaines tentatives de la réforme de Julien.

Cependant les actes du procès de Jésus-Christ étaient adressés par Pilate à Tibère. Ce prince proposa au sénat de mettre le Crucifié au nombre des dieux : le sénat refusa. C'était par droit de conquête et non par tolérance, qu'un autel, pour la religion du Christ, devait s'élever dans la capitale du monde. La même année, Tibère mourut. Pendant vingt-deux ans il avait écrasé les

(1) Philostrat. Vit. Apoll.

Romains sous le joug de sa tyrannie. Caligula lui succéda.

Trois ans s'étaient passés depuis la conversion de Saul; il était à Damas, et la haine des Juifs le poursuivait sourdement (1). Tout-à-coup elle éclata : les Juifs le firent passer pour espion, et obtinrent du gouverneur de la ville d'en faire garder les portes, de peur qu'il ne s'échappât. Cette précaution fut inutile : averti à temps, il fut descendu dans une corbeille par une fenêtre qui donnait sur les murs d'enceinte, et vint à Jérusalem pour voir Pierre. Il resta quinze jours auprès de lui, et de là se rendit d'abord à Césarée, puis à Tarse. L'Église jouissait alors d'une grande paix dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie. Pierre en profita pour visiter les disciples de ces contrées; il marqua partout son passage par de nombreux et éclatans miracles. Étant venu à Joppé, il eut une vision, où il reçut l'ordre de ne plus faire de distinction dans l'usage des viandes. Corneille le centurion l'ayant envoyé quérir, Pierre le convertit, lui et ses gens. Ce fut le premier soldat romain qui reçut la foi. De retour à Jérusalem, le prince des apôtres expliqua sa conduite aux fidèles qui le blâmaient d'avoir fréquenté des incirconcis.

La doctrine du Christ faisait de rapides progrès : Barnabé fut envoyé à Antioche, où il opéra de nombreuses conversions. Ayant été à Tarse, il en ramena Saul, et resta avec lui un an à Antioche. Ce fut là que les disciples de l'Évangile reçurent pour la première fois le nom de chrétiens. A peu près vers le même temps, les sept Églises de l'Asie mineure furent

(1) Act. Ap. c. 9 et seq.

fondées : Agrippa, voulant plaire aux Juifs, fit mourir Jacques, fils de Zébédée, et arrêter Pierre pour le faire exécuter après la Pâque. Délivré miraculeusement, celui-ci se rendit à Rome accompagné de Marc, la deuxième année du règne de Claude : il avait tenu sept ans le siége d'Antioche et avait annoncé l'Évangile aux Juifs dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie. La même année eut lieu la dispersion des apôtres pour la prédication de l'Évangile. Avant de se séparer, ils composèrent à Jérusalem le symbole de la foi, mais ils ne l'écrivirent point (1). Quand ils eurent jeté cette pierre fondamentale de la doctrine de leur maître, ils se répandirent dans tous les lieux. Jean enseigna dans l'Asie mineure et retira chez lui Marc. Philippe se rendit dans la haute Asie, André chez les Scythes, Thomas chez les Parthes et dans l'Inde, où Barthélemy porta l'Évangile de saint Mathieu ; Simon le Zélateur prêcha en Mésopotamie et en Perse, Matthias en Ethiopie ; Paul catéchisa la Grèce, la Provence et les Espagnes. Il arriva à Ephèse à la mort de Claude.

Sur ces entrefaites, une grande famine éclata à Jérusalem ; elle fournit aux chrétiens l'occasion de donner au monde le premier exemple de charité publique. Ceux qui habitaient Antioche chargèrent Paul et Barnabé d'aller porter des secours à leurs frères de Judée. Ce fut à peu près vers ce temps que Paul fut ravi au troisième ciel, et qu'il entendit des secrets qu'il n'est pas permis à une langue humaine de répéter.

(1) Ev. S. Matth.

Paul et Barnabé reprirent bientôt leur mission évangélique. Après avoir annoncé la foi à Salamine, ils parcoururent le reste de l'île de Chypre et vinrent jusqu'à Paphos, où Saul convertit le proconsul. On croit que ce fut à dater de ce temps qu'il prit le nom de Paul. Après cette victoire, Paul s'embarque à Paphos, passe à Pergé, et vient avec ses compagnons jusqu'à Antioche de Pisidie. Chassés de la ville par les Juifs, ils se rendent à Icone, où ils éprouvent de grandes souffrances. On croit que Paul y opéra la conversion de Thècle, qui fut la première femme qui souffrit le martyre. A Lystres, il guérit un boiteux; ses compagnons et lui sont pris pour des dieux. Bientôt des Juifs d'Antioche et d'Icone surviennent et persuadent au peuple que ce sont des imposteurs. Les apôtres, accablés de persécutions, furent traînés mourans hors de la ville; le lendemain ils quittèrent Lystres, s'embarquèrent à Attalie, d'où ils se dirigèrent vers Antioche de Syrie. Là ils assemblèrent l'Eglise, et rendirent compte de leur mission et des grandes choses qu'ils avaient faites (1).

La Judée était alors gouvernée par Ventidius Cumanus, qui avait succédé à Tibère Alexandre. Ce fut sous lui que les Juifs commencèrent à se révolter, parce qu'un soldat romain les avait insultés à la fête de Pâques. Le peuple irrité jeta des pierres aux soldats. Cumanus, ne pouvant réussir à apaiser ce tumulte, fit avancer les cohortes; la populace se mit à fuir avec un tel désordre, que plus de vingt mille personnes périrent étouffées (2).

(1) Act. Ap. XIV.

(2) Joseph. XX. c. 5. Antiq.

Pendant que ces troubles remplissaient de deuil Jérusalem, Cerinthe et quelques disciples de Judée vinrent à Antioche, où ils cherchèrent à corrompre la saine doctrine; ils disaient que la circoncision et les observances de la loi mosaïque étaient nécessaires au salut. Paul et Barnabé soutenaient le contraire : il fut convenu que l'on se rendrait à Jérusalem pour consulter à ce sujet les apôtres et les prêtres. Paul profita de ce voyage pour s'assurer que la doctrine qu'il enseignait était conforme à celle du chef de l'Eglise. Quant à la question des observances légales, Pierre, Jean, Jacques, Paul et Barnabé s'assemblèrent pour en délibérer; Pierre prit le premier la parole, et résolut la question négativement; Jacques et les apôtres confirmèrent cet avis. Alors on expédia à Antioche Judas et Silas pour y porter cette décision aux disciples; la lettre était ainsi conçue :

« Les apôtres, les prêtres et les frères, aux frères « d'entre les gentils qui sont à Antioche, en Syrie et en « Cilicie, salut. Sur ce que nous avons appris que quel« ques uns sortis d'entre nous vous ont dit, sans que « nous leur en eussions donné charge, des choses qui « vous ont troublés et qui tendaient à la ruine de vos « âmes, nous avons résolu, étant assemblés, de choisir « quelques personnes et de vous les envoyer avec nos « très chers Barnabé et Paul, qui ont exposé leur vie pour « le nom de notre Seigneur Jésus-Christ : nous avons donc « envoyé Judas et Silas, qui vous diront aussi de bouche « la même chose : c'est qu'il a semblé bon au Saint-Esprit « et à nous de ne vous imposer autre charge que celle-ci, « qui est nécessaire; de vous abstenir des viandes immo-

« lées aux idoles, du sang des bêtes suffoquées et de « la fornication. Vous ferez bien de vous en garder. « Adieu (1). »

Cette lettre est d'une grande simplicité et en même temps d'une haute sagesse; elle renferme seulement la solution de la question, les éclaircissemens et les explications étaient donnés de vive voix. Pendant long-temps cela se pratiqua ainsi; on a vu plus haut que le symbole fut d'abord composé sans être écrit. Les erreurs de Cerinthe ne se bornèrent pas à la question des observances légales, par plus d'un point elles touchèrent au gnosticisme, comme nous le verrons au chapitre suivant. Après cette décision, Pierre et Paul se partagèrent la mission évangélique : le premier se destina à évangéliser les Juifs; le second les gentils.

Paul et Barnabé reprirent alors le chemin d'Antioche, emmenant Judas et Silas avec eux. Dès leur arrivée, ils assemblèrent les disciples et leur lurent la lettre dont ils étaient porteurs. La décision qu'elle contenait combla de joie les gentils. Les Juifs ne comprirent pas aussitôt l'égalité de grâce et de réhabilitation que le Christ était venu porter à tous les hommes; malgré la décision des apôtres, les circoncis tenaient encore ceux qui ne l'étaient pas pour immondes. Pierre étant venu à Antioche, repoussa d'abord cette distinction : il ne faisait aucune dif-

(1) Act. Ap. c. 15. Pour cette lettre et les autres textes traduits par Fleury, nous donnons sa traduction, c'est celle dont se sert M. de Chateaubriand, dans les études historiques; nous pensons avec lui qu'il est inutile de refaire ce qui est bien fait.

ficulté de fréquenter les gentils et de prendre ses repas avec eux. Mais les Juifs s'étant scandalisés de cette conduite, il eut la faiblesse de céder à leurs murmures et de se séparer des gentils. Paul apprécia toutes les conséquences de cette faiblesse et il n'hésita pas à en témoigner sa désapprobation à Pierre ; celui-ci, sans se prévaloir de sa primauté, se rendit avec douceur aux raisons de Paul, et que lui-même venait de proclamer naguère à Jérusalem. C'est là le seul dissident dont l'Ecriture fasse mention entre les apôtres, et, comme on voit, il se termina à leur gloire.

Cette question étant résolue, Barnabé et Paul recommencèrent leurs courses apostoliques : le premier prit avec lui Jean Marc, et passa en Chypre ; le second s'adjoignit Silas, avec lequel il parcourut la Syrie et la Cilicie. Luc et Timothée les suivirent bientôt. A Thyatire, les apôtres furent battus de verges et mis en prison ; les magistrats ayant appris qu'ils étaient citoyens romains, n'osèrent les retenir. A Thessalonique, ils opérèrent de telles merveilles, que les Juifs, poussés par une furieuse jalousie, excitèrent contre eux une sédition populaire, à laquelle ils n'échappèrent qu'avec peine ; ils se rendirent à Berée.

Paul n'y resta pas long-temps, il se fit conduire à Athènes. Vaincue et dépossédée, absorbée par cette effrayante puissance qui donnait le monde aux Romains, la Grèce avait pourtant gardé la royauté des arts et de l'intelligence. Athènes était le foyer où venaient se débattre les grandes questions des religions et des philosophies, toutes les idées y avaient leurs représentans, tous les cultes y avaient des autels. Les sectes philosophiques qui

réunissaient le plus d'adeptes étaient celles des épicuriens et des stoïciens ; elles représentaient les deux côtés extrêmes des idées philosophiques qui se groupaient autour d'elles, le culte de la matière, et le mépris de la douleur et des sens. Dès son arrivée, Paul excita une grande curiosité parmi tous ces hommes avides de nouveauté. Ils vinrent en foule entendre ce discoureur, comme ils l'appelaient ; mais ils ne savaient ce qu'il voulait dire, quand il leur parlait de Jésus et de la résurrection des morts. Cette doctrine renversant leurs idées, ils voulurent que Paul vînt en rendre compte en présence de l'aréopage. Arrivé devant cette assemblée, il exposa, avec une sublime grandeur, toute la doctrine du Christ. Il avait vu un autel avec cette inscription, *au Dieu inconnu*, et il dit qu'il venait leur annoncer ce Dieu qu'ils adoraient sans le connaître. Parmi ceux qui l'entendaient, quelques uns l'accueillirent avec raillerie, d'autres remirent à une autre fois la suite de cette prédication. Il y en eut pourtant qui se joignirent à lui : parmi ceux-ci il faut citer un juge de l'aréopage, nommé Denys, qui devint le premier évêque d'Athènes.

Mais ce n'était pas avec une curiosité stérile que devait être accueillie la doctrine du Christ. Les Athéniens étant accoutumés à jouer avec toutes les idées, Paul comprit qu'il lui suffisait d'avoir jeté au milieu d'eux les semences de la vérité ; il les quitta donc, et se rendit à Corinthe. De même qu'Athènes était la reine des arts et des sciences, Corinthe pouvait se dire la reine de l'industrie : placée entre deux mers, elle était le rendez-vous du commerce de l'Orient et de l'Occident. Aussi, toutes les passions cupides qui peuvent se partager le cœur de l'homme y

étaient en honneur. Le luxe, la mollesse, la débauche, en faisaient une ville perdue. Paul y resta un an et demi, sa vie se partageant entre le travail et la prédication. Car, disait-il, « celui qui ne travaille pas ne doit pas manger. » Ainsi, Athènes et Corinthe qui résumèrent les deux côtés de la société antique, l'erreur dans l'intelligence, les excès dans la matière, reçurent l'Evangile. Les apôtres attaquaient ainsi le monde antique par ces extrémités, jusqu'au moment où ils vinrent renverser sa puissance à Rome.

De Corinthe, Paul adressa deux épîtres aux Thessaloniciens; ce sont les deux premières. Ayant quitté cette ville, il parcourut une partie de l'Asie mineure et vint à Éphèse, où il resta environ trois ans à évangéliser. De là il écrivit aux Galates touchant la question de la circoncision, qui s'agitait de nouveau. Il adressa aussi une autre épître aux Corinthiens. Pendant qu'il était encore à Éphèse, un orfèvre nommé Démétrius excita un grand tumulte à l'occasion du temple de Diane, dont il faisait de petites copies en argent, qu'il vendait fort cher. A mesure que la foi s'étendait, son travail diminuait. Il excita donc le peuple contre Paul et ses compagnons, qui coururent les plus grands dangers. Un magistrat de la ville réussit enfin à apaiser ce tumulte. Paul quitta Éphèse et partit pour la Macédoine. Apollonius de Tyane y arriva presque aussitôt (1) : il était précédé partout de sa renommée et accueilli avec les plus grands honneurs; il parcourut ensuite la Grèce et vint à Rome. Paul était en

(1) Philost. Vit. Apoll.

Macédoine, d'où il écrivait sa deuxième épître aux Corinthiens : elle renferme des détails très curieux sur ses courses apostoliques et les traverses qu'il avait essuyées. Il raconte qu'il a été souvent dans les fers, que les Juifs lui ont donné cinq fois trente-neuf coups, qu'il a été battu trois fois de verges et lapidé une fois, et enfin qu'il a fait trois fois naufrage. A ces souffrances il faut ajouter le travail, les fatigues, les veilles, la faim, la soif, les jeûnes volontaires, le froid, et l'on aura à peine une idée de la vie laborieuse d'un apôtre des premiers temps. Après avoir demeuré trois mois en Grèce, Paul voulait passer en Syrie; les Juifs l'en empêchèrent; il se rendit alors à Troade, passa par Assion, Mitylène, Chio, Samos, Milos, Cos, Rhodes, Chypre, Césarée, et arriva assez tôt à Jérusalem pour y célébrer la Pentecôte. Le lendemain de son arrivée il assembla les prêtres chez saint Jacques, et tous ensemble accomplirent la purification des Nazaréens. La cérémonie allait finir quand les Juifs entrèrent dans le temple et se saisirent de Paul (1). Le tribun le tira à grand'peine des mains de la multitude en fureur. Comme il était citoyen romain, on lui ôta ses chaînes et on l'envoya à Félix, gouverneur de la Judée. Paul se défendit éloquemment devant lui. Sur ces entrefaites, Porcius Festus fut mis à la place de Félix (2). Paul eut encore à comparaître; il plaida sa cause devant Agrippa et Bérénice, et fut trouvé innocent. Toutefois, comme il en avait appelé à César, il fut envoyé

(1) Act. Ap. xxi.

(2) Jos. xx, Ant. c. 7; Tacit.; Suet.

en Italie. Le navire qui le portait essuya une violente tempête, et fut obligé de relâcher à Malte (1). Enfin, après trois mois de voyage, Paul arriva à Rome, accompagné de Luc et d'Aristarque de Thessalonique. Il y demeura deux ans entiers, prêchant avec beaucoup de liberté (2); on rapporte vers ce temps la date de son épître aux Hébreux. Il quitta Rome pour aller évangéliser en Espagne, en passant par les Gaules, où il laissa plusieurs disciples qui furent les chefs des premières églises chrétiennes dans ces contrées.

Festus était mort; Albin gouvernait la Judée à sa place. Dès son arrivée dans ce gouvernement il voulut arrêter les progrès de l'Évangile. Saint Jacques fut saisi et précipité du haut de la terrasse du temple; il respirait encore, un ouvrier l'acheva d'un coup de maillet; plusieurs autres chrétiens furent condamnés à être lapidés. Saint Jacques avait tenu le siége de Jérusalem vingt-neuf ans (3). Ce saint vieillard était dans une si grande vénération auprès des Juifs, que sa mort fut regardée comme une des causes de la ruine de Jérusalem (4). Dès lors des présages commencèrent à l'annoncer. Une voix fut entendue dans le temple, qui disait : *Sortons d'ici*. Jésus, fils d'Ananus, se mit à courir par la ville en criant : Voix de l'orient, voix de l'occident, voix des quatre vents, voix

(1) Act. Ap. XXVIII.

(2) On lui permit de demeurer en son particulier avec le soldat qui le gardait, et qui le suivait toujours attaché avec lui à une longue chaîne. (Fleury, Hist. eccl.)

(3) Euseb. II, H. Hier. script. Jos. Ant.

(4) Orig. Cels. Jos. VII, Bell.

contre Jérusalem et contre le temple, voix contre les nouveaux mariés et les nouvelles mariées! Il continua ses imprécations pendant sept ans et demi. Quand la ville fut assiégée, il courut autour des murailles en vociférant : Malheur sur le temple! malheur sur le peuple! malheur sur la ville!!! Enfin il ajouta : Malheur sur moi! à l'instant une pierre lancée par une machine le tua.

Néron régnait depuis dix ans lorsque l'incendie qui consuma une partie de Rome amena la première persécution (1). Pour donner une proie à la fureur du peuple, qui murmurait hautement, Néron accusa les chrétiens de cet incendie. On se saisit d'eux, on leur fit souffrir les plus cruels supplices : ils étaient attachés en croix ou revêtus de peaux de bêtes et dévorés par des chiens, ou enveloppés dans des tuniques imprégnées de poix, auxquelles on mettait le feu. Néron en fit un spectacle, et éclaira une fête nocturne de ces flambeaux humains.

La Judée changea de gouverneur. Florus accabla cette malheureuse contrée des plus cruelles vexations; il poussait si loin l'avarice et la cupidité, qu'on l'accusait d'avoir une part dans les pillages des voleurs qui infestaient le pays. Ces cruautés forcèrent plusieurs Juifs à passer en pays étranger; les autres supportèrent le joug jusqu'au dénombrement ordonné par Sextus Gallus, gouverneur de Syrie. Les Juifs profitèrent de cette occasion pour le supplier de leur ôter Florus. N'ayant rien pu gagner, ils en vinrent à une révolte ouverte, et la guerre commença. C'était la deuxième année

(1) Tacit. xv, Ann.; Suet.

du gouvernement de Florus, la douzième du règne de Néron, la soixante-sixième de l'ère chrétienne (1). Éléazar, capitaine du temple, se mit à la tête des principaux séditieux, et fit massacrer les Romains, qui, après avoir été repoussés, s'étaient retirés dans les trois tours Hippique, Phazaël, Marianne. Le même jour, plus de vingt mille Juifs furent massacrés à Césarée. Ce massacre mit le comble à leur exaspération. Ils se divisèrent en plusieurs bandes, et se mirent à ravager les villes et les villages de la Syrie; ils ne faisaient grâce ni à l'âge ni au sexe, et mettaient tout à feu et à sang. De leur côté les Syriens n'épargnaient pas les Juifs : à Ascalon on en tua deux mille cinq cents; à Ptolémaïde, deux mille; à Alexandrie, le nombre des morts s'éleva jusqu'à cinquante mille.

Les choses en étaient là lorsque Sextus Gallus partit d'Antioche à la tête de la douzième légion, accompagné des troupes auxiliaires d'Antiochus et d'Agrippa. Il soumit tout le pays et s'avança sur Jérusalem. Les Juifs marchèrent à sa rencontre en si grand nombre, qu'ils firent plier les troupes romaines. Sextus leur envoya des propositions de paix, elles ne furent pas écoutées; il marcha donc avec toutes ses troupes contre la ville, et fit donner un assaut général. Déjà les Juifs cédaient, et le peuple allait ouvrir les portes aux Romains, lorsque Gallus, ne s'apercevant pas de cet avantage, fit, sans aucune raison, retirer ses troupes victorieuses. Les Juifs en profitèrent, et poursuivirent les Romains jusqu'à Alexandrie,

(1) Jos.

leur prirent tous leurs bagages, et leur tuèrent plus de six mille hommes. La nouvelle de cette fuite étant parvenue à Néron, ce prince ôta le commandement de l'armée à Gallus et le donna à Vespasien, qui s'adjoignit son fils Titus.

Cependant, après deux ans de voyage, Paul revint à Rome, où il fut accusé devant Néron. Mais son temps n'était pas venu, et il se tira sain et sauf de ce terrible péril. Pendant un an il demeura à Rome avec Pierre à évangéliser les Juifs et à soutenir les chrétiens. Les deux apôtres écrivirent alors leurs dernières épîtres. Pierre, dans la seconde, annonce aux disciples que sa fin est prochaine; il réfute les erreurs des disciples de Nicolas, qui, quoiqu'un des premiers sept diacres, tomba dans le gnosticisme. Vers le même temps Apollonius de Tyane vint à Rome; il n'y resta pas long-temps, les philosophes en ayant été chassés par ordre de Néron. Simon le Magicien n'y demeura que parce que l'empereur était passionné pour les prétendus prodiges de la magie. Simon lui avait promis d'opérer un miracle et de se soutenir dans les airs. Il s'éleva en effet; mais Pierre et Paul s'étant mis en prières, il tomba et se brisa les jambes. Emporté dans un autre lieu, il se tua de honte et de désespoir (1). L'empereur, irrité de cet accident, fit jeter en prison les apôtres, qu'il en regardait comme les auteurs. On croit aussi qu'il était particulièrement irrité contre saint Paul, parce qu'il avait converti une de ses concubines les plus chères. Les apôtres étaient gardés dans la prison Mamertine, au pied

(1) Plin. lib. xxx; Arnob. lib. II, in Gent.; Sever. lib. II.

du Capitole. Ils y demeurèrent neuf mois et convertirent leurs gardiens. Pierre baptisa quarante-sept personnes qui se trouvaient dans la prison. Condamnés par les gouverneurs de Rome, ils furent exécutés le même jour. Paul, comme citoyen romain, eut la tête tranchée près des eaux Fulviennes, dans un lieu aujourd'hui désert, à quelque distance de la basilique appelée *Saint-Paul-hors-des-murs*. Pierre, réputé Juif, fut crucifié la tête en bas sur le mont Janicule et enterré le long de la voie Aurélia, près du temple d'Apollon (1). Là s'élève aujourd'hui le palais du Vatican, et l'église de Saint-Pierre, dont la grandeur ne le cède en rien aux plus imposantes ruines de la Rome des Césars.

Nicéphore, qui a tracé un portrait de saint Paul, le représente comme étant de petite stature, ayant le nez aquilin et la tête chauve. L'ancienne tradition le dépeint ainsi. Le pape Clément a signalé en quelques mots son caractère; il en parle comme du plus grand exemple que Dieu ait donné au monde. Saint Paul est celui des apôtres qui a écrit le plus long-temps et le plus éloquemment. Saint Chrysostome parle ainsi de ses épîtres :

« Les discours de saint Paul ne sont point préparés « avec art ; il n'assujettit point l'Évangile aux lois de la « grammaire et de la dialectique; mais il raisonne avec « justesse, en employant une vérité connue à des consé- « quences inconnues. Il sait étendre ou resserrer son dis- « cours, vous exciter sans mouvemens, presser, en- « courager, captiver, étonner ses auditeurs à son gré. On

(1) Baron. ad Martyr. 14; Martyrol. 2; Orig. ap. Eus. III H c.

« peut dire qu'il possédait le fond et en quelque sorte « la moelle de l'éloquence, et qu'il ne lui manquait que « l'écorce ou la superficie du langage. Accablé comme il « l'était de travaux et fatigué de voyages, comment au« rait-il trouvé le loisir de choisir, de ranger, de polir ses « paroles? D'ailleurs dans le langage humain il ne trou« vait point de terme qui pût exprimer la hauteur de ses « pensées. Son grec même n'est point pur, souvent la « construction est hébraïque, et la phrase n'est point « achevée; il faut chercher la suite d'une période dans le « mouvement de la pensée ou du sentiment. Ses paroles « partent du cœur. Saint Paul dictait rapidement, suivant « l'impétuosité de l'Esprit divin qui l'animait. La lumière « dont il était plein ne cherchait qu'à s'épancher et à se « répandre au dehors. » Ces traits s'appliquent plus spécialement à ses épîtres aux Corinthiens; mais ils conviennent généralement à toutes les autres épîtres, et se modifient selon le plus ou le moins de profondeur dans les épîtres aux Romains et aux Galates, de tendresse et de bonté dans celles à Timothée et à Tite. En général, les épîtres de saint Paul sont dépourvues d'art et de recherche, mais pleines de force et de raison : on peut dire qu'elles renferment le développement de toute la religion des évangiles, de ses mystères et de sa morale.

Saint Pierre n'avait pas le même caractère que saint Paul. Dans ses écrits il est plus positif que celui-ci et plus proche de la lettre de la loi. Moins élevé, il se mettait à la portée de tous, c'était l'homme de la foule. Son zèle était ardent, mais quelquefois timide. Au reste, son caractère formé à l'école du Christ, de faible qu'il

pouvait être d'abord, devint ferme, plein de raison et de bon sens.

La fête des deux apôtres est célébrée dans le monde chrétien, le 29 juin. Les plus anciennes ordonnances des rois de France en font mention. Charles V décora richement les châsses qui contenaient les chefs des deux apôtres, et fit présent de ces précieuses reliques à l'église de Rome. Ce fut Pie VII qui de nos jours en ordonna le rétablissement. L'histoire des honneurs rendus à leur mémoire nous entraînerait dans des détails qui dépasseraient le cadre de cet ouvrage, hâtons-nous de suivre le développement de l'œuvre immense dont Pierre et Paul ont jeté les fondemens.

CHAPITRE II.

Guerre de Judée. — Empereurs romains. — Successeurs de saint Pierre. — Hérésies. — Succession des évêques. — État de l'empire sous Trajan. — Correspondance de Pline et de Trajan. — Succession des Papes. — État de l'Église. — Lettre d'Adrien. — Persécutions. — Succession des Papes et des Empereurs. — Marc-Aurèle. — Écrivains chrétiens. — Les Barbares. — Succession des Papes depuis saint Pierre jusqu'à Éleuthère, d'après Irénée.

La guerre de Judée continuait. Vespasien, que l'empereur avait mis à la tête de ses troupes, vint d'Antioche avec Agrippa, et s'avança sur Ptolémaïde, où Titus vint le trouver. Toute l'armée romaine s'y rendit : elle était composée de soixante mille hommes, y compris les auxiliaires. Vespasien entra sur-le-champ en Galilée,

s'empara de Gadarre et l'incendia; il ruina complètement Jotapate. Josèphe l'historien y commandait. Vespasien lui accorda la vie, et laissa, en passant, une légion à Césarée et une à Scythopolis. De là, il envoya assiéger Tibériade et Tarichée. La première de ces villes se rendit; la seconde résista, et fut prise. Les monts Thabor et Gamale éprouvèrent le même sort. Vespasien retourna alors à Césarée sur mer, et laissa son fils en Galilée. Celui-ci se rendit maître de Giscale, qu'il conserva, et vint à Césarée. Son père l'avait quitté pour soumettre Azot et Jannina, qui ne firent pas une longue résistance. Après cette conquête, toute la Galilée se trouva soumise aux Romains.

Les Juifs, de leur côté, avaient ravagé tout le pays plat. Ils étaient divisés en plusieurs factions : les uns voulaient la paix, les autres la guerre. Ces derniers, fatigués de commettre toutes sortes de brigandages dans les basses terres, réunirent leurs forces, et vinrent à Jérusalem, qui n'avait pas de maître. Ils s'étaient donné le nom de zélateurs, pour couvrir leurs infamies du manteau de la religion. Les plus considérables de la ville se liguèrent contre eux. Ananus, fils d'Ananus, se mit à la tête du peuple, et les força de quitter l'enceinte extérieure du temple, dont ils s'étaient emparés. Jean de Giscale, qui feignait d'être dans les intérêts des chefs du peuple, les trahissait en secret, et faisait part de leurs mesures aux zélateurs; enfin il se déclara ouvertement en leur faveur, et les poussa à demander du secours aux Iduméens, nation inquiète et remuante. Ceux-ci arrivèrent au nombre de vingt mille, se jetèrent dans la ville, tuèrent Ananus et Jésus, fils de Gamaliel, et mirent tout à feu et à sang.

Pourtant ils ne tardèrent pas à voir combien la conduite des zélateurs était infâme, et ils se retirèrent. Cette retraite ayant laissé les factieux plus libres, ils en profitèrent pour mettre le comble à leurs atrocités. Bientôt la discorde les divisa ; mais, quoique ennemis et en présence, ils ne laissaient pas que de se réunir contre le peuple et de l'écraser de toutes les manières.

Vespasien, qui s'était emparé de tout le pays d'au-delà le Jourdain jusqu'au lac de Sodome, apprit que les Gaulois, sous la conduite de Vindex, s'étaient révoltés contre Néron. Cette nouvelle lui fit hâter ses préparatifs pour finir la guerre de Judée. Il s'avança vers le midi, parcourant en vainqueur la Judée et l'Idumée; il passa au nord, et s'assura de la Samarie; de là, il vint par l'orient à Jéricho, dont il s'empara; enfin il se rendit à Césarée, où il réunit ses forces pour marcher contre Jérusalem.

En même temps que la nouvelle de la révolte de Vindex parvint à Néron, d'autres bruits plus alarmans le tirèrent de la sécurité où il était à Naples : il apprit que l'Espagne, où commandait Galba, se révoltait; que Rufus s'était fait reconnaître empereur par l'armée de Germanie ; que Rubrius Gallus lui-même imitait l'exemple des rebelles contre lesquels il avait été envoyé (1). Quand cet état de choses fut connu, les gardes et les prétoriens l'abandonnèrent, et le sénat le déclara ennemi de l'Etat. Ce dernier coup acheva de l'accabler, et il se tua de désespoir, pour échapper au supplice. En lui s'éteignit la famille d'Auguste; la dignité impériale, qui jusque-là n'en était pas

(1) Suet. Ner. 40; Xiphil. in Ner.

sortie par une espèce de succession, passa en d'autres mains. Les légions s'arrogèrent le droit d'en disposer, et la constitution devint militaire. Ce changement plaça l'empire sur le penchant de sa ruine. Quand les légions n'eurent pour maître que celui qu'elles élevaient au pouvoir, quand les barbares introduits dans l'armée prirent part à ce droit, on put dire que c'en était fait de l'éternité de la ville des Césars.

Galba, Othon, Vitellius eurent à peine le temps de revêtir la pourpre impériale. Galba ne régna que sept mois, et fut massacré sur la place publique. Il avait de la noblesse et de la fierté : c'était un des rares exemples qui prouvait que le vieux sang romain se retrouvait encore quelque part. Entouré de séditieux qui vociféraient autour de lui, il dit en leur tendant la gorge : « Frappez, si cela est utile au peuple romain. » Ce mot est digne de l'ancienne Rome (1).

Othon et Vitellius régnèrent simultanément. Pendant que ce dernier se faisait proclamer empereur en basse Germanie, Othon se livrait aux délices de l'empire à Rome ; mais ses soldats ayant été battus par les légions de Vitellius, il se perça de son poignard.

Dès que la nouvelle de l'élection de Vitellius fut parvenue à Césarée, l'armée romaine proclama Vespasien empereur. Pendant ce temps, Vitellius se livrait à des excès de table dégoûtans. On aurait dit qu'il s'asseyait à l'empire comme à un banquet. Enfin, attaqué par Primus au nom de Vespasien, il fut vaincu. Découvert dans la loge

(1) Tacit. Hist.

d'un portier où il s'était caché, il fut couvert d'outrages et de blessures et jeté dans le Tibre.

L'élévation de Vespasien commença une ère nouvelle de bonheur pour le genre humain. Les premiers tyrans de Rome avaient fait peser sur le peuple tous les maux que pouvait entraîner une tyrannie qui empruntait à tous les climats ses vices et ses crimes. Les bons princes qui commencèrent à Vespasien ne donnèrent au monde qu'un bonheur passager. Ce n'était pas à la puissance des Césars, mais bien à cette race méprisée et inconnue qui se multipliait sous la hache des bourreaux, qu'il appartenait de régénérer la société corrompue.

Depuis Néron, les barbares s'étaient agités sur tous les points. La Grande-Bretagne s'était soulevée ; les Frisons et les Ansibares s'étaient étendus le long du Rhin, dans tout le pays que les Romains avaient laissé inculte. Corbulon avait battu les Germains. Les Sarmates Rhoxolans avaient été vaincus sous Othon. Mucien avait préservé la Mœsie de l'invasion des Daces. Les Bataves et les Germains, sous la conduite de Civilis, étaient allés jusqu'à attaquer les frontières romaines. Vespasien mit fin à ces honteuses agressions, et envoya son fils Titus en Judée pour achever la guerre.

Pendant que l'on se battait à Rome pour l'empire, les Juifs continuaient à se déchirer entre eux. Simon Bargiora avait formé une troupe dans les montagnes de la Judée, avec laquelle il ravageait la Judée et l'Idumée (1). Il vint ensuite camper aux portes de Jérusalem, qui était

(1) Joseph. Bell.

au pouvoir des zélateurs. Ceux-ci s'étaient divisés en deux partis : l'un était commandé par Jean de Giscale, l'autre par Éléazar, fils de Simon. Il y avait donc trois factions à Jérusalem : Simon tenait la ville haute et une partie de la basse ; Jean l'autre partie de la ville basse et les dehors du temple, dont Eléazar occupait l'intérieur. L'armée de Titus, qu'il réunit à Césarée, fut composée de quatre légions et des troupes auxiliaires des rois voisins. Après avoir réuni ses forces et laissé reposer ses troupes, il marcha sur Jérusalem et vint camper à six stades, environ un quart de lieue. C'était un peu avant la Pâque, de sorte qu'une population très considérable s'y trouva renfermée et consomma en peu de temps ce qu'il y avait de vivres. La peste et la famine se joignirent bientôt au fléau de la guerre. Jean de Giscale profita de ce qu'Eléazar ouvrit les portes du temple au peuple, le jour des Azymes, pour s'emparer du temple et massacrer les partisans d'Eléazar ; il ne resta plus alors que le parti de Jean et celui de Simon. Ces deux partis faisaient cause commune contre les Romains et formaient à peu près vingt-quatre mille hommes armés. Titus s'approcha de la ville, et en très peu de temps franchit les trois enceintes jusqu'à la tour Antonia. Là, il fut arrêté par une résistance furieuse.

Le désespoir et la fureur donnaient aux Juifs une incroyable ardeur. Rien ne pouvait les toucher, ni la vue des cadavres dont la ville était encombrée, ni les maux affreux que leur faisaient souffrir la peste et la famine, qui était devenue horrible. Une mère mangea son enfant ; les habitans fouillaient dans les égouts pour y trouver de la fiente de bœuf, afin de se nourrir. La mortalité

était si grande, que l'on entassait les morts dans les maisons : on les fermait lorsqu'elles étaient pleines. Quand Titus eut pris la forteresse Antonia, il la ruina et s'avança jusqu'au temple. Enfin, après plusieurs attaques successives, il s'en rendit maître en y mettant le feu. Lorsqu'il voulut arrêter les progrès de l'incendie, le tumulte était devenu tel qu'il ne put se faire obéir. Quelques jours après il s'empara de la ville haute, où il mit tout à feu et à sang. Tout cela se passait au commencement d'août de l'année 70. Titus fit abattre ce qui restait du temple et de la ville, excepté trois tours et une partie de la muraille d'occident ; on promena la charrue sur les ruines. Le butin fut si grand que le prix de l'or baissa de moitié en Syrie. Onze cent mille Juifs périrent pendant le siége ; quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus à Rome. Titus et son père triomphèrent de la Judée. Jean et Simon marchaient enchaînés à la suite du char. L'empereur fit frapper des médailles en mémoire de cet événement. Elles représentaient une femme enveloppée d'un manteau, assise au pied d'un palmier, la tête appuyée sur sa main, avec cette inscription : « La Judée captive. »

Cette victoire ne mit pas fin à la guerre; Lucilius Bassus mourut sans l'avoir terminée, et Publius Silva le remplaça. Eléazar, petit-fils de Judas, tenait encore la forteresse de Massada. Poussés à bout, les Juifs qui étaient sous ses ordres aimèrent mieux se tuer les uns les autres que se rendre. Le dernier mit le feu à la forteresse. Cette conquête pacifia la Judée. Quelques Juifs qui se portèrent en Egypte et dans d'autres lieux furent impitoyablement massacrés sur les plus légers pré-

textes : il en périt encore ainsi environ deux cent trente-sept mille cinq cents. La famille d'Hérode s'éteignit trois ans après en la personne d'Agrippa. Sa sœur Bérénice fut ardemment aimée par Titus. Josèphe, fils de Matthias le sacrificateur, qui a écrit l'histoire de cette guerre, prit le nom de Flavius, comme affranchi de l'empereur (1).

Sur ces entrefaites, Vespasien mourut. Il avait régné dix ans et vécu soixante-neuf. Titus son fils lui succéda. Il ne régna que deux ans et trois mois. Ce règne, quoique très court, fut employé à adoucir le sort des peuples. Un trait qui honore le caractère de Titus nous est resté : s'étant souvenu d'avoir passé un jour entier sans accorder de grâce, il dit le soir à ses courtisans : « Mes amis, « j'ai perdu ma journée. » Les Romains furent d'autant plus sensibles à la perte de ce bon empereur qu'ils passèrent sous le joug du féroce Domitien (2).

Ce prince poussa la débauche et la cruauté aussi loin que son frère avait poussé la bienfaisance. Il commença pourtant son règne par quelques réglemens sages et humains. Il mit un terme à l'usage odieux de faire des eunuques et renouvela les lois contre les adultères. Il fut encore plus sévère que ses prédécesseurs envers les philosophes : son père les avait chassés de Rome, il les bannit de l'Italie entière. Dans le nombre on remarquait Dion, Epictète le stoïcien, Démétrius le cynique, et même Musonius. Apollonius, mandé par l'empereur, lui parla

(1) Suet. ; Jos. Ant.

(2) Suet. Domit. Mart. Lucian. Philost.

avec une sévère liberté. Les armes de Domitien ne furent pas heureuses : en Germanie il fut battu par les Quades et les Marcomans; les Daces lui vendirent la paix. Le courage d'Agricola épargna ces honteuses faiblesses aux troupes romaines dans la Grande-Bretagne; il battit les Calédoniens, malgré leur mâle résistance (1).

Cependant on commençait à voir de tous côtés la succession des évêques : à Rome, le successeur de saint Pierre fut saint Lin, le même dont parle saint Paul dans l'épître à Timothée. Après lui vint saint Clet, nommé aussi Anaclet, auquel succéda saint Clément : rien n'est certain touchant l'ordre ni le temps de leur pontificat. Tout ce qu'on sait de positif, c'est qu'ils furent les trois premiers évêques de Rome. Saint Clément est celui dont parle saint Paul dans l'épître aux Philippiens. Il avait vu les apôtres, et sa vie fut employée tout entière à suivre les préceptes qu'il avait recueillis de leur bouche, les exemples qu'ils avaient mis sous ses yeux (2). Entre toutes les églises, celle de Corinthe était la plus florissante. Cette prospérité faillit causer sa ruine. La jalousie divisa les principaux habitans; l'envie, dit Tillemont, éleva les particuliers contre ceux qui étaient dans les emplois et dans les charges, ceux qui n'étaient connus de personne contre ceux qui étaient dans l'estime de tout le monde, les fous contre les sages, les jeunes contre les vieux. Cette anarchie, qui est l'écueil des sociétés à leur naissance et à leur déclin, alarma l'Eglise en-

(1) Tacit.

(2) Iren. Cont. Hær. l. III. c. 3.

tière. Les chrétiens de Corinthe écrivirent à Rome, et quand le temps le permit, le pape répondit par une épître qui est le plus magnifique monument des premiers temps de l'Eglise (1). On ne connaît pas les circonstances de la mort de saint Clément. L'Église pense qu'il a eu la palme du martyre, et, à ce titre, elle l'a placé dans le sacré canon de la messe.

Sur la fin de son règne Domitien persécuta les chrétiens. L'apôtre saint Jean fut mis dans une cuve d'huile bouillante, et ensuite relégué à Patmos, où il écrivit l'Apocalypse. Domitien donna ordre de faire cesser les persécutions; toutefois il fit encore périr le consul Clément, qui avait embrassé la foi. On voit que l'Evangile avait déjà fait des progrès dans les hautes classes de la société. Ces cruautés hâtèrent la fin de Domitien : Etienne, intendant de Domitilla, assassina l'empereur. Apollonius de Tyane mourut l'année suivante. On lui dressa des statues, on lui décerna les honneurs divins; mais il ne laissa ni disciples ni sectateurs. Il ne resta de l'éclat de sa vie que quelques honneurs d'aussi peu de durée que sa mémoire. L'apôtre saint Jean sortit de Patmos et revint à Ephèse, où il passa le reste de ses jours à gouverner toutes les églises d'Asie : ce fut là qu'il écrivit son Evangile.

Nerva ne posséda pas long-temps l'empire, son règne fut comme l'aurore de celui de Trajan. Nerva punit les délateurs, abolit le crime de lèse-majesté, rappela les exilés, surtout ceux qui l'étaient sous prétexte de religion, et soulagea les Juifs des impôts dont ils étaient ac-

(1) Voir aux Pièces justificatives, à la fin du volume.

cablés. Sur la fin de ses jours il adopta Trajan, qui était né en Espagne et commandait alors une armée en Germanie : c'était finir par un immense bienfait pour le genre humain.

Sous Trajan l'empire arriva à son apogée de gloire et de puissance ; ce prince vainquit Décébale et réduisit la Dacie en province romaine ; il porta la guerre en Orient, soumit l'Arménie, la Mésopotamie et l'Assyrie, descendit le golfe Persique et pénétra jusqu'à la mer des Indes : voilà pour l'extérieur. A l'intérieur il proscrivit les sociétés secrètes ; cette mesure donna lieu à une persécution contre les chrétiens ; les successions d'évêques n'en furent pas interrompues. Après Abelius, Cerdon fut fait évêque d'Alexandrie ; saint Ignace succéda à Evode à Antioche ; saint Juste prit à Jérusalem la place de saint Siméon, qui fut mis en croix. Les chrétiens étaient déjà si nombreux, que Pline le jeune, nommé gouverneur de Bithynie, se crut obligé de consulter l'empereur sur la manière dont il devait se conduire à leur égard. Cette correspondance est un des documens les plus remarquables touchant les premiers temps du christianisme, elle fixe l'époque où il commence à paraître dans l'histoire générale.

LETTRE DE PLINE A TRAJAN.

« Je me fais un devoir, seigneur, de vous rapporter « toutes les affaires dont je doute, car qui peut mieux me « conduire dans mon incertitude, ou m'instruire dans « mon ignorance ? Je n'ai jamais assisté aux procès des « chrétiens : c'est pourquoi je ne sais ce que l'on y pu« nit ou ce que l'on y recherche, et je n'ai pas peu douté

« s'il y a quelque différence d'âge, si les plus tendres « enfans ne doivent point être distingués des grandes « personnes, si le repentir mérite pardon, ou s'il ne « sert de rien de n'être plus chrétien quand on l'a une fois « été; si ce que l'on punit est le nom seul sans autres « crimes, ou les crimes attachés au nom. Cependant « voici la méthode que j'ai suivie à l'égard de ceux qui « m'ont été déférés comme chrétiens: je les ai interrogés « s'ils l'étaient; quand ils l'ont confessé, je les ai inter- « rogés une seconde et une troisième fois, les menaçant « du supplice; et quand ils ont persévéré, je les y ai « fait conduire; car je n'ai point douté, quoi que pût « être ce qu'ils confessaient, qu'au moins il ne fallût « punir l'opiniâtreté et l'obstination inflexible. Il y en a « eu d'autres aussi insensés que j'ai notés pour être en- « voyés à Rome, parce qu'ils étaient citoyens romains. « Cependant les accusations s'étendaient, comme il est « ordinaire, et plusieurs cas se sont présentés. On a « proposé un libelle sans nom d'auteur, contenant les « noms de plusieurs qui nient d'être chrétiens, ou de « l'avoir été; quand j'ai vu qu'ils invoquaient les dieux « avec moi et offraient de l'encens et du vin à votre « image, que j'avais exprès fait apporter avec les statues « des dieux, et de plus qu'ils maudissaient le Christ, j'ai « cru devoir les renvoyer; car on dit qu'il est impossible « de contraindre à rien de tout cela ceux qui sont véri- « tablement chrétiens. D'autres nommés par le dénon- « ciateur ont dit qu'ils étaient chrétiens et l'ont nié « aussitôt; ils ont dit qu'ils l'avaient été, mais qu'ils « ne l'étaient plus, les uns depuis trois ans, les autres

« depuis long-temps, quelques uns depuis vingt ans ;
« tous ont adoré votre image et les statues des dieux, ils
« ont même maudit le Christ.

« Voici à quoi ils disaient que se réduisait leur faute « ou leur erreur : qu'ils avaient accoutumé de s'assem- « bler un certain jour avant le soleil levé et de dire en- « semble, à deux chœurs, des cantiques en l'honneur du « Christ comme d'un Dieu ; qu'ils s'obligeaient par ser- « ment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni « larcin, ni vol, ni adultère, à ne point manquer à leur « parole et à ne point dénier un dépôt ; qu'ensuite ils se « retiraient, puis se rassemblaient pour prendre un re- « pas, mais ordinaire et innocent, encore avaient-ils « cessé de le faire après mon ordonnance, par laquelle, « suivant vos ordres, j'avais défendu les assemblées. » Pline remarque que les repas des chrétiens étaient innocens, à cause des calomnies qui s'étaient déjà répandues qu'ils égorgeaient un enfant et le mangeaient. Il continue : « J'ai cru d'autant plus nécessaire, pour en « savoir la vérité, de faire donner la question à deux « femmes esclaves que l'on disait y avoir servi ; mais je « n'ai trouvé autre chose qu'une superstition mal réglée « et excessive ; c'est pourquoi j'ai différé le jugement, et « je me suis pressé de vous consulter.

« La chose m'a paru digne de consultations, princi- « palement à cause du nombre des accusés, car on met « en péril plusieurs personnes de tout âge, de tout sexe « et de toute condition. Cette superstition a infecté non « seulement les villes, mais les bourgades et la campagne, « et il semble que l'on peut l'arrêter et la guérir. Du

« moins, il est constant qu'on a recommencé à fréquenter « les temples presque abandonnés, à célébrer les sacrifices « solennels après une longue interruption, et que l'on « vend partout des victimes, au lieu que peu de gens en « achetaient; d'où l'on peut aisément juger la grande « quantité de ceux qui se corrigeront si on donne lieu « au repentir. »

Trajan répondit ainsi à la lettre de Pline : « Vous « avez suivi la conduite que vous deviez, mon cher se- « cond, dans les causes de ceux qui vous ont été déférés « comme chrétiens; car on ne peut rien établir en gé- « néral qui ait une règle certaine; il ne faut pas les re- « chercher, mais s'ils sont dénoncés et convaincus, il « faut les punir. En sorte, toutefois, que quiconque dira « qu'il n'est pas chrétien et le montrera en effet, en sacri- « fiant à nos dieux, obtiendra le pardon par son repentir, « quelque suspect qu'il ait été pour le passé. Quant aux « libelles proposés sans nom d'auteur, ils ne doivent avoir « lieu en aucune espèce d'accusation. La chose est de « très mauvais exemple et n'est point digne de notre « siècle (1). »

Cette lettre empêcha la persécution de devenir générale, mais elle n'arrêta pas les persécutions particulières. Admirons les progrès de la doctrine du Christ; l'évangéliste saint Jean, qui avait vu la passion, venait à peine de mourir, et déjà les temples avaient manqué d'adorateurs, les victimes d'acheteurs; les supplices

(1) Plin. epist. XVIII. Euseb. lib. III, c. 33.

n'avaient fait que donner une force invincible au développement du christianisme.

La fin du règne de Trajan fut troublée par une révolte des Juifs (1); ils se soulevèrent dans toute l'Égypte et la Cyrénaïque, et se mirent à massacrer les Grecs et les Romains; le nombre de leurs victimes, soit en Égypte, soit dans l'île de Chypre, s'éleva au nombre de deux cent soixante mille. Ces désordres durèrent plus d'un an; enfin, l'empereur envoya contre eux Marcius Turbo, qui les défit dans plusieurs rencontres. Lucius Quietus reçut aussi ordre d'en délivrer la Mésopotamie; il leur livra bataille et en tua un très grand nombre : cette action lui valut le gouvernement de la Judée.

Adrien succéda à Trajan. Il se montra très attaché aux superstitions du paganisme; il avait une âme peu élevée et un caractère naturellement envieux; il fut pourtant ami des arts, et visita les lieux célèbres de son empire; sa conduite envers les barbares fut pleine de bassesse et de lâcheté; il aima mieux acheter la paix que courir les hasards de la guerre.

Sous Trajan, saint Évariste avait succédé à saint Clément; on croit qu'il gouverna l'Eglise depuis l'an 100 jusqu'à 109. Après lui étaient venus saint Alexandre, saint Sixte et saint Télesphore, desquels l'épiscopat comprend trente-une années, c'est-à-dire jusqu'au commencement du règne de l'empereur Antonin. On ne sait rien que de très incertain sur la vie de ces papes. Pendant qu'ils occupaient le siége épiscopal, le Christianisme

(1) Epit. Dion. Traj.

éprouvait de cruelles vicissitudes. La persécution un peu ralentie, devait bientôt recommencer avec une nouvelle violence; les hérésies se multipliaient. Le second siècle vit le développement excessif des doctrines exécrables du gnosticisme. Nous avons montré Simon le Magicien et le diacre Nicolas jetant les premiers fondemens de cette erreur : elle se grossit bientôt de celles de leurs disciples, Ménandre, Saturnin, Basilide et Carpocras; c'est à eux qu'a été particulièrement appliqué le nom de gnostiques, pris indifféremment par les hérétiques des premiers siècles (1). Ils distinguaient le Créateur de l'univers du Dieu qui s'est fait connaître aux hommes par son fils. Ainsi, ils établissaient deux Dieux, l'un créateur, l'autre rémunérateur; ils prétendaient que le Christ n'avait paru sur la terre qu'en apparence, et qu'aucun des actes de sa vie n'avait été réel. De cette doctrine ils avaient pris le nom de docètes ou apparens. Carpocras allait plus loin, il niait la divinité du Christ; il disait qu'il était fils de Joseph, et distingué par sa vertu et non par sa naissance. Tous regardaient la matière comme une chose indifférente et qui ne pouvait être souillée; ils prétendaient que le bien avait été inventé par les hommes ou par une certaine puissance en dehors de Dieu. On comprend les suites d'une pareille doctrine; elle poussait les sens à des excès que l'on ne saurait dire (2). Les gnosti-

(1) Gnostique vient d'un mot grec qui signifie *celui qui connait, qui sait*. Appliqué aux hérétiques dont nous parlons, il répond à notre mot *illuminé*.

(2) On peut en voir l'épouvantable détail dans saint Épiphane et dans saint Clément d'Alexandrie.

ques en reçurent le nom de borborites ou bourbeux ; on leur donna aussi celui de Coddéens, d'un mot qui en syriaque signifie *plat*, parce qu'ils excitaient une telle horreur qu'ils étaient obligés d'avoir toujours leur plat à part. Et comme une erreur doit se montrer conséquente même en dépit d'elle-même, le gnosticisme condamnait le mariage et la génération ; il enseignait la métempsychose et niait la résurrection de la chair.

L'hérésie des Cérinthiens partait d'un point opposé ; ils reconnaissaient la vérité d'un seul principe et d'un seul Dieu, et la réalité de la matière humaine de Jésus-Christ ; mais ils niaient la divinité de celui-ci, c'était le point où ils se rencontraient avec les principaux gnostiques ; certains d'entre eux refusaient comme ces derniers de croire à la résurrection de la chair. Au reste, quant aux excès des sens, ils les préconisaient avec une aussi épouvantable ardeur

Tous ces hérétiques (1) marchaient en sens inverse du Christianisme ; pendant que celui-ci venait montrer le ciel à l'homme, ceux-là attiraient ses regards vers la terre, et le livraient à tous les écarts des sens. Et pour nous servir de l'admirable expression de saint Ignace, ils mouraient par leurs questions et leurs disputes, au lieu de ressusciter par l'amour (2).

Les monstrueuses aberrations dont nous venons de parler retombaient sur le Christianisme, en donnant

(1) Iren. Cont. Hær. ; Epiph. ; Clem. Strom. ; Aug. Hær. ; Tertull. ; Euseb.

(2) Ignat. ad Smyrn. § 6.

occasion à toutes sortes de calomnies répandues sur les vrais chrétiens qu'on ne séparait pas des sectaires ; les païens les accusaient de sacrifier un enfant, d'en boire le sang, d'en manger la chair, de faire dans leurs assemblées secrètes éteindre les flambeaux par des chiens, et de se livrer dans l'ombre aux plus odieux crimes. Outre ces calomnies, qui circulaient parmi le peuple, les philosophes attaquaient le Christianisme par leurs écrits; ils le confondaient volontiers avec le judaïsme, les regardant comme la suite l'un de l'autre (1). Les chrétiens commencèrent alors à écrire pour se défendre ; de ce temps datent les apologies : la première fut présentée par Quadrat, évêque d'Athènes, à l'empereur Adrien. Un autre Athénien nommé Aristide, qui était philosophe chrétien, en écrivit une peu de temps après. Adrien fit suspendre la persécution par une lettre qu'il adressa à Minutius Fundatus, proconsul d'Asie. Elle était ainsi conçue :

« J'ai reçu la lettre de l'illustre Sérénius Granianus, à « qui vous avez succédé. Je ne suis pas d'avis de laisser la « chose sans examen, afin qu'il n'y ait point de troubles, « et que l'on ne donne point occasion aux calomnies. Si « donc les provinciaux veulent soutenir leurs plaintes « contre les chrétiens, jusques à répondre devant votre « tribunal, qu'ils prennent cette seule voie, non pas celle « des plaintes vagues et des seules clameurs ; car il est « bien plus raisonnable que si quelqu'un veut accuser, « vous en preniez connaissance. Si donc quelqu'un les

(1) Eus. Hist.

« accuse et prouve qu'ils font quelque chose contre les « lois, en ce cas, jugez selon le mérite de la faute. Mais « si quelqu'un intente l'accusation par calomnie, châtiez-« le selon son mérite, et ayez soin d'en faire justice. »

On voit qu'il y avait progrès depuis la lettre de Trajan; la décision d'Adrien est plus sage et plus conforme aux lois de l'équité. Toutefois, ces mesures ne donnaient aux chrétiens qu'un relâche momentané, un adoucissement à leurs souffrances, ils étaient poursuivis sous mille autres prétextes.

Pendant le voyage d'Adrien, les Juifs se révoltèrent encore une fois (1). On aurait dit qu'ils provoquaient eux-mêmes la vengeance et la haine des Romains pour se faire écraser. Adrien avait établi à Jérusalem une colonie, et des débris de la ville il en avait bâti une nouvelle à laquelle il avait donné le nom d'*Ælia Capitolia*. L'amour ardent que les Juifs avaient pour Sion leur rendit intolérable ce dernier outrage, ils se levèrent en masse et recommencèrent la guerre. Tinnius Rufus les écrasa en détail; cinquante forteresses et neuf cent quatre-vingts bourgades furent détruites; cinq cent quatre-vingt mille hommes furent tués; le nombre de ceux qui périrent par la faim, le feu ou les maladies fut tel, que la Judée se changea en solitude. Il fut défendu aux Juifs dispersés même de tourner les yeux vers Jérusalem; un pourceau de marbre fut placé sur la porte qui regardait Bethléhem. Un bois fut planté dans ce lieu, on consacra à Adonis la crèche où était né Jésus; une idole de Jupiter fut placée

(1) Dion. in Had.

au Saint-Sépulcre; une Vénus de marbre fut élevée sur le Calvaire (1).

La lettre d'Adrien ne l'empêcha pas de faire martyriser la veuve Symphorose et ses sept fils pour la dédicace des jardins et du palais de Tibur. Peu de temps après, il tomba malade dans le même palais. Voyant les remèdes inutiles, il voulut se donner la mort; on lui refusa du poison et des armes. Un barbare, à qui il donna l'ordre de l'achever, refusa d'obéir. Enfin, pour en finir, il se gorgea de viande et mourut dans d'horribles souffrances, criant contre les médecins et plaisantant sur son âme. Il laissait aux Romains un dieu de plus, Antinoüs. C'était un présent digne de cette race dégénérée. Avant de mourir Adrien avait adopté Antonin le Pieux, auquel passa la souveraine puissance.

A Télesphore avait succédé saint Hygin; après lui vinrent Pie Ier et Anicet. Sous le pontificat de ces papes, dont la vie est à peu près inconnue, les hérésies continuaient leurs attaques contre le Christianisme. Ces erreurs procédaient du gnosticisme dont nous avons parlé plus haut. Marcion fut un des hérésiarques les plus considérables de ce temps et de cette école. La grande question de l'origine du bien et du mal qui a si long-temps arrêté saint Augustin, donna naissance à cette hérésie. Marcion ayant comparé la douceur de la loi chrétienne à la rigueur de l'ancien Testament, en avait tiré cette conclusion : que le Christ était venu révéler un Dieu auteur du bien, autre

(1) Hieron. in Jach.; Paulin ad Sev. ep. xi.; Hieron. ad Paul. 13; Orig. in Cels.; Eus. Chron.

que celui qui avait créé le monde, et que celui-ci était l'auteur du mal. Le pape saint Denis et saint Epiphane disent qu'il reconnaissait trois principes, le Dieu invisible et bon, le Dieu créateur visible, juste vengeur des crimes, et le diable qu'il appelait le méchant, et qu'il plaçait entre les deux autres. Saint Grégoire de Nazianze attribue à Marcion les folies de Simon le magicien et des autres gnostiques. Marcion était disciple de Cerdon, né en Syrie, et qui se trouvait à Rome sous le pontificat d'Hygin. Il y passa quelque temps, tantôt abjurant ses erreurs, tantôt y retombant. Hygin ou Pie son successeur (on ne sait lequel) voyant qu'après avoir été excommunié deux fois, il ne cessait de troubler les fidèles, le chassa tout-à-fait de l'Église. Toutefois, on lui promit de nouveau la paix, pourvu qu'il ramenât tous ceux qu'il avait entraînés avec lui; la mort le surprit pendant qu'il s'occupait à réaliser cette promesse (1).

En même temps, Justin le Philosophe écrivait aussi ses ouvrages de controverse chrétienne : ayant passé par toutes les sectes philosophiques, il était arrivé au christianisme à force d'investigations. Il adressa sa première Apologie à l'empereur, au sénat et au peuple romain, et fut le premier qui parla sans déguisement des mystères et des coutumes des chrétiens : cette Apologie produisit peu d'effet. Le nombre des martyrs fut très considérable; toutefois, Antonin donna quelques édits

(1) Tertullien donne ces détails touchant Marcion; Tillemont pense qu'il faut les attribuer à Cerdon. Nous nous rangeons à cette dernière opinion.

favorables aux chrétiens. Il écrivit à plusieurs gouverneurs de ne point les inquiéter sans motifs.

Antonin le Pieux se fit aimer et respecter de tous les peuples voisins de l'empire ; il s'occupa beaucoup des lois et de la religion, il se montra plus grand administrateur et justicier plus éclairé que son prédécesseur Adrien. Il mourut après un long règne, laissant l'empire à ses deux fils adoptifs, Marc-Aurèle et Lucius Verus. Ce fut la première fois que l'on vit deux empereurs se partager la pourpre impériale.

Marc-Aurèle était stoïcien, et comme tel il se montra très sévère envers les chrétiens. Il y eut plusieurs martyrs en Asie ; le plus célèbre fut saint Polycarpe. On le plaça sur un bûcher auquel on mit le feu, mais les flammes ne l'atteignirent point. Frappé par un confecteur, il sortit tant de sang de son corps que les flammes en furent éteintes. Il ne reste de ce saint vieillard qu'une lettre aux Philippiens. Plusieurs de ses disciples se répandirent dans les Gaules : saint Irénée fut évêque de Lyon ; Andoche, Thyrse et Félix, furent martyrisés à Autun ; Benigne le fut à Dijon. A peu près vers ce temps, Justin le Philosophe écrivit sa deuxième Apologie ; il ne tarda pas à sceller de son sang la foi dont il avait été le défenseur, et eut la tête tranchée avec Cariton son disciple. Les ouvrages de lui qui nous restent sont : les deux Apologies, le dialogue avec Tryphon, et une partie du Traité de l'unité de Dieu.

Le pape Soter étant mort, Éleuthère vint après lui. Les successions d'évêques continuaient sans interruption : Agrippa succéda à Céladion, évêque d'Alexandrie ; l'évê-

ché d'Antioche échut à Théophile. A Jérusalem, après Marc, les évêques se suivirent dans l'ordre suivant : Cassien, Maxime, Julien, Symmaque, Gaïus, Julien et Capiton. On attribue à l'Apologie de Méliton d'avoir provoqué la lettre de tolérance de Marc-Aurèle. Nous rapportons les lettres des empereurs au sujet des chrétiens, parce qu'elles marquent, par la manière dont ils les traitent, que cette poignée d'hommes dont Tibère ignorait le nom était devenue une société imposante, de laquelle le gouvernement était forcé de s'occuper, à laquelle aussi il ne pouvait se refuser de rendre justice.

« Je sais, dit Marc-Aurèle en parlant d'eux, que les « dieux ont soin que ces sortes de gens ne demeurent « pas cachés, car ils ont bien plus d'intérêt que vous à « punir ceux qui ne veulent pas les adorer. Mettant ces « gens dans le trouble, vous confirmez l'opinion qu'ils « ont de vous, lorsqu'ils vous accusent d'impiété. Il leur « est plus avantageux d'être accusés en apparence, et de « mourir pour leur Dieu, que de vivre. Ainsi, ils demeu« rent vainqueurs, prodiguant leur vie plutôt que de « céder à ce que vous désirez d'eux. Quant aux tremble« mens de terre passés ou présens, il est bon de vous « avertir que vous vous découragez quand ils arrivent ; « et cependant vous vous comparez à ces gens qui n'en « ont que plus de confiance en leur Dieu : au lieu que « quand rien ne nous avertit, vous négligez les dieux « et le culte de l'immortel, et persécutez jusqu'à la mort « les chrétiens qui l'honorent. Plusieurs gouverneurs de « provinces ont déjà écrit à mon divin père au sujet de « ces gens-là ; et il leur a répondu de ne point les in-

« quiéter, s'ils ne paraissaient entreprendre quelque « chose contre l'empire romain. Plusieurs aussi m'en ont « écrit, et je leur ai fait des réponses conformes à l'inten« tion de mon père. Que si on continue de faire des af« faires à quelqu'un deux, comme chrétien, que l'accusé « soit renvoyé absous, quand même il serait convaincu « d'être tel, et qu'il y ait action contre l'accusateur. Pro« posé à Éphèse en l'assemblée de l'Asie. »

Les écrivains chrétiens se multipliaient; Méliton laissa un grand nombre d'ouvrages; Apollinaire, Pynitus, Philippe, Modeste, datent de ce temps-là. Ils écrivent presque tous contre les Montanistes qui, en exagérant la pureté de la morale du Christ, arrivaient à des conséquences aussi fatales que celles des gnostiques. Ils proscrivaient le mariage et l'usage du vin. Ils ôtaient au Christianisme sa douceur et sa miséricorde, en refusant à l'Église le droit de pardonner les fautes graves. Montan, leur chef, se croyait Dieu ou au moins le Paraclet.

Cependant Marc-Aurèle était en guerre contre plusieurs peuples de la Germanie. Enfermées dans un pays resserré par des bois et des montagnes, les troupes romaines souffraient beaucoup de la chaleur et de la soif. Les soldats chrétiens se mirent en prières, et une pluie abondante vint rafraîchir l'armée romaine. En même temps une grêle violente accablait les ennemis et les jetait dans le plus grand désordre; les Romains en profitèrent, et leur victoire fut complète. Ce triomphe est retracé dans les bas-reliefs de la colonne Antonine. Selon Eusèbe, Marc-Aurèle reconnut devoir son succès aux prières des soldats chrétiens, et ils furent incorporés pour ce fait à la

légion fulminante. Ce miracle n'empêcha pas une violente persécution qui arriva trois ans après dans les Gaules. Il y eut de nombreuses victimes à Vienne, à Autun et à Lyon. Saint Pothin, évêque de Lyon, fut de ce nombre; il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Blandine, Maturus, Sanctus et Attale, furent livrés aux bêtes. Saint Irénée fut élu à la place de Pothin. L'Évangile avait fait de tels progrès que Méliton, dans son Apologie, disait à Marc-Aurèle : « La religion que nous pratiquons a été très répandue chez les barbares; elle a éclairé vos peuples sous le règne d'Auguste, aujourd'hui elle leur donne le bonheur. »

Pendant que la foi grandissait ainsi par le fer des bourreaux et la parole éloquente des martyrs, l'Italie était menacée d'une irruption de barbares. Marc-Aurèle, quoique naturellement pacifique, eut de nombreuses guerres à soutenir contre eux. Les Quades et les Marcomans, qui faisaient partie d'une confédération des peuples germains refoulés par les Goths, vinrent chercher à s'établir dans plusieurs lieux de l'empire. Le temps n'était pas éloigné où la grande invasion devait bouleverser le monde civilisé. Les barbares formèrent des colonies dans la Dacie, la Pannonie, les deux Germanies et Ravenne. Elles ne tardèrent pas à se soulever et à montrer aux Romains que les germes les plus féconds de désordre venaient d'être introduits dans le sein de l'Italie. Le monde romain offrait alors un singulier spectacle : les peuples subjugués avaient conservé leurs mœurs, leurs coutumes, leurs langues et leurs dieux indigènes; seulement les Romains laissaient chez eux, comme traces de leur domination, des aquéducs, des ponts, des amphithéâtres,

des arcs de triomphe et des camps fortifiés. Au-dessus des mœurs du pays ils avaient établi leur administration civile, fiscale et militaire, de sorte que les pays conquis avaient tous une physionomie romaine. La cause des succès des armes de l'empire n'était pas seulement la discipline des légions et la supériorité de l'art militaire; c'était encore l'étendue de l'empire, qui forçait les soldats à s'endurcir aux habitudes de tous les pays, à se servir pour moyens de défense de tout ce que pouvaient leur fournir les climats les plus opposés. Les peuples modernes n'offrent pas d'exemples de cette universalité de conquêtes. La nation française seule a été chercher la victoire aussi loin de ses foyers. Marc-Aurèle mourut sans avoir pu terminer la guerre des barbares, il fut même obligé d'étouffer la révolte des colonies militaires.

Le règne de Marc-Aurèle accomplit les derniers jours de bonheur de l'empire. Après lui recommença cette suite de monstres qui avaient plongé les Romains dans l'abjection et la servitude. Les arts et les lettres subirent à peu près le même sort, et le second siècle de la littérature latine jeta son dernier éclat : on y vit briller Tacite, les deux Pline, Suétone, Florus, Gallus, Sextus Empiricus, Plutarque, Appius, Pausanias, Ptolomée, Marc-Aurèle, Épictète et Lucien; c'étaient les dernières lueurs du génie de la Grèce et de Rome. Marc-Aurèle étant tombé malade se laissa mourir de faim. Son fils Commode lui succéda.

Commode était très cruel; mais il ne persécuta pas les chrétiens. Il se fit remarquer par une nouvelle folie, celle de vouloir changer le nom de Rome, et lui im-

poser le sien. Des médailles attestent ce caprice, qui fut aussi éphémère que son auteur. Sous son règne, les Sarrasins commencèrent à paraître dans l'histoire générale.

Les apôtres de la nouvelle parole continuaient leurs écrits. Théophile, évêque d'Antioche, adressa un traité sur la religion à Autolycus. Une nouvelle version de l'Écriture parut; l'Église ne la rejeta pas, quoiqu'elle vînt d'un apostat théodosien. Irénée fit son Traité des hérésies, où il donne la succession des papes jusqu'à Éleuthère, qui tenait alors la chaire de saint Pierre. La voici :

« Matthieu a donné aux Hébreux l'Évangile écrit en « leur langue, tandis que Pierre et Paul prêchaient à « Rome et y fondaient l'Église. Après leur sortie, Marc, « disciple et interprète de Pierre, nous a aussi donné « par écrit ce que Pierre avait prêché. Et Luc, qui sui- « vait Paul, a mis en un livre l'Évangile que Paul avait « enseigné. Ensuite Jean, le disciple du Seigneur, qui « avait reposé sur sa poitrine, a aussi donné son Évan- « gile, demeurant à Éphèse en Asie. Mais parce qu'il « serait trop long de compter les successions de toutes « les églises, nous nous contenterons de marquer la tra- « dition de la plus grande et la plus ancienne église, « connue de tout le monde, fondée et établie à Rome « par les glorieux apôtres Pierre et Paul. Par cette tra- « dition qu'elle a reçue des apôtres et cette foi annoncée « aux hommes et conservée jusques à nous, par les suc- « cessions des évêques, nous confondons tous ceux qui « font des assemblées illégitimes de quelque manière que « ce soit, par amour-propre, par vaine gloire, par aveu-

« glement ou par malice. Car c'est à cette église, à cause « de sa puissante primauté, que toute l'église doit s'ac« corder, c'est-à-dire tous les fidèles, quelque part qu'ils « soient, dans laquelle la tradition des apôtres a été con« servée par les fidèles de tout pays.

« Donc les bienheureux apôtres, ayant fondé et édifié « l'Église, confièrent à Lin la fonction de l'épiscopat. « C'est ce Lin dont Paul fait mention dans les épîtres à « Timothée. Son successeur fut Anenclet; et après lui, « au troisième rang après les apôtres, Clément reçut l'é« piscopat, lui qui avait vu les bienheureux apôtres et « avait conféré avec eux, et qui avait encore devant les « yeux la prédication récente et la tradition des apôtres; « et il n'était pas seul, car il en restait encore plusieurs « que les apôtres avaient instruits. Sous ce Clément, une « grande division s'étant élevée entre les frères de Corin« the, l'Église romaine écrivit une puissante lettre aux « Corinthiens pour les ramener à la paix et renouveler « en eux la foi et la tradition des apôtres. Et ensuite à ce « Clément succéda Évariste; à Évariste, Alexandre; puis « le sixième après les apôtres fut Xyste, et après lui « Télesphore qui souffrit un glorieux martyr. Ensuite « Hygin, puis Pius, et après lui Anicet à qui Soter ayant « succédé, maintenant Éleuthère possède l'épiscopat au « douzième rang après les apôtres. C'est suivant cet « ordre et cette succession que la tradition des apôtres « et la prédication de la vérité est venue dans l'Eglise « jusqu'à nous (1). »

(1) Iren., lib. III., cap. 3.

Ce document sur la succession des papes est certainement un des plus importans dans les annales de l'Église romaine; le fait de la succession des grands siéges épiscopaux, et particulièrement du siége de Rome, est un des plus considérables argumens en faveur de l'unité catholique. Les hérétiques des premiers siècles le sentirent, ils essayèrent de rattacher leurs erreurs aux apôtres. Basilides se disait disciple de Glaucias, interprète de saint Pierre ; Valentin prétendait avoir été instruit à l'école de Théodore, disciple de saint Paul. Pour répondre à leurs mensonges, les hommes qui défendaient la vérité, en appelaient aux successions des évêques qui gardaient le trésor sacré de la tradition; l'erreur se trouvait ainsi confondue, car elle n'avait rien à répondre à cette transmission de doctrines que tout le monde connaissait. C'est dans ce sens que saint Irénée oppose cette merveilleuse succession aux clameurs des hérétiques. Or, il y avait à peine un siècle que saint Pierre avait répandu son sang pour ces vérités, que douze de ses successeurs s'étaient religieusement transmises.

Les affaires du monde pendant le premier siècle de l'ère chrétienne ont pris une pente qu'elles ne quitteront plus jusqu'à la ruine complète du paganisme. Pour bien comprendre la marche des événemens, il ne faut jamais perdre de vue que c'est l'unité chrétienne qui doit remplacer l'unité Romaine, seulement celle-ci avait dominé le monde dans l'ordre des faits matériels, celle-là régnera par le bienfait des idées qu'elle est venue lui apporter.

CHAPITRE III.

Paix de l'Église. — Empereurs. — Pères de l'Église. — Papes. — De la société païenne et de la société chrétienne. — Les Barbares. — Écrivains chrétiens. — Persécution de Dèce. — Relâchement des chrétiens. — Martyre du pape Fabien. — Saint Cyprien. — Élection de Corneille. — Hérésies. — Calamités publiques.

La paix dont jouissait l'Eglise donna lieu à un grand nombre de conversions (1). La foi chrétienne passa du peuple dans les hautes classes de la société (2). Le sénateur Apollonius, qui l'avait embrassée, fut dénoncé par un de ses esclaves, et comparut devant le sénat, qui le condamna au dernier supplice. Le pape Eleuthère étant mort, Victor lui succéda (de J.-C. 192), et gouverna l'Eglise douze ans. Elle était alors si régulièrement organisée que l'on voyait de toutes parts les successions d'évêques. A Alexandrie, après Julien vint Démétrius; à Antioche, après Maximin, Sérapion, qui écrivit quelques ouvrages. Théophile siégeait à Césarée, Polycarpe à Ephèse, Narcisse à Jérusalem.

Sous le pontificat de saint Victor, Théodote de Byzance renouvela l'hérésie de Cérinthe et d'Ebion; il nia la divinité du Christ. Le pape assembla à Rome un concile de quinze évêques, et l'excommunia. Il venait à peine

(1) Eus. Hist.
(2) Hieron. de Script.

de soustraire l'Église à ce péril, lorsque les Montanistes furent sur le point de surprendre sa bonne foi ; Tertullien devenu leur défenseur, raconte ainsi ce fait : « L'évêque de Rome approuvait déjà les prophéties de Montan, de Priscus et de Maximilla, et par cette approbation donnait la paix aux églises d'Asie et de Phrygie, lorsque Praxéas, qui venait d'Asie, lui ayant fait un faux rapport de ces prophètes et de leurs églises, et défendant l'autorité de ses prédécesseurs, l'obligea de révoquer les lettres de paix qu'il avait déjà envoyées pour les Montanistes, et de changer le dessein où il était de recevoir leurs prophéties. » Mieux valait mille fois la guerre que cette paix dont parle Tertullien. La vérité ne saurait accorder la paix à l'erreur, sans perdre son caractère, c'est-à-dire, sans cesser d'être la vérité.

Praxéas ne resta pas long-temps dans l'orthodoxie qu'il venait peut-être de sauver, il tomba dans l'hérésie des Patropassiens qui niaient la distinction des trois personnes divines. Le pape le condamna, et Praxéas se rétracta par écrit.

L'empereur Commode continuait à faire périr les personnes les plus illustres de l'empire. Il avait dressé une nouvelle liste de proscription où se trouvaient le préfet du prétoire, le garde de la chambre et sa concubine Marcia. Ce mémoire tomba entre les mains de celle-ci, qui lui donna du poison ; un athlète l'acheva en l'étouffant dans un bain (1).

Pertinax succéda à ce monstre ; son règne ne fut que

(1) Herod. Dion. Commod. Lamps.

de trois mois. Toutefois Pertinax essaya d'arrêter l'empire sur le penchant de sa ruine, et fit redemander aux barbares le tribut qu'on leur accordait. Ils le rendirent; mais le mal était trop profond pour que cette noble ambition fût utile à l'indépendance romaine. Même la sévérité de Pertinax lui fut funeste; les soldats le massacrèrent. Après lui l'empire subit une ignominie inouïe dans ses annales. On le vendit au plus offrant; Didius Julianus fut le plus fort enchérisseur : le sénat en éprouva pourtant de la honte; il déposa Didius et le condamna à mort. Dans les provinces, les légions s'étaient soulevées et avaient élu trois empereurs. Pescennius Niger avait été choisi par les légions qu'il commandait en Orient; Septime Sévère par celles d'Illyrie; Claudius Albinus par celles de la Grande-Bretagne. Sévère vainquit ses deux concurrens. Arrivé à l'empire, il fit périr un grand nombre de sénateurs. Comme le crime de lèse-majesté entraînait la confiscation des biens, c'était lever un impôt que de proscrire un homme dont la fortune était considérable. Sévère cassa les gardes prétoriennes; ensuite il les rétablit et les augmenta. Il força les sénateurs à mettre Commode au rang des dieux. Valent-ils mieux que ce tyran? disait Sévère. Il triompha des Parthes et passa dans la Grande-Bretagne, où il fit élever la muraille qui porte son nom. Pendant qu'il était occupé à battre les Calédoniens, son fils Caracalla, pressé de régner, voulut se débarrasser de lui. Sévère, rentré dans sa tente, mit une épée à côté de lui et fit appeler son fils : Si tu veux ma mort, lui dit-il, tu peux me tuer; si tu ne veux pas le faire de ta propre main, voilà Papinien qui, sur ton ordre, m'égor-

gera, car je te fais empereur (1). Sévère mourut à York. Sentant sa fin venir, il s'écria : *Omnia fui, nihil expedit* (2); j'ai été tout, et rien ne vaut. Le dernier mot d'ordre qu'il donna fut celui-ci : *Laboremus;* travaillons.

Sous le règne de Sévère, les églises d'Asie soulevèrent une nouvelle discussion touchant la célébration de la Pâque : elles voulaient qu'on la fixât au même jour que les Juifs ; les autres églises la célébraient le jour où le Sauveur est ressuscité (3). A cette occasion furent tenus plusieurs conciles d'évêques. Le pape Victor en assembla un à Rome sur ce sujet ; mais cette question ne fut terminée que par le concile de Nicée (de J.-C. 202). Peu de temps après, le pape mourut, et Zéphirin lui succéda. Les Pères de l'Eglise faisaient retentir le monde chrétien de leur éloquence. Saint Clément d'Alexandrie écrivait les *Stromates* et *le Maître,* qui sont remplis de faits curieux. Tertullien remplissait Carthage des trésors de sa science. Il était fils d'un centurion des troupes proconsulaires. Il publia une exhortation aux martyrs et plusieurs traités *des Spectacles, de l'Idolâtrie, des Ornemens des femmes, de la Pénitence, du Baptême, de l'Oraison,* l'ouvrage intitulé *des Prescriptions,* chef-d'œuvre qui en a enfanté un autre, l'*Histoire des Variations* de Bossuet. N'oublions pas la fameuse Apologie où il disait : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons vos cités, vos colonies, l'armée, le palais, le sénat, le forum ; nous ne vous lais-

(1) Dion. Hist. rom., lib. LXXXI, p. 868.
(2) Aurel. Vict.
(3) Euseb. in Chron.

sons que vos temples (1). » Tertullien a été surnommé le Bossuet africain, à cause de son éloquence. Jeune encore, il avait composé un traité *des Incommodités du mariage :* toutefois il se maria, comme on le voit par la dédicace de deux de ses livres à sa femme. Cet ouvrage renferme des renseignemens importans sur la vie domestique des familles des deux religions.

Sévère, qui avait d'abord aimé les chrétiens, qui même avait confié l'éducation de son fils aîné à Proculus, l'un d'eux, changea tout-à-coup, et provoqua contre eux une violente persécution. A Carthage, le martyre de Perpétue, femme noble, et de Félicité, esclave, fit beaucoup de bruit. Perpétue n'avait que vingt-deux ans et allaitait un petit enfant; Félicité était enceinte. C'est Perpétue qui a écrit elle-même la relation de son martyre et de celui de ses compagnes. On les livra aux bêtes et on les fit achever par les confecteurs. Saint Irénée souffrit le martyre à Lyon. Un grand nombre de chrétiens quittèrent Alexandrie pour fuir la persécution. Origène, tout jeune encore, commençait d'enseigner; les premiers de ses disciples furent Plutarque et Héraclas. Vers le même temps, Tertullien tomba dans l'hérésie des Montanistes, qui convenait à son génie dur et sévère. Les travaux de Tertullien et d'Origène sont énormes. Origène ne se contentait pas d'écrire; il enseignait et était passionné pour l'étude des textes sacrés : sa réputation était si grande que souvent les philosophes le consultaient et lui soumettaient leurs ouvrages. La guerre civile lui fit

(1) Tert. Apol.

quitter Alexandrie; il y revint quand le tumulte fut apaisé, et reprit ses occupations.

Caracalla régna avec son frère Géta; Caracalla ne tarda pas à s'en défaire pour revêtir seul la pourpre. Sous lui des massacres eurent lieu à Rome, dans les Gaules et à Alexandrie. Les barbares pénétrèrent de plus en plus dans le cœur de l'État. Sévère les avait introduits dans les gardes prétoriennes. Caracalla donna le droit de citoyen à tous ses sujets. En même temps l'administration devint presque partout uniforme. Les distinctions de droit latin et de droit italique se perdirent. C'en était fait de l'homogénéité de la race romaine. Caracalla fit plusieurs voyages. Il voulut imiter Alexandre et Achille; ce ridicule le livrait à la risée des soldats, qui le méprisaient. Caracalla était chargé de crimes. Parricide et fratricide, il fut aussi accusé d'inceste avec sa mère. Malade de ses excès, il était tourmenté de remords et consultait tous les oracles, qui ne pouvaient rien à ses maux. Macrin, préfet du prétoire, le fit assassiner, et lui succéda (1).

Macrin n'avait ni assez de génie ni assez de volonté pour s'asseoir dans un poste aussi périlleux que celui dont il venait de s'emparer. Il avait désiré l'empire, il s'en trouva embarrassé. Ce qui lui manquait, ce n'était pas l'instinct du mal, c'était la faculté de mener le crime comme il voulait et où il voulait. Son ambition avait dépassé son intelligence.

Mœsa, sœur de Julie, femme de Septime Sévère, eut deux filles, Sœmis et Mamée. La première fut mère d'A-

(1) Herod. Dion.

lexandre Sévère, la seconde d'Héliogabale. Après la mort de Caracalla, ces deux femmes se retirèrent à Émèse; elles étaient veuves. Héliogabale avait treize ans, Alexandre neuf. Héliogabale fut fait prêtre du Soleil. Une légion qui le vit le trouva si beau qu'elle le proclama empereur. Macrin envoya contre elle Ulpius Julianus avec un corps de troupes. Julianus fut abandonné de ses soldats; Macrin vaincu et massacré.

Héliogabale, nommé ainsi par corruption du mot Elagabale, monta sur le trône, et avec lui parut ce que la débauche peut produire de plus infâme et de plus raffiné, ce que l'imagination peut enfanter de plus merveilleux en fêtes, en pompes et en richesses. La cruauté, la folie, l'avarice, la cupidité, avaient pesé sur le peuple romain avec les Caligula, les Claude, les Tibère, les Néron. Avec Héliogabale l'impudicité gouverna le monde. A quatorze ans il poussait déjà la corruption et la fureur des profusions aux plus grands excès. A dix-huit ans il arriva au pouvoir, et il employa cette puissance à mettre en pratique les théories de son enfance. Il ne donnait des places qu'à ceux que l'infamie et la débauche rendaient méprisables aux yeux de tous; les distinctions que donnent le génie et la naissance n'entrèrent jamais pour rien dans le choix qu'il faisait de ses ministres. Occupé des soins les plus frivoles, il se faisait saluer du nom de Domina et d'impératrice. Il donna à sa mère une place dans le sénat, auprès des consuls, et créa un sénat de femmes, qui avait à délibérer sur les préséances et la forme des vêtemens (1).

(1) Hist. Aug. Herodius.

Les Romains, fatigués de lui et de sa mère, les tuèrent tous deux et traînèrent leurs cadavres dans le Tibre. Son cousin Alexandre Sévère fut revêtu de la pourpre.

Il consacra presque tout son règne à des réformes d'administration ; mais elles ne servirent pas à grand'-chose. Les légions n'en furent ni moins séditieuses ni moins avides. Alexandre Sévère triompha d'Artaxerxès, roi des Parthes. Ce roi avait détrôné Artaban, dernier rejeton des Arsacides, et prétendait descendre des souverains de Babylone. Alexandre Sévère se rendit ensuite dans les Gaules. Ainsi les deux extrémités de l'empire se trouvaient inquiétées par deux peuples dont l'inimitié devait lui être bien fatale.

Pendant que les barbares s'apprêtaient à l'invasion, les chrétiens faisaient de rapides progrès. La première année du règne d'Héliogabale, le pape Zéphirin était mort et Calixte lui avait succédé (de J.-C. 219). Quoique Alexandre se montrât favorable aux chrétiens, il y eut plusieurs martyrs de son temps ; le pape Calixte fut de ce nombre, Urbain vint après lui (de J.-C. 223). Les Actes du martyre de sainte Cécile contiennent des détails sur lui ; mais, comme ils n'ont rien d'authentique, nous les passons sous silence. Les magistrats et les jurisconsultes peuvent être regardés comme les auteurs de ces persécutions. A leurs yeux, la religion chrétienne était une nouveauté funeste aux anciennes lois. Dans le septième livre des *Devoirs d'un consul*, Ulpien avait recueilli les édits qui marquaient les peines que l'on devait infliger aux chrétiens. Origène continuait d'enseigner à Alexandrie ; ses travaux étaient si considérables qu'il employait tous les jours plus de sept

sténographes à écrire sous sa dictée. Origène tomba dans plusieurs erreurs, et fut condamné par les évêques. Grégoire Thaumaturge fut son plus remarquable disciple.

Cependant il y avait dans l'armée des Gaules un soldat goth nommé Maximin; il était aimé et respecté à cause de sa force extraordinaire; il souleva les légions et se fit proclamer empereur. Alexandre se trouvait à Mayence avec sa mère. Des assassins suscités par Maximin les tuèrent tous deux dans le bourg de Scecila près Mayence.

Le nouvel empereur était de cette race qui produisit le premier vainqueur de Rome. Ainsi la pourpre impériale devait être revêtue tour à tour par ceux mêmes que le peuple roi enveloppait de sa haine et de son mépris, je veux dire un barbare et un chrétien. C'était à une race obscure et inconnue qu'il appartenait de continuer l'éternité de cette ville des Césars. Le spectacle que nous avons eu sous les yeux rendait ce résultat inévitable. A travers la prospérité apparente de l'empire il était facile de voir que le mal était sans remède. La société païenne renfermait en son sein deux élémens de destruction, et depuis Tibère ils n'avaient cessé de la miner sourdement. Les barbares travaillaient à ruiner la forme extérieure de l'empire; les chrétiens en attaquaient tous les jours la force morale en changeant les mœurs et les croyances. Malgré ce germe destructeur, pendant long-temps l'État se traîna et se maintint par la seule force de sa constitution; il allait, pour ainsi dire, tout seul. Mais au premier démembrement, au premier choc imprévu, il devait se briser et couvrir le monde de ses débris. Toutefois l'administration romaine était arrivée, sous Alexandre Sévère, à son

plus haut point de perfection. Les jurisconsultes placés par lui dans les conseils et les charges de l'État formèrent le noyau de cette jurisprudence dont Théodose le jeune et Justinien recueillirent les décisions. Dans leur nombre se faisaient remarquer Sabin, Ulpien, Paul, Modestin. Mais que pouvaient le nombre et la sagesse des lois pour un État qui se détruisait de ses propres mains ? D'ailleurs il n'y a pas à s'y tromper : quand un peuple est plein de force, de jeunesse et de vertu, il n'a pas besoin d'un code long et embrouillé. Les douze Tables avaient suffi à Rome républicaine ; les édits, les sénatus-consultes, et tout l'attirail législatif des temps corrompus, ne purent sauver la Rome des empereurs.

Maximin était né en Thrace, d'un père goth et d'une mère qui descendait des Alains ; il était dur, féroce, plein de hauteur et de ruse ; à ces vices il joignait quelques qualités, parmi lesquelles on remarquait la bravoure et la chasteté. Il voulut réformer l'empire comme il avait établi la discipline dans les camps, à force de tortures : les punitions qu'il infligeait étaient de cruels supplices ; pour les moindres fautes il condamnait aux bêtes, à la croix, il faisait coudre dans des carcasses d'animaux fraîchement tués les principaux citoyens ; l'ingratitude et l'orgueil lui firent massacrer ses anciens amis, qui avaient été témoins de sa misère ; enfin il devint un tel objet de haine et d'effroi que l'on fit des sacrifices aux dieux pour l'empêcher d'entrer à Rome (1). Les armes de Maximin furent heureuses ; il battit les Sarmates et les Germains ; il écri-

(1) Hist. Aug.

vait au sénat : « J'ai terminé plus de guerres qu'aucun capitaine de l'antiquité ; j'ai transporté dans l'empire romain des dépouilles immenses, et fait tant de captifs que les terres de la république pourraient à peine les contenir. »

Maximin persécuta la religion chrétienne ; le pape Pontien (de J.-C. 230-235) fut éprouvé l'un des premiers par la persécution, et relégué en Sardaigne, où il renonça au saint siége ; il mourut un mois après cet acte. Antère lui succéda ; au bout d'un mois de pontificat il fut martyrisé. Fabien fut élu à sa place (de J.-C. 236) ; son élection fut remarquable : il était à Rome, réuni aux évêques qui délibéraient pour l'élection ; personne ne pensait à lui, quand une colombe vint se poser sur sa tête ; le peuple l'élut d'une voix unanime ; il gouverna l'Église quatorze ans. C'est dans cette persécution qu'il est fait mention pour la première fois d'une basilique chrétienne.

Cependant l'empereur se rendait de plus en plus odieux au peuple et au sénat ; les légions commencèrent à se révolter en Afrique ; elles forcèrent Gordien d'accepter l'empire : c'était un vieillard de quatre-vingts ans ; il fut proclamé empereur à Rome avec son fils Gordien le jeune ; leur règne ne dura qu'un instant ; Capellien marcha contre eux au nom de Maximin et les vainquit. Gordien le jeune fut tué les armes à la main, son père s'étrangla avec sa ceinture. Le sénat, ne voulant plus de Maximin à aucun prix, élut deux autres empereurs, Maxime Papien et Balbin, l'un soldat et l'autre poète. Le peuple, peu satisfait de ces deux élections, voulut que l'on donnât la pourpre à un petit-fils de Gordien, qui n'avait que treize

ans. La guerre civile qui désolait Rome fut apaisée par la présence de cet enfant revêtu de la pourpre. Cependant Maximin s'avançait vers la ville éternelle; arrêté devant Aquilée par une résistance furieuse, il fut massacré dans sa tente par ses propres soldats : sa tête et celle de son fils furent expédiées à Rome (1).

Cette mort laissa l'empire à Papien et à Balbin. Les légions, jalouses de ce que le sénat avait fait trois empereurs, craignirent qu'il ne reconquît son ancienne puissance; les prétoriens surtout en prirent ombrage; ils coururent aux armes, arrachèrent les empereurs de leurs palais, et les traînèrent ignominieusement par la ville; enfin, après mille outrages, ils les massacrèrent sans pitié; cela fait, ils proclamèrent Auguste le jeune Gordien, qui déjà avait été nommé César.

Au milieu de ces déchiremens intérieurs et de ces guerres étrangères, les hautes intelligences du Christianisme jetaient un vif éclat. Africain composait une histoire générale, où il avait réduit l'histoire romaine à ses véritables dimensions, en lui montrant sa nouveauté par rapport à l'histoire du monde : cet ouvrage a été perdu, il ne se retrouve que dans la Chronique d'Eusèbe. Origène écrivait un grand ouvrage qu'il avait commencé vingt-huit ans auparavant à Alexandrie et qu'il acheva à Tyr; c'était une édition de l'Ecriture à plusieurs colonnes; chaque colonne renfermait le texte dans une langue différente. Il en fit trois éditions, qu'il nomma, selon le nombre des colonnes, Hexaple, Octaple, Tétraple. Grégoire le Thau-

(1) Hist. Aug. Herod.

maturge remplissait le monde de ses miracles. De toutes parts s'assemblaient des conciles, soit pour combattre l'hérésie, soit pour subvenir aux besoins de l'Église. Les évêques étaient alors nommés très souvent malgré eux, et on ne répugnait pas à les prendre dans les rangs obscurs du peuple (1).

Le règne de Gordien ne fut pas de longue durée, et les guerres qui se firent sous lui n'amenèrent pas de grands résultats. Sapor attaqua l'empire d'Orient; les Francs se réunirent dans les Gaules; Aurélien, qui depuis arriva au pouvoir, les battit près de Mayence, en tua sept cents et en fit trois cents prisonniers. Gordien se mit en marche pour repousser Sapor; il passa par la Mœsie et la Thrace, battit les Goths et remporta sur Sapor de légers avantages. Ces succès furent dus à Mysithée, son beau-père et son gouverneur. C'était un homme obscur qui était arrivé au pouvoir, non par l'intrigue, mais par ses talens; quand il fut mort, le bonheur abandonna Gordien. L'empire, à son déclin, était tellement épuisé, que la perte d'un homme était pour lui une ques-

(1) Nous en trouvons un exemple dans l'élection d'Alexandre le Charbonnier : les principaux citoyens de la ville de Gomare délibéraient, sous la présidence de Grégoire le Thaumaturge, pour élire un évêque; comme ils recherchaient l'homme le plus distingué par sa naissance ou par ses lumières pour l'élever à sa dignité, Grégoire leur disait qu'il ne fallait pas dédaigner même ceux qui se trouvaient dans les rangs inférieurs de la société. Alexandre fut alors présenté; son habit ne fit qu'exciter le sourire et la moquerie. Grégoire l'ayant fait mettre d'une manière décente, et reconnaissant en lui un homme d'une haute portée, le consacra solennellement avec les cérémonies accoutumées; il gouverna dignement cette église et souffrit le martyre.

tion de vie et de mort. Il en est ainsi de toutes les sociétés vieillies; les grands citoyens y durent peu, et emportent souvent avec eux le salut et la prospérité de l'État. Philippe, préfet du prétoire, fut accusé d'avoir empoisonné Mysithée pour lui succéder. Gordien, qui comptait en faire son appui, lui dut sa chute et sa mort. Lorsqu'il vit que tout était perdu, il demanda d'abord le partage égal du pouvoir, puis le rang de César, puis enfin la charge de préfet du prétoire, le titre de gouverneur de province; tout lui fut refusé, même la vie. Philippe le fit égorger par ses soldats : le jeune Gordien n'avait que vingt-trois ans.

Philippe fit reconnaître son fils César. On est dans le doute sur la question de savoir si cet empereur était chrétien; on prétend que la veille du jour de Pâques il voulut entrer dans l'église pour y participer aux prières du peuple; l'évêque lui interdit l'entrée du lieu saint; il obéit, et se mit au rang des pénitens : on attribue à saint Babylas cette courageuse action. Philippe se rendit à Rome après avoir conclu la paix avec Sapor. Là il fit célébrer les jeux séculaires, qui accomplissaient une période millénaire pour l'existence de Rome; il fit ensuite la guerre aux Carpiens et les vainquit. Les provinces se révoltèrent; deux empereurs furent élus, l'un en Syrie, l'autre en Mœsie. Dèce, envoyé pour réduire les légions, fut proclamé empereur, et marcha contre Philippe, qui fut vaincu et tué à Vérone; son fils fut égorgé à Rome (1).

(1) Zozim. lib. I.

L'Église avait joui d'une assez longue paix sous Philippe; toutefois il y eut une persécution particulière à Alexandrie; le peuple furieux se portait dans les maisons chrétiennes à tous les excès. Apolline, vierge d'un grand âge et d'une grande vertu, fut martyrisée; Sérapion fut pris et tourmenté cruellement : cette persécution précéda d'un an la persécution générale qui eut lieu sous Dèce.

Cependant la grande invasion des barbares approchait, l'empire était ébranlé, tout hâtait sa dissolution. Les Goths avaient grossi leur nombre de hordes vagabondes et dont les noms nous sont restés, mais corrompus : c'étaient les Bastarnes, les Venèdes, les Slaves, les Rhoxolans, les Saziges, les Antes et les Alains. En même temps les Germains et les Franks faisaient des courses dans les Gaules, les Perses et les Sarrasins s'agitaient en Orient, les Quades et les Marcomans parcouraient les bords du Danube (1); mais ce ne fut que sous Dèce que l'invasion devint formidable. Sous la conduite de Cniva, ils inondèrent la Dacie, jusqu'à Philippopolis, qu'ils emportèrent d'assaut, et où ils égorgèrent cent mille habitans; après ces ravages, ils donnèrent la pourpre à Priscus (2).

Dès le commencement de son règne, Dèce excita une violente persécution contre les chrétiens; il publia un édit contre eux et le fit tenir à tous les gouverneurs de provinces. La paix et la tranquillité dont jouissait depuis long-temps la société chrétienne avaient porté atteinte à

(1) Adelong. Bayer Reineiggs. Gatterer. Malte-Brun, etc.

(2) Jornandès. Aur. Vict. Zonare. Zozim.

la sévérité de ses mœurs. Saint Cyprien fait un tableau sévère de ce relâchement.

« Chacun, dit-il, s'appliquait à augmenter son bien
« avec une avidité insatiable, ne se souvenant plus de ce
« que les fidèles avaient fait sous les apôtres, ni de ce
« qu'ils devaient toujours faire. Les évêques n'étaient
« point dévoués à la religion ; la fidélité des ministres
« n'était pas entière : la miséricorde ne paraissait point
« dans les œuvres, ni la discipline dans les mœurs. Les
« femmes se fardaient ; les hommes se teignaient la
« barbe, les sourcils, les cheveux, comme pour corriger
« l'ouvrage de Dieu. On trouvait des artifices pour trom-
« per les simples : on prostituait les membres de Jésus-
« Christ aux infidèles, en contractant des mariages avec
« eux. On jurait en vain, et même on se parjurait. On se
« disait des injures, on était divisé par des haines opi-
« niâtres, on méprisait insolemment les prélats. Plusieurs
« évêques, au lieu d'exhorter les autres et de leur mon-
« trer l'exemple, négligeant les affaires de Dieu, se char-
« geaient d'affaires temporelles, quittaient leur chaire,
« abandonnaient leur peuple, et se promenaient dans
« d'autres provinces, pour fréquenter les foires et s'en-
« richir par le trafic. Ils ne secouraient point les frères
« qui mouraient de faim : ils voulaient avoir de l'argent
« en abondance, usurper des terres par de mauvais arti-
« fices, tirer de grands profits par des usures. » Ainsi parlait Cyprien ; et ailleurs il dit : « Nous nous appliquons
« à gagner et à augmenter notre patrimoine. Nous som-
« mes pleins d'orgueil, de jalousies, de divisions : nous
« négligeons la simplicité en la foi ; nous avons renoncé

« au monde de parole et non d'effet : nous nous plaisons
« à nous-mêmes, et nous déplaisons à tout le monde. »

Voilà où en étaient les chrétiens quand la persécution éclata. L'édit publié par Dèce eut de terribles conséquences : les magistrats suffisaient à peine aux recherches et aux condamnations. Rien n'était épargné, ni les menaces, ni les promesses, ni les séductions, ni les supplices. La peur des tortures donna lieu à une infinité d'apostasies; elles commencèrent par les hommes les plus remarquables par leur fortune ou leur position; il y en avait qui couraient d'eux-mêmes aux autels des faux dieux, et y sacrifiaient; d'autres se laissaient traîner en prison, mais ils reniaient leur foi avant même d'être amenés au tribunal des magistrats. A Carthage, il s'en présenta un si grand nombre pour apostasier, que les magistrats se trouvèrent obligés de renvoyer au lendemain cette multitude empressée de se parjurer. Quand la majorité affronte l'infamie, on voit se précipiter sans pudeur à sa suite tous les lâches qui n'ont pas même l'énergie du crime, et qu'une fausse honte rend fanfarons de vice ou de vertu, selon l'occasion.

Malgré le spectacle affligeant que donnaient ces apostats, il y eut de nobles exemples de courage et de dévouement : le chef de l'Église, le pape Fabien, souffrit glorieusement le martyre; l'évêque d'Antioche, Babylas; celui de Jérusalem, Alexandre, périrent tous deux dans les fers; Origène fut violemment torturé, il résista; Denis (1) d'Alexandrie fut sauvé malgré lui; Alexandre le

(1) Martyr. 24 janv.

Charbonnier fut brûlé vif; le prêtre Porcius subit le même supplice. Le martyre de ces hauts personnages est resté célèbre dans les fastes de la religion. Le zèle des prêtres et des docteurs ne s'endormait pas : Cyprien, ce grand évêque, dont la parole avait une si puissante autorité parmi les fidèles, employait tous ses soins pour les soutenir, les encourager, leur servir de conseil; car alors leur ardeur s'était ralentie, et ceux-là mêmes qui avaient confessé le Christ tombaient dans des fautes graves, les uns par un zèle mal entendu, les autres par orgueil et présomption. A cette occasion, il écrivit au prêtre Rogatien et aux autres confesseurs une lettre où il leur faisait de sévères remontrances.

« Quelle honte, dit-il, pour votre nom, que l'on en « voie un parmi vous ivre et immodeste; un autre qui « revient en son pays après avoir été banni; en sorte que « si on le reprend, il périsse, non comme chrétien, mais « comme coupable. J'apprends que quelques uns s'élè- « vent et s'enflent, et, ce qui est exécrable, que quelques « uns profanent les temples de Dieu, sanctifiés de nou- « veau par la confession, en couchant indifféremment « dans le même lieu où couchent des femmes. Quand « leur conscience ne leur reprocherait point d'autre « crime, le seul scandale en est un grand. Il ne doit y « avoir non plus entre vous ni disputes, ni jalousies, ni « querelles, ni paroles injurieuses; avançons de plus en « plus dans la voie du Seigneur, afin que quand, par sa « miséricorde, il nous aura donné la paix qu'il nous « promet, nos frères et les païens mêmes nous trouvent « entièrement changés. Quoique j'aie écrit à notre clergé

« depuis peu, lorsque vous étiez encore en prison, et « même depuis, que l'on vous fournît ce dont vous pour« riez avoir besoin pour la nourriture et pour le vête« ment, je n'ai pas laissé de vous envoyer, sur le petit « fonds que j'avais emporté avec moi pour ma dépense, « deux cent cinquante sesterces, outre les deux cent « cinquante que je vous avais envoyés. Victor, qui, de « lecteur, a été fait diacre, et qui est avec moi, vous en « a aussi auparavant envoyé quatre cent vingt-cinq. »

Cependant l'arrivée du proconsul à Carthage donna encore plus de violence à la persécution : jusque-là les magistrats s'étaient contentés de bannir et d'emprisonner; la mort leur parut alors un supplice trop doux ; les fouets, les bâtons, les chevalets, les ongles de fer, furent employés sans relâche et sans pitié; les tortures devinrent si terribles, que les bourreaux ne trouvèrent plus sur le corps des martyrs une seule place saine à déchirer. En Asie, la persécution sévissait aussi violemment : Pierre à Lampsaque, Quadrat à Nicomédie, Tryphon et Respicius à Nicée, Christophe en Lycie, Polyeucte à Mélitène, confessèrent glorieusement le Christ et furent martyrisés. La crainte des tortures fit prendre la fuite à un grand nombre de chrétiens qui se retirèrent dans les déserts de l'Égypte. Il en périt un grand nombre, soit par la faim, la soif, ou la maladie. Paul, jeune homme de la basse Thébaïde, âgé de 23 ans, qui jouissait d'une fortune considérable, s'enfonça dans le désert pour fuir la persécution; là il trouva une grotte ombragée d'un palmier, et dans laquelle coulait une fontaine qui donnait naissance à un ruisseau; il choisit ce lieu pour sa retraite, et s'affec-

tionna tellement pour la solitude qu'il y demeura jusqu'à sa mort, c'est-à-dire quatre-vingt-dix ans; il eut la gloire d'être le premier ermite chrétien. Vers le même temps, plusieurs évêques fondèrent des églises dans les Gaules : Saturnin, à Toulouse; Denis, à Paris; Gatien, à Tours; Trophime, à Arles; Paul, à Narbonne; Stremoine, à Clermont; Martial, à Limoges.

L'Eglise, qui était tourmentée au dehors par les bourreaux, le fut aussi à l'intérieur par un schisme. Lorsque la persécution se déclara, il y avait à Carthage un prêtre qui s'était rendu odieux et méprisable par toutes sortes de déportemens; il se nommait Novat. Pour éviter d'être excommunié et déposé, il se sépara du sein de l'Église, s'adjoignit son diacre Félicissime et cinq prêtres, éleva un autel et tint des assemblées. Comme ces schismatiques ne voulaient écouter aucune parole de paix et de conciliation, saint Cyprien les excommunia. Les noms de ces auteurs du premier schisme étaient cités dans sa lettre d'excommunication : c'étaient Félicissime, Augendus, Repostus, Sophronius, Irène, Paul, Sophrone, Soliasse et Budinaire. Novat ne tint aucun compte de cette punition, et vint à Rome, où il gagna un autre prêtre nommé Novatien, qui se sépara aussi du sein de l'Église.

La persécution avait fait vaquer la chaire pontificale pendant seize mois. Quand sa fureur se ralentit, Corneille fut promu par seize évêques au souverain pontificat (de J.-C. 251); son élection fut confirmée par le peuple assemblé (1). Corneille était un homme d'une haute réputation de vertu;

(1) Cyp. ad Anton.

il avait passé par toutes les charges ecclésiastiques, il jouissait d'une grande autorité dans l'Eglise. Il n'accepta pas sans peine l'épiscopat : et en effet c'était se dévouer à la mort. Dèce avait fait de terribles menaces contre les évêques, et l'élection d'un pape devait le mettre dans une bien plus grande fureur. On aurait dit que le maître du monde pressentait qu'un jour le chef de cette secte abhorrée s'asseoirait à sa place et régnerait sur la ville éternelle.

Novatien qui se trouvait à Rome, séduisit trois évêques et se fit nommer évêque de Rome, comme si le siége était vacant. Au schisme Novatien joignait l'hérésie (1); il troubla toutes les églises par son hypocrisie et sa fausseté. Dès qu'il eut ainsi extorqué sa nomination, il en fit part, selon l'usage, à tous les évêques de la chrétienté. Quelques uns laissèrent surprendre leur religion; mais cette erreur ne fut pas de longue durée. A Carthage, les évêques d'Afrique refusèrent la communion aux députés de Novatien, et leur répondirent qu'une fois un évêque élu on ne pouvait revenir sur cette élection par une autre ordination; en même temps ils assemblèrent un concile, où fut jugée la cause de Félicissime et des cinq prêtres qui l'avaient suivi. Après que le concile les eut entendus, il les condamna et les excommunia. Une lettre synodale signée de tous les évêques fut adressée au pape Corneille. Cyprien, qui avait présidé le concile, lui écrivit aussi de son côté; et outre cette lettre, il en remit une autre à

(1) Elle touchait par plusieurs points au Montanisme, dont elle reproduisit la sévérité exagérée.

Mettius et à Nicéphore pour les confesseurs qui étaient tombés dans le schisme ; toutefois il voulut qu'elle fût soumise auparavant à Corneille. Dès la réception de ces lettres, le pape assembla à Rome un concile de soixante évêques et d'un grand nombre de prêtres et de diacres. Le décret de Carthage y fut confirmé ; le schisme et l'hérésie de Novatien y furent condamnés. Le pape fit part sur-le-champ de cette décision aux autres églises. Novatien voyant qu'il n'avait plus d'espoir à Rome, ne perdit pas de temps, et fit faire à Carthage une nouvelle tentative en sa faveur par plusieurs schismatiques de son parti, au nombre desquels se trouvait Novat, le prêtre de Carthage. Corneille prévint l'église de Carthage de ces menées. Après le départ de Novat, les confesseurs qu'il avait séduits rentrèrent dans le sein de l'Église (1). Ils firent leur déclaration publique en ces termes :

« Nous savons que Corneille est évêque de la très « sainte Église catholique par le choix de Dieu tout-« puissant et de Jésus-Christ, notre Seigneur ; nous con-« fessons notre erreur. On nous a imposé par des dis-« cours captieux ; encore qu'en apparence nous eussions « quelque communication avec un homme hérétique et « schismatique, notre cœur a été toujours sincèrement « dans l'Église ; car nous n'ignorons pas qu'il n'y a qu'un « Dieu, un Seigneur Jésus-Christ ; que nous avons con-« fessé un Saint-Esprit, et qu'il ne doit y avoir qu'un « évêque dans l'Église catholique. »

Cependant Dèce était occupé à faire la guerre aux Car-

(1) Ap. Cyp. ep. ; Corn. ep. ; Eus. His.

pathes sur les frontières du Danube. Gallus le trahit et l'entraîna à sa perte. Il se mit d'intelligence avec les barbares, et engagea Dèce dans un marais où cet empereur périt avec son fils : on ne retrouva pas même leurs cadavres. La conduite de Gallus est assez inexplicable : il adopta Hostilien, second fils de Dèce, et le fit proclamer Auguste ; en même temps il fit déclarer César son propre fils Volusien. La faveur d'Hostilien ne fut pas de longue durée : Gallus craignant que l'amour du peuple ne s'attachât trop à lui, le fit mettre à mort. Il mit à sa place Volusien (1).

La persécution, qui avait cessé quelque temps par la mort de Dèce, recommença sous Gallus ; une peste violente désolait l'empire : pour apaiser les dieux, des sacrifices furent ordonnés dans toutes les provinces. Le pape Corneille ayant refusé de sacrifier, fut envoyé en exil à Centumcellæ, aujourd'hui Civita-Vecchia ; cet exemple de fermeté donné par le chef de l'Église encouragea tellement les fidèles, qu'ils se précipitèrent en foule sur ses traces pour confesser avec lui. Il y eut à Rome de nombreux martyrs. Le prêtre Hippolyte, qui était tombé dans le schisme de Novat et de Novatien, fut un des plus célèbres. C'était un beau vieillard en grande vénération auprès du peuple, qu'il comblait de biens ; en allant au martyre il abjura ses erreurs, et fut attaché par les pieds à des chevaux indomptés. *Qu'il soit traité comme le fils de Thésée*, avait dit le Préfet. Les dernières paroles

(1) Trebellin. Valer. init.; Lact. de Mor. n. 4; Zozim. lib. I; Aurel. de Cæs.

du saint furent celles-ci : « Mon Dieu, ils déchirent mon corps, prenez mon âme. » Le pape Corneille mourut en exil (de J.-C. 252) (1); Lucius lui succéda; peu de temps après il fut aussi envoyé en exil. La pourpre pontificale était alors un signe de proscription; son exil ne fut pas long, et il revint bientôt à Rome. Saint Cyprien et les évêques de Carthage lui écrivirent une lettre de félicitation sur sa délivrance et son élection. Lucius ne tint le siége que cinq mois; Etienne lui succéda.

Pendant la peste qui sévissait dans le Pont, Grégoire le Thaumaturge opéra un grand nombre de conversions (2). Elle se déclara à Néocésarée; le peuple était alors au théâtre; la foule était si grande que la multitude s'écriait les mains jointes : « Jupiter, fais-nous de la place ! » Grégoire le Thaumaturge fit dire à cette foule impie qu'elle aurait bientôt plus de place qu'elle ne voudrait. Presque au même moment, la maladie en fit périr dans le lieu même un très grand nombre; elle s'étendit bientôt avec une telle rapidité que les vivans ne suffirent plus à enterrer les morts. Les dieux étant muets et sans pouvoir, les habitans de Néocésarée eurent recours à Grégoire; dès qu'il entrait dans une maison, la maladie cessait. Bientôt le saint homme ne put suffire à l'empressement de la foule effrayée; il passait les jours et les nuits allant d'une maison à l'autre; consolant, guérissant et convertissant. Carthage était aussi infectée du même fléau; les habitans étaient si découragés, qu'ils laissaient

(1) Lib. Pont. Hier. script. in com.

(2) Greg. Nyss. Vit. Gr. Thaum.

les cadavres sans les enterrer. Saint Cyprien releva leur courage abattu, et organisa des secours pour les malades (1). Il voulut que l'on ne fît aucune distinction dans les soins qu'on leur apportait entre les païens et les fidèles. Les communautés chrétiennes se secouraient aussi entre elles dans toutes les calamités (2).

(1) Ce fut pour consoler les fidèles que Cyprien écrivit son traité *De la mortalité.*

(2) Les habitans des frontières de la Numidie étaient souvent inquiétés par les barbares qui s'avançaient de plus en plus ; peu de temps après la peste de Carthage, ils firent des prisonniers parmi les chrétiens ; huit évêques en écrivirent à Cyprien, qui fit une collecte parmi les fidèles pour le rachat de ces captifs.

CHAPITRE IV.

Guerres contre les Barbares. — L'Église respire. — Questions de dogme et de discipline. — Nouvelles persécutions. — Martyre du pape Sixte. — Affaires de l'empire. — Empereurs. — Saint Antoine. — Commencemens de la vie ascétique. — Martyre du pape Félix. — Vacance du trône impérial. — Hérésie de Manès. — Persécution générale. — Ère des martyrs. — Légion thébaine. — Commencemens de Constantin. — Édit en faveur des chrétiens. — Bienfaits de Constantin. — Triomphe du Christianisme.

Cependant la guerre contre les barbares continuait ; c'était une lutte continuelle, où la victoire, quand elle souriait aux Romains, les leurrait de faveurs aussi trompeuses qu'éphémères : les rangs pressés de cette multitude ennemie avaient beau se dégarnir, le torrent faisait toujours succéder un flot à l'autre flot presque sans interruption. Les soldats comprenaient si bien que les succès contre les barbares étaient une question de vie et de mort pour l'empire, que les avantages remportés sur eux par Émilien lui valurent la pourpre. Gallus voulut se défendre, mais son armée l'abandonna et le massacra, lui et son fils. Le même sort était réservé à Émilien ; il fut tué comme les troupes de Valérien s'avançaient contre lui. Valérien resta donc le seul maître de l'empire ; il fit déclarer Auguste son fils Gallien. Valérien était de noble race, et avait vieilli dans les emplois militaires et civils ; sous les Gordien, il avait été député au sénat ; sous Dèce, il avait été promu à la censure et fait chef du sénat.

Valérien ne se montra pas hostile aux chrétiens, et l'Église respira (1). Étienne occupait le siége pontifical; il y était monté après la mort de Lucius, c'est-à-dire, vers les premiers mois de l'an 253. On croit qu'il était Romain et qu'il avait rempli les fonctions d'archidiacre de Rome sous les deux papes ses prédécesseurs. Pendant la paix que les premières années de Valérien accordèrent aux chrétiens, plusieurs questions de dogme et de discipline furent agitées; celle de savoir si l'on ferait rebaptiser les hérétiques bouleversa les églises (2); les deux plus grandes lumières de la foi, le pape et saint Cyprien, ne se montrèrent pas d'accord à ce sujet. La décision du pape, contraire à Cyprien, prétendait que le baptême conféré par les hérétiques était nul, et que ceux qui avaient reçu ce baptême devaient être baptisés quand ils rentraient daus le sein de l'Église. Étienne soutenait qu'il ne fallait pas baptiser ceux qui l'avaient été par les hérétiques dans les formes de l'Église catholique. La question ne fut définitivement jugée qu'au concile de Nicée, où l'opinion du pape Etienne prévalut.

Cinq ans se passèrent ainsi, pendant lesquels Valérien protégea les chrétiens; mais, à l'instigation de Macrien, il publia contre eux un édit sanglant. Le pape Etienne fut une des premières victimes de la persécution (3). Sixte II fut élu à sa place (de J.-C. 257). Le préfet d'Egypte tourmenta saint Denis d'Alexandrie et l'envoya en

(1) Dion. Alex.
(2) Eus. H. VII. 3; August. lib. de Bapt. C. Don.
(3) Cat. Bucher.

exil. La question du baptême s'agitait encore dans l'Eglise. Pendant son exil, saint Denis écrivit plusieurs lettres à ce sujet; il en adressa une au pape Sixte II: cette lettre renfermait quelques détails sur l'hérésie de Sabellius, qui commençait alors à se produire, et qui consiste à nier la distinction des trois personnes divines. La persécution sévissait aussi en Afrique; saint Cyprien en fut atteint l'un des premiers (1); il confessa le Christ et fut envoyé en exil. Sur ces entrefaites, l'empereur étant parti pour aller faire la guerre en Orient, Macrien resta seul à la tête des affaires : les chrétiens ne tardèrent pas à se ressentir de sa haine; il fit adresser par l'empereur une lettre au sénat; elle renfermait des ordres terribles; elle portait que l'on mît à mort les diacres, les prêtres, les évêques; que les sénateurs et les chevaliers romains convaincus perdissent leurs dignités et leurs biens, et que s'ils persistaient malgré ces peines, on les mît à mort; que les femmes de qualité fussent envoyées en exil, leurs biens confisqués; enfin que les affranchis de César, confesseurs, fussent confisqués comme esclaves de l'empereur et envoyés dans ses terres. En exécution de cet ordre, le pape Sixte fut pris et eut la tête tranchée (2): c'était lui qui avait fait transporter dans les catacombes les corps des apôtres Pierre et Paul.

Après la mort de Sixte, le siége pontifical vaqua près d'un an; les prêtres gouvernèrent pendant ce temps l'Eglise romaine; la persécution sévissait avec violence. Saint Lau-

(1) Cyp. ep. 77. Act. S. Cyp.
(2) Catal. Buch.

rent, premier diacre de Rome, fut placé sur un gril ardent; l'exemple donné par sa constance provoqua la conversion de plusieurs sénateurs. Saint Cyprien, qui était revenu de l'exil, se cachait alors aux environs de Carthage; il fut pris par ordre du proconsul, amené devant lui et condamné à avoir la tête tranchée; son immense réputation amena un grand concours de peuple à son exécution. Quand il fut sur le lieu où il devait être martyrisé, il se dépouilla de sa dalmatique, la donna aux diacres, et fit ensuite donner vingt-cinq sous d'or à son exécuteur; cela fait, il se banda lui-même les yeux, et se fit lier les mains par un prêtre et un diacre; en cet état il eut la tête tranchée : il fut le premier des évêques de Carthage qui souffrit le martyre. On peut rapporter à cette persécution le martyre de saint Saturnin à Toulouse; il fut attaché à un taureau furieux et traîné dans les rues. Saint Denis, le premier évêque de Paris, eut la tête tranchée vers le même temps: on croit que ce fut sur les hauteurs de Montmartre (*mons Martyrum*). La persécution ne cessa qu'après la mort de Macrien.

Voici où en étaient les affaires de l'empire : les Germains avaient envahi la Gaule, traversé les Pyrénées, ravagé une partie de l'Espagne et pénétré jusqu'aux rivages de la Mauritanie. Les Allemands osèrent s'avancer jusqu'aux environs de Rome; ils étaient au nombre de trois cent mille; Gallien repoussa ces barbares et les força à la retraite. Valérien, ayant sous ses ordres Aurélien, Probus et Claude, contint les Quades et les Sarmates. Il ne fut pas aussi heureux contre les Scythes et les Goths. Ils s'embarquèrent sur le Pont-Euxin, empor-

tèrent Pythioute, surprirent Trébisonde, ravagèrent le Pont, et retournèrent au désert avec les prisonniers romains qu'ils avaient faits. Une autre horde de ces barbares saccagea Chalcédoine, Nicomédie, Lius, Pruse et Nicée. Valérien était alors occupé d'une autre guerre, où il fut victime de sa bonne foi (1). Sapor était entré en Mésopotamie. Valérien ayant perdu contre lui une bataille, lui proposa une entrevue; cet ennemi sans foi en profita pour le retenir prisonnier. Pendant dix ans il subit les outrages du vainqueur, prêtant le dos pour lui servir de marche-pied (2). Après sa mort, sa peau teinte en rouge fut suspendue aux voûtes d'un temple de la Perse (3).

Le siége pontifical ayant vaqué un an, comme nous l'avons déjà dit, le gouvernement de l'Église fut confié à Denis, qui était prêtre de Rome dès le temps du pape Étienne. Quelques écrits, d'une authenticité douteuse, prétendent qu'il a été moine. Un trait qui honore ce saint pape nous est resté. Les ravages des barbares ayant particulièrement désolé l'Asie Mineure, Césarée en Cappadoce avait beaucoup souffert, les barbares avaient ruiné ses édifices et emmené en captivité une partie de ses habitans. Le pape ayant appris ces désastres écrivit à cette Église, et dépêcha même en Cappadoce des envoyés chargés de racheter les captifs. On peut dire que les papes ne manquèrent jamais à cette mission de soulager

(1) Zozim. l. I.
(2) Lact. de More Pers. c. v. Eutrop. in Vit. Pont.
(3) Eus. Lact.

les peuples : mission que leur avait léguée les apôtres Pierre et Paul.

Denis montra aussi une grande sollicitude pour maintenir le dépôt sacré de la foi. Il tint un concile à Rome pour convaincre Sabellius et ceux qui suivaient l'erreur opposée, en disant que le Verbe était fait et créé et non consubstantiel au Père.

Nous pourrions rapporter divers autres faits touchant le pape Denis, mais ils nous paraissent apocryphes. Dans ces premiers temps, la légende a grossi beaucoup la vie des papes ; il faut se montrer très circonspect dans le récit de leurs actions, afin de ne rien dire qui ne soit authentique ; c'est ce que nous avons fait dans cet ouvrage.

Après la prise de Valérien, on compte jusqu'à trente tyrans qui s'élevèrent de toutes parts pour dévorer l'empire ; on est certain de dix-neuf. L'Occident vit paraître Posthume, Lokien, Victorin et sa mère, Marius et Tétricus ; l'Orient, Macrien, Baliste, Cyriades, Odenat et Zénobie ; l'Illyrie, Régilin, Auréolus et Ingenuus ; le Pont, Saturnin ; la Thessalie, Pison ; la Grèce, Valens ; l'Isaurie, Tribellien ; l'Égypte, Émilien ; enfin l'Afrique, Celsus. Pendant que ces prétendans faisaient la guerre aux ennemis de l'empire, Gallien était à Rome et se livrait à tous les plaisirs. C'était le moins remarquable de tous ces hommes, ce fut à lui que l'empire resta. Il était orateur et poète, et ne prisait la puissance qu'en raison des plaisirs que l'on peut se procurer par elle. Tout ce qu'on entreprenait contre l'empire lui était indifférent, pourvu que le danger fût assez loin pour ne pas l'atteindre.

rieuse. Une institution de lui est un fait assez grave pour être remarqué : il interdit aux sénateurs le service militaire ; la lâcheté des sénateurs fit de cet ordre un honneur ; il donna lieu à cette distinction entre l'homme de robe et l'homme d'épée qui est parvenue jusqu'à nous, et fit perdre tout-à-fait à la constitution de l'empire la forme militaire.

Gallien avait désigné Claude pour son successeur, et, chose remarquable, il lui succéda. Le sénat confirma son élection.

Deux conciles condamnèrent les erreurs de Paul de Samosate, qui n'attribuait à Jésus-Christ que la nature humaine : le premier fut tenu à Antioche. Paul fit semblant de se soumettre, mais il ne corrigea ni sa doctrine ni ses mœurs. Un second concile fut encore assemblé, et Paul fut déposé et excommunié ; les évêques nommèrent à sa place Domne, fils de Démétrien. Ensuite ils rédigèrent une lettre synodale qu'ils adressèrent au pape Denis. Ce fut lui qui reçut la lettre du concile d'Antioche contre Paul de Samosate, laquelle était adressée à son prédécesseur. Paul refusa de souscrire à sa condamnation, et voulut se maintenir par la force dans la maison épiscopale de l'église d'Antioche. Aurélius ordonna que la possession en demeurerait à celui auquel l'évêque de Rome écrivait. Il mourut très peu de temps après (de J.-C. 269); Félix lui succéda.

On fixe à ce temps les commencemens de saint Antoine, qui peut être regardé comme le fondateur des premières communautés chrétiennes. Ses parens étaient d'une grande naissance et d'une haute piété. A l'âge de

dix-huit ans il resta orphelin et chargé d'une sœur encore jeune. Poursuivi par des idées de solitude et de perfection, il vendit ses biens et en distribua l'argent aux pauvres; il confia ensuite sa sœur à quelques femmes de bonnes mœurs, et embrassa la vie ascétique. Le désert et la solitude lui firent éprouver de rudes combats, mais il dompta sa chair par de terribles austérités. Il se retira ensuite plus avant dans le désert; il avait alors trente-cinq ans et en avait passé quinze dans la retraite; il prit pour demeure un vieux château abandonné, il en ferma l'entrée, et resta ainsi vingt ans sans voir personne et sans sortir.

L'empereur Claude II étant mort, son frère Quintilius fut élu à sa place par les légions. Il se tua au bout de dix-sept jours, et laissa l'empire à Aurélien, qui jouissait d'une grande réputation militaire (1): sa mère était prêtresse du soleil; son père, colon d'un sénateur romain. Il passa une jeunesse très aventureuse, ne se plaisant qu'aux querelles et au maniement des armes. Dès le commencement de son règne il eut deux femmes à combattre, Victoria et Zénobie; à peine entré dans les Gaules, il apprit la mort de Victoria. Tétricus se rendit sans résistance. Zénobie avait l'Égypte sous sa puissance. Aurélien marcha contre elle, s'empara d'Antioche, gagna une bataille près d'Émesse, et mit le siége devant Palmyre, qu'il emporta d'assaut et livra au pillage. Zénobie fut faite prisonnière; cette conquête soulagea l'empire.

(1) Ses camarades lui avaient donné le nom d'*Aurélien l'épée à la main*, manus ad ferrum. Hist. Aug.]

La Gaule étant soumise, Aurélien se rendit à Rome et triompha : il était monté sur un char traîné par quatre cerfs ; Zénobie et Tétricus le suivaient. Outre cela il traînait après lui une multitude de prisonniers barbares de toutes sortes de nations. Aurélien donna à Tétricus le gouvernement de la Lucanie, et accorda la vie à Zénobie, qui la lui demanda en pleurant. Esclave, elle ne fut plus qu'une femme, et mourut à Tibur, non loin des jardins d'Adrien et de la retraite d'Horace. Elle avait trois filles et trois fils: l'un d'eux devint roi d'un petit coin de terre de l'Asie; ses trois filles se marièrent dans leur captivité; un de leurs descendans fut évêque de Florence sous le nom de Zénobe.

Aurélien jouissait d'une prospérité telle que l'empire n'en avait pas donné d'exemple depuis long-temps; il s'occupa à faire rebâtir les murailles d'enceinte de Rome (1); l'ancienne clôture était tombée; celle d'Aurélien, qui embrassait un espace immense, ne fut achevée que sous Probus. Les barbares n'eurent pas la peine de franchir ces murs élevés pour les arrêter; ils étaient écroulés en grande partie quand ils s'emparèrent de la ville. Aurélien eut encore à soutenir une guerre civile à Rome, celle des monnoyeurs; sept mille soldats romains furent tués dans un combat qui eut lieu sur le mont Cœlius.

Aurélien avait fait contre les chrétiens quelques édits qui reçurent un commencement d'exécution. On rapporte à ce temps plusieurs martyrs de Rome; on croit

(1) Zozim. lib. I.

que le pape Félix fut de ce nombre; il avait gouverné l'Eglise cinq ans. Eutychien le remplaça (de J.-C. 375).

La mort vint arrêter les cruautés d'Aurélien : comme il se rendait en Orient pour faire la guerre aux Perses, il fut tué par les officiers de son armée, entre Byzance et Héraclée, dans un lieu nommé Cornufrium. Aurélien était très curieux des superstitions païennes; il avait rempli les temples de Rome d'offrandes, et ne refusait aucune dépense pour les sacrifices; il fit bâtir un temple du soleil à Rome; à Tyane il avait embrassé le culte d'Apollonius. Son excessive sévérité était poussée jusqu'à la cruauté; pourtant il était magnanime. Il reste de lui une noble maxime : « Les guerriers, disait-il, doivent faire couler le sang des ennemis, et non les pleurs des citoyens. »

Après la mort d'Aurélien, l'empire donna un étrange spectacle; les soldats et le sénat se renvoyèrent mutuellement l'élection, de sorte que l'empire vaqua pendant six mois; enfin le sénat se décida à proclamer Claudius Tacite, sénateur d'un grand âge; six mois après il mourut à Tyane, comme il allait repousser une attaque des Alains. Florien, son frère, s'empara de la pourpre. Probus s'était fait proclamer Auguste en Orient; il l'emporta sur Florien; ce dernier, vaincu, fut mis à mort par ses soldats.

Probus était un vaillant capitaine, connu par de grandes victoires remportées sur les barbares sous Aurélien et Tacite. Arrivé à l'empire, son courage et son habileté ne se démentirent point. Il conçut le plan régulier d'opposer les barbares aux barbares pour la défense de l'empire. Il étendit ses conquêtes sur une partie de l'Allema-

gne, et bâtit un mur de deux cents milles de longueur depuis le Rhin jusqu'au Danube. Après avoir défait en Egypte les sauvages d'Ethiopie, il marcha contre les Perses et leur dicta des lois avec la dignité sévère des premiers temps de Rome. Probus ne se contenta pas de repousser les barbares, il établit des colonies dans la Grande-Bretagne, et distribua des terres aux prisonniers, qu'il attacha ainsi au sol. Il fut le restaurateur de soixante-dix villes, et mit fin à la première grande invasion des barbares. Enfin, lorsque la patrie fut délivrée des guerres étrangères et des révoltes intérieures, il occupa ses troupes à des travaux agricoles sur plusieurs points de l'empire, notamment dans la Mœsie, la Pannonie et les Gaules (1).

Les persécutions étaient devenues les maux le moins à craindre pour les chrétiens. Les hérésies et le relâchement des mœurs causaient une bien plus grande affliction à l'Eglise. La seconde année de Probus leur fut fatale par l'apparition de l'hérésiarque Manès (2); il avait été esclave en Orient et avait acquis beaucoup d'instruction dans la science des Perses. Il périt misérablement, condamné par le roi à cause de ses mensonges; on l'écorcha vif. Son corps fut jeté à la voirie, sa peau pendue aux portes de la ville. Ses erreurs ne périrent pas avec lui. La doctrine des Manichéens roulait sur deux principes qu'ils regardaient comme auteurs de toute chose : le principe du bien et celui du mal. Ils étaient divisés en deux ordres : les élus et les auditeurs; ils célébraient l'Eucha-

(1) Prob. vit. h. Aug.; Zozim. l. 1; Hier. Chron.
(2) Eus. Cor. Cyrill. Hier.

ristie, mais ils y joignaient d'exécrables pratiques (1).

Les talens et les nobles actions de Probus ne le préservèrent pas d'une mort violente : il fut tué par ses soldats, qu'il faisait travailler au dessèchement des marais de Sirmich, sa patrie (2). Carus vint après lui; il fit ses deux fils, Carus et Numérien, Césars. Il régna deux ans, et mourut en faisant la guerre aux Perses. Ses fils continuèrent à régner. Numérien fut tué par Aper, son beau-père, à qui ce crime ne profita pas, car il n'eut pas le temps de s'assurer du suffrage des soldats.

L'armée ayant tenu conseil à Chalcédoine, élut Dioclé-clétien, qui commandait les officiers militaires du palais (3). Carus, qui avait d'abord remporté une victoire contre lui, fut tué par les soldats. Dioclétien associa Maximien à l'empire, et déclara Césars, Galère et Constance. Les Augustes gouvernaient l'Orient et l'Italie; les Césars avaient la garde des provinces de l'Occident qui se trouvent en deçà du Danube et du Rhin. Cette division prépara la séparation de l'empire d'Orient et de celui d'Occident; elle contribua à la sûreté du prince. Les forces de l'armée, en se divisant, perdirent de leur puissance. Les légions ne purent plus se donner de maîtres; le pouvoir domestique commença.

Pendant les premiers temps de Dioclétien les chrétiens jouirent d'une assez grande tranquillité. Ce ne fut qu'à la fin de son règne que se déclara la persécution

(1) Aug. Conf.; ib. de Dunb. an.
(2) Vict. Ep. Eus.
(3) Cor. Aug. vit.

générale, qui fut si effrayante qu'elle a gardé le nom d'*ère des martyrs*. Toutefois il y avait eu précédemment des persécutions particulières; elles prenaient naissance dans le caprice des gouverneurs, qui remettaient parfois en vigueur les anciennes lois. C'est ainsi qu'en Cilicie, Claude Astérius, Néon, Domnine et Théonille, furent amenés devant le magistrat et jetés dans les fers. Dans les Gaules, la légion thébaine, toute composée de chrétiens, refusa d'obéir aux ordres iniques de l'empereur. Il la fit décimer deux fois; cette punition ne fit pas fléchir le courage de ces soldats; trois de leurs officiers, Maurice, Exupère et Candide, les soutinrent dans leur noble dessein : ils adressèrent à l'empereur une remontrance pleine d'une dignité sublime et d'une fermeté inébranlable :

« Nous sommes vos soldats, seigneur, mais serviteurs « de Dieu; nous le confessons librement. Nous vous « devons le service de la guerre, à lui l'innocence; nous « recevons de vous la paie, il nous a donné la vie; nous ne « pouvons vous obéir en renonçant à Dieu, notre créateur « et notre maître, et le vôtre, quand même vous ne le « voudriez pas. Si on ne nous demande rien qui l'offense, « nous vous obéirons comme nous avons fait jusqu'à pré- « sent; autrement nous lui obéirons plutôt qu'à vous. « Nous offrons nos mains contre quelque ennemi que ce « soit; mais nous ne croyons pas permis de les tremper « dans le sang des innocens. Nous avons fait serment à « Dieu avant que de vous le faire; vous ne devez point « vous fier au second si nous violons le premier. Vous « nous commandez de chercher des chrétiens pour les « punir : vous n'avez que faire d'en chercher d'autres,

« nous voici. Nous confessons Dieu le Père, auteur de « tout, et son fils Jésus-Christ. Nous avons vu égorger « nos compagnons sans les plaindre ; nous nous sommes « réjouis de l'honneur qu'ils ont eu de souffrir pour leur « Dieu. Ni cette extrémité, ni le désespoir ne nous a « portés à la révolte : nous avons les armes à la main et « nous ne résisterons pas, parce que nous aimons mieux « mourir innocens que vivre coupables. »

Cette lettre ne fit qu'irriter l'empereur. Il envoya des troupes contre les soldats de la légion thébaine, qui se laissa massacrer sans résistance. On croit qu'ils étaient au nombre de six mille. Ces tourmens précédèrent de peu de temps la persécution générale. Dioclétien étant en Orient, faisait consulter les oracles par l'immolation des victimes ; ces oracles étant restés muets, il attribua ce silence des dieux à la présence des chrétiens. Sur-le-champ il ordonna qu'ils fussent forcés à sacrifier ; s'ils refusaient, frappés de verges. Dans les armées il fit casser les soldats qui refusaient d'obéir. L'armée était le corps de l'État où le christianisme faisait le moins de progrès ; le service militaire était plus particulièrement entaché d'idolâtrie, à cause des pratiques qui accompagnaient l'enrôlement. Aussi les chrétiens refusaient-ils souvent de servir. Sur ces entrefaites, le pape Caïus, qui avait succédé à Eutychien (de J.-C. 283), vint à mourir ; on lui donna pour successeur Marcellin (de J.-C. 296). Celui-ci étant mort (304), le siége pontifical vaqua trois ans. On élut alors Marcel Ier ; il fut banni de Rome par Maxence, et mourut au bout d'un an et huit mois de pontificat. Eusèbe lui succéda ; mais il ne fut pape que quatre mois, et mourut en septembre 310.

Dioclétien n'était pas très ardent contre les chrétiens ;

mais Galérius le poussait contre eux avec une rage implacable. On dit qu'il fit mettre le feu au palais, et qu'il accusa les chrétiens de ce crime. Dioclétien le crut, et la persécution devint terrible ; elle s'étendit jusque sur la famille de l'empereur. Il força sa femme et sa fille à sacrifier. Dans les provinces, les juges n'étaient occupés qu'à rechercher les chrétiens et à les condamner. Le décret d'extermination portait que les églises seraient renversées, les livres des chrétiens jetés au feu, eux-mêmes privés de leurs honneurs et de leurs dignités, condamnés au supplice sans distinction de rang, d'ordre ni de sexe, et mis hors la loi. Les affranchis redevenaient esclaves. La haine poussa si loin les précautions, que l'on faisait sacrifier les gens qui avaient des procès avant d'instruire et de plaider leurs causes. Les païens voyant qu'ils ne pouvaient réussir à faire autant d'apostats qu'ils auraient voulu, employaient un autre stratagème : ils présentaient les chrétiens à l'autel, leur fermaient la bouche, et, malgré leurs dénégations, les renvoyaient en disant qu'ils avaient sacrifié. Toutefois cet expédient n'était employé qu'après les tortures et les supplices.

Cependant un grand spectacle se préparait pour le monde : l'abdication de Dioclétien. Depuis long-temps il se sentait malade, et l'on dit même que son esprit se ressentait des souffrances du corps. Galérius profita de cet état maladif pour s'emparer de la pourpre et s'en revêtir seul. Il n'employa pas, comme ses prédécesseurs, le poison ou le fer pour se délivrer de Dioclétien ; il trouva plus sûr et moins dangerereux de le forcer à descendre de lui-même du trône où il était assis. Il eut donc avec lui un entretien secret où il employa

tour à tour des paroles d'insinuation et des menaces; en un mot, il lui fit entendre clairement que s'il ne quittait pas l'empire il saurait l'y contraindre. Dioclétien assembla donc les grands, les soldats et le peuple; il déclara qu'étant vieux et malade, il avait besoin de repos, et qu'il cédait l'empire à Galérius. En même temps, et toujours d'après la volonté de Galérius, il déclara César, Daïa Maximin, neveu de Galérius. Aussitôt il jeta en pleurant son manteau de pourpre sur les épaules de ce jeune homme, qui avait été pâtre; et redevenu, lui, d'empereur, simple citoyen, il se retira à Salone, sa patrie. Le même jour, Maximien Hercule se dépouillait à Milan de la pourpre en faveur de Constance Chlore; mais il ressaisit plus tard la souveraine puissance (1).

Dioclétien, redevenu Dioclès, vécut neuf ans à Salone avec sa femme et sa fille. Il ne lui resta pas assez de puissance pour les sauver d'une fin misérable. On ignore le genre de sa mort : les uns croient que, menacé par Constantin et Licinius, il s'empoisonna; d'autres prétendent que le chagrin termina ses jours.

Dioclétien se montra guerrier habile et administrateur intelligent, quoique peu économe. Il fut heureux contre les barbares, qu'il écrasa presque partout, soit par lui-même, soit à l'aide de ses généraux; il battit les Maures, les Blennurges, les Franks, les Allemands, colonisa les Gaules avec les prisonniers de guerre, et laissa les Goths, les Vandales, les Bourguignons et les Gépides se détruire de leurs propres mains. A l'intérieur il écrasa le peuple

(1) Eutrop.

d'impôts, ruina le trésor par des dépenses en édifices, qu'il faisait quelquefois démolir après leur construction ; mais il répara et augmenta les fortifications des frontières. Dioclétien avait un génie vaste et plein de hardiesse, mais son caractère était faible et pour ainsi dire écrasé sous le poids de son intelligence. Cette faiblesse le suivit jusque dans les dernières actions de sa vie. Il n'osa pas garder l'empire, et il n'eut pas la force de s'interdire les regrets. Il quitta la vie comme il avait quitté la pourpre, dévoré de larmes et de gémissemens.

L'abdication de Dioclétien laissa le pouvoir au féroce Galérius. Il en profita pour être cruel à son aise ; non seulement il continua à persécuter violemment les chrétiens; mais encore il tortura tous les individus qui lui déplaisaient, de quelque âge, de quelque rang, de quelque sexe, de quelque religion qu'ils fussent. Maximin César le secondait dans ses cruautés. Constance gouvernait les Gaules, et se montrait plus tolérant envers les chrétiens. Il eut d'Hélène Constantin le Grand, et de Théodora trois filles et trois garçons. Il fut forcé de répudier Hélène à cause de sa naissance : elle était fille d'un hôtelier. Constantin était alors âgé de dix-huit ans. Il fut attaché à Dioclétien, et fit ses premières armes en Égypte et en Perse; il s'attira l'amour des soldats. Galérius, pour s'en défaire, l'exposa à divers dangers. Constantin s'en retira toujours sain et sauf; enfin, pour se dérober à de nouvelles tentatives, il prit le parti de s'enfuir et d'aller rejoindre son père à Boulogne. Après la mort de Constance, les légions donnèrent la pourpre à Constantin.

Rome s'étant soulevée à l'occasion du nouvel impôt dont venait de la frapper Constance, Maxime, gendre de Galérius, fut proclamé empereur. Le vieux Maximien-Hercule, son père, qui avait abdiqué, ressaisit le pouvoir et vint rejoindre son fils, s'allia à Constantin et lui donna sa fille Fausta en mariage. Galérius se précipita alors sur l'Italie et fit Licinius Auguste. Daïa Maximin se décora du même titre. Ainsi il y eut alors six empereurs qui régnèrent à la fois : en Orient, Maximin, Licinius et Galérius ; en Occident, Maximien, Maxime et Constantin.

Maximien se sépare de son fils, passe du côté de Constantin; mais, sur la fausse nouvelle de la mort de ce prince, il s'empare d'un trésor déposé à Arles. Convaincu d'avoir conspiré contre Constantin, il est fait prisonnier et condamné à mort.

Cependant Galérius était à Sardique, dévoré d'une maladie dégoûtante à laquelle il succomba. Sentant sa fin approcher, il manda Licinius auprès de lui, et lui recommanda sa femme Valérie et son fils Candidius. A la nouvelle de la mort de Galérius, Maximin courut s'assurer de l'Orient, et quand il eut affermi son pouvoir, il s'appliqua plus que jamais à écraser les chrétiens; selon son ordre, on n'employa plus seulement la violence, on se servit du mensonge et de la ruse. On publia contre eux mille calomnies, et l'on força les enfans à les répéter dans les écoles. Sur ces entrefaites la peste et la famine se déclarèrent; ces fléaux n'arrêtèrent pas les débauches de ce monstre qui n'épargna pas même Valérie, la femme de Galérius; toutefois n'ayant osé employer la violence, il

la relégua dans les déserts de la Syrie, malgré les prières de son père Dioclétien.

Maxence, qui voulait venger la mort de son père, déclara la guerre à Constantin. De son côté Maximin, ayant appris que ce dernier allait donner sa sœur à Licinius, se ligua contre lui avec Maxence. Ce secours inespéré releva son courage; il se trouva alors à la tête de l'armée de son père et de troupes mauresques et italiennes qu'il avait en propre, et remporta quelques avantages sur Constantin. Cette mauvaise fortune ne découragea pas celui-ci, qui marcha vers Rome avec toutes ses forces. Comme il s'avançait vers la ville, il vit dans les airs le *labarum*. Ce signe céleste ranima son courage; il le fit porter à la tête de ses troupes, et ainsi appuyé sur le secours d'en haut, il livra une bataille décisive à Maxence, qui y perdit l'empire et la vie. Rome ouvrit ses portes à Constantin victorieux; il fut reçu par le sénat et le peuple comme un libérateur. Les vieillards, les femmes et les enfans se précipitaient à sa rencontre avec de grands cris de joie. Le sénat lui érigea un arc de triomphe et une statue. Constantin voulut qu'on plaçât dans sa main une longue croix au lieu de lance, avec cette inscription : « Par ce signe, vraie marque du courage, j'ai délivré la ville du joug des tyrans, j'ai rendu au peuple et au sénat leur ancienne splendeur. »

Après avoir passé deux mois et demi à Rome, Constantin se rendit à Milan, où il trouva Licinius. Les deux empereurs publièrent un édit en faveur des chrétiens. Il était ainsi conçu :

« Nous étant assemblés heureusement à Milan, moi,

« Constantin, Auguste, et moi, Licinius, Auguste, et
« traitant de tout ce qui regarde la sûreté et l'utilité publi-
« que, nous avons cru qu'un de nos premiers soins de-
« vait être de régler ce qui regarde le culte de la Divinité,
« et de donner aux chrétiens et à tous les autres la liberté
« de suivre telle religion que chacun voudrait, afin d'at-
« tirer la faveur du ciel sur nous et sur tous nos sujets.
« Nous avons donc résolu, par un conseil salutaire, de
« ne dénier à qui que ce soit la liberté d'attacher son
« cœur à l'observance des chrétiens, ou à telle religion
« qu'il croirait lui être plus convenable, afin que la sou-
« veraine Divinité, dont nous suivons la religion d'un
« cœur libre, puisse nous favoriser en tout de ses grâces
« ordinaires. C'est pourquoi vous devez savoir (ils parlent
« aux officiers à qui l'édit est adressé) que nonobstant
« toutes les clauses des lettres qui vous ont été adressées,
« touchant les chrétiens, il nous a plu maintenant d'or-
« donner purement et simplement que chacun de ceux
« qui ont la volonté d'observer la religion chrétienne, le
« fasse sans être inquiété ni molesté en façon quelconque.
« Ce que nous avons cru devoir vous déclarer nettement,
« afin que vous sachiez que nous avons donné aux chré-
« tiens la faculté libre et absolue d'observer leur religion,
« bien entendu que les autres auront la même liberté,
« pour maintenir la tranquillité de notre règne.

« Nous avons de plus ordonné, à l'égard des chrétiens,
« que si les lieux où ils avaient coutume de s'assembler
« ci-devant, et touchant lesquels vous avez reçu certains
« ordres par des lettres à vous adressées, ont été achetés
« par quelqu'un, soit de notre fisc, soit de quelque per-

« sonne que ce soit, ils soient restitués aux chrétiens sans « argent ni répétition de prix, et sans aucun délai ni diffi- « culté. Que ceux qui les auront reçus en don les rendent « pareillement au plus tôt, et que tant les acheteurs que « les donataires, s'ils croient avoir quelque chose à espé- « rer de notre bonté, s'adressent au vicaire de la pro- « vince, afin qu'il leur soit pourvu par nous. Tous ces « lieux seront incontinent délivrés à la communauté des « chrétiens par vos soins. Et parce qu'il est notoire qu'ou- « tre les lieux où ils s'assemblaient, ils avaient encore « d'autres biens appartenant à leur communauté, c'est- « à-dire aux églises et non aux particuliers; vous ferez « rendre à leurs corps et communautés toutes ces choses « aux conditions ci-dessus exprimées, sans aucune diffi- « culté ni contestation, à la charge que ceux qui les au- « ront restitués sans remboursement pourront espérer de « notre grâce leur indemnité. En tout ceci vous emploie- « rez très efficacement votre ministère pour la commu- « nauté des chrétiens, afin d'exécuter nos ordres au plus « tôt et procurer la tranquillité publique. Ainsi, la faveur « divine, que nous avons déjà éprouvée en de si grands « événemens , continuera toujours à nous attirer d'heu- « reux succès, avec le bonheur des peuples; et afin que « cette ordonnance puisse venir à la connaissance de tous, « vous la ferez afficher partout avec votre attache, en « sorte qu'elle ne puisse être ignorée de personne. »

Cet édit fit cesser la persécution, qui avait duré sept ans.

Six mois après, Maximin Daïa, vaincu auprès d'Héraclée, alla mourir à Nicomédie. Des six empereurs il ne

resta plus que Constantin et Licinius. La dissension se mit entre eux; Constantin l'emporta et exila Licinius à Thessalonique. Quelque temps après, ce dernier fut mis à mort, sous prétexte d'une conspiration ourdie dans les fers, et la puissance resta aux mains de Constantin.

La lutte qui existait entre les deux religions avait été à peu près terminée à la bataille de Milvius. La foi nouvelle avait écrasé l'idolâtrie, elle revêtait la pourpre avec l'empereur. Les soldats du Christ avaient été les plus forts, et pour cela il avait fallu trois cents ans. Avec Constantin se forma l'Eglise proprement dite : la monarchie religieuse prit naissance, et les princes de cette monarchie s'élevèrent peu à peu à cette puissance qui plus tard domina l'Europe entière. Le Christianisme peut être regardé sous deux points de vue différens : d'un côté il tenait aux grands par les dignitaires du clergé; de l'autre, au peuple par le simple prêtre et la communauté évangélique. Ces deux élémens, qui le faisaient toucher aux deux bouts de la société, devaient nécessairement lui donner une longue durée; car ainsi il marchait toujours en harmonie avec les progrès des siècles.

Constantin accorda des indemnités aux églises et des priviléges aux prêtres. Il céda au pape le palais de Latran et y bâtit la basilique qui porte son nom. Le supplice de la croix fut prohibé, l'idolâtrie légalement proscrite; toutefois les idolâtres eurent la permission d'exercer leur culte. Le Christianisme opéra des choses immenses en faveur de la liberté; les évêques avaient droit d'affranchissement dans les églises; les clercs même pouvaient affranchir leurs esclaves par testament ou commission ver-

bale. Enfin il y eut des lois qui prohibèrent le concubinage dans le mariage, ordonnèrent la salubrité des prisons, et proscrivirent les combats de gladiateurs.

Quand le Christianisme eut fait condamner l'idolâtrie, le meurtre, la prostitution et l'esclavage; quand il eut rendu vulgaires les vérités de la plus haute métaphysique, la révolution sociale qui avait pour but la ruine des erreurs d'un monde décrépit se trouva accomplie. Alors une société jeune et vivace, pleine d'avenir et d'énergie, fut constituée, et en même temps une nouvelle race d'hommes se rallia autour de la croix qui était devenue la bannière de toute idée d'ordre et de liberté.

Jusqu'ici le développement des faits nous avait entraîné à faire l'histoire des deux sociétés rivales, le Christianisme et l'idolâtrie. Maintenant que le culte nouveau va grandissant de plus en plus, nous pourrons suivre de plus près l'histoire de la papauté.

CHAPITRE V.

Saint Melchiade. — Condamnation de Donat. — Saint Sylvestre. — Arius. — Concile de Nicée. — Mort de Constantin. — Saint Marc. — Concile de Sardique. — Libère. — Commencemens de Julien l'Apostat.

Pendant que Constantin légalisait, pour ainsi parler, l'établissement du Christianisme, Melchiade occupait le siége apostolique. Il avait été élu le 21 juillet 311, alors que Maxence jouissait encore d'un pouvoir immense. Ce

fut sous son pontificat que la religion chrétienne commença une ère nouvelle de grandeur et de paix. Maxence terrassé, Constantin, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, accomplit de grandes choses en faveur de l'Eglise; il porta la sollicitude jusqu'à donner l'ordre au proconsul d'Afrique, Amelin, et au vice-préfet du prétoire, Patrice, de veiller à ce que la paix de l'Eglise ne fût pas troublée par les dangereuses erreurs des donatistes (1). Il y avait déjà plusieurs années que des dissensions nées dans l'Église d'Afrique avaient donné naissance à ce schisme, qui dégénéra bientôt en hérésie. En voici le sujet en peu de mots. Cécilien ayant été nommé évêque de Carthage, plusienrs prêtres, jaloux de son ordination, voulurent la faire casser et refusèrent de communiquer avec lui. Donat des Cases noires, homme remuant et ambitieux, était à leur tête; il accusa Cécilien de divers crimes, et le cita audacieusement à sa barre. Cécilien refusa d'y paraître, les schismatiques le condamnèrent et se donnèrent un autre évêque, nommé Majorin. Plus tard, l'Eglise ayant refusé de sanctionner leurs actes, les donatistes résistèrent, prétendant que seuls ils représentaient le catholicisme. Leur schisme devint ainsi une hérésie.

Dès que Constantin eut connaissance de ces faits, il écrivit à Cécilien de s'adresser aux magistrats pour obtenir justice de ces hérétiques. Les partisans de Majorin n'attendirent pas cette démarche, ils s'empressèrent d'adresser à l'empereur une requête ayant pour

(1) Eus. Hist. x. c. 6.

titre : ***Mémoire de l'Église catholique touchant les crimes de Cécilien, présenté par le parti de Majorin.*** Les donatistes demandaient des juges de Gaule pour statuer sur les différends qui les séparaient des évêques d'Afrique; le mémoire était signé : ***Lucien, Digne, Nassutus, Capiton, Fidentius, évêques du parti de Majorin.*** L'empereur ayant reçu cette requête, qui était accompagnée de notes d'Amelin, manda Cécilien et son adversaire, chacun accompagné de dix clercs, afin que le différend fût jugé par un concile d'évêques (1). D'un autre côté, il écrivit au pape Melchiade une lettre qui renfermait le passage suivant : « J'ai jugé à propos que Cécilien aille à Rome avec dix évêques de ceux qui l'accusent et dix autres qu'il croira nécessaires à la défense de sa cause; afin qu'en présence de vous, de Reticus, de Materne et de Marin, vos collègues, à qui j'ai ordonné de se rendre en diligence à Rome pour ce sujet, il puisse être entendu comme vous savez qu'il convient à la très sainte loi. »

Cécilien et Donat des Cases noires étant arrivés à Rome, le concile s'assembla le 2 octobre dans le palais de Latran; le pape Melchiade le présida; il fut assisté de dix-huit évêques. Donat eut le dessous; le concile de Carthage, composé de soixante-dix évêques, fut regardé comme non avenu, attendu que Cécilien y avait été condamné sans avoir été entendu. Cécilien fut déclaré innocent, et son ordination fut approuvée; toutefois le seul Donat fut condamné à cause des crimes qu'il confessa; savoir, qu'il

(1) Ap. Aug. Coll. III. c. 318; Brev. d. III. c. 12.

avait rebaptisé et imposé les mains aux évêques tombés dans la persécution. Ceux qu'avait ordonnés Majorin eurent la liberté de garder leurs siéges, à condition qu'ils renonceraient au schisme ; en outre il fut statué que dans les lieux où il se trouverait deux évêques, l'un ordonné par Majorin, l'autre par Cécilien, le plus ancien conserverait le siége et que l'autre serait pourvu d'une nouvelle église. Telle fut la décision du concile; le pape le ferma en donnant son avis en ces termes : « Puisqu'il est constant que Cécilien n'a point été accusé par ceux qui sont venus avec Donat selon leur promesse; que Donat lui-même n'a pu le convaincre sur aucun chef; je suis d'avis qu'il soit conservé en tous ses droits dans la communion ecclésiastique. »

Cette décision, toute sage qu'elle était, ne fit pas cesser tout-à-fait le désordre. Donat, qui avait promis de ne point aller à Carthage, y revint malgré sa promesse; de son côté Cécilien, ayant appris son retour, se rendit en toute hâte auprès de son troupeau; les deux partis se trouvèrent ainsi de nouveau en présence, et la querelle recommença plus ardente que jamais.

Sur ces entrefaites, le pape Melchiade étant mort, Sylvestre fut élu à sa place, le 31 janvier 314; tout ce qu'on sait de lui avant son élévation, c'est qu'il était Romain et qu'il avait été ordonné prêtre par le pape saint Marcellin. Sous son pontificat les donatistes renouvelèrent auprès de l'empereur leurs accusations contre Cécilien. Fatigué de ces plaintes, Constantin ordonna qu'un concile fût assemblé dans les Gaules; la ville d'Arles fut choisie à cet effet; ce fut le 1er août que les évêques s'as-

semblèrent dans cette ville; le pape Sylvestre s'y fit représenter par quatre légats, Claudius et Vitus, prêtres, Eugène et Cyriaque, diacres. Cécilien, justifié de nouveau, vit condamner encore une fois ses accusateurs. Le concile fut terminé par la promulgation de plusieurs réglemens et par une lettre synodale adressée au pape Sylvestre et une autre à l'empereur. L'empereur révisa les actes de cette grande querelle et confirma tout ce qui avait été fait par les conciles de Rome et d'Arles. Les donatistes n'en continuèrent pas moins une résistance opiniâtre et séditieuse, qui attira sur eux les mesures les plus sévères.

Cependant Licinius et Constantin en vinrent à une rupture violente (1). Licinius avait entraîné Bassien et Sicinius à la révolte; Bassien fut puni, et Licinius, vaincu en Pannonie, demanda la paix et l'obtint. L'empire fut de nouveau partagé; les deux fils de Constantin et le fils de Licinius furent faits Césars. Constantin et Licinius furent consuls ensemble. Licinius profita de cette paix pour maltraiter et persécuter les chrétiens; il se déclara surtout contre les évêques, qu'il regardait comme ses plus violens ennemis, à cause de leur attachement pour Constantin. Bientôt il ne mit plus de bornes à sa haine et à sa cruauté; les supplices recommencèrent, les églises furent abattues, les chrétiens chassés ou réduits à l'esclavage; on eût dit que les temps les plus terribles allaient renaître. Au milieu de ces malheurs, les donatistes ne se tenaient pas tranquilles; ils s'adressèrent de nouveau à

(1) Eus. Chr. Zozim. l. 2.

Constantin pour lui demander liberté de culte et de conscience, elle leur fut accordée. La lettre de l'empereur à Vérus, vice-préfet d'Afrique, portait qu'il fallait laisser à Dieu la punition de ces furieux; les donatistes en profitèrent pour étendre leur schisme jusqu'à Rome.

La même année fut remarquable (1) par quelques édits de Constantin en faveur des chrétiens : il ordonna la célébration du dimanche et l'observation du vendredi; il abolit diverses lois romaines contre le célibat et le supplice de la croix; enfin il donna aux sentences des évêques force de loi, permettant même aux chrétiens de décliner la compétence des tribunaux séculiers.

A peu près vers le même temps l'hérésie d'Arius éclata. Arius, né à Libye, était prêtre d'Alexandrie; il avait suivi quelque temps le schisme de Mélin, mais il s'était réconcilié avec saint Pierre, évêque d'Alexandrie, qui même l'avait ordonné diacre. Brouillé de nouveau avec lui, Arius fut chassé du sein de l'Eglise. Après la mort de Pierre, Achillas, qui lui succéda, pardonna de nouveau à Arius, le reçut dans le sein de l'Eglise et l'éleva à la prêtrise. Lorsqu'il mourut, Arius était non seulement prêtre, mais encore chargé de la prédication et du gouvernement d'une église (2). Une violente ambition le tourmentait, il prétendit à l'épiscopat, et son orgueil se révolta de voir préférer Alexandre; il chercha donc à le surprendre dans sa doctrine, et la chaleur de la dispute, l'emportement d'un esprit hautain, le firent lui-même tom-

(1) Eus. v. IV. c. 18; Cod. Theod. l. II. Zozim.

(2) Sozom. I. c. XIV.

ber dans une grave erreur au sujet du mystère de la Trinité. Il disait : « Si le Père a engendré le Fils, le Fils a un commencement : il est donc la créature de Dieu, capable de vertu et de vice. » Il concluait que le Fils de Dieu n'avait ni la même substance ni la même dignité que son Père. Cette doctrine resta quelque temps inconnue ; mais peu à peu elle grandit, et lorsque Arius se vit soutenu d'un assez grand nombre de sectateurs, il la prêcha publiquement. Son extérieur et son âge le servaient beaucoup comme chef de secte : son visage était grave, sa taille majestueuse, enfin il affectait des dehors très austères ; avec cela il avait une douceur de paroles et une habitude de dialectique qui donnaient beaucoup de force à ses discours.

Les remontrances de saint Alexandre n'ayant pu forcer Arius à s'expliquer, ce saint évêque assembla son clergé, et tout d'une voix Arius et ses adhérens furent mis hors la communion de l'Eglise. Alexandre écrivit aussitôt une lettre synodale à tous les évêques qui défendaient la doctrine apostolique. Il y exposait les erreurs d'Arius, et faisait lui-même une profession de foi orthodoxe.

Cependant le mal croissait toujours, il s'étendait en Egypte, dans la haute Thébaïde et la Libye (1). Deux évêques même se rangèrent du côté d'Arius. Dans un second concile de cent évêques assemblés par Alexandre, Arius fut frappé d'une nouvelle condamnation, et une lettre synodale en prévint tous les évêques du monde chrétien. Après cette défaite, Arius quitta Alexandrie et se

(1) Socr. 1. c. VI.

rendit en Palestine. Eusèbe de Nicomédie le protégeait hautement. Arius lui écrivit; sa lettre commençait par ces mots : « Arius, injustement persécuté par le pape Alexandre pour la vérité victorieuse de tout. » On rapporte à ce temps la composition de son cantique intitulé *Thalie;* il en fit plusieurs autres pour que ses erreurs prissent toutes les formes et s'insinuassent ainsi dans tous les esprits.

Le monde politique, qui jouissait d'une grande paix depuis la soumission de Licinius, fut de nouveau bouleversé : les Sarmates entrèrent dans la Thrace et la Mœsie, et pillèrent le plat pays (1). Constantin les repoussa, et déclara la guerre à Licinius : dans cette guerre, le labarum marchait à la tête des troupes, il était gardé avec de grands honneurs dans une tente loin du camp. Licinius traînait après lui des devins et des sacrificateurs, reste impuissant et méprisable du paganisme tombé. Le sort des armes fut si favorable à Constantin, que Licinius, vaincu dans deux combats, vint lui-même offrir la pourpre à Constantin, lui demandant la vie et l'oubli du passé. Constantin l'envoya à Thessalonique, où de nouvelles menées le firent condamner à mort.

Cette victoire ayant rendu la paix à l'Église et au monde, l'empereur s'occupa de l'hérésie d'Arius : le mal était si grand que, d'après le conseil des évêques, Constantin ordonna la proclamation d'un concile œcuménique (2). Le moment était bien choisi pour une aussi magnifique

(1) Zozim. l. II.
(2) Ruf. 1. H. c. 1; Sozom. 1. c. XVI.

réunion; Constantin venait de reconquérir l'empire, tout était calme autour de lui; le monde pouvait être attentif à cette solennité, qui devait fixer à jamais les lois déjà établies de la religion du Christ. Ce fut la ville de Nicée que l'on choisit pour le lieu de la réunion; les évêques s'y assemblèrent au nombre de trois cent dix-huit, sans compter les diacres, les prêtres et les acolytes. Le pape Sylvestre ne pouvant assister au concile à cause de son grand âge, envoya à sa place deux prêtres nommés Vitus et Vincent : on croit aussi qu'Osius, évêque de Cordoue, était chargé de le représenter. On remarquait encore dans cette célèbre assemblée quelques philosophes païens attirés par la curiosité; des chrétiens étrangers à la hiérarchie ecclésiastique, mais savans dans les sciences profanes, étaient venus assister les évêques et leur prêter l'appui de leurs lumières. L'hérésie d'Arius avait fait de tels progrès, que l'on compta jusqu'à vingt-deux évêques de son parti; plusieurs séances particulières eurent lieu avant la séance publique; Arius y exposa sa doctrine, et l'on rassembla tous les documens qui pouvaient éclairer la question. Le jour marqué pour la séance publique étant arrivé, l'empereur s'y rendit vêtu de pourpre, couvert d'or et de pierreries. Dès qu'il fut entré dans la salle, Eustathe d'Antioche se leva et lui rendit grâces : dans sa réponse, l'empereur témoigna aux évêques sa satisfaction de les voir réunis, et aussitôt il donna la parole au président du concile. Alors la discussion s'engagea; elle fut longue et orageuse. Enfin, le mot *consubstantiel* fut choisi pour le Fils de Dieu. Lorsque la majorité l'eut adopté, Osius dressa le symbole de la foi, et Hermo-

gène, évêque de Césarée, l'écrivit. Tous les évêques l'approuvèrent et y souscrivirent : Thionus et Second furent les seuls qui refusèrent leur sanction; ils furent condamnés avec Arius. Cette question capitale ayant été traitée, le concile s'occupa de quelques autres de moindre importance. La célébration de la fête de Pâques fut fixée au dimanche qui suivait la pleine lune la plus proche de l'équinoxe du printemps. Les erreurs des mélétiens furent condamnées; enfin plusieurs canons de discipline furent promulgués, et avant de se séparer les évêques écrivirent une lettre synodale à l'église d'Alexandrie. L'empereur ordonna par deux lettres la publication des ordonnances du concile, et il le ferma le 25 août 325 (1), au commencement de la vingtième année de son règne. Pendant les courts instans que les évêques restèrent encore à Nicée, l'empereur les traita avec une grande distinction, et leur fit de magnifiques présens. Les décisions du concile n'anéantirent pas tout-à-fait l'arianisme, cette grande plaie de l'Eglise; nous le verrons encore lever hardiment la tête et poursuivre pendant long-temps sa marche dévastatrice.

Cependant Constantin, couvert de la gloire des armes, voulut jeter les fondemens d'une grande cité. Il avait d'abord dirigé son choix sur Troie; mais étant venu à Byzance, il renonça à son premier projet, et fit bâtir sur son emplacement une nouvelle ville à laquelle il donna son nom : la dédicace en fut faite le 11 mai 330, 1080 ans après la fondation de Rome. Avec l'empereur la religion

(1) Gelas. Cyz. Act. concil. Nicæn.; Socr. H. eccl.

chrétienne s'établit dans cette nouvelle capitale ; il écrivit à Eusèbe pour lui demander cinquante exemplaires des saintes Écritures transcrits avec le plus grand soin et de la main des meilleurs copistes. La principale église de Constantinople fut dédiée à la sagesse éternelle sous l'invocation de sainte Sophie ; enfin rien ne fut épargné pour écraser la grandeur de Rome par le luxe et la beauté de la nouvelle cité (1).

L'Eglise était toujours en proie aux plus fâcheuses divisions. Arius ne restait pas tranquille ; ayant laissé surprendre sa bonne foi par une déclaration incomplète, l'empereur écrivit au concile, qui se tenait alors à Jérusalem, pour que cette profession de foi fût examinée. Le concile reçut Arius, ainsi que les prêtres et le peuple qui avaient été séparés de la communion ecclésiastique. En même temps on cherchait à discréditer les membres les plus influens et les plus recommandables de l'Eglise. Le saint vieillard Athanase, poursuivi des accusations les plus graves, auxquelles il n'opposait que la patience et la fermeté, succomba aux attaques de la calomnie, et fut exilé à Trèves (2).

Sur ces entrefaites, le pape Sylvestre mourut, après avoir tenu le siége apostolique vingt-deux ans.

Saint Marc fut élu à sa place le 18 janvier 336. Quoique son pontificat n'ait duré que huit mois et demi, ce pape fut si recommandable par ses vertus et sa haute piété, que dans le quinzième siècle on éleva une église sous

(1) Socr. H.
(2) Theod. I. 33.

son invocation. Les eusébiens qui n'avaient pas cessé leurs intrigues persuadèrent à l'empereur que les doctrines d'Arius n'étaient point erronées. Forts de l'indulgence de Constantin, ils promenèrent l'hérésiarque en triomphe dans les rues de la ville. Dans le cours de cette scandaleuse ovation, ils rencontrèrent Alexandre, et voulurent le contraindre à ouvrir les portes de son église à Arius; le saint évêque s'y opposa avec fermeté; en même temps il se mit en prières pour supplier le ciel de ne pas permettre cette profanation. Cependant Arius, accompagné des siens, continuait toujours sa marche triomphale; comme il était près de la place de Constantin, il se sentit incommodé et se retira dans des latrines publiques. Quelque temps après, ses partisans ne le voyant pas sortir, enfoncèrent les portes et le trouvèrent mort, noyé dans son sang: il venait de succomber à une violente hémorrhagie. La terreur qu'il inspirait était telle, que sa mort fut regardée comme un bienfait, et que les fidèles s'assemblèrent dans les églises pour en remercier le ciel (1).

La mort de Constantin suivit de près celle de ce terrible sectaire; il tomba malade au milieu des préparatifs qu'il faisait pour la guerre contre les Perses. Pendant sa maladie il fit son testament, et reçut le baptême des mains d'Eusèbe de Nicomédie; enfin il expira vers midi, le jour de la Pentecôte; il était âgé de soixante-cinq ans et en avait régné trente-et-un. Constantin eut de grandes qualités; toutefois sa vie fut entachée de plusieurs ac-

(1) Greg. Naz. or. 16; Ambr. 1. de fide Gr.

tions indignes de sa grandeur et de sa justice. Sur de simples soupçons et les calomnies de Fausta, il fit mourir son fils Crispus, qu'il destinait à l'empire; ayant ensuite reconnu les impostures de Fausta, il la fit étouffer dans un bain. Constantin avait une taille haute et bien prise; sa figure était belle et régulière; les exercices du corps l'avaient rendu robuste et infatigable; son esprit était plus pratique que vaste, il concevait facilement et exécutait avec hardiesse; ses biographes louent surtout la pureté de ses mœurs, qui ne se démentit jamais. Au reste, dit Fleury, on ne se trompera point sur Constantin, en croyant le mal qu'en dit Eusèbe et le bien qu'en dit Zozime.

Dans son testament, Constantin confirma le partage qu'il avait fait de l'empire entre ses trois fils et ses neveux : Constantin, l'aîné, eut la Gaule, l'Espagne et tout ce qui était en deçà des Alpes; Constant, le plus jeune, eut l'Italie, l'Afrique, la Sicile et l'Illyrie; Constance, le second, garda l'Asie, l'Orient et l'Egypte. Après la mort de Constantin le Grand, les soldats firent périr son frère Jules et ses deux neveux Dalmace et Annibalien. On accusa Constance d'avoir pris part à ce crime; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en profita en prenant la Thrace et la Cappadoce; Constantin eut l'Achaïe et la Macédoine.

L'eunuque Eusèbe, qui s'était emparé de l'esprit de Constance, étant tombé dans les erreurs de l'arianisme, cette hérésie prit un accroissement extraordinaire. Eusèbe de Nicomédie et Théogènes voulurent en profiter pour mettre sur le siége d'Alexandrie un évêque de leur parti. Constantin le jeune ne leur en donna pas le temps, car

il renvoya Athanase à son église, avec une lettre adressée au peuple catholique d'Alexandrie : dans cette lettre, il parlait du saint évêque avec la plus haute considération (1).

Au milieu de ces troubles, le pape Marc mourut, et Jules I[er] lui succéda. On ne sait rien de sa famille ; son pontificat fut occupé presque entièrement par les suites de la persécution suscitée par les ariens contre saint Athanase. Celui-ci était alors au sein de son église, dans laquelle il était rentré aux acclamations de tout un peuple ivre de joie ; ce succès avait mis la rage au cœur des ariens ; ils accusèrent donc de nouveau Athanase auprès du pape Jules. Athanase fut obligé d'envoyer à ce pontife des députés pour présenter sa justification ; de leur côté, les partisans d'Eusèbe demandèrent un concile pour y produire la preuve de leurs accusations ; le pape y consentit, et manda Athanase en particulier. Celui-ci fut reçu avec de grandes démonstrations d'estime par plusieurs personnes considérables et par le pape Jules lui-même. Il y avait alors quatre ans que ce dernier occupait le saint siége. Athanase ne s'occupa d'aucune intrigue, laissa le soin de ses affaires aux représentans de son église, et passa son temps à de pieuses actions. Une chose remarquable, c'est qu'il fit connaître à Rome la profession monastique, alors peu estimée à cause de sa nouveauté. Marcelle fut la première dame romaine qui l'embrassa. Athanase attendit les eusébiens pendant dix-huit mois ; le pape Jules leur écrivit pour les inviter à se rendre au concile qu'ils

(1) Ath. Apol. 2.

avaient eux-mêmes réclamé. Marcel d'Ancyre et plusieurs autres évêques, partisans d'Athanase, firent aussi un long séjour à Rome; les eusébiens ne parurent point.

Sur ces entrefaites, Eusèbe vint à mourir, mais l'hérésie ne s'éteignit point avec lui : il y avait alors vingt ans qu'elle avait commencé à bouleverser l'Eglise. Les catholiques voulurent profiter de cette mort pour rétablir Paul dans son siége. Les ariens s'y opposèrent, et ordonnèrent un certain Macédonien dans une autre église. L'exaspération devint telle, que la querelle des deux partis dégénéra en une sorte de guerre civile. Constance ayant reçu la nouvelle de ces troubles, donna ordre à Hermogène de chasser Paul de la ville. Le peuple résista, massacra Hermogène et brûla la maison qu'il habitait. Constance arriva aussitôt à Constantinople, résolu à punir les séditieux; mais il se laissa fléchir et se contenta, pour toute satisfaction, de chasser Paul, et de réduire de moitié le blé qu'il faisait distribuer tous les ans au peuple.

Les eusébiens se décidèrent enfin à écrire au pape; ils s'excusèrent de ne point aller à Rome, et alléguèrent pour prétexte le mauvais temps, la guerre (1) et la longueur du chemin. En outre, ils se plaignaient de la convocation du concile, et le regardaient comme injurieux à ceux qui avaient été tenus contre saint Athanase : ils voulaient parler du concile de Tyr et de celui de Constantinople. A la réception de cette lettre, le pape Jules espéra que la résolution des Orientaux ne serait pas irrévocable; en conséquence il garda leur réponse secrète,

(1) C'était la guerre de Perse.

jusqu'à ce que leur absence, de plus en plus scandaleuse, vint le détromper. Dès qu'il eut acquis la certitude de leur rébellion, il assembla un concile, composé de cinquante évêques. La cause d'Athanase fut de nouveau examinée. Déclaré innocent, il fut confirmé dans la communion ecclésiastique comme évêque légitime (1). Marcel d'Ancyre et Asclépas furent aussi absous, et la conduite du pape fut jugée pleine de sagesse et de raison. Après ces décisions, Jules adressa aux ariens une lettre qui est restée comme un des plus beaux monumens de l'antiquité (2). Cette lettre n'ayant malheureusement produit aucun effet, le pape écrivit à l'empereur Constant pour se plaindre de l'injustice dont Athanase et Paul étaient victimes. L'empereur, touché de ces remontrances, écrivit à Constance, son frère, en leur faveur. Celui-ci chargea quatre évêques de faire une enquête au sujet de la déposition de Paul et d'Athanase.

Les dissensions qui déchiraient l'Eglise ne laissaient pas au paganisme un plus grand espoir de retour. De nouvelles lois proscrivirent les sacrifices, et ordonnerent à tout jamais la fermeture des temples. Pendant que ces ordres, émanés de la volonté impériale, établissaient la religion du Christ sur des bases de plus en plus solides, les Perses suscitaient contre elle une violente persécution. Siméon, archevêque de Séleucie et de Ctésiphonte, ayant été accusé auprès de Sapor d'être le partisan de l'empereur romain, Sapor devint l'ennemi acharné des chré-

(1) Socr. Sozom. Athan.
(2) Sozom. III. c. IV.

tiens (1). Il commença par leur enlever leurs biens en les accablant d'impôts. Ensuite il condamna à mort les prêtres, fit abattre les églises, confisqua leurs trésors, et déclara Siméon traître à la religion et à l'Etat. Celui-ci fut exécuté avec cent autres martyrs. La persécution devint si terrible, que le nombre de ceux dont on a conservé les noms s'élève à seize mille.

Cependant les eusébiens avaient assemblé un nouveau concile à Antioche; mais il ne conclut rien de définitif (2). Constant, poussé par quelques évêques, écrivit alors à son frère Constance, à l'effet d'assembler un concile d'Orient et d'Occident. Constance y consentit, et l'on convint qu'il serait tenu à Sardique, métropole des Daces, en Illyrie. Le pape Jules, Osius et Maximin de Trèves furent les principaux instigateurs de cette mesure. Le nombre des évêques de ce concile s'éleva à cent soixante-dix; ils appartenaient à plus de vingt-cinq provinces. Le pape ne voulut point y assister en personne, de peur que les schismatiques et les hérétiques ne profitassent de son absence pour nuire à son troupeau. Les deux prêtres Archidame et Philoxène, et le diacre Léon, furent chargés de le représenter. Les eusébiens vinrent à Sardique, mais ils refusèrent de paraître au concile. Ils se servirent d'un misérable prétexte pour motiver leur absence. Ils prétendirent que la victoire que l'empereur venait de remporter sur les Perses les rappelait chez eux, attendu qu'ils avaient à en faire la solennelle célébration. Le

(1) Sozom. III. c. 4.
(2) Athan. de Scyon. Socr. Sozom.

concile ne crut pas devoir se rendre à ces raisons, et passa outre. Saint Athanase obtint un nouveau triomphe; on confirma le jugement du pape et tout ce qui avait été décidé au concile de Rome. Les partisans d'Eusèbe furent condamnés et excommuniés. Les lettres synodales firent parvenir les décisions du concile, 1° aux empereurs, 2° à tous les évêques, 3° au pape Jules en particulier, 4° aux églises dont les évêques avaient été rétablis. Peu de temps après ce concile, il s'en tint un à Milan, qui avait pour but d'aviser aux moyens d'assurer l'exécution des décrets de Sardique (1).

Cependant les ariens tinrent un simulacre de concile à Philippopolis, non loin de Constantinople, ils protestèrent contre les actes du concile de Sardique et en excommunièrent les principaux moteurs, et notamment le pape Jules.

Ces deux conciles tracèrent une ligne de démarcation entre l'église d'Orient et l'église d'Occident (2); la borne de leur communion était celle des empires, c'était le mont Tisouquis, entre la Thrace et l'Illyrie; mais la majorité suivait la foi proclamée par le concile de Nicée; les moines, dont la sainteté jetait alors un grand éclat, s'y montraient surtout attachés.

Après la mort de Grégoire, usurpateur du siége d'Alexandrie, Constantin n'ayant plus aucun prétexte pour empêcher le retour d'Athanase, lui écrivit deux fois pour l'engager à venir. Avant de se rendre à ces pressantes

(1) Synod. ad. omn.

(2) Socr. 2. c. xx. Sozom.

sollicitations, Athanase vint dire adieu au pape Jules et à son église. Le pape le reçut avec une grande joie, et lui donna une lettre pour l'église d'Alexandrie où il félicite cette église du retour du saint évêque. Partout où Athanase passa, les évêques lui donnèrent des lettres de paix. A son arrivée à Antioche, l'empereur le reçut à merveille et le combla de promesses et de bons procédés. Le voyage de saint Athanase fut un triomphe continuel; dans tous les lieux il recevait des marques de considération et d'amour. Plusieurs évêques firent une rétractation. La plus importante fut celle d'Ursace et de Valens.

Cependant une conspiration s'ourdit dans les Gaules contre l'empereur Constant : les chefs en étaient chrétiens. C'étaient Marcelin et Magnence (2); ce dernier porta l'audace jusqu'à revêtir la pourpre et se faire saluer Auguste. Constant, à cette nouvelle, s'était enfui dans les Pyrénées; poursuivi par les ordres de Magnence, il fut mis à mort; il avait régné treize ans. Deux empereurs prirent la pourpre, Vétranion et Népotien, neveu du grand Constantin; comme lui ils professaient la religion chrétienne.

A la nouvelle de cette révolte, Constantin se dirigea vers l'Occident. Sapor en profita pour venir assiéger Nisibe : cette ville fut miraculeusement défendue par les prières de saint Jacques, qui en était évêque (2). On dit qu'à sa prière une nuée de moucherons vint fondre sur l'armée des Perses et y jeta le trouble et le désordre. Pendant ce

(1) Zozim. l. II. Vict. ep.
(2) Theod. Hist. II. Chr. Pasch.

temps Constantin marchait contre les faux empereurs ; Vétranion se rendit avant de combattre, et l'empereur lui donna la vie et une retraite honorable. En même temps Népotien trouvait la mort dans un grand combat contre Magnence ; ainsi Magnence et Constantin restèrent seuls en présence.

Magnence, maître des Gaules et de l'Italie, s'avança jusque dans l'Illyrie et la Pannonie ; les troupes de Constantin l'y joignirent et le défirent dans les plaines de Murse. Cette défaite força Magnence à fuir dans les Gaules ; il y subit un nouvel échec, et se tua à Lyon d'un coup d'épée.

Cependant les ariens, qui avaient repris beaucoup de crédit dans l'esprit de Constantin, renouvelèrent leurs persécutions contre les évêques. Ils firent chasser saint Paul de Constantinople et s'acharnèrent de nouveau contre Athanase. Ils firent tant contre ce dernier que Constantin changea entièrement de disposition à son égard, et résolut de le faire condamner et chasser de nouveau de son église. Sur ces entrefaites le pape Jules vint à mourir, et Athanase perdit en lui son plus grand appui.

Libère fut élu pape le 24 mai 352 (1). Il avait été promu au pontificat malgré sa résistance. Dès son élévation les ariens lui écrivirent contre Athanase. Libère assembla un concile à Rome ; soixante-cinq évêques se déclarèrent en faveur du saint patriarche et approuvèrent sa doctrine. Le pape envoya donc à l'empereur Constan-

(1) Lib. Pont.

tin, Vincent, évêque de Capoue, et quelques autres, pour le prier de faire assembler un concile à Aquilée, comme il avait résolu depuis long-temps. On croit que Vincent de Capoue était le même qui, vingt-huit ans auparavant, avait présidé le concile de Nicée au nom de saint Silvestre. Le concile se tint à Arles; le légat du pape, Vincent de Capoue, céda à la violence et aux mauvais traitemens, et signa la condamnation d'Athanase. Saint Paulin, évêque d'Arras, refusa constamment d'y souscrire, et fut envoyé en exil. Le pape Libère conçut un vif chagrin de la faiblesse de son légat. Il écrivit à plusieurs évêques à ce sujet, et dans une lettre qu'il adressa à Osius, il dit : J'espérais beaucoup de lui... mais il a été entraîné lui-même dans la dissimulation. J'en suis doublement affligé, et j'ai résolu de mourir pour Dieu plutôt que d'être le dernier délateur (1). Lucifer, évêque de Cagliari, s'étant présenté pour servir de médiateur auprès de l'empereur, le pape accepta son offre, et lui adjoignit un prêtre et un diacre qu'il chargea d'une lettre pleine de fermeté. Un nouveau concile fut donc assemblé à Milan, les ariens y furent encore vainqueurs ; mais n'anticipons pas.

Les Juifs, profitant des troubles et des discussions religieuses de l'Orient, se soulevèrent à Diocésarée, et nommèrent pour roi un certain patrice (2). Gallus, César, envoya contre eux des troupes, et les traita avec la plus grande sévérité. On massacra les femmes et les enfans ;

(1) Frag. ep. ap. Bar.
(2) Socr. 2. Sozom. IV.

Diocésarée, Tibériade et Diospolis furent incendiées. Gallus remporta quelques succès sur les Perses ; ces victoires lui firent monter la fumée de l'ambition à la tête, il fut arrêté, jugé et décapité. Son supplice eut lieu dans une île près de Pole en Istrie ; il était âgé de vingt-neuf ans. Son frère Julien courut alors les plus grands dangers, il fut accusé d'avoir participé aux plans de son frère; mais mandé à Rome, il se justifia devant l'empereur, et six mois après recouvra la liberté. Julien avait alors trente-trois ans, et depuis trois ans il ne gardait plus que les dehors d'un chrétien (1). Lors de l'élévation de Gallus à la dignité de César, l'empereur permit à Julien d'aller étudier dans l'Asie mineure. Dès lors il s'attacha à Eusèbe et à Chrysanthe, deux disciples du sophiste Désius. C'est auprès d'eux qu'il prit un goût violent pour l'astrologie et les sciences occultes, goût qui ne le quitta jamais après la mort de Gallus ; ce fut là aussi qu'il puisa de plus en plus des principes et des idées antipathiques au christianisme.

Les suites du concile de Milan avaient été cruelles à Athanase. L'empereur s'y porta comme son accusateur et pressa Eusèbe, Lucifer et Denis, de souscrire à sa condamnation. Ils résistèrent aux ordres et aux menaces, et déployèrent le plus mâle courage et la fermeté la plus

(1) Grégoire de Nazianze rapporte une anecdote assez singulière sur la jeunesse de Julien. Gallus et lui ayant fait bâtir une église en l'honneur de saint Maxime, martyr, le côté de Gallus fut très solide, celui de Julien s'écroula : les murailles tombèrent, la terre repoussa les fondemens. Plus tard, cela fut regardé comme un présage de son apostasie.

digne. Votre empire ne vous appartient pas, lui dirent-ils, il vous vient de Dieu. Puis ils le menacèrent du jugement divin, et finirent par lui conseiller de ne point opposer la puissance impériale à la puissance ecclésiastique. L'empereur, irrité au dernier point, se porta aux excès d'une violence indigne de son rang : il leva sur eux son épée ; cependant il n'osa pas les frapper, et se contenta de les bannir. Le diacre Hilaire, qui s'était chargé des lettres du pape, fut dépouillé et fouetté de verges. On lui reprochait de n'avoir pas su résister à Libère. Les évêques, arrachés violemment de l'autel par les mains des soldats, partirent en levant les mains au ciel et secouant la poussière de leurs pieds. Eusèbe, Denis et Lucifer ne furent pas les seuls qui donnèrent des marques d'un courage éclatant; il y en eut quelques autres qui soutinrent glorieusement la vérité de la foi de Nicée (1).

A la nouvelle de ces désastres, le pape Libère écrivit à Eusèbe et aux confesseurs pour les féliciter de leur courageuse résistance. L'empereur voulant faire sanctionner la condamnation d'Athanase, dépêcha à Rome un eunuque chargé de présens et de lettres pleines de menaces (2). Le pape refusa ces présens, et répondit à l'eunuque avec énergie : celui-ci s'emporta jusqu'à proférer contre lui les plus terribles menaces; puis il se rendit à la basilique de Saint-Pierre, et déposa sur l'autel les présens apportés au pape. Par l'ordre de Libère, ils furent jetés hors de l'église, comme un sujet de scandale et de profana-

(1) Athan. Apol.; Lucif. pr. Ath.
(2) Amm. Marcel.

tion. L'eunuque rendit compte de sa mission à l'empereur, qui donna ordre au gouverneur de Rome de s'emparer de la personne du pape. Il fut enlevé au milieu de la nuit et amené à Milan. Constance n'ayant pu le fléchir, lui donna deux jours pour renoncer à son opposition. Le pape s'étant montré aussi résolu au bout de ce terme, fut exilé à Bérée, en Thrace. Il refusa tous les secours que l'empereur voulut lui faire accepter, soit en son propre nom, soit au nom de l'impératrice. Après son départ, Constance fit élire un nouveau pape. La faction des ariens choisit Félix, archidiacre de l'église romaine (1). A sa consécration, trois eunuques représentèrent le peuple. Félix garda la foi de Nicée, mais il communiqua avec les ariens. Le grand Osius, que l'on regardait comme le premier des évêques, tant à cause de son grand âge qu'à cause des conciles dont il avait été président, résista ouvertement à l'empereur. Celui-ci, sans avoir égard à sa vieillesse (Osius avait alors cent ans), le retint près d'un an à Sirmium (2). Cette persécution de l'arianisme ne se borna point aux évêques; elle s'étendit aussi aux fidèles (3).

Depuis la mort de Gallus, Julien était demeuré à Athènes, où il étudiait les sciences profanes; il y lia connaissance avec saint Basile et saint Grégoire (4). Tous deux étaient nés en Cappadoce, l'un à Césarée, l'autre à Na-

(1) Hier. Chr.
(2) Athan. ad. Sol.
(3) Ibid.
(4) Naz. Orat.

zianze. Julien étudiait avec eux les saintes Écritures. Il était encore à Athènes lorsque Constance l'éleva au rang de César et l'envoya dans les Gaules; en même temps Constance faisait son entrée triomphale à Rome avec Eusébie sa femme. Les Romains profitèrent de cette occasion pour demander le retour de Libère. L'empereur se laissa fléchir, mais à condition qu'il donnerait la moitié du gouvernement de l'Église à l'antipape Félix. Le peuple répondit, par l'organe de ses représentans : « Un Dieu, un Christ, un évêque. » L'empereur ne séjourna qu'un mois à Rome. Osius était toujours à Sirmium, où il souffrait les plus mauvais traitemens; enfin il céda, obtint sa liberté, et alla mourir en Espagne. Avant sa mort, il rétracta ce qu'il n'avait signé que vaincu par la violence et les douleurs. Les rigueurs de l'exil de Libère croissaient aussi de plus en plus. De toutes parts on le pressait de souscrire à la formule de Sirmium. Enfin il eut un instant de faiblesse et renonça à la communion d'Athanase. Cette coupable condescendance lui fit obtenir son rappel à Rome. Avant d'y arriver, il écrivit à Vincent de Capoue, et lui annonça le sacrifice qu'il venait de faire à l'union et à la concorde. Son exil avait duré trois ans. Libère fut reçu par son peuple avec de grandes acclamations de joie. L'antipape Félix, odieux à tout le monde, fut chassé deux fois honteusement de la ville. L'empereur fut même obligé de renoncer à le soutenir. Félix, ainsi dépouillé de la dignité qu'il avait usurpée, se retira dans une petite terre qu'il avait sur le chemin de Porto. Il n'est pas compris dans la suite des évêques de Rome (1).

(1) Anast. in lib. Marc. et Faust.; Sozom.; Theod. ep.

Toujours turbulens et audacieux, les ariens provoquèrent deux nouveaux conciles ; le premier fut tenu à Rimini ; on y proclama le symbole de Nicée le seul bon et valable. Ursace, Valens et leurs adhérens furent déposés. L'empereur, mécontent de ces décisions, fit séduire les députés du concile. On leur fit signer une seconde formule semblable à celle de Sirmium. A Rimini, l'empereur ne voulut point permettre au concile de se séparer avant d'avoir signé cette formule. Après un premier refus, les évêques cédèrent les uns à la crainte, les autres au désir d'abréger leur séjour en pays étrangers. Le pape et Vincent de Capoue, son légat, refusèrent de signer cette formule. C'était une réparation authentique et publique de la faute où les avait fait tomber leur faiblesse quelques années auparavant. On dit même que le pape fut obligé de quitter Rome et de se cacher dans les cimetières qui avoisinaient la ville.

Cependant Julien faisait de grands progrès dans les Gaules : il vainquit plusieurs fois les barbares, et après les avoir repoussés jusques au-delà du Rhin, il ravagea une partie de leur territoire. Ces victoires et les insinuations perfides des courtisans le rendirent suspect à Constance. Peut-être aussi entrait-il un peu de jalousie dans le cœur de l'empereur. Dès lors il résolut d'affaiblir Julien, et il rappela une partie considérable de ses troupes. Les soldats, attachés à Julien et au sol de la patrie, se mutinèrent, et, malgré sa résistance, le proclamèrent Auguste. C'est à Lutèce, où il faisait sa résidence ordinaire, qu'il fut promu à cette éminente dignité. La nuit qui précéda son élévation, il prétendit avoir vu en songe le génie de

l'empire lui reprochant de le laisser abandonné et lui demandant protection. Julien s'empressa d'écrire à Constance pour lui protester de sa soumission, et lui offrir de recevoir de lui un préfet du prétoire. A cette nouvelle, Constance s'emporta et répondit à Julien, en lui donnant l'ordre de se contenter du titre de César. Le nouvel empereur lut cette lettre à ses troupes assemblées. Celles-ci ne lui donnèrent pas le temps de l'achever, et confirmèrent son élection par de bruyantes acclamations. Il passa l'hiver à Vienne, et ne s'avança vers l'Italie qu'à l'entrée du printemps. C'est de cette époque que date son apostasie : dans une lettre au philosophe Maxime il s'exprime en ces termes : « Nous servons les dieux ouvertement, et la multitude des troupes qui me suivent est pieuse. Nous sacrifions des bœufs publiquement ; nous avons offert aux dieux plusieurs hécatombes en actions de grâces ; les dieux me commandent de conserver la pureté autant que possible, et je leur obéis volontiers. Ils me promettent de grandes récompenses de mes travaux si je ne me néglige point (1). »

La nouvelle des progrès de Julien parvint à Constance lorsqu'il était occupé à la guerre contre les Perses ; dès qu'il eut appris que Sapor avait opéré sa retraite, il revint à Constantinople en passant par Antioche. A Tarse, il tomba malade ; alors, sentant sa fin approcher, il voulut recevoir le baptême ; Euzoïus, évêque arien d'Antioche, le lui administra ; peu après il mourut : c'était le 3 novembre 351. Constance, en multipliant les conciles, embrouilla les questions religieuses au lieu de les simplifier ;

(1) Amm. Marc.

c'était un esprit creux qui s'attachait aux mots plutôt qu'aux choses. Ammien Marcellin en fait un portrait sévère, mais juste.

CHAPITRE VI.

Julien l'Apostat arrive à l'empire. — Il persécute les chrétiens. — Caractère et effets de cette persécution. — Mort de Julien. — Damase pape. — L'anti-pape Ursin. — Mœurs du clergé. — Vie de Damase. — Sa mort. — Ses écrits.

Lorsque Julien parvint à l'empire, la société chrétienne présentait un déplorable spectacle. La paix dont elle jouit sous Constantin avait laissé prendre un développement extraordinaire au relâchement des mœurs et aux égaremens de l'esprit. Constance accrut singulièrement le mal en fomentant les querelles religieuses, et en descendant jusqu'au rôle d'un violent sectaire : à sa mort, l'arianisme triomphait de toutes parts, et avec lui les abus les plus graves. Les écrivains chrétiens font un tableau effrayant de ces dissensions intestines. Saint Grégoire de Nazianze remarque qu'elles avaient porté une grave atteinte, non seulement à la pureté de la doctrine, mais encore à la sainteté des mœurs ; que le peuple en perdait le respect envers les prélats, et les fidèles la charité qui doit les unir. Il ajoute que ces luttes déplorables servaient aux païens de matière de divertissement et de raillerie dans les festins, dans les places publiques et même sur

les théâtres où l'on jouait publiquement la religion chrétienne parmi les autres sujets dont on traite dans ces lieux infâmes (1). Athanase dit que les ariens étaient plus cruels que les Scythes (2). Le païen Ammien Marcellin va plus loin : Julien, dit-il, avait observé que les chrétiens se montrent plus cruels entre eux que les bêtes féroces ne le sont envers les hommes (3). Enfin, il n'était pas de ville, de village ou de hameau où ces divisions n'amenassent les plus violens excès. C'est, dit Tillemont, l'état le plus triste et le plus dangereux où l'Église ait peut-être jamais été réduite par la guerre extérieure et par l'hérésie (4). Ajoutons qu'il avait usé la force du pouvoir politique au dedans et considérablement affaibli l'empire au dehors.

Frappé de ce spectacle, Julien pensa qu'en détruisant la cause du désordre, le désordre cesserait : ayant vu la société bouleversée par les querelles du Christianisme, il s'en prit au Christianisme lui-même ; voulant détruire l'erreur, il ne trouva rien de mieux que de s'attaquer à la vérité qui en était le prétexte. Il est singulier que Julien, qui avait été vingt ans chrétien, se laissât aller à cette préoccupation des païens des premiers siècles de l'Église ; pendant long-temps ils s'obstinèrent à confondre les gnostiques avec les chrétiens, rejetant sur ceux-ci les crimes de ceux-là. Julien ne sut pas démêler la vérité

(1) Greg. Naz. or. 1.
(2) Ath. Hist. Ar.
(3) Amm. Marc. l. XII.
(4) Tillem. Mém. p. serv. à l'Hist. eccl. t. VI,

chrétienne obscurcie par les disputes de l'arianisme; et comme le dit très bien M. de Chateaubriand, il ne fut frappé que du mouvement à la surface, et n'aperçut pas l'idée immobile reposant au fond de ces troubles (1).

A cette cause de la haine de Julien, il en faut joindre d'autres qui lui étaient particulières. Il avait dû les plus mauvaises années de sa jeunesse au chrétien Constance, et il poussait le culte des idées philosophiques jusqu'au fanatisme le plus ardent. Aussi, dès son arrivée à Constantinople, sous prétexte de bannir du palais impérial le luxe et la mollesse, il en chassa presque tous les officiers; il les remplaça par des philosophes et des magiciens, ce qui n'était guère mieux. Les premiers qui furent mandés au palais furent Maxime et Chrysanthe. Maxime s'empara tout-à-fait de l'esprit de Julien, et usa avec l'insolence d'un parvenu de l'influence qu'il avait acquise. Chrysanthe fut plus modéré; devenu souverain pontife de Lydie, il ne fit pas sentir aux chrétiens un joug trop pesant. Il employa partout plutôt la douceur que la violence. Lorsque Julien se fut ainsi entouré de gens qui partageaient et flattaient ses idées, il s'occupa activement de rendre au paganisme son ancien lustre. Il fit ouvrir les temples, réparer ou rebâtir ceux qui avaient été démolis, redresser les autels et reprendre les sacrifices; lui-même offrait des victimes et faisait des libations aux dieux. A Constantinople il érigea un idole à la fortune et lui sacrifia comme au génie de la ville. Le nouvel empereur nourrissait deux projets qui l'occupèrent toute

(1) Chateaubr. Et. hist. t. II.

sa vie ; il voulait anéantir les chrétiens et subjuguer les Perses. L'expérience lui ayant appris que les persécutions n'obtenaient aucun résultat, il essaya des séductions ; ainsi il rappela les évêques exilés et accorda dans tout l'empire la liberté de conscience. Il poussa plus loin la modération ; il se montra insensible à l'insulte. L'évêque Maris lui ayant reproché son apostasie, il passa outre sans témoigner de colère. D'un autre côté, il voulut affaiblir les chrétiens par l'ignorance et leur défendit d'apprendre et d'enseigner les lettres humaines. Un sentiment de jalousie ne fut peut-être pas étranger à cette mesure (1). Julien qui avait de grandes prétentions littéraires se sentait écrasé par les sommités du Christianisme.

Ce coup parut peut-être le plus rude aux chrétiens ; les beaux génies qui florissaient alors, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Apollinaire se signalèrent par des plaintes amères à ce sujet ; une persécution sanglante leur eût moins couté à subir. Toutefois, pour éluder la rigueur de l'édit de Julien et suppléer aux auteurs païens dont l'usage leur était interdit, ils se mirent à composer toutes sortes d'ouvrages en prose et en vers sur des thèmes de morale et de théologie. Ecrasée d'un côté, la liberté de la pensée se relevait de l'autre. L'édit de Julien ne servit qu'à ouvrir de nouvelles routes au talent et à vulgariser davantage les vérités qu'il voulait proscrire.

Une douceur apparente et le dédain, tels sont les principaux caractères de la persécution de Julien. Il n'appelait jamais Jésus-Christ que le Galiléen, et il étendait

(1) Sozomène le dit formellement. Soz. l. v. c. 18.

à tous les chrétiens ce nom qu'il donnait au Messie (1): il sanctionna même par une loi cette décision frivole. Aux mesures les plus injustes il mêlait le ton de raillerie et de fausse justice. Les ariens ayant maltraité les valentiniens à Edesse, il écrivit à ce sujet : « Les ariens, « insolens de leur richesse, ont attaqué les valentiniens « et ont commis à Edesse des excès qui ne se verront « jamais dans une ville bien policée. Donc, pour leur « aider à pratiquer leur admirable loi et leur faciliter « l'entrée du royaume des cieux, nous avons ordonné « que tous les biens de l'église d'Edesse lui soient ôtés; « l'argent pour être distribué aux soldats, les fonds « de terre pour être réunis à notre domaine; afin que « pauvres ils deviennent plus sages et ne soient pas pri- « vés du royaume céleste qu'ils espèrent. » S'il défend aux chrétiens l'étude des lettres humaines qu'on appelait en général les lettres grecques, c'est, dit-il, en employant un misérable jeu de mots, qu'elles n'appartiennent qu'à ceux qui suivent la religion grecque, c'est-à-dire le paganisme. S'il leur interdit les charges publiques, c'est que leur loi défendant l'usage du glaive, il pense qu'ils ne pourraient pas punir les coupables dignes de mort; s'il les prive de leurs biens, c'est pour faciliter la pratique de la pauvreté évangélique. Enfin, s'ils se plaignent, il leur répond : la vocation d'un chrétien n'est-elle pas de souffrir (2)?

Malgré sa haine pour la religion du Christ, Julien com-

(1) Greg. Naz. or. 3.
(2) Jul. epist.

prenait la supériorité que la pureté de sa morale assurait à ceux qui la pratiquaient. Il voulut en faire passer l'effet dans la réforme qu'il tentait en faveur du paganisme. Dans ce but, il n'épargnait aux païens ni les exhortations ni les menaces ; la lettre qu'il écrivait au souverain pontife de la Galatie en fait foi. Après avoir exhorté Arsace à être hospitalier et de mœurs sévères : « Il ne suffit « pas que vous soyez tel, continue-t-il, tous les pontifes « de Galatie doivent être ainsi. Persuadez-leur d'être gens « de bien, soit par raison, soit par crainte ; autrement, « privez-les des fonctions du sacerdoce, s'ils ne servent « les dieux avec leurs femmes, leurs enfans et leurs do- « mestiques, et s'ils souffrent que dans leur famille il y « ait des galiléens. Avertissez-les ensuite qu'un sacrifica- « teur honore ceux qui obéiront : chassez les autres. « Établissez en chaque ville plusieurs hopitaux pour exer- « cer l'humanité envers tous les étrangers, non seulement « d'entre les nôtres, mais envers tous, pourvu qu'ils soient « pauvres. » Plus bas il laisse échapper cet aveu : « Il « est honteux que les impies galiléens, outre leurs pau- « vres, nourrissent encore les nôtres, et que nous les lais- « sions sans secours (1). »

Julien essaya de pousser encore plus loin l'imitation du Christianisme. Plein d'admiration pour la discipline de l'Église, il résolut d'organiser quelque chose de semblable dans les pratiques du paganisme ; il voulait instituer dans chaque ville des écoles où les livres païens seraient expliqués et commentés dans des instructions

(1) Jul. ep. 49.

publiques; prescrire une formule de prières qu'on chanterait à deux chœurs, régler les punitions à imposer aux fautes selon leur gravité, les cérémonies à accomplir avant et après l'initiation aux mystères, enfin imiter tout ce qui se pratiquait dans l'Église, d'après les règles canoniques. Quant aux mesures d'ordre et de bienfaisance que le principe de la fraternité avait établies dans le Christianisme, Julien tenait encore plus à les faire passer dans le paganisme. Il admirait surtout les lettres de communication que les évêques donnaient aux fidèles, et sur lesquelles leurs frères leur accordaient la plus généreuse hospitalité (1). La mort vint arrêter l'exécution de ces réformes. Saint Grégoire de Nazianze le regrette; car, dit-il, on eût pu voir la différence qu'il y a entre la vertu qui s'appuie sur Dieu, et cette image trompeuse et forcée qu'en voulait présenter Julien, différence aussi grande que celle qui existe entre le mouvement naturel des hommes et l'imitation ridicule qu'en font quelquefois les singes (2).

L'empereur ne borna pas à ces actes son plan de destruction du Christianisme; il chercha à séduire l'armée. Il était d'usage que les soldats adorassent les images des empereurs, c'était un hommage qui n'avait rien de commun avec la religion. Julien joignit aux images qui le représentaient celles de Jupiter, de Mars et de Mercure. A certains jours l'empereur distribuait de sa main des largesses aux soldats. Julien fit placer à côté de lui

(1) Sozom. l. v.; Greg. Naz. or. 3.
(2) Greg. Naz. ibid.

un autel avec des charbons ardens ; avant de recevoir son or, chaque soldat était obligé de jeter de l'encens sur le feu. Il y en eut qui obéirent, les uns par lâcheté, les autres par inadvertance; le plus grand nombre résista. Julien irrité les voulut faire périr : mais après quelques réflexions, craignant que leur courage ne servît d'exemple, il leur accorda la vie et les exila aux extrémités de l'empire (1). Parmi ceux qui résistèrent on cite Jovien, Valentinien et Valens qui occupèrent le trône après lui.

Les païens profitèrent des faveurs de Julien pour faire subir aux chrétiens toutes sortes d'outrages; ceux-ci résistèrent, et il y eut bientôt du sang versé. Quoique la persécution n'existât pas légalement, les païens n'ignoraient pas qu'ils étaient sûrs de l'impunité. Les gouverneurs ne contraignaient pas les chrétiens aux sacrifices par la force ouverte, mais ils leur suscitaient toutes sortes de mauvais traitemens sous divers prétextes. Tantôt ils augmentaient les taxes qui pesaient sur eux, tantôt ils excitaient le peuple à les maltraiter; enfin, pour la moindre résistance à des ordres injustes, ils les torturaient par les plus affreux supplices. Plus les provinces étaient éloignées de Rome, plus la cruauté des gouverneurs était extrême. C'est ainsi que l'Occident eut moins de martyrs que l'Orient ; l'Orient vit d'horribles tortures; les églises étaient brûlées et profanées, les vierges insultées publiquement, les prêtres livrés aux fureurs d'une population en démence. Les chrétiens résistaient avec courage. Marc, évêque d'Aréthuse, à la tête de son troupeau avait

(1) Theod. c. 17.

renversé un temple et bâti une église à la place. Trop pauvre pour rebâtir l'édifice ou en payer le prix, le saint vieillard fut livré à la colère de la populace. On le traîna par les rues, tantôt par les pieds, tantôt par les cheveux; les enfans se le jetaient les uns aux autres et le recevaient sur la pointe de leurs stylets. Ses cuisses étaient serrées dans des cordes; on lui coupa les oreilles avec des fils; enfin, quand les bourreaux eurent épuisé leur rage, ils prirent ce saint évêque, et après avoir frotté son corps de miel et de saumure, ils le suspendirent dans un filet et l'exposèrent sous les rayons d'un soleil ardent à la piqûre des mouches. Livré à cet affreux supplice, le noble martyr se félicitait d'être élevé vers le ciel, pendant que ses bourreaux rampaient sur la terre. Julien avait une cause particulière de haine contre lui; Marc l'avait soustrait tout enfant aux fureurs de Constance. Julien, devenu apostat, se vengeait de son bienfaiteur resté chrétien.

Salluste, préfet du prétoire, entendant le récit de ces souffrances qui n'avaient pu abattre Marc, ne put s'empêcher de dire à Julien : « Ne rougissons-nous point de « nous voir tellement au-dessous des chrétiens que nous « n'ayons pu surmonter un vieillard par tous les tourmens « que nous lui avons fait souffrir? Ce ne serait pas une « grande gloire de l'avoir vaincu, mais quelle honte est- « ce d'en avoir été vaincus! On se moque de nous; plus « nous maltraitons les chrétiens, plus on les estime (1). »

La reconstruction des temples fut le prétexte qui servit

(1) Trad. de Tillem.

le plus à torturer les chrétiens. Julien avait ordonné qu'ils fussent partout rebâtis à leurs dépens. Gaza, Ascalon, Césarée, Héliopolis, et presque toutes les villes de Syrie virent de sanglantes luttes où les païens n'épargnaient ni l'âge ni le sexe ; les meurtres y furent si horribles que l'histoire hésite à les admettre de la part d'un prince qui avait déclaré que la douceur serait la règle de sa conduite.

Mais toutes ces mesures contre les chrétiens n'étaient qu'un prélude à un plan plus complet de persécution. Julien en avait remis l'exécution à son retour de la guerre des Perses ; il voulait exclure de tous les emplois ceux qu'il appelait Galiléens, leur interdire tout recours en justice, les forcer à offrir de l'encens aux idoles, s'ils voulaient conserver le droit de plaider et même celui d'acheter du pain. Mais son heure approchait. Il avait montré suffisamment l'impuissance d'une persécution basée sur la ruse intelligente et cruelle ; le bandeau que la main de Dieu abaisse sur les yeux de ceux qu'il veut perdre appesantissait déjà ses paupières. Enflé d'orgueil, fier des succès qui avaient marqué sa carrière dans les armes, Julien se précipita en aveugle vers la destinée qui l'attendait. *Celui qui voulait détruire les disciples de l'Évangile par la loi, et celui qui les livrait à l'épée allaient en venir aux mains : la Providence armait l'apostat contre le persécuteur* (1). Après avoir refusé la paix que lui offrait Sapor, Julien ouvrit la campagne avec une témérité qui semblait sûre du succès ; on ne reconnaissait plus ses talens militaires. On sait l'issue de cette entre-

(1) Chateaub. Étud. hist. t. II.

prise : manquant de vivres, harcelé de toutes parts, Julien fut obligé de commencer la retraite. Comme il se battait à la tête de ses troupes, un javelot vint lui percer le côté, la blessure était mortelle. Ses derniers momens ne manquèrent pas d'une certaine grandeur. Il vit venir la mort avec calme, conversa avec ses amis, les réprimandant de leur douleur, car il ne convenait pas de pleurer une âme qui allait se réunir au ciel et aux astres. Il expira sans efforts au milieu de la nuit. Il était âgé de trente-trois ans, et avait régné près de vingt-un mois depuis la mort de Constance (de J.-C. 363).

La persécution de Julien, événement unique dans l'histoire, était la dernière épreuve que l'Église devait subir dans le sens du paganisme ; c'était pour ainsi dire le suprême effort d'un culte emporté par des idées nouvelles, effort qui coûta la vie à l'homme qui voulut le tenter. Le parallèle de Constantin et de Julien s'offre naturellement à la pensée de tous ceux qui lisent les grandes pages de l'histoire des premiers temps du Christianisme. M. de Chateaubriand le résume en quelques mots : « Constantin, dit-il, était un prince inférieur à Julien, et pourtant il a rattaché son nom à l'une des plus mémorables « révolutions de l'ordre social. C'est qu'abstraction faite « de ce qu'il peut y avoir de surnaturel dans l'établisse« ment de la religion chrétienne, il se mit à la tête des « idées de son temps, marcha dans le sens où l'espèce « humaine marchait, et grandit avec les mœurs croissan« tes qui le poussaient. Julien, au contraire, se fit écraser « par les générations qu'il prétendait retenir ; elles le je« tèrent par terre, malgré sa force, et lui passèrent sur la

« poitrine. Eût-il vécu, il aurait ralenti le mouvement, il « ne l'eût pas arrêté; le calvaire nu par où l'esprit de « l'homme allait maintenant chercher la vérité de Dieu « devant dominer tous les temples (1). » Ajoutons que l'histoire, pour marquer d'un sceau ineffaçable la destinée de ces deux hommes, a donné le nom de grand à l'un, à l'autre celui d'apostat. C'est que celui-ci fut le dernier empereur païen, celui-là le premier empereur chrétien.

Jovien, primicier des gardes, succéda à Julien. Il ne put que conclure une paix honteuse avec les Perses; mais il rappela Athanase, et l'Église respira. La mort arrêta Jovien avant la fin de la retraite de l'armée de Julien qu'il dirigeait. Valentinien fut élu pour le remplacer. Un mois après il associa à l'empire son frère, Valens, qui devait attacher son nom à de cruelles persécutions pour l'Église et à la dernière invasion des barbares. La division de l'empire d'Orient et d'Occident fut alors définitive. Valentinien établit sa cour à Milan, Valens à Constantinople. La ville éternelle restait libre, elle semblait se préparer à servir de siége à la puissance du successeur de saint Pierre.

Valens ne laissa pas long-temps l'Église en paix. Il protégeait les ariens et se montrait particulièrement irrité contre les évêques du concile de Lampsaque qui venait de les condamner. Ce concile avait voulu prendre un moyen terme entre la foi d'Occident et les doctrines d'Arius; ceux qui suivirent cette croyance reçurent le nom de demi-ariens. La persécution de Valens les décida à recourir

(1) Chateaub. Étud. hist. t. II.

à l'empereur Valentinien et au pape Libère ; ils pensaient qu'il valait mieux accepter la foi des Occidentaux que l'arianisme pur. Ils envoyèrent donc Eustathe de Sébaste, Silvain de Tarse et Théophile de Castabale ; ils avaient mission de communiquer avec l'Église romaine et d'approuver le mot consubstantiel, sans disputer avec Libère (1).

A leur arrivée en Italie, les députés demi-ariens n'y rencontrèrent pas Valentinien : il se trouvait dans les Gaules, occupé à faire la guerre aux barbares ; ils ne voulurent pas aller l'y chercher, et ils rendirent au pape Libère les lettres dont ils étaient chargés. Le pape refusa d'abord de les recevoir jusqu'à ce qu'ils lui fissent savoir qu'ils avaient rejeté l'arianisme. Libère leur demanda alors une profession de foi orthodoxe ; ils la lui adressèrent, et il ne fit plus aucune difficulté de communiquer avec eux. Quand les députés repartirent, il leur donna des lettres pour les évêques qu'ils représentaient ; le pape y témoigne sa joie de leur retour à la foi et de leur union avec les Occidentaux ; enfin il leur recommande de garder soigneusement la foi de Nicée.

Libère ne survécut pas long-temps à cette réunion, il mourut au mois de septembre 366 : il occupait le siége apostolique depuis quatorze ans et quelques mois. Il avait effacé le souvenir de sa chute par une noble et courageuse conduite, et les évêques les plus illustres du temps, saint Basile, saint Epiphane, saint Ambroise, rendent à sa mémoire le témoignage du plus profond respect (2).

(1) Socr. IV ; Sozom. VI.

(2) Epiph. hæres. ; Bas. ep. LXXIV ; Amb. de Virg.

L'élection du pape qui devait remplacer Libère excita dans l'Église des troubles qui donnèrent lieu à un schisme funeste. A la mort de Libère, il y avait deux partis violens qui voulaient disposer du siége pontifical ; l'un portait Damase, l'autre Ursin.

Le père de Damase se nommait Antoine ; c'était un espagnol, fixé depuis long-temps à Rome ; et probablement Damase y était né. On voit dans une inscription rapportée par Baronius que cet Antoine avait été successivement écrivain, lecteur, diacre et prêtre dans l'église Saint-Laurent jusqu'à un âge fort avancé. Damase avait servi dans la même église que son père. Lors du bannissement de Libère en 355, il était diacre de Rome ; il s'engagea par serment, avec le reste du clergé de Rome, à ne recevoir jamais d'autre pape du vivant de Libère. Il suivit ensuite le pontife à Bérée où il demeura quelque temps avec lui. Malgré cet acte courageux et noble, la calomnie n'a pas épargné Damase. Ses ennemis ont prétendu que, de retour à Rome, il avait abandonné Libère pour se réunir à l'anti-pape Félix ; les partisans d'Ursin nous paraissent les auteurs de ce bruit sans fondement, destiné à appuyer ce qu'ils ont dit de l'ordination de Damase. Ils ont prétendu qu'il avait été élu dans la basilique de Saint-Laurent par ceux qui suivaient le parti de Félix, lorsque Ursin avait été déjà ordonné dans la basilique de Jules ; que le peuple excité par Damase avait brisé les portes de la basilique, s'y était livré durant trois jours à d'horribles massacres ; enfin, que sept jours après Damase s'était emparé de la basili-

que de Latran où il s'était fait une seconde fois ordonner évêque.

Telle est la version des partisans d'Ursin. Le concile d'Aquilée, tenu en 381, venge Damase de ces odieuses accusations. Il attribue à Ursin les troubles qui ensanglantèrent Rome ; il dit que cet homme, d'une mauvaise réputation, chercha à se faire conférer par violence une dignité qui ne lui était point due. Le concile de Rome (1) s'exprime à peu près en ces termes. Saint Jérôme qui a pu être témoin oculaire de ces débats, rétablit ainsi les faits. Selon lui, Damase avait été ordonné évêque dans la basilique de Saint-Laurent, lorsque Ursin, suivi d'une foule séditieuse, vint trouver Paul, évêque de Tibur, homme ignorant et grossier, et se fit ordonner évêque. Il y eut alors parmi le peuple une violente sédition. Juventien, préfet de Rome, et Julien, préfet des vivres, exilèrent Ursin avec deux diacres et sept prêtres, principaux auteurs des troubles. Les partisans d'Ursin les enlevèrent aux soldats et les conduisirent à la basilique de Libère, nommée Sicine, où Ursin avait été ordonné (2). Cet acte de violence mit le comble à l'exaspération des partisans de Damase, ils se portèrent en armes devant la basilique dont ils firent le siége. On mit le feu à l'édifice, les portes furent rompues et le toit découvert. Cent trente-sept personnes de l'un et l'autre sexe périrent dans cette lutte. Juventien ne pouvant réussir à calmer les esprits,

(1) Tenu selon Tillem. en 378.
(2) Depuis Sainte-Marie-Majeure.

fut obligé de quitter Rome. Quoique Damase fût innocent de ces excès, ils lui ont été souvent reprochés.

Cependant les esprits étaient toujours en proie à la même irritation. Trois jours après les meurtres dont la basilique de Libère avait été le théâtre, les Ursiniens essayèrent de soulever de nouveau le peuple ; ils s'assemblèrent dans la basilique de Libère, et demandèrent à grands cris qu'il se fit une réunion d'évêques pour juger le différend. Il est probable que cette réunion eut lieu, mais il n'en est resté aucune preuve dans l'histoire. Quoi qu'il en soit, Damase triompha du parti d'Ursin, et la sédition excitée par ce dernier fut apaisée pour quelque temps.

On le voit, le siége de Rome n'était plus ce poste redouté où un martyre certain attendait celui qui l'occupait ; il pouvait tenter les plus ambitieux, et on se le disputait avec acharnement. Prétextat, qui était revêtu des plus hautes dignités de l'empire, disait en riant à Damase : Faites-moi évêque de Rome et je me ferai chrétien. Ammien Marcellin parlant de la querelle d'Ursin et de Damase s'exprime en termes analogues :

« Quand je considère la splendeur de Rome, je ne nie pas que ceux qui désirent cette place ne doivent faire tous leurs efforts pour y arriver, puisqu'elle leur procure un établissement sûr où ils sont enrichis par les offrandes des dames ; ils sortent dans des chariots vêtus splendidement, et font si bonne chère que leurs tables surpassent celles des rois. Ils pourraient être véritablement heureux, si, méprisant la grandeur de Rome, ils imitaient la vie de quelques prélats des provinces, qui, par la frugalité de

leur nourriture, la pauvreté de leurs habits et la modestie de leurs yeux baissés vers la terre, se rendent recommandables au Dieu éternel et à ses vrais adorateurs (1). »

La tranquillité dont jouit l'Église Romaine après l'exil d'Ursin ne fut pas de longue durée; les schismatiques intriguèrent tant auprès de l'empereur Valentinien, qu'ils obtinrent le rappel de leur chef. Ursin revint donc à Rome environ un an après en avoir été chassé. Toutefois, l'empereur avait eu soin de dire dans son rescrit de rappel, que si les séditieux recommençaient leurs menées, ils seraient punis sans miséricorde. Malgré ces précautions, il paraît que les troubles se renouvelèrent, car deux mois après son retour, Ursin fut de nouveau exilé. Les schismatiques n'en continuèrent pas moins leurs assemblées : ils se réunissaient dans les cimetières des martyrs, et avaient même une église. Sur la requête de Damase, Valentinien ordonna qu'ils fussent chassés de la ville, et que le pape entrât en possession de leur église (2).

Damase profita de la paix que cette mesure donna à Rome pour s'occuper de l'arianisme; il convoqua un concile où Ursin, Valens et tous ceux qui suivaient leur doctrine furent condamnés. Seulement on évita de mentionner Auxence, évêque de Milan, parce que Valentinien, induit en erreur, le croyait orthodoxe. Saint Athanase et les évêques d'Égypte, répondant au pape, lui mirent sous les yeux les erreurs d'Auxence et demandèrent sa déposition.

(1) Amm. Marc. l. xxvii.

(2) Amm. Marc. l. xxi; Marcell. et Faust.; Baron. t. iv.

Cependant les mœurs du clergé offraient un déplorable spectacle ; l'avarice et la cupidité avaient fait dans ses rangs d'effrayans progrès. Les clercs adressaient une cour scandaleuse aux dames romaines, pour avoir part à leurs immenses richesses. Pour réprimer ces abus, Valentinien promulgua une loi qui est restée célèbre dans les fastes de l'Église. Elle défend aux ecclésiastiques et à ceux qui faisaient profession de continence, c'est-à-dire aux ascètes ou religieux, de fréquenter les veuves et les orphelines, de rien recevoir des femmes qui habiteront avec eux sous prétexte de religion, ni par don, ni par testament, ni par fidéicommis, déclarant que toute donation qui portera un des caractères signalés par la loi sera confisquée (1). Cette loi, monument honteux de la corruption, fut accueillie avec faveur par la partie saine du clergé. On croit que Damase l'avait provoquée, et cette sévérité honore sa mémoire. Les Pères de l'Église, qui florissaient alors, donnent tous leur approbation à cette mesure. Saint Jérôme ne se plaint pas de la loi, mais il témoigne son affliction de ce qu'elle est méritée (2). Nous ne nous en plaignons pas, dit saint Ambroise, parce que nous ne croyons pas que nous perdions quelque chose lorsqu'on nous ôte de l'argent. Aussi, ajoute-t-il, je n'en parle pas pour m'en plaindre, mais au contraire pour montrer aux païens que je ne déplore pas de semblables pertes ; car j'aime mieux que nous ayons moins d'argent et plus de vertu et de grâces (3).

(1) Cod. Theod. t. II. l. XX. de Epist.

(2) Hier. ep. II. t. I.

(3) Amb. ep. XII.

L'Église d'Orient gémissait aussi sous le poids de toutes sortes de calamités. Les évêques de ces contrées ayant reçu la lettre du concile de Rome tenu contre Auxence, s'assemblèrent au nombre de cent quarante-six, pour souscrire à la profession de foi qu'elle contenait. Ils adressèrent ensuite à Rome leur adhésion, et ils profitèrent de cette occasion pour faire aux Occidentaux une peinture exacte des maux qu'ils souffraient : « Il ne s'agit « plus d'une Église, ni de deux, disent-ils, l'hérésie s'é« tend depuis les confins de l'Illyrie jusqu'à la Thébaïde ; « la saine doctrine est renversée, les lois de l'Église « confondues ; les ambitieux s'emparent des premières « places, qui deviennent la récompense de l'impiété. La « gravité sacerdotale est perdue : on ne trouve plus de « pasteurs qui sachent leur devoir ; ils tournent à leur « profit le bien des pauvres, ou en font des libéralités. « La rigueur des canons est oubliée. La licence de pé« cher est grande, car ceux qui ont acquis l'autorité « par la faveur des hommes, témoignent leur recon« naissance en accordant tout aux pécheurs. Ainsi les « peuples sont sans correction, et les pasteurs n'osent « parler, étant esclaves de ceux qui les ont élevés. La foi « catholique devient un prétexte pour couvrir les inimi« tiés particulières. Quelques uns craignant d'être con« vaincus de crimes honteux, excitent du désordre « dans le peuple pour s'y cacher et rendent la guerre « irréconciliable ; les infidèles rient de ces maux, les « faibles en sont ébranlés, la foi devient douteuse et « l'ignorance se répand dans les esprits ; les gens de bien « ont la bouche fermée ; les sanctuaires sont profanés ;

« les peuples catholiques fuient les lieux d'oraison comme « des écoles d'impiété, et vont dans les déserts élever « leurs mains au ciel avec larmes et gémissemens. Le « bruit de ce qui est arrivé dans la plupart des lieux vous « est parvenu ; vous savez que les hommes et les femmes, « les enfans et les vieillards se répandent hors des villes « et célèbrent les prières à découvert, souffrant toutes « les injures de l'air avec une extrême patience (1). » Les évêques d'Orient terminent cette lettre en demandant avec les plus grandes instances à ceux d'Occident de venir à leur secours, ils les supplient de leur envoyer une députation nombreuse qui puisse avoir l'autorité d'un concile.

L'empereur Valens augmentait encore ces maux en appuyant de toute son autorité la persécution ; il ne s'acharnait qu'aux seuls catholiques, laissant aux hérétiques, aux juifs et aux païens le libre exercice de leur croyance. La mort d'Athanase (373) porta la persécution en Égypte que le saint évêque en avait préservée. Avant sa mort, il avait désigné Pierre, homme vénérable, pour son successeur ; ce choix fut ratifié par le pape Damase et par l'Église d'Alexandrie. Euzoïus d'Antioche obtint un ordre de Valens pour introniser Lucius à la place de Pierre, évêque légitime. Celui-ci fut indignement chassé ; contraint de céder à la violence, il se retira à Rome après avoir écrit une longue lettre à tous les évêques catholiques. Le

(1) La rédaction de cette lettre est attribuée à saint Basile ; elle porte les noms de Mélèce, Eusèbe, Basile et de vingt-neuf autres évêques.

pape le reçut avec une touchante charité, et pendant cinq ans il lui accorda l'hospitalité la plus généreuse (1).

Cependant les schismatiques du parti d'Ursin s'élevaient toujours à Rome contre l'autorité de Damase. Lorsque Ursin fut exilé dans les Gaules, ses partisans n'en continuèrent pas moins leurs assemblées. L'empereur Valentinien leur défendit alors par un rescrit de se réunir dans un rayon de vingt milles autour de Rome. Deux ans après (371), il permit à Ursin de quitter le lieu de son exil, et de résider où il voudrait, pourvu que ce ne fût ni à Rome ni dans les régions suburbicaires, c'est-à-dire, voisines de la ville (2). D'autres schismatiques troublaient aussi la tranquillité publique. Damase s'en plaignit à l'empereur, et en 374, un rescrit de Valentinien ordonna que ceux qui tiendraient des assemblées illicites seraient bannis à cent milles de Rome, et que ceux qui avaient été condamnés par des évêques catholiques ne pourraient retourner aux églises qu'ils avaient trompées, ni demander la révision de leur procès (3). Malgré ces dispositions sévères et la vigilante sollicitude de Damase, les lucifériens et les donatistes conservèrent assez long-temps deux évêques à Rome.

Valens continuait toujours à persécuter les catholiques: il voulut contraindre saint Basile à communiquer avec les ariens; toutefois, il n'osa lui-même se faire l'instrument de sa propre haine. Modeste, préfet du prétoire, créature

(1) Greg. Naz. or.
(2) Rescr. ap. Bar. an. 369 init.; ibid. an. 371 init.
(3) Cod. Theod. l. I.

de l'empereur, courtisan servile et ministre dévoué à toutes les infamies, fut chargé de réduire l'illustre Basile. Ce fut dans son interrogatoire que Modeste, frappé de sa fermeté, lui dit : Personne n'a jamais parlé à Modeste avec tant d'audace. C'est que jamais tu n'as rencontré d'évêque, lui répondit Basile (1). Les hommes avaient changé de rôle, l'opprimé dominait l'oppresseur.

Les Orientaux ne se lassaient pas de demander aux Occidentaux une députation qui servît à faire cesser les luttes qui les divisaient, et aussi à les soutenir contre les ariens. Saint Basile avait écrit plusieurs fois à ce sujet; il paraît que les évêques n'accueillaient pas ces ouvertures avec beaucoup d'empressement. Le prêtre Évagre, qui retourna de Rome à Antioche, rapporta même aux Orientaux que l'on n'était pas entièrement satisfait en Occident de leur conduite et de leurs lettres. Basile profondément blessé se plaignit avec amertume du pape : dans une lettre adressée à Paul de Samosate, il parle du *faste de l'Occident et de ces gens glorieux, qui, quand on les flatte, n'en deviennent que plus insolens* (2). Ce reproche n'était qu'un écho des calomnies répandues contre Damase par les partisans d'Ursin. Au reste, il était personnel et ne s'adressait pas au pape. Les souffrances de Basile et ses luttes glorieuses en Orient sont une excuse suffisante à cet emportement qui n'eut pas de suite. Il ne paraît pas que Damase s'en montra irrité ; au contraire, il assembla un concile à Rome, ensuite duquel il fit tenir

(1) Quia nunquam incidisti in Episcopum.

(2) Basil. ep. x.

aux Occidentaux des lettres qui témoignaient de son désir ardent de les secourir, disant qu'il n'attendait qu'une occasion favorable pour le faire d'une manière plus efficace.

Sur ces entrefaites, les Goths se mirent à piller la Thrace; Valens se disposa à marcher contre eux, mais avant de quitter Constantinople, il fit cesser la persécution contre les catholiques, donna ordre que les évêques et les prêtres bannis, ainsi que les moines condamnés aux mines, fussent rappelés. Les catholiques profitèrent de ces dispositions pour redemander Pierre, leur évêque légitime. Il partit donc de Rome avec des lettres de Damase, et revint à Alexandrie où il fut reçu avec transport. Lucius, honteusement chassé, se retira à Constantinople, espérant que Valens le rétablirait (1); mais le persécuteur touchait à son heure dernière, ce retour de clémence tardive présageait presque sa fin. Sa fin fut assez semblable à celle de Julien l'Apostat. Le même aveuglement accompagna les derniers instans de sa vie. Arrivé auprès d'Andrinople, il apprit que l'empereur Gratien, son neveu, avait remporté des avantages considérables sur les Germains, et qu'il s'avançait à sa rencontre pour le secourir. Jaloux des victoires de ce jeune prince, Valens ne voulut pas l'attendre, et il se prépara au combat. Un moyen de salut plus certain vint encore s'offrir à lui; Fritigern, roi des Goths, lui envoya un prêtre, lui offrant la paix et demandant seulement qu'il lui fût permis d'habiter la Thrace. Valens refusa, et la bataille commença; l'issue n'en fut pas douteuse. L'armée romaine périt presque en entier;

(1) Hier. ch.; Sozom. vi. c. 39.

l'empereur, blessé d'un coup de flèche, se sauva dans une cabane ; quelques Goths y mirent le feu sans savoir ceux qu'elle renfermait ; ils furent tous brûlés, excepté un des gardes de l'empereur qui se sauva par une fenêtre et raconta le fait (1). Ainsi périt Valens (378) : il avait régné quatorze ans et quelques mois, il était âgé de cinquante ans. « Il fut brûlé, dit Jornandès, avec une pompe « royale, et c'était un jugement de Dieu qu'il pérît de la « main de ceux qui lui avaient demandé la vraie foi, et « qu'il avait trompés, voulant changer pour eux le feu de « la charité en celui de la gehenne (2).

Dès que Valens fut mort, Gratien promulgua une loi qui accordait la liberté de conscience et de culte ; il interdisait les assemblées seulement aux manichéens, aux photiniens et aux eunomiens : ceci était pour l'Orient. Il ordonna aussi que les catholiques bannis fussent rappelés et que les ariens fussent contraints de rendre aux catholiques les églises qu'ils avaient usurpées. Un an après (379), il révoqua cette loi, et défendit à tous les hérétiques d'enseigner leurs erreurs ou de rebaptiser, et à leurs évêques, leurs prêtres et leurs diacres de tenir des assemblées. Il s'occupa ensuite des affaires politiques.

Arrivé à l'empire, Gratien s'effraya de cette nuée de barbares qui venait fondre sur lui ; il désespéra de lutter seul contre leur envahissement, et il voulut partager le poids des affaires avec un homme d'un mérite éprouvé. Il jeta les yeux sur Théodose, qui remplissait toutes ces

(1) Amm. Marc. XXXI ; Idac. Fast. ; Socr. IV ; Sozom. VI.
(2) Jornandes. c. 26.

conditions. Théodose était d'origine espagnole, et descendait de l'empereur Trajan. Son père, un des grands capitaines du temps, avait eu la tête tranchée à Carthage. Après cette exécution, Théodose s'était retiré en Espagne, et il s'y trouvait lorsque Gratien voulut lui donner la moitié de sa puissance. Il fut proclamé empereur à Sirmium, le 14 janvier 379. L'empire se divisa ainsi : Théodose eut l'Orient, Gratien et Valentinien, son frère, régnèrent sur l'Occident (1). Mais revenons un peu sur nos pas.

Dans l'intervalle qui sépara la mort de Valens de l'élection de Théodose, un concile avait été tenu à Rome, toujours au sujet des troubles occasionnés par Ursin (2). Quoique exilé depuis long-temps, cet anti-pape faisait agir sourdement auprès de la lie du peuple les clercs qu'il avait ordonnés ; quelques évêques condamnés se maintenaient aussi par la force dans leurs Églises. Les évêques du concile portaient ces faits à la connaissance des empereurs Gratien et Valentinien. « Enfin, disaient-ils, la fac-« tion d'Ursin en est venue jusqu'à suborner un juif, « nommé Isaac, pour attaquer la personne de notre saint « frère Damase, et réduire celui qui était établi juge de « tous, à plaider lui-même sa cause, afin qu'il n'y eût « personne qui pût juger les usurpateurs. Vous avez « dissipé leurs artifices ; vous avez par votre jugement « reconnu et publié l'innocence de notre frère Damase. « Isaac n'ayant pu prouver ce qu'il avançait, a eu le sort « qu'il méritait (3). »

(1) Theodos. v. h. c. v ; Zozim. l. IV ; Idac. Fast. 379 ; Chr. Pasc.
(2) Conc. t. II.
(3) Il avait été exilé en Espagne.

Les évêques continuent, et demandent aux empereurs d'ordonner que quiconque sera condamné par Damase ou par les évêques catholiques, et refusera de quitter son église, soit mandé à Rome; que Damase, justifié par les empereurs, ne puisse être soumis aux jugemens criminels dont la loi exempte les évêques : ils finissent en réclamant quelques autres mesures de discipline. Gratien accorda tout ce que le concile de Rome demandait. Cette même année qui vit renaître quelques jours de paix pour l'Église, saint Basile mourut. A ses funérailles, il y eut un tel concours de peuple, que plusieurs personnes furent étouffées; les gémissemens dominaient le chant des psaumes. Il fut regretté même des païens et des juifs; toute la terre le pleura, dit un de ses panégyristes, comme le docteur de la vérité et le lien de la paix des Églises.

L'empereur Théodose, qui était chrétien et catholique, n'avait pas encore reçu le baptême; étant tombé malade, il fit appeler Ascale, archevêque de Thessalonique, et reçut de ses mains le baptême : il guérit peu de jours après. Ainsi la foi de Nicée se relevait de toutes parts; Grégoire de Nazianze signalait surtout ses efforts à Constantinople pour rétablir l'Église catholique. Le pape Damase s'associait à lui de tout son pouvoir; il écrivit aux évêques de Macédoine de veiller à ce que ce siége fût conservé intact de toute souillure hérétique. Quelques évêques d'Égypte ne tinrent aucun compte de cette sollicitude; ils ordonnèrent évêque de Constantinople un homme perdu de mœurs, nommé Maxime : le peuple le chassa de la ville, et Théodose maintint son bannissement. Damase, à cette nouvelle, adressa deux lettres aux

évêques pour leur témoigner combien il était satisfait de leur énergie.

Préoccupé de rendre autant qu'il le pourrait l'Église à l'unité catholique, Théodose promulgua cette loi qui a pris son nom des premiers mots qui la commencent: Cunctos populos (28 mars 380); la voici :

« Les empereurs Gratien, Valentinien et Théodose au-« guste, au peuple de la ville de Constantinople. Nous « voulons que tous les peuples de notre obéissance sui-« vent la religion que l'apôtre saint Pierre a enseignée aux « Romains, comme il paraît, parce qu'elle s'y conserve « encore à présent; celle que l'on voit suivre au pontife « Damase et à Pierre, évêque d'Alexandrie, homme d'une « sainteté apostolique : en sorte que, selon l'instruction « des apôtres et la doctrine de l'Évangile, nous croyions « une seule divinité du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, « sous une pareille majesté et une sainte Trinité. Nous « voulons que ceux qui suivront cette loi prennent le « nom de chrétiens catholiques; et que les autres que « nous jugeons insensés portent le nom infâme d'héréti-« ques, et que leurs assemblées ne prennent point le nom « d'églises; réservant leur punition, premièrement à la « vengeance divine, et ensuite au mouvement qui nous « sera inspiré du ciel. »

Pendant que l'Orient s'efforçait de revenir à la foi catholique, l'Occident voyait naître une nouvelle hérésie, celle des priscillianistes. Elle dut son origine à un égyptien nommé Marc, qui l'apporta en Espagne; il instruisit plusieurs disciples, dont le plus considérable fut Priscillien, qui donna son nom à cette erreur. Les priscil-

lianistes joignirent les erreurs des manichéens à celles des gnostiques et de quelques autres hérétiques. Ainsi, d'une part ils reconnaissaient deux principes; de l'autre, ils prétendaient que notre corps était soumis fatalement à certaines étoiles. Aussi ils renouvelaient tous les déportemens des gnostiques. Cette erreur fut condamnée par le pape Sirice et le concile de Turin, comme nous le verrons plus tard (1).

Les lettres du pape et les efforts de Théodose n'avaient pas mis fin aux divisions intestines qui déchiraient l'Église de Constantinople. Grégoire de Nazianze, son illustre évêque, résolut de se sacrifier à la paix générale. Élu par Théodose et par un concile assemblé par cet empereur, il vit que les évêques mettaient opposition à son ordination, et il voulut profiter de cette occasion pour refuser. « Si mon élection cause quelque trouble, leur « dit-il, je serai Jonas, jetez-moi dans la mer pour « apaiser la tempête, quoique je ne l'aie point excitée; « si les autres suivaient mon exemple, tous les trou- « bles de l'Église seraient bientôt apaisés. Je suis assez « chargé d'années et de maladies pour me reposer; je « souhaite que mon successeur ait assez de zèle pour « défendre la foi. » Cela dit, il quitta Constantinople, et l'on élut Nectaire évêque à sa place. On écrivit à Damase pour qu'il confirmât cette élection. Ce concile est regardé comme le second concile œcuménique. Grégoire se retira à Nazianze, qu'il quitta aussi peu de temps après,

(1) Sev. Sulp. lib. II; Hist. ad Ctes. c. 2; Isid. de V. c. 2.

pour terminer ses jours loin des affaires et dans une retraite absolue.

Un an après, le pape assembla à Rome un grand concile qui peut passer pour œcuménique (1). Saint Ambroise paraît avoir eu une grande part à sa convocation (382). Ce concile touche à un fait très important pour l'histoire de la papauté, c'est de ce concile que date l'origine du vicariat de Rome donné à Thessalonique. Les deux premiers vicaires du pape, en Illyrie, furent Ascale et Anyse. Reprenons les choses d'un peu plus haut.

Constantin (2) avait divisé l'empire romain en quatre parties : une d'elles, l'Illyrie, qui comprenait un grand nombre de provinces le long du Danube, et l'ancienne Grèce, avec Sirmich qui en était la capitale, avait toujours appartenu à l'empire d'Occident. En 379, Gratien détacha la Grèce et la Dacie des provinces plus occidentales et les réunit à l'empire d'Orient en faveur de Théodose : cette portion forma l'Illyrie orientale dont Thessalonique, métropole de la Macédoine, était la ville la plus considérable. Les papes, qui exerçaient une juridiction particulière sur l'empire d'Occident, ne voulurent pas qu'elle cessât sur cette partie que Gratien réunit à l'empire d'Orient. Ils avaient sujet de le craindre, car dès l'an 381 les évêques de Constantinople avaient convoqué les évêques de l'Illyrie orientale à leurs conciles, que ceux-ci préféraient aux conciles de Rome. Ce fut donc pour empêcher ce

(1) Tillem. M. p. s. à l'hist. eccl. t. VIII. p. 415.

(2) Peut-être faudrait-il faire remonter ce fait à Dioclétien ; dans ce cas on peut dire que Constantin le renouvela.

qu'ils regardaient comme un empiétement d'autorité que les papes choisirent les évêques de Thessalonique comme leurs vicaires, c'est-à-dire leurs représentans immédiats en Illyrie. Ascale fut le premier vicaire de Rome en Illyrie, Anyse vint après lui. Le pape Innocent I[er], parlant d'Ascale, s'exprime en ces termes : « Les papes lui commirent « le soin de ces provinces (de l'Illyrie orientale) pour ju- « ger en leur nom les causes qui y naîtraient et y être le « premier entre les primats, sans préjudice néanmoins de « la primauté de ces églises. » Telle fut l'origine du vicariat de Rome en Illyrie : il ne s'établit pas sans quelques difficultés de la part des autres métropolitains, mais il ne donna lieu à aucune collision sérieuse.

Cependant Gratien, occupé dans les Gaules à faire la guerre contre les Barbares, laissa un parti se former contre lui. Maxime, espagnol de naissance, fut proclamé empereur dans la Grande-Bretagne; aussitôt il passa la mer et battit Gratien non loin de Lutèce (Paris). Gratien fut pris près de Lyon et mis à mort : il n'avait que vingt-quatre ans et en avait régné seize. Ce prince était faible mais d'un excellent naturel; trop jeune et trop ami des plaisirs de son âge pour supporter le poids d'un empire qui menaçait ruine, Gratien eût été un prince accompli dans un temps plus tranquille. Il fallait des hommes supérieurs en vertu ou en crimes pour toucher à ce pouvoir défaillant. Le plus grand titre de Gratien auprès de la postérité c'est d'avoir donné Théodose au monde.

Dès que Maxime fut arrivé au pouvoir, Justine, mère du jeune Valentinien, craignit que le vainqueur ne voulût tenter contre ce prince ce qu'il venait d'accomplir contre Gratien.

Quoique arienne, elle pria saint Ambroise de se rendre auprès de Maxime pour obtenir la paix. Le digne évêque s'acquitta avec succès de cette mission et il conclut la paix que désirait Justine. Ainsi les grands hommes du Catholicisme étaient mêlés à toutes les affaires du temps. Saint Ambroise donna cet exemple de fermeté, qu'envoyé vers Maxime, il refusa de communiquer avec lui qu'il regardait comme le meurtrier du maître qu'il avait aimé et servi (1).

Damase profitait des rares instans que lui laissaient les affaires publiques, pour se livrer au délassement et à l'étude des lettres. Saint Jérôme étant venu à Rome, Damase avait avec lui de fréquens entretiens; il en fit en quelque sorte son secrétaire (2). Jérôme répondait au nom du pape aux consultations que lui adressaient les conciles et les évêques, il travaillait sur les saintes Écritures. On rapporte à ce temps plusieurs de ses ouvrages, notamment un traité contre les lucifériens qui, joints aux partisans d'Ursin, excitaient toujours des troubles fâcheux. Lorsque Jérôme eut quitté Rome, Damase entretint avec lui une correspondance active. Dans une des lettres qu'il lui adressait, nous voyons qu'il lisait avec avidité et copiait même de sa main les œuvres de saint Jérôme.

Nous voici arrivés aux derniers actes du pontificat de Damase. Le paganisme fit un effort pour relever la tête. Gratien ayant rendu contre ses sectateurs un édit sévère, les sénateurs païens présentèrent une requête pour faire relever l'autel de la Victoire dans le sénat; les sénateurs

(1) Paul. Vit. Amb.
(2) Hier. Ep.

chrétiens protestèrent par l'organe de Damase. Damase fit tenir cette requête à saint Ambroise qui s'occupa activement de cette affaire. Symmaque, préfet de Rome, soutenait les prétentions des païens; accusé d'avoir fait maltraiter des chrétiens, il écrivit pour se justifier. Damase lui prêta son appui: les temps étaient bien changés, le païen était obligé d'implorer les secours du chef de la communauté chrétienne.

Cette lettre en faveur de Symmaque fut le dernier acte du pontificat de Damase: ce saint pape mourut au mois de décembre 384; il était âgé de quatre-vingts ans et en avait régné dix-huit; il avait fait son épitaphe où il marque sa foi en la résurrection. Damase aimait beaucoup la poésie et il lui consacrait ses loisirs : on a de lui environ quarante pièces de vers qui ne manquent ni d'élévation, ni d'élégance; ses lettres nous le montrent sous le jour le plus favorable. « On y voit, « dit Tillemont, un vieillard de près de quatre-vingts ans, et « accablé des plus grandes affaires, un esprit libre, gai, aisé, « plein de vivacité et d'amitié. On y voit avec cela son esti« me et son application pour l'Ecriture : il ne trouve rien de « plus doux et de plus agréable, rien de plus grand que de « s'en entretenir sans cesse. Il dévorait, s'il faut ainsi « dire, les ouvrages qui en traitaient ; et, au contraire, il « n'avait que du dégoût pour ceux qui ne traitaient point « de la vraie religion et de la piété, quelque bien écrits « qu'ils fussent. » Damase aimait les arts : il fit orner de peintures l'église de Saint-Laurent qu'il avait fait rebâtir; il s'occupa aussi de mesures d'assainissement pour quelques édifices de Rome. Quant aux calomnies suscitées contre lui, l'histoire en a fait justice. Saint Jérôme l'ap-

pelle un *docteur vierge de l'Eglise vierge;* Théodoret le loue comme un homme d'une vie très sainte. Le concile de Calcédoine l'appelle l'honneur et la gloire de Rome. l'Eglise latine a confirmé ces éloges en le plaçant au nombre des saints.

CHAPITRE VII

Sirice. — Sa décrétale à Himérius. — Saint Jérôme. — Mœurs du clergé. — Valentinien et Maxime. — Mort de Maxime. — Les Manichéens. — Hérésie de Jovinien. — Anastase. — Saint Jean Chrysostome. — Innocent I. — Souffrances de l'Église d'Orient. — Exil de Chrysostome. — Conduite de l'Église de Rome. — Décrétale d'Innocent. — Affaires de Constantinople. — Honorius: — Les Barbares. — Alaric assiége et prend Rome. — Mort d'Innocent.

Après la mort de Damase, Ursin voulut faire revivre ses anciennes prétentions; il ne paraît pas que ses tentatives aient eu aucun succès. Sirice, romain de naissance, et prêtre du titre de pasteur, réunit les suffrages; le peuple rejeta Ursin avec de grandes acclamations. L'empereur Valentinien, qui était à Milan, approuva cette élection.

A peine assis sur le trône pontifical, Sirice reçut une députation de l'église de Tarragone, métropole d'une grande partie de l'Espagne. Himérius, évêque de cette ville, consultait le pape sur divers points de discipline. Sirice ne fit point attendre la réponse. Cette lettre est la

première décrétale qui nous soit parvenue (1). « Votre « consultation, disait-elle, a été lue dans l'assemblée de « nos frères ; je répondrai à chaque article, après vous « avoir fait part de nos promotions comme il le fallait. » Il donne ensuite divers réglemens pour réformer les abus qui s'étaient glissés dans la discipline des églises d'Espagne. Tout une portion de cette décrétale est remarquable en ce qu'elle ordonne des mesures sévères touchant le célibat ecclésiastique, et subsidiairement elle règle les ordinations (2).

Cette sévérité était d'autant plus salutaire que la loi de Valentinien, citée dans le chapitre précédent, n'avait pas mis un terme aux tentatives cupides du clergé. En donnant des règles aux églises d'Espagne, Sirice ne perdait pas de vue les mœurs qu'il avait sous les yeux. Saint Jérôme, qui se trouvait alors à Rome, fut si vivement frappé de ce relâchement, qu'il écrivit un traité sur la virginité, où il fait un tableau sévère de la conduite des clercs.

« Il y en a, dit-il, qui briguent la prêtrise ou le dia- « conat pour voir les femmes plus librement. Tout leur « soin est de leurs habits, d'être chaussés proprement ; « d'être parfumés ; ils frisent leurs cheveux avec le fer, « les anneaux brillent à leurs doigts ; ils marchent du bout « du pied, vous les prendriez pour de jeunes fiancés, « plutôt que pour des clercs. Il y en a dont toute l'occu- « pation est de savoir les noms et les demeures des

(1) Les lettres semblables portèrent depuis lors ce nom de Décrétales ; il signifie que les ordres qu'elles renferment ont force de loi ; elles étaient ordinairement le résultat d'un concile.

(2) Voir aux Pièces justificatives.

« femmes de qualité et de connaître leurs inclinations. « J'en décrirai un qui est le maître en ce métier. Il se « lève avec le soleil ; l'ordre de ces visites est préparé ; « il cherche les chemins les plus courts ; et ce vieillard « importun entre presque jusque dans les chambres où « elles dorment. S'il voit un oreiller, une serviette, ou « quelque autre petit meuble à son gré, il le loue, il en « admire la propreté, il le tâte, il se plaint de n'en pas « avoir de semblable, et l'arrache plutôt qu'il ne l'ob« tient. » Et plus bas : « Ces clercs intéressés, sous pré« texte de donner leur bénédiction, étendent la main « pour recevoir de l'argent et deviennent dépendans de « celles qu'ils devraient gouverner (1). »

Cette liberté de parole excita de violentes haines contre saint Jérôme. Ceux qu'il attaquait n'épargnaient pas les calomnies pour le noircir ; le saint docteur se résolut à céder à l'orage. Il quitta Rome et vint à Alexandrie.

Pendant que Valentinien se laissait prendre aux mensongères protestations d'amitié de Maxime, celui-ci passait les Alpes et s'avançait vers Aquilée pour le surprendre. Valentinien s'enfuit à Thessalonique avec Justine sa mère ; l'Italie et l'Afrique furent bientôt au pouvoir de Maxime (2). Théodose promit son appui à Valentinien, et en effet il se prépara à la guerre. Dès que ses préparatifs furent terminés, il joignit les troupes de Maxime en Pannonie, où il les défit en deux combats successifs. Après cette victoire il passa les Alpes et surprit Maxime dans

(1) Hier. ep. ad Eust.

(2) Zosim. l. IV ; Ruff. Hist. c. 16 ; Amb. ep. 41.

Aquilée. Abandonné des siens, dépouillé des insignes d'empereur, les pieds nus et les mains liées, il fut amené devant Théodose et Valentinien (1). Théodose, après lui avoir reproché sa tyrannie et ses crimes, le livra aux soldats qui lui tranchèrent la tête; ainsi finit Maxime. C'est le premier prince chrétien qui ait répandu le sang de ses sujets pour des opinions religieuses (2).

L'empereur Théodose se rendit à Rome, il y promulgua une loi par laquelle il chassait les manichéens de Rome et même du monde (3). Elle défendait aussi que leurs testamens fussent exécutés; enfin, qu'ils eussent rien de commun avec le genre humain. C'était une proscription complète. Le pape Sirice qui avait provoqué cette mesure, veilla de la manière la plus sévère à son exécution. Les manichéens dissimulaient leurs croyances, se mêlaient avec les catholiques dans les églises; le pape ordonna qu'on avisât avec le plus grand soin à ce qu'ils ne reçussent pas la communion; il exigea même qu'elle fût refusée à ceux qui abjuraient leurs erreurs, ne leur accordant cette grâce qu'après de longues épreuves, et seulement à l'article de la mort (4).

A peu près vers le temps où Théodose se trouvait à Rome, le pape tint un concile où l'hérétique Jovinien fut condamné. C'était un moine de Milan qui avait quitté son monastère pour venir à Rome semer ses erreurs. Il niait la virginité de la mère du Christ; il prétendait que le

(1) Prosp. Chr. ann. 389.
(2) Chateaub. Et. h. t. II.
(3) Cod. Th. l. XVIII de Hær.
(4) Lib. Pont. in Sir.

baptême rendait impeccables ceux qui l'avaient reçu avec une foi entière (1) ; les autres erreurs étaient secondaires. Cet hérétique vivait dans une grande mollesse, et sans pousser lui-même, comme les gnostiques, à tous les excès des sens, sa conduite pouvait les autoriser. Jovinien séduisit beaucoup de personnes à Rome, mais il ne put attirer aucun évêque dans son parti. Quelques laïques, illustres par leur naissance et par leur piété, déférèrent au pape Sirice l'écrit dans lequel Jovinien avait consacré ses erreurs. Il fut condamné comme hérétique avec huit de ses adhérens (2).

Frappés de cet anathême, ils quittèrent Rome et se rendirent à Milan où l'empereur était retourné. Sirice se hâta d'y envoyer trois prêtres, porteurs d'une lettre où la condamnation de cette hérésie était sommairement expliquée. Saint Ambroise assembla un concile où les hérétiques furent de nouveau condamnés selon le jugement du pape. En conséquence, les légats les firent chasser de la ville. Pendant qu'il tenait ce concile, il apprit le massacre de Thessalonique qu'il est superflu de raconter. On sait la belle conduite d'Ambroise, qui fit expier publiquement à l'empereur l'ordre barbare qu'il avait donné.

Lorsque Théodose eut rétabli Valentinien le jeune dans la possession de l'empire d'Occident, il revint à Constantinople, et Arbogaste s'empara de la maison de ce prince : les Franks étaient alors mêlés à toutes les affaires. Valen-

(1) Amb. ep. 42; August. in Jul. et de Hær.
(2) Siric. ep. 2 ; Concil. t. xi.

tinien paya de sa vie sa confiance : retenu dans les Gaules presque prisonnier, il écrivit à saint Ambroise et à Théodose. Arbogaste ne lui laissa pas le temps de se sauver, il le fit étrangler dans son lit; puis il donna la pourpre à un professeur de rhétorique nommé Eugène. Théodose prépara pendant deux ans la vengeance qu'il voulait tirer de la mort de Valentinien; sûr de ses préparatifs, il marcha contre Eugène et Arbogaste qu'il rencontra près d'Aquilée. La victoire se montra favorable à Théodose. Eugène trahi fut tué aux pieds de l'empereur. Arbogaste, défait, erra dans les montagnes; il n'attendit pas que la mort vînt l'y trouver, il se la donna de ses propres mains. Théodose ne survécut que trois mois à sa victoire, il mourut à Milan le 17 janvier 395. Saint Ambroise fit son oraison funèbre. Ce prince a laissé de grands souvenirs dans l'histoire du Christianisme, il continua l'œuvre de Constantin et porta les derniers coups au paganisme un instant relevé par les efforts de Julien.

La vie de Théodose nous fournit encore un excellent exemple à l'appui de l'observation que nous avons faite au sujet de Julien. Théodose, en marchant comme Constantin dans le sens des idées qui poussaient son siècle, grandit de toute la puissance de ces idées. Personnellement, Théodose était moins grand que Julien. Des divers portraits que nous en ont laissés les écrivains du temps, il faut démêler la passion ou la louange. Zozime le peint sous les couleurs les plus sévères; le païen Symmaque, le sophiste Thémistius, l'historien Aurélius-Victor lui donnent les éloges les plus outrés. Il résulte de ces divers écrits que Théodose avait de grandes qualités, entachées de défauts

qu'il réparait, dès que la réflexion lui donnait le temps de reconnaître ses fautes. Au reste, l'éclat de sa vie lui vient moins de ses qualités ou de ses défauts que du triomphe des idées chrétiennes auxquelles il ne cessa de prêter son concours.

Après la mort de Théodose, ses deux fils partagèrent l'empire : Arcade, âgé de vingt ans, eut l'Orient ; Honorius, qui n'avait que dix ans, régna en Occident.

Un schisme qui séparait l'Eglise d'Antioche d'une partie de la chrétienté occupa les dernières années du pontificat de Sirice. Il faut reprendre les choses d'un peu plus haut. Saint Mélèce, évêque d'Antioche, étant venu à mourir, deux compétiteurs se disputèrent son siége : l'un se nommait Paulin et l'autre Flavien ; le premier était appuyé par les évêques d'Occident et aussi par saint Grégoire de Nazianze qui venait d'être élu évêque de Constantinople. Les évêques d'Orient ne voulurent pas céder et ils ordonnèrent Flavien ; cette ordination établit un schisme fatal entre l'Orient et l'Occident. Divers conciles firent de vains efforts pour y mettre fin ; la mort même de Paulin n'en put venir à bout. Paulin, contrairement à tous les canons, ne s'était pas contenté de fomenter ces dissensions ; à sa mort, il avait nommé le prêtre Evagre pour son successeur. Aucun évêque d'Orient ne voulut communiquer avec lui ; quant à ceux d'Occident et d'Egypte, ils restèrent neutres, ne voulant communiquer ni avec l'un ni avec l'autre. Cet état de choses dura dix-sept ans, et ce fut saint Chrysostome qui fit cesser le schisme. Ayant été élu évêque de Constantinople, il résolut de réunir les évêques d'Orient et d'Occident ; le pape Sirice s'y prêta de tout son pouvoir. Fla-

vien d'Antioche lui adressa une députation solennelle pour demander sa communion; Sicice accorda ce qu'on lui demandait; l'Orient et l'Occident virent alors cesser leurs dissentimens (1).

Ce fut le dernier acte du pontificat de Sirice: il mourut la même année (398). Son épitaphe exalte sa miséricorde et sa munificence; elle le loue d'avoir rendu son temps heureux en procurant une paix solide au peuple, et d'avoir arraché beaucoup de personnes à la colère du prince pour maintenir les droits de l'Église (2). Les écrivains ecclésiastiques du temps en parlent dans les mêmes termes.

Anastase lui succéda. Dès qu'il fut monté sur le trône pontifical, il s'occupa de quelques erreurs que Rufin d'Aquilée avait répandues dans plusieurs écrits sur la fin du pontificat de Sirice. Dès l'an 397, Rufin était venu à Rome où il avait publié une version latine de l'apologie d'Origène attribuée au martyr saint Pamphile: il y joignit une lettre où il cherchait à prouver que les œuvres d'Origène avaient été falsifiées; peu de temps après, il fit paraître une traduction de l'ouvrage d'Origène intitulé *des Principes,* avec une préface qui représentait Jérôme comme approuvant Origène. Lorsque Rufin eut répandu ses ouvrages à Rome, il voulut se retirer à Aquilée sa patrie; et il demanda à Sirice une lettre de communion, que celui-ci lui accorda, sans se douter de ce qu'il venait de faire. Sur ces entrefaites, Sirice était mort et Anastase lui avait succédé. Les écrits de Rufin, perfidement répandus, sédui-

(1) Sozom.; Socr.; Amb.; Pall. dial.
(2) Bar. 398.

saient beaucoup de prêtres et de moines. Paulinien, frère de saint Jérôme, et quelques uns de ses amis déférèrent alors Rufin au pape qui le manda plusieurs fois auprès de lui pour qu'il se défendît en personne, mais il s'en excusa toujours (1).

Pammaque et Océan, amis de saint Jérôme, se hâtèrent de lui écrire ce qui se passait à Rome. Saint Jérôme leur répondit aussitôt, tant pour se justifier d'avoir loué les erreurs d'Origène que pour combattre Rufin. Celui-ci se refusait toujours à venir à Rome : poussé à bout, il écrivit au pape pour s'excuser, disant qu'ayant été trente ans sans voir ses parens, il lui serait dur de les quitter aussitôt ; que les voyages avaient ruiné sa santé ; qu'enfin il avait suffisamment prouvé sa foi par les souffrances qu'il avait endurées à Alexandrie pendant la persécution de Valens ; il finissait en protestant qu'il n'aurait jamais d'autre foi que celle des Églises romaine, d'Aquilée et de Jérusalem.

Anastase ne trouva pas cette justification suffisante, il condamna Rufin et les écrits d'Origène. Un an après, il écrivit à Jean, évêque de Jérusalem, qui l'avait consulté au sujet de Rufin ; il lui en parlait ainsi : « C'est à lui de « voir comment il se justifiera devant Dieu qui est juge de « sa conscience. Pour Origène, qu'il a traduit en notre « langue, je ne savais point auparavant qui il était, ni ce « qu'il avait dit. » Il ajoute qu'il condamne cette traduction, et conclut en ces termes au sujet de Rufin : « Sachez que « je le tiens séparé de nous, en sorte que je désire ignorer

(1) Hier. in Ruf.

« ce qu'il fait et où il est : enfin qu'il voie où il pourra « être absous (1). » Cette lettre est le seul écrit que nous ayons du pape Anastase, elle fit condamner Origène dans tout l'Occident.

Cependant un orage violent se préparait contre le saint évêque de Constantinople, Chrysostome. Sa popularité l'avait rendu odieux aux grands et au clergé ; un parti violent s'était élevé contre lui, et il travaillait dans l'ombre pour le renverser. S'étant absenté pour aller assister à un concile, il avait confié le soin de son église à un évêque nommé Sévérien. Celui-ci profita de cette absence pour miner l'autorité de Chrysostome. Une autre affaire vint accroître le nombre de ses ennemis. Théophile d'Alexandrie avait chassé les moines qui s'étaient laissé surprendre par les erreurs d'Origène. Ces moines vinrent se réfugier à Constantinople, et Chrysostome, touché de leur simplicité, de leur âge et de leur vertu, se chargea d'apaiser Théophile ; les moines ne se contentèrent pas de cette promesse, ils portèrent plainte à l'empereur et à l'impératrice contre l'évêque d'Alexandrie. Celui-ci attribua cet acte à Chrysostome, et il devint son ennemi mortel. S'étant rendu à Constantinople, il refusa de communiquer avec Jean, et ne voulut pas même répondre aux plus pressantes sollicitations ; il avait conçu déjà le projet de chasser Chrysostome de son siége.

Lors donc que Théophile eut quitté Constantinople, il vint à un endroit nommé le Bourg-du-Chêne, et là il assembla un concile de trente-six évêques : c'étaient tous

(1) Conc. t. II.

des ennemis de Chrysostome, Sévérien à leur tête. On porta contre lui les accusations les plus graves; l'archidiacre de Chrysostome, nommé Jean, produisit contre son évêque un libelle qui contenait vingt-neuf chefs d'accusation. Mandé quatre fois, Chrysostome refusa de s'y rendre; il fut condamné comme contumace. Au nombre des crimes qu'on lui reprochait, il y avait celui de lèse-majesté. Le concile ayant communiqué sa décision à l'empereur, celui-ci ordonna que Chrysostome fût chassé de son siége et de la ville. Cet exil ne dura qu'un jour; le peuple entier rappela son évêque et le força de rentrer à Constantinople.

Sur ces entrefaites, le pape Anastase vint à mourir (402): il avait tenu le Saint-Siége trois ans et demi. Saint Jérôme parle avec le plus grand éloge des vertus de ce pape: il mentionne particulièrement sa pauvreté, qu'il nomme très riche. Trois semaines après, Innocent fut élu pour le remplacer (27 avril).

Innocent était natif d'Albe, il portait le même nom que son père. Nous avons de lui des lettres qu'il écrivait aux églises pour répondre à leurs demandes; il combattit un schisme qui s'était élevé en Espagne, mais surtout il s'occupa des luttes déplorables qui divisaient l'Orient. Saint Chrysostome avait succombé à ses ennemis; chassé de Constantinople, il était exilé à Cucuse. Les fatigues de la route altérèrent sa santé, mais au lieu de chercher à soulager ses souffrances il employait ses loisirs à la conversion des barbares.

Cependant on s'occupait à Rome des troubles qui avaient amené la déposition du saint évêque. Un lecteur

d'Alexandrie envoyé par Théophile en apporta le premier la nouvelle au pape. Innocent, surpris des termes de cette lettre, retarda sa réponse jusqu'à ce qu'il fût plus amplement informé. Trois jours se passèrent ainsi; le quatrième on vit arriver quatre évêques chargés de trois lettres pour le pape. Ces évêques étaient Pausophius de Pisidie, Pappus de Syrie, Démétrius de Galatie, Eugène de Phrygie; les lettres dont ils étaient porteurs étaient l'une de saint Chrysostome, la seconde des quarante évêques qui communiquaient avec lui, la troisième de son clergé. La lettre de Jean se terminait par ces paroles : « Je vous prie donc d'écrire des lettres où vous « déclariez nul tout ce qui s'est fait contre moi, et où « vous m'accordiez votre communion comme vous avez « fait jusqu'ici, puisque je suis condamné sans être ouï, « et que j'offre encore de me justifier devant un tribunal « non suspect. »

Le pape se conforma au désir de Chrysostome; dans sa réponse il ne rejetait de sa communion ni l'un ni l'autre parti, il annulait le jugement de Théophile, et il prescrivait un concile d'Orientaux et d'Occidentaux auquel on n'admettrait ni amis ni ennemis.

Peu de temps après, un prêtre et un diacre de Constantinople arrivèrent à Rome avec des lettres de Théophile adressées au pape, et les actes d'un concile d'après lesquels il paraissait que trente-six évêques, dont vingt-neuf égyptiens, avaient condamné Chrysostome. Sans aucun égard pour ces accusations qui lui parurent trop peu fondées, le pape répondit en ces termes : « Mon « frère Théophile, nous vous tenons dans notre commu-

« nion vous et notre frère Jean, comme nous vous avons « déclaré dans les lettres précédentes, et nous vous « répondrons la même chose toutes les fois que vous « nous écrirez. Que si on examine légitimement tout ce « qui s'est passé par collusion, il est impossible que nous « y trouvions une raison suffisante de quitter la commu- « nion de Jean. Si donc vous vous confiez à notre juge- « ment, présentez-vous au concile qui se tiendra, Dieu « aidant, et expliquez les accusations suivant les canons « de Nicée ; car l'Église romaine n'en connaît point d'au- « tres. » Ayant ainsi renvoyé les députés de Théophile, le pape attendit dans le jeûne et dans la prière que Dieu accordât la paix à l'Église.

Les nouvelles qui arrivèrent bientôt de Constantinople annoncèrent que cette union si désirée n'avait pu s'accomplir. Un prêtre nommé Théotèche apporta au pape des lettres d'un concile de vingt-cinq évêques, où il était dit qu'on avait brûlé une église, chassé Chrysostome de Constantinople, et qu'il avait été contraint de se retirer à Cucuse. Il paraît qu'un parti puissant soutenait Théophile à Rome. Le pape ne pouvait pas agir comme il le voulait; il se contenta de donner à Théotèche des lettres de communion pour Jean, le priant de prendre patience. Sur ces entrefaites, un homme nommé Paterne, qui se disait prêtre de l'église de Constantinople, arriva avec des lettres d'Ænée, Paul, Antiochus et quelques autres, où l'on accusait Jean de tous les désordres et même de l'incendie de l'église. Le clergé romain n'ajouta aucune foi à ces accusations, le pape ne les crut pas même dignes de réponse.

Cependant ceux qui refusaient de communiquer avec Théophile étaient livrés à Constantinople à toutes sortes de vexations. Cyriaque, évêque de Synnade en Phrygie, Eulysius, évêque d'Apamée en Bithynie, et quelques autres arrivèrent successivement à Rome, racontant qu'ils avaient été contraints de céder à la fureur des magistrats. Innocent écrivit alors à Chrysostome, autant pour le consoler que pour l'exhorter à la patience; il déplore les maux de Constantinople, particulièrement l'intrusion d'un évêque à la place d'un autre innocent, au mépris des canons; il déclare qu'il ne reconnaît que ceux de Nicée; il termine en disant que le seul remède à ces maux est un concile œcuménique, qu'en attendant il faut prendre patience et se confier à Dieu (1).

La même année (404), le pape adressa à saint Victrice, évêque de Rouen, une lettre décrétale où il lui marque divers points de discipline. Elle contient quatorze articles assez semblables à la décrétale adressée par Sirice à saint Himérius; presque tous ont trait aux ordinations et à la continence des clercs (2).

Chrysostome ne cessait de faire briller dans son exil les plus éclatantes vertus. Riche à cause des dons qu'il recevait de toutes parts, il employait ses richesses à racheter les captifs, à secourir les pauvres, à prendre soin des églises naissantes. Sa réputation s'étendit bientôt, et dans tous les pays d'alentour on ne parlait que du saint évêque. La persécution, la famine, un rude hiver déso-

(1) Sozom. l. VIII.
(2) Innocent. ep. 2.

laient l'Arménie ; Chrysostome malade lui-même, exhortait les autres avec un courage inouï. Écrivant à sainte Olympiade, il lui dit : « Puisque vous voulez savoir de « mes nouvelles, apprenez que je suis délivré de ma « grande maladie, mais j'en sens encore des restes ; j'ai « de bons médecins, mais nous manquons ici de remèdes « et des autres choses propres à rétablir un corps épuisé. « Nous prévoyons même déjà la famine et la peste ; et « pour comble de maux, les courses des voleurs rendent « tous les chemins inaccessibles. C'est pourquoi je vous « prie de ne plus envoyer personne ici, car je craindrais « que ce ne fût une occasion de faire égorger quelqu'un, « et vous savez combien j'en serais affligé (1). »

Écrivant au diacre Théodote, il lui fait le tableau effrayant de la situation du pays : « Je n'ose plus vous « attirer ici, tant les maux de l'Arménie sont grands. « Quelque part qu'on aille, on voit des ruisseaux de « sang, quantité de corps morts, des maisons abattues, « des villes ruinées (2). » Et dans une lettre à Polybe : « Les habitans d'Arménie ressemblent aux lions et aux « léopards qui ne trouvent leur sûreté que dans les « déserts. Nous changeons tous les jours de place comme « les Nomades et les Scythes. Souvent les petits enfans « qu'on emporte de nuit à la hâte par le grand froid, « demeurent morts dans la neige (3). »

De nouvelles démarches que tentèrent les amis de

(1) Ad Olymp. ep. 14.
(2) Ad Theod. ep. 68.
(3) Ad Pol. ep. 183.

Chrysostome à Rome obtinrent quelque succès. Touché des désastres de Constantinople et des malheurs de son évêque, le pape écrivit à l'empereur Honorius pour lui exposer une situation aussi déplorable. L'empereur ordonna aussitôt un concile. Les évêques d'Italie le supplièrent d'écrire à l'empereur Arcade son frère, afin que le concile fût tenu à Thessalonique. Voici la lettre d'Honorius :

« C'est la troisième fois que j'écris à votre clémence, « pour la prier de réparer ce qui s'est fait par cabale contre « Jean, évêque de Constantinople. Mais il me semble que « mes lettres ont été sans effet ; je vous écris donc encore « par ces évêques et ces prêtres, ayant fort à cœur la « paix de l'Église dont dépend celle de notre empire, « afin qu'il vous plaise d'ordonner que les évêques d'O- « rient s'assemblent à Thessalonique, car ceux de notre « Occident ont choisi des hommes inébranlables contre « la malice et l'imposture, et ont envoyé cinq évêques, « deux prêtres et un diacre de la grande église romaine. « Recevez-les avec toutes sortes d'honneurs, afin que si « on leur fait voir que l'évêque Jean a été chassé juste- « ment, ils me persuadent de renoncer à sa communion ; « qu'ils me détournent de celle des Orientaux, s'ils les « convainquent d'avoir agi par malice ; car pour les sen- « timens des Occidentaux à l'égard de l'évêque, vous les « verrez par ces deux lettres que j'ai choisies entre toutes « celles qu'ils m'ont écrites, et qui valent toutes les autres ; « savoir, celle de l'évêque de Rome et de l'évêque d'A- « quilée. Mais je vous prie surtout de faire trouver au

« concile Théophile d'Alexandrie, même malgré lui,
« car on l'accuse d'être le principal auteur de tous ces
« maux. »

Chargés de cette lettre, les députés partirent pour Constantinople dans les voitures fournies par l'empereur, accompagnés de quatre évêques orientaux. Leurs instructions portaient que Jean ne devait être mis en jugement qu'il n'eût auparavant été rétabli dans son église et dans la communion.

Sur ces entrefaites, Innocent, consulté par saint Exupère, évêque de Toulouse, lui répondit par une décrétale où il fixe divers points de discipline. Elle est terminée par un catalogue des livres sacrés, et marque quelques livres apocryphes.

Cependant Atticus, principal auteur de la conspiration qui avait chassé Chrysostome de Constantinople, obtint des rescrits de l'empereur pour obliger le peuple et les évêques d'Orient de communiquer avec lui. Contre les évêques qui refusaient, l'expulsion de l'Église et la confiscation des biens étaient ordonnées. Contre les laïcs les peines étaient aussi sévères; les dignitaires perdaient leurs emplois, les gens du peuple étaient passibles d'une amende et bannis. Le troupeau de Chrysostome résistait héroïquement à ces mesures violentes; plutôt que de communiquer avec Atticus, il priait dans les campagnes, bravant l'intempérie des saisons.

Les députés du pape et des évêques d'Italie s'avançaient vers Constantinople. Sur les côtes de la Grèce, ils furent arrêtés par un tribun militaire; au moment où ils se disposaient à faire un détour pour passer à Thessaloni-

que, l'approche de cette ville leur fut interdite, et on les embarqua sur deux vaisseaux. En trois jours ils arrivèrent en vue de Constantinople. Là ils furent arrêtés par les gardes du port, et enfermés dans une forteresse maritime de Thrace où ils éprouvèrent des traitemens indignes. On leur demanda alors les lettres dont ils étaient porteurs. Ils refusèrent de les livrer, et un tribun nommé Valérien les arracha si violemment à l'évêque Marius, qu'il lui rompit le pouce. Le lendemain, des émissaires d'Atticus ou de la cour essayèrent de les séduire à prix d'or, pour les faire communiquer avec Atticus; rien ne put les ébranler. Les évêques d'Orient avaient été séparés des évêques d'Occident. Ceux-ci furent mis sur un vaisseau très mauvais. Après avoir couru pendant vingt jours de grands dangers, ils arrivèrent à Otrann sans avoir pu apprendre où était Chrysostome, ni même ce qu'étaient devenus les députés orientaux partis avec eux.

On crut d'abord que ceux-ci avaient péri misérablement; on sut bientôt qu'ils avaient été bannis dans des pays barbares, où des esclaves publics les gardaient. Pendant la route ils éprouvèrent des souffrances inouïes. Ils n'opposèrent à ces maux qu'une résignation à toute épreuve. Tout ceci, disaient-ils, est pour la plus grande gloire de Dieu.

Saint Chrysostome ayant appris dans son exil ce que le pape et les évêques avaient fait pour son rétablissement, leur adressa plusieurs lettres de remerciement. Ses ennemis ne purent supporter le bien qu'il faisait et la réputation qu'il s'était attirée; ils le craignaient même dans son exil; ils obtinrent donc un rescrit auprès de l'empereur, et il

fut décidé qu'on enverrait le saint évêque à Pytioute sur les bords du Pont-Euxin. C'était un lieu désert et affreux. Le voyage dura trois mois, il acheva d'épuiser les forces de Chrysostome, qui ne put même aller jusqu'au bout. Arrivé à Comane, il fut si faible qu'il demanda aux soldats qui l'accompagnaient de le laisser reposer quelques instans; ils refusèrent et partirent. Au bout de trente stades (une lieue et demie), ils le trouvèrent si mal qu'il fallut rétrograder. A peine de retour, il reçut l'eucharistie, et ayant fait sa dernière prière, il ajouta : Dieu soit loué de tout! Au même instant il rendit l'esprit; c'était le 14 septembre 407. Il se fit à ses funérailles un tel concours de monde, qu'on aurait dit que la mort du grand évêque avait été annoncée dans tous les pays voisins.

La mort de Chrysostome ne ramena pas la concorde entre les églises d'Orient et celle d'Occident. Tant que les Orientaux refusèrent de rétablir sa mémoire, l'Église romaine sépara sa communion de celle des évêques orientaux.

Pendant que ces divisions déchiraient l'Église, les barbares avaient envahi l'empire, et ils s'avançaient vers Rome sous la conduite d'Alaric; arrivé devant ses portes, il lui fit supporter un siége si rigoureux que la famine et la peste commencèrent à y exercer d'épouvantables ravages. Le paganisme crut qu'en se relevant il sauverait la ville; le sénat monta au capitole pour faire des sacrifices aux dieux : le peuple n'y prit aucune part. Il fallut songer à des moyens plus efficaces que ceux de s'adresser à d'impuissantes idoles. On traita avec Alaric; cinq mille

livres d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux teintes en écarlate, trois mille livres de poivre; telles furent les rudes conditions par lesquelles il fallut passer. Le trésor public étant épuisé, les particuliers ne pouvant même suffire à cet impôt, il fallut fondre les idoles. Gorgé d'or et de butin, Alaric leva le siége, et les Romains promirent de lui faire accorder la paix par l'empereur.

En conséquence, le pape Innocent se rendit à Ravenne pour négocier avec Honorius. Alaric de son côté s'était avancé jusqu'à Rimini. Jovien, préfet du prétoire, vint l'y trouver; son imprudence rompit les négociations. Alaric revint donc assiéger Rome; s'étant emparé du port, il fit nommer empereur Attale, préfet de la ville, et marcha vers Ravenne. Honorius épouvanté lui offrit la moitié de l'empire; mais Attale ayant été vaincu en Afrique dans la personne de Constant que l'empereur avait dépêché, Honorius changea de langage et le fit de concert avec Alaric. Cet accord ne put durer, et le barbare revint assiéger Rome pour la troisième fois; il la prit et la livra au pillage (410). Il ne respecta que l'église de Saint-Pierre : comme elle était vaste, les Romains s'y réfugièrent en foule; la ville ne fut pas entièrement dépeuplée, le pillage dura trois jours. Gorgé de butin, Alaric quitta Rome six jours après y être entré. Il passa dans la Campanie, où il mit tout à feu et à sang. Un an après il mourut à Cosence (1).

Les hérésies avaient profité de ces bouleversemens pour

(1) Marcel. Prosper. Chron.

désoler l'Église avec plus d'audace que jamais. Les donatistes ayant obtenu une loi qui leur laissait le libre exercice de leur culte, se livrèrent à toutes sortes de violences en Afrique. Les évêques catholiques de Carthage dépêchèrent des députés à Honorius pour demander qu'on ôtât cet édit de tolérance à ces furieux. Honorius fit droit à ces réclamations, et le 25 août 410, le lendemain de la prise de Rome, il promulgua une loi qui défendait aux hérétiques de s'assembler sous peine de proscription et même de la vie (1). Les catholiques obtinrent aussi un rescrit qui ordonnait aux donatistes de se rendre à une conférence publique. Les évêques d'Afrique, et principalement saint Augustin, tenaient beaucoup à cette mesure. Les malheurs des temps avaient affaibli dans l'esprit des peuples le souvenir des vérités du Christianisme, les hérétiques profitaient de cette confusion pour répandre leurs erreurs, mais en même temps ils fuyaient la lumière et refusaient de conférer avec les évêques orthodoxes. Ceux-ci pensaient fort sagement que les lois répressives étaient insuffisantes, et que dans l'intérêt de la vérité, il valait mieux réduire un hérétique au silence que le proscrire ou le condamner à mort. Fidèle à sa mission de paix, l'Eglise penchait toujours vers les mesures de conciliation. Le pape, qui se trouvait alors auprès de l'empereur, ne fut peut-être pas étranger à ces actes.

La conférence ordonnée par Honorius eut lieu à Carthage ; saint Augustin y prit une part active, et les actes en furent rendus publics. Ils condamnaient les donatistes,

(1) Cod. Theod. de Hær. l. LI.

et on les lisait tous les ans en entier dans les églises d'Afrique. Cette décision porta un grand coup aux donatistes; mais à peine cette erreur était-elle terrassée, qu'il s'en élevait une autre plus dangereuse : nous voulons parler du pélagianisme.

Pélage était un moine né en Bretagne et venu à Rome, où il demeura long-temps. Il y acquit une grande renommée de science et de vertu, et il sut conquérir l'estime et l'amitié des hommes les plus illustres, particulièrement de saint Augustin et de saint Paulin. Cette intimité ne le sauva pas de l'hérésie, et il se laissa gagner par celle d'un syrien nommé Rufin, au sujet de la grâce. Ainsi séduit, Pélage se mit à enseigner; son principal disciple fut Célestius, et il devint aussi célèbre que son maître. Ils quittèrent Rome dès l'an 409 et se rendirent en Afrique. Là ils se séparèrent; Pélage s'embarqua pour la Palestine; Célestius essaya de se faire ordonner prêtre à Carthage. Cité pour ses erreurs devant l'évêque Aurélius par le diacre Paulin, il fut condamné et privé de la communion ecclésiastique. Paulin dans son accusation avait réduit les erreurs de Célestius à sept articles; les voici :

1° Qu'Adam avait été créé mortel, en sorte que pécheur ou non il devait mourir. 2° Que le péché d'Adam n'a nui qu'à lui seul et non au genre humain. 3° Que les enfans à leur naissance sont dans l'état où se trouvait Adam avant son péché. 4° Que la mort ou le péché d'Adam n'est pas cause de la mort de tout le genre humain, ni la résurrection de Jésus-Christ cause de la résurrection de tout le genre humain. 5° Que la loi envoie au royaume des cieux comme l'Évangile. 6° Que même avant la ve-

nue de Jésus-Christ il y a eu des hommes impeccables, c'est-à-dire sans péché (1). 7° Que les enfans sans être baptisés ont la vie éternelle (2).

Saint Augustin fut un des plus infatigables adversaires de ces erreurs.

L'Église déchirée par ces luttes intestines voyait pourtant couronner de succès quelques uns de ses efforts vers l'unité. Le schisme qui durait à Antioche depuis quatre-vingt-cinq ans cessa en l'année 414. L'Église d'Antioche se réunit aussi à l'Église de Rome dont elle était séparée depuis qu'elle avait refusé sa communion à saint Chrysostome, comme on l'a vu plus haut; ce fut saint Alexandre qui opéra cette double réunion. Il rétablit le premier dans les dyptiques ecclésiastiques (3) le nom de Chrysostome, il reconnut pour évêques Elpide de Laodicée et Pappus qui avaient toujours suivi le parti de Jean, et il leur rendit leurs églises. Alexandre s'empressa d'adresser ces heureuses nouvelles au pape, et de lui demander sa communion. Innocent examina les pièces qui lui furent remises, approuva la conduite d'Alexandre et lui écrivit une lettre synodale qui fut signée par vingt évêques d'Italie. Il lui envoyait en même temps une lettre particulière où il lui témoignait la joie que lui avait fait

(1) Ce dogme de l'impeccabilité lui était commun avec Jovinien.

(2) Or. Aug.; Mercat. Comm. ad. imp. c. 1; Germ. Script.

(3) Les dyptiques étaient un registre où l'on inscrivait le nom des chrétiens recommandables par leur vertu ou leurs actions et morts dans la communion de l'Église. Les évêques y occupaient une place à part. On faisait mémoire à la messe de tous ceux qui étaient écrits dans ces dyptiques.

éprouver cette députation. Innocent fit part de cette nouvelle au prêtre Boniface qui le représentait à Constantinople auprès de l'empereur : c'est ce même Boniface dont nous aurons à écrire l'histoire, car il arriva lui-même à la papauté (1).

Innocent profita de cette réunion pour s'occuper de quelques points de discipline sur lesquels Alexandre l'avait consulté. Il s'agissait de régler l'autorité qui appartenait au clergé d'Antioche. Le concile de Nicée avait étendu la juridiction de cette Église, non seulement sur une province, mais encore sur tout un diocèse. Le pape donna en ces termes la raison de cette suprématie : « Cela a « été attribué à l'Église d'Antioche, non tant pour la ma« gnificence de la ville que parce que c'est le premier « siége du premier des apôtres, et elle ne le céderait point « à Rome, n'était qu'elle n'a eu qu'en passant celui que « Rome a possédé jusqu'à la fin. Donc comme vous or« donnez les métropolitains pour une autorité singulière, « j'estime que vous ne devez point laisser ordonner les « évêques sans votre permission. Vous enverrez vos let« tres pour autoriser l'ordination de ceux qui sont éloi« gnés ; et pour ceux qui sont proches, vous les ferez ve« nir, si vous jugez à propos, pour recevoir l'imposition « de vos mains. Les évêques de Chypre, qui, pour éviter « la tyrannie des Ariens, se sont mis en possession de « faire leurs ordinations sans consulter personne, doivent « revenir à l'observation des canons, c'est-à-dire dans la « dépendance de l'évêque d'Antioche. L'Église ne suit pas

(1) Theod. hist.; Innoc. epist.

« tous les changemens du gouvernement temporel. Ainsi « une province divisée en deux ne doit pas avoir deux « métropoles, mais il faut suivre l'ancien usage. Les « clercs des Ariens ou des autres hérétiques qui reviennent « à l'Église ne doivent être admis à aucune fonction du « sacerdoce ou du ministère ecclésiastique ; car, encore « que leur baptême soit valable, il ne leur confère point « la grâce. C'est pourquoi leurs laïques ne sont reçus « qu'avec l'imposition des mains, pour leur donner le « Saint-Esprit. » Le pape termine en ordonnant à Alexandre de faire part de ces décisions aux autres évêques, et, s'il se peut, de les lire en un concile.

L'esprit profondément organisateur de la papauté se montre tout entier dans cette lettre qui renferme deux passages sur lesquels nous croyons devoir insister : 1° la raison que le pape donne, d'après le concile de Nicée, de la suprématie du siége d'Antioche, qui montre par occasion la primauté non contestée de celui de Rome ; 2° l'immuabilité de la pensée chrétienne qui doit dominer les gouvernemens temporels : car ceux-ci changent quand elle ne saurait changer. C'est là son essence, c'est ce qui fera sa force. Nous voyons ici poindre l'esprit de Grégoire VII et de tous les grands papes. Nous ne saurions trop fixer l'attention du lecteur sur les élémens constitutifs de ce pouvoir, lesquels expliquent toute l'histoire des temps modernes (1).

Alexandre d'Antioche ne se borna pas à réhabiliter

(1) Nous en traiterons amplement dans le volume dont nous avons parlé dans le chapitre préliminaire, et qui portera pour titre : Introduction à l'Histoire des Papes.

Chrysostome dans son église, il se rendit à Constantinople et pressa fort Atticus, qui en était évêque, de rétablir le nom de Jean dans les sacrés dyptiques. Atticus le refusa long-temps, et tant que dura sa résistance le pape lui refusa sa communion. Sur ces entrefaites Alexandre mourut, et Théodote lui succéda. C'était un homme recommandable, mais faible; il craignit un instant d'indisposer Atticus en maintenant le nom de Chrysostome dans les dyptiques; mais le peuple l'y contraignit, il en écrivit alors à Atticus. A la nouvelle de cette lettre, les habitans de Constantinople se soulevèrent. Atticus alarmé, alla trouver l'empereur qui lui dit que pour un aussi grand bien que la paix, il ne pouvait y avoir d'inconvénient à écrire le nom d'un homme mort. Atticus se rendit à la volonté de l'empereur et à celle du peuple. Saint Cyrille d'Alexandrie céda. Constantinople et Alexandrie rentrèrent ainsi dans la communion de l'Église romaine (1).

Pélage n'avait pas quitté l'Orient, où il continuait à répandre ses erreurs. Il y était appuyé par un parti considérable, et Théodore, évêque de Mopsueste (2), se montrait un de ses plus ardens défenseurs. Un nouveau concile tenu à Carthage les condamna; il renferme un passage qui prouve les progrès de cette erreur, et qui en même temps est un curieux détail de mœurs : « Les évêques se « plaignaient que tout était plein de gens qui, à force « de parler et de disputer, entraînaient les faibles et fati- « guaient les plus fermes dans la foi. »

(1) Innocent. ep.; Cyril. ep.; Theod. hist.

(2) Il a été même regardé par plusieurs comme auteur du Pélagianisme.

Le pape s'occupait activement de cette hérésie. Plusieurs lettres montrent sa sollicitude à l'égard des pélagiens. Il avait reçu une lettre de saint Augustin et de quelques évêques, où on le priait de mander Pélage à Rome. Innocent ayant appris que ces hérétiques avaient commis des violences en Palestine, écrivit à Jean de Jérusalem pour le consoler et l'assurer de son appui. La même année (416) il adressa une décrétale à Décurtius, évêque d'Eugube dans l'Ombrie ; elle fut suivie de plusieurs autres à divers évêques d'Italie (1).

Ces actes occupèrent la dernière année du pontificat d'Innocent ; il mourut le 12 mars 417, ayant gouverné l'Église près de quinze ans. Ses contemporains, les plus illustres personnages du monde chrétien, rendent un éclatant témoignage à ses vertus et à son génie (2). Voici comment le savant Tillemont en son rude langage parle des écrits qu'il a laissés : « Il a instruit toute l'Église, et de « son temps et des siècles à venir, par les lettres qu'il a « écrites, et dont plusieurs se sont conservées jusqu'à « nous. Elles contiennent des réglemens très utiles, et « des décisions très judicieuses qui font voir qu'il était « habile dans les lois ecclésiastiques. On trouve même « qu'elles sont assez bien écrites, et avec un tour assez « adroit, pour rendre plausible ce qui peut toutefois n'ê« tre pas tout-à-fait certain. On y voit quelquefois un « grand zèle pour la défense de la vérité et pour la pu-

(1) Voir aux Pièces justificatives.

(2) Theod. l. v. c. 35 ; Or. l. VII. c. 39 ; Pros. in Col. c. 10 ; Hier. ep. VIII ; Aug. pec. or. c. 9 ; ibid. ep.

« reté de la discipline, une charité tendre et cordiale « pour les bons, un grand amour de la paix et de l'unité. « Il n'ignorait point assurément l'éminence de son siége, « et il ne manque point de la relever quand il en trouve « l'occasion (1). » Les restrictions que Tillemont place à côté de ces grands éloges ne donnent à ceux-ci que plus de poids. Nous avons déjà remarqué le talent de gouverner d'Innocent; c'est surtout sur ce point que nous voulons insister, et il est remarquable qu'il ait frappé Tillemont, qui juge plus volontiers au point de vue de l'érudit qu'à celui de l'historien appréciateur et moraliste.

CHAPITRE VIII.

Zosime. — Affaire du Pélagianisme. — Boniface I. — Schisme. — Tentative contre l'autorité papale en Illyrie. — Célestin. — Nestorius. — Sa condamnation. — Les douze anathêmes de saint Cyrille. — Sixte III.

Six jours après la mort d'Innocent, le 18 mars 417, Zosime, qui appartenait à la nation grecque, lui succéda. Pélage et Célestius voulurent profiter de l'élévation d'un nouveau pape pour se justifier. Le premier écrivit à Zosime; le second se rendit lui-même à Rome, où il espérait trouver quelque appui auprès de plusieurs membres

(1) Tillem. M. p. serv. à l'Hist. eccl. t. x, p. 628.

du clergé. Il se présenta au pape, et demanda à poursuivre son appel, interjeté cinq ans auparavant. Il joignit à sa demande une profession de foi. Dans cet écrit il parcourait tous les articles du Symbole, expliquant avec détail tout ce qu'il croyait touchant les passages qui n'étaient pas en discussion. Arrivé là, il passait très légèrement sur toutes les opinions qu'on lui reprochait.

Le pape Zosime fixa à un bref délai l'examen et le jugement de cette affaire. Il choisit l'église de Saint-Clément comme lieu de réunion. Au jour marqué, le clergé de l'Église romaine et plusieurs évêques étrangers s'y rendirent. Le pape ouvrit la séance : quand on eut examiné tout ce qui avait été statué déjà touchant cette affaire, Célestius entra, et il lut sa profession de foi. Plusieurs membres du clergé romain l'approuvèrent, et le pape lui-même crut devoir user de quelque ménagement. En conséquence, il n'anathématisa pas la profession de foi, jugeant Célestius plutôt sur ses protestations formelles d'adhérer au jugement que sur le fait lui-même de l'erreur. Toutefois, le pape ne voulut point lever l'excommunication qui pesait sur lui, remettant à deux mois de prononcer un jugement définitif. Ce délai avait deux motifs : d'un côté Zosime voulait se donner le temps d'écrire aux évêques africains; de l'autre il espérait que Célestius, traité doucement, se rendrait tout-à-fait. Jusque-là la conduite du pape était pleine de sagesse, mais la fin de son jugement ne fut pas aussi conforme à la justice que le début. Il déposa et excommunia les évêques Héros d'Arles et Lazare d'Aix. Ces deux évêques avaient déféré Pélage et Célestius aux évêques d'Afrique, et

avaient ainsi provoqué leur condamnation. Toutefois le pape, en écrivant aux évêques d'Afrique, donne un motif assez plausible à son jugement. Il se plaint de ce que les africains ont ajouté foi trop légèrement aux lettres d'Héros et de Lazare. « Nous avons trouvé, ajoute-t-il, que leurs « ordinations étaient irrégulières, et on n'a pas dû re- « cevoir de leur part une accusation par écrit contre un « absent, qui étant présent maintenant, explique sa foi « et défie son accusateur. » Et plus bas, il ajoute cette réflexion : « Souvent quand on fait difficulté de croire ceux qui témoignent la droiture de leur foi, on les précipite dans l'erreur comme par nécessité (1). » Cette phrase montre quelle disposition d'esprit dicta le jugement de Zosime : c'était la crainte de jeter dans une voie de rébellion et d'erreur deux hommes qui avaient d'ailleurs des qualités éminentes, et qui pouvaient en revenant sur leurs pas rendre de grands services à l'Église. On va voir que le pape, en se laissant tromper par les deux hérétiques, fut toujours dominé de cette pensée qu'il pouvait encore les empêcher de sortir de l'orthodoxie.

La lettre de Zosime aux évêques d'Afrique était partie depuis peu, lorsqu'il en reçut une de Prayle, évêque de Jérusalem, au sujet de la même affaire. Prayle lui parlait dans les meilleurs termes de Pélage, et pour appuyer ses paroles lui faisait tenir une lettre et une profession de foi de Pélage lui-même. L'une et l'autre étaient adressées au pape Innocent, dont Prayle ignorait la mort. Ces deux écrits étaient conçus tout-à-fait dans le sens de ceux de

(1) Zosim. ep. 3. Conc.

Célestius; mêmes principes, même adresse, même hypocrisie. Comme lui, Pélage disait en finissant : « Voilà, « bienheureux pape, la foi que nous avons apprise dans « l'Église catholique, que nous avons tenue et que nous « tenons encore. Si elle contient quelque chose qui ne « soit point expliqué avec assez de lumière ou de pré- « caution, nous désirons que vous le corrigiez, vous « qui tenez la foi et le siége de saint Pierre (1). »

La lettre et la profession de foi de Pélage furent lues publiquement à Rome : le pape et les assistans se laissèrent prendre à leur apparente humilité. Ce ne fut qu'un cri de joie et d'admiration, et chacun s'étonnait qu'on eût pu calomnier des hommes d'une foi si pure. Mu par ces sentimens, le pape écrivit aux évêques d'Afrique qu'il était content de Pélage et qu'il croyait à sa sincérité. Obéissant toujours à la même prévention, il s'élève avec force contre Héros et Lazare, dont il parle en ces termes : « Est-il possible, mes chers frères, que vous n'ayez « pas encore appris, du moins par la renommée, quels « sont ces perturbateurs de l'Église? Ignorez-vous leur « vie et leur condamnation? Mais quoique le siége apo- « stolique les ait séparés de toute communion par une « sentence particulière, apprenez encore ici sommaire- « ment leur conduite. Lazare est accoutumé depuis long- « temps à accuser des innocens : en plusieurs conciles il « a été trouvé calomniateur contre notre saint confrère « Brice, évêque de Tours. Proculus de Marseille l'a con- « damné comme tel dans le concile de Turin. Toutefois

(1) Lebell. Pel. Conc. t. II.

« le même Proculus l'a ordonné plusieurs années après
« évêque d'Aix, pour soutenir le jugement du tyran (1).
« Il est entré dans le siége épiscopal presque encore
« teint du sang et a soutenu l'ombre du sacerdoce; mais
« après sa mort il a quitté la place, et s'est condamné
« lui-même. Il en de même d'Héros : c'est la protection
« du même tyran; ce sont des meurtres, des séditions,
« des emprisonnemens des prêtres qui lui résistaient,
« toute la ville consternée : le même repentir l'a fait re-
« noncer au sacerdoce (2). » Ces accusations sont trop graves et trop formelles pour être dénuées de tout fondement; l'excès de zèle a sans doute poussé les deux partis à des accusations trop violentes, mais la vérité de l'histoire nous oblige à dire que le pape était aveuglé, et que les évêques qu'il maltraite ne le méritaient pas, saint Augustin les reconnaît hommes de bien; Saint Prosper appelle Héros homme saint et disciple de saint Martin (3).

Prévenu comme il l'était, Zosime ne s'arrêta pas sur cette voie. Il accorda des priviléges considérables à Patrocle, nommé évêque d'Arles à la place d'Héros, et il condamna plusieurs évêques qui n'avaient pas voulu le reconnaître.

Cependant les évêques d'Afrique avaient reçu communication du jugement du pape. Ils s'empressèrent de lui répondre, le priant de ne pas passer outre avant de connaître plus à fond cette affaire. Peu de temps après, Au-

(1) Constantin reconnu empereur dans les Gaules en 411.
(2) Zosim. ep. IV. Conc.
(3) Aug. de Gest. Pel.; Pros. Chron.

rélius assembla un concile de deux cent quatorze évêques qui se prononça contre les pélagiens. Les évêques envoyèrent à Rome Marcellin, sous-diacre de l'Église de Carthage, pour y apporter les décrets du concile, et une lettre où ils expliquaient leur conduite au pape. Celui-ci leur accorda ce qu'ils demandaient, à savoir que les choses resteraient au point où elles étaient jusqu'à plus ample information (1). L'empereur Honorius ayant reçu les actes du concile, donna un rescrit très sévère contre les pélagiens (2). Ce concile ne tarda pas à être suivi d'un autre aussi nombreux, lequel prononça contre le pélagianisme huit canons restés célèbres dans l'histoire de l'Église (3).

Le pape n'avait pas attendu cette manifestation pour reconnaître que sa religion avait été surprise : il condamna authentiquement les pélagiens. Pour que l'on ne doutât plus de sa volonté, il manda Célestius, afin qu'il rendît compte clairement et nettement de ses croyances. Célestius, au lieu de se présenter, s'enfuit honteusement de Rome. Cette désobéissance acheva de désabuser le pape ; il confirma les décrets du concile de Carthage de 417, et, conformément au jugement d'Innocent, son prédécesseur, condamna Pélage et Célestius, les réduisant au rang de pénitens, s'ils abjuraient leurs erreurs, sinon les excommuniant absolument. Le pape écrivit

(1) Zosim. ep. x.
(2) Cod. Conc. eccl.
(3) Conc. t. III.

aussitôt fort longuement aux évêques d'Afrique, en particulier, et en général à tous les évêques du monde. Les évêques catholiques souscrivirent avec empressement à ce jugement; tout le clergé romain suivit leur exemple. Le prêtre Sixte, qui fut pape quatorze ans plus tard, se montra des plus empressés, et comme les pélagiens le présentaient comme leur principal défenseur, il écrivit à plusieurs évêques, notamment à Aurélius et à Augustin pour les détromper.

Ceux qui refusèrent leur adhésion au pape, furent déposés et chassés de l'Italie, conformément aux lois impériales. Il y en eut dix-huit; Julien, évêque d'Éclane, fut le plus fameux.

La même année (418), le pape Zosime vint à mourir, après une longue et douloureuse maladie. Boniface lui succéda, mais non sans lutte, comme on le va voir.

Dès que le pape Zosime fut mort, Symmaque, préfet de Rome (1), assembla le peuple, pour l'engager à laisser au clergé toute sa liberté dans l'élection qui allait avoir lieu. Plusieurs évêques s'étaient déjà assemblés à cet effet; mais avant que les funérailles de Zosime fussent achevées, l'archidiacre Eulalius s'empara de l'église de Latran, dont il fit fermer toutes les portes. Il y demeura deux jours, attendant celui de l'ordination, qui devait être le dimanche suivant. Pendant ce temps, la majeure partie du clergé et du peuple s'était assemblée

(1) C'est le fils de ce Symmaque qui s'est rendu célèbre sous le grand Théodose.

dans l'église de Théodore, et elle se résolut à élire Boniface, prêtre vénérable qui se refusait à un si grand honneur. Symmaque et les partisans d'Eulalius voulurent en vain s'y opposer. Boniface fut ordonné évêque de Rome le dimanche 21 décembre, dans l'église de Saint-Marcel ; l'acte qui en fut dressé porte la souscription de neuf évêques et de soixante-dix prêtres. Le même jour, Eulalius était ordonné par l'évêque d'Ostie, et Symmaque écrivait à Honorius pour lui rendre compte des faits dans un sens tout-à-fait favorable à l'anti-pape.

L'empereur, prévenu par cette lettre, se déclara pour celui-ci, et il ordonna, par un rescrit, que Boniface fût chassé de Rome. Symmaque s'empressa de communiquer cet ordre à Boniface, et après quelque résistance, il fallut céder. Cependant ses partisans ne perdirent pas courage; ils écrivirent à l'empereur, le priant de révoquer son injuste sentence : ils s'offraient de se rendre auprès de lui avec Boniface, et le priaient de mander Eulalius, pour qu'ils pussent le confondre. Honorius accorda cette demande et convoqua auprès de lui, à Ravenne, un grand nombre d'évêques, pour juger le différend. Mais Eulalius ne tint aucun compte de ces ordres; il entra de nouveau à Rome, où il excita par sa présence une violente sédition. Honorius lui ayant réitéré l'ordre de quitter la ville, il ne se montra que plus obstiné, et Symmaque fut contraint de le chasser à main armée. A cette nouvelle, Honorius annonça Eulalius déchu à jamais; il déclara en même temps l'ordination de Boniface régulière. Il lui ordonnait, en conséquence, de rentrer à Rome pour y prendre le gouvernement de l'Église. Cette décision ré-

tablit la paix ; le clergé et le peuple reçurent le pape avec de grandes acclamations (1).

Ces luttes avaient altéré la santé de Boniface ; à peine ordonné, il tomba gravement malade. Craignant que s'il mourait, elles ne se renouvelassent à l'occasion de son successeur, il adressa une députation à Honorius pour qu'il avisât à maintenir les règles de l'Église romaine. L'empereur répondit par un rescrit où il disait : « Si, con-« tre nos vœux, il arrivait quelque accident à votre sain-« teté, que tout le monde sache qu'il faut s'abstenir des « brigues ; et que si deux personnes sont ordonnées con-« tre les règles, aucun des deux ne sera évêque, mais « seulement celui qui sera élu de nouveau, du consente-« ment de tous (2). »

Cependant les pélagiens n'avaient pas été abattus par le coup qui les avait frappés. Julien d'Éclane, qui était à leur tête, écrivit une lettre où il traitait les catholiques de manichéens. Dix-huit évêques, au nombre desquels il était, en adressèrent une autre à Rufus de Thessalonique, pour l'attirer dans leur parti. Ces lettres tombèrent entre les mains de Boniface, qui les remit à Alypius, ami de saint Augustin, qui venait d'arriver à Rome. Le saint évêque d'Hippone répondit à ces deux lettres par quatre livres adressés au pape.

Cette réponse et les mesures violentes qu'on prenait contre les pélagiens, ne les découragèrent pas. Depuis la sentence de Zosime, jusqu'à l'année 431, ils ne ces-

(1) Libel. Presb. ap. Bar. ann. 419.

(2) Bon. ep. I.

sèrent de demander un concile universel. Honorius le leur avait déjà refusé, parce qu'il regardait leur cause comme jugée. Saint Augustin leur en avait plusieurs fois donné une raison semblable. Il leur disait en 417 : « On « a déjà envoyé sur cette affaire le résultat de deux con« ciles au siége apostolique, la réponse en est venue, la « cause est jugée. » Les pélagiens ne pouvant plus rien en Occident, se tournèrent alors vers l'Orient ; ils envoyèrent à Constantinople quelques uns de leurs évêques, mais ils ne furent pas plus heureux. Atticus les repoussa, et ne permit pas même qu'ils y fissent séjour.

L'empereur voulut entreprendre de diminuer l'autorité du pape en Illyrie. Voici à quel sujet : l'évêque de Corinthe étant mort, les Corinthiens demandèrent qu'on leur donnât Périgène pour le remplacer ; le pape ne voulut rien décider qu'il n'eût écrit à Rufus de Thessalonique, qui le représentait en Illyrie (1). Son opinion étant favorable à Périgène, le pape confirma l'élection.

Cependant quelques évêques, qui avaient vu de mauvais œil cette ordination, voulurent enlever l'Illyrie au pape ; ils obtinrent un rescrit de Théodose qui transférait à l'évêque de Constantinople la juridiction sur cette contrée ; le pape s'y opposa fortement, et il en écrivit au concile qui devait s'assembler pour connaître de l'élection de Périgène, quoique décidée par le Saint-Siége ; il se plaint fortement qu'on ait voulu revenir sur sa décision : « Si vous « lisez les canons, leur dit-il, vous verrez quel est le se« cond siége, après l'Eglise romaine. Quel est le troi-

(1) Voir plus haut.

« sième? Les grandes Églises d'Alexandrie et d'Antioche
« gardent leur dignité par les canons dont elles sont bien
« instruites ; elles ont eu recours à l'Église romaine dans
« les grandes affaires, comme d'Athanase et de Flavien
« d'Antioche. C'est pourquoi je vous défends de vous
« assembler pour mettre en question l'ordination de Péri-
« gène. Mais si, depuis qu'il a été établi évêque par notre
« autorité, on prétend qu'il ait commis quelque faute,
« notre frère Rufus en prendra connaissance avec les
« autres qu'il choisira, et nous en fera le rapport. Il leur
« recommande encore d'obéir en tout à Rufus, et me-
« nace ceux qui voudront soutenir cette entreprise d'être
« séparés de la communion du Saint-Siége (1). »

Boniface envoya aussi une députation à Honorius pour le prier de soutenir les priviléges de l'Église romaine ; Honorius s'empressa d'écrire à Théodose, qui céda et fit droit à la demande du pape.

Boniface mourut bientôt après (422). Son épitaphe marque qu'il éteignit le schisme par sa douceur et par sa clémence, et qu'il soulagea Rome dans une année de stérilité. Quelques clercs voulurent rappeler Eulalius, mais il refusa de s'associer à leur tentative ; il mourut un an après dans la Campanie où il s'était retiré.

Neuf jours après la mort de Boniface, on avait élu Célestin, qui était fils de Priscus et Romain de naissance. Son élection se fit sans collision et d'un consentement unanime. Dès le commencement de son pontificat, il eut à s'occuper de l'affaire d'Antoine, évêque de Fussale.

(1) Conc. t. IV.

Cet évêque avait été placé dans cette ville par saint Augustin ; convaincu de rapine et de pillage, il fut condamné à la restitution et à quitter une population dont il s'était fait détester. Il acquiesça d'abord à cette sentence, puis il en appela au Saint-Siége. Ceci se passait sous Boniface. Ce pontife écrivit pour qu'il fût rétabli. Muni de cette lettre, Antoine de Fussale menaça de reprendre son siége à main armée. Ce fut alors qu'Augustin écrivit au pape Célestin, afin qu'il s'opposât à ce scandale. Célestin lui donna complète satisfaction.

Cependant la mort d'Honorius avait donné lieu à une guerre qui intercepta les communications entre Rome et l'Afrique. Dès que la paix les eut rétablies, Célestin adressa une lettre aux évêques d'Afrique au sujet du prêtre Apiarius qu'il avait rétabli et qu'il renvoyait en Afrique avec l'évêque Faustin. Dès l'arrivée de celui-ci, les évêques assemblèrent un concile ; ils trouvèrent Apiarius chargé de tant de crimes, que Faustin ne put réussir à le faire absoudre. Ces débats durèrent trois jours. Enfin Apiarius, ne pouvant résister aux remords de sa conscience, confessa tous les crimes dont il était accusé. Les évêques en écrivirent au pape, le priant de ne jamais recevoir à sa communion ceux qu'ils auraient excommuniés, s'appuyant pour cela sur le concile de Nicée (1).

Le pape Célestin écrivit aux évêques de Vienne et de Narbonne une lettre décrétale où il relevait plusieurs

(1) Ep. Conc. Af.

abus. Il blâme les évêques de se distinguer du peuple par les vêtemens ; il veut qu'on ne refuse pas la pénitence aux mourans (1).

Vers la fin de sa vie, saint Augustin s'occupait à la révision de ses ouvrages. Il composa un traité des hérésies ; il en compte quatre-vingt-huit, commençant aux simoniens et finissant aux pélagiens. Il n'en fit que le premier livre ; la mort l'empêcha d'écrire le second, où il comptait donner des règles certaines pour reconnaître les hérésies et s'en préserver. A peu près à la même époque Nestorius, évêque de Constantinople, commença à prêcher les hérésies du prêtre Anastase, son syncelle ; elles furent bientôt très répandues. Le pape Célestin ayant reçu les sermons de Nestorius, en écrivit à saint Cyrille pour lui demander si Nestorius en était réellement l'auteur. Cyrille fit tenir à Nestorius une lettre synodale, où il l'engage à changer de sentimens. Elle réfute Nestorius qui refusait à la Vierge Marie le titre de mère de Dieu.

Cette lettre n'obtint qu'une réponse vague. Quelque temps après, Nestorius écrivit au pape Célestin et tâcha de le prévenir en sa faveur. Le peuple de Constantinople s'était déjà séparé de lui. Une nouvelle lettre de saint Cyrille au pape Célestin le prévint de ces faits. Nestorius envoya aussi au pape ses écrits sur l'incarnation. Le pape ayant reçu tout ce qui avait rapport à cette affaire, fit traduire en latin les sermons et les lettres qui lui avaient été envoyés. Jean Cassius, très versé dans la théologie et la langue grecque, fut chargé de ce travail ;

(1) Celest. ep. II, t. II, Conc.

en outre il composa un traité pour soutenir la doctrine catholique contre cette hérésie. Célestin assembla un concile à Rome; les écrits de Nestorius y furent examinés et comparés à la doctrine des Pères. Le pape y rapporta les autorités de saint Ambroise, saint Hilaire et saint Damase, après quoi la doctrine de Nestorius fut condamnée; saint Cyrille fut chargé de l'exécution de la sentence. Le pape écrivit sept lettres aux évêques d'Orient, entre autres à Nestorius et à saint Cyrille. Possidonius fut chargé de les porter à Cyrille, qui devait les faire tenir à ceux à qui elles étaient adressées. Il donna dix jours à Nestorius pour condamner nettement ses erreurs et proclamer les doctrines de l'Église catholique.

Cette affaire ayant été terminée, Célestin envoya dans la Grande-Bretagne saint Germain, évêque d'Auxerre, pour résister à Agricola, fils d'un évêque pélagien, qui corrompait les églises de cette contrée, en y prêchant des doctrines hérétiques (1). Les évêques de la Gaule ayant aussi reçu de leur côté une députation, assemblèrent un concile nombreux, et, concurremment avec la volonté du pape, envoyèrent saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes pour défendre la foi catholique.

Saint Cyrille ayant reçu les lettres du pape, les transmit à Jean d'Antioche, l'exhortant à se soumettre et déclarant que pour lui il se soumettait. Jean d'Antioche qui était ami de Nestorius, envoya à celui-ci une copie de la lettre de Cyrille et une de celle du pape. Il accompagnait ces pièces d'énergiques exhortations. Nestorius

(1) Beda, Hist.; Const. Vit. S. Germ.

répondit avec douceur, mais il ne changea rien à ses doctrines. Selon la volonté du pape, saint Cyrille assembla un concile à Alexandrie; et, au nom du concile, il écrivit une lettre synodale à Nestorius, lui déclarant que si dans le terme de dix jours il ne renonce à ses erreurs, ils se sépareront de lui, ne le tiendront plus pour évêque, et communiqueront avec les clercs et les laïques qu'il a déposés ou excommuniés. Cette lettre est terminée par douze anathèmes qui en renferment toute la substance; les voici :

1. Si quelqu'un ne confesse pas qu'Emmanuel est véritablement Dieu, et par conséquent la sainte Vierge mère de Dieu, puisqu'elle a engendré selon la chair le Verbe de Dieu fait chair; qu'il soit anathème.

2. Si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe, qui procède de Dieu le Père, est uni à la chair selon l'hypostase, et qu'avec sa chair il fait un seul Christ, qui est Dieu et homme tout ensemble; qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un, après l'union, divise les hypostases du seul Christ, les joignant seulement par une connexion de dignité, d'autorité ou de puissance, et non par une union réelle; qu'il soit anathème.

4. Si quelqu'un attribue à deux personnes ou à deux hypostases, les choses que les apôtres et les évangélistes rapportent comme ayant été dites de Jésus-Christ, par les saints ou par lui-même; et applique les unes à l'homme considéré séparément du Verbe de Dieu, et les autres comme dignes de Dieu, au seul Verbe procédant de Dieu le Père; qu'il soit anathème.

5. Si quelqu'un ose dire que Jésus-Christ est un homme

qui porte Dieu ; au lieu de dire qu'il est Dieu en vérité, comme Fils unique et par nature, en tant que le Verbe a été fait chair, et a participé comme nous à la chair et au sang ; qu'il soit anathème.

6. Si quelqu'un ose dire que le Verbe procédant de Dieu le Père, est le Dieu ou le Seigneur de Jésus-Christ ; au lieu de confesser que le même est tout ensemble Dieu et homme, en tant que le Verbe a été fait chair, selon les Écritures ; qu'il soit anathème.

7. Si quelqu'un dit que Jésus en tant qu'homme a été possédé du Verbe de Dieu, et revêtu de la gloire du Fils unique, comme étant un autre que lui ; qu'il soit anathème.

8. Si quelqu'un ose dire que l'homme pris par le Verbe doit être adoré, glorifié et nommé Dieu avec lui, comme l'un étant en l'autre : car y ajoutant toujours le mot *avec*, il donne cette pensée ; au lieu d'honorer Emmanuel par une seule adoration, et lui rendre une seule glorification, en tant que le Verbe a été fait chair ; qu'il soit anathème.

9. Si quelqu'un dit que notre Seigneur Jésus-Christ a été glorifié par le Saint-Esprit, comme ayant reçu de lui une puissance étrangère pour agir contre les puissances immondes, et opérer des miracles sur les hommes ; au lieu de dire que l'esprit par lequel il les opérait lui était propre ; qu'il soit anathème.

10. L'Écriture divine dit que Jésus-Christ a été fait le pontife et l'apôtre de notre foi, et qu'il s'est offert pour nous à Dieu le Père en odeur de suavité. Donc, si quelqu'un dit que notre pontife et notre apôtre n'est pas le

Verbe de Dieu lui-même, depuis qu'il s'est fait chair et homme comme nous, mais un homme né d'une femme, comme si c'était un autre que lui; ou si quelqu'un dit qu'il a offert le sacrifice pour lui-même, au lieu de dire que c'est seulement pour nous, car il n'avait pas besoin de sacrifice, lui qui ne connaissait pas le péché; qu'il soit anathème.

11. Si quelqu'un ne confesse pas que la chair du Seigneur est vivifiante et propre au Verbe, même procédant de Dieu le Père, mais l'attribue à un autre, qui lui soit conjoint selon la dignité, et en qui la divinité habite seulement; au lieu de dire qu'elle est vivifiante, parce qu'elle est propre au Verbe, qui a la force de vivifier toutes choses; qu'il soit anathème.

12. Si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe de Dieu a souffert selon la chair, qu'il a été crucifié selon la chair, et qu'il a été le premier né d'entre les morts, en tant qu'il est vie et vivifiant comme Dieu; qu'il soit anathème.

Cette lettre n'était pas encore arrivée lorsque Théodose ordonna la convocation du concile général, et la ville d'Éphèse fut choisie pour le tenir. Saint Augustin y fut nommément appelé; lorsque la lettre de convocation de l'empereur arriva, il avait cessé de vivre.

Le triste état de l'Afrique remplit d'amertume ses derniers instans. Les ravages des Vandales désolaient tellement ce malheureux pays, que du grand nombre de ses églises, il en restait à peine trois, Carthage, Hippone et Cesthe, qui ne fussent pas ruinées. Bientôt même Hippone subit le joug des Vandales; ce dernier coup acheva

d'accabler Augustin : il fut pris d'une fièvre violente et succomba en peu de jours. Il était âgé de soixante-seize ans, et si pauvre qu'il n'eut rien à léguer (1).

Après la convocation du concile d'Éphèse, Nestorius écrivit au pape. Lorsque les évêques porteurs des lettres de Rome furent arrivés à Constantinople, il refusa de les voir et fit deux longs sermons au peuple qui renferment l'abrégé de sa doctrine. Il proposa douze anathèmes pour combattre les anathèmes de Cyrille. Après la fête de Pâque, Cyrille et Nestorius partirent chacun de leur côté pour se rendre au concile d'Éphèse. Nestorius était suivi de troupes nombreuses et de dix évêques. Cyrille était accompagné de cinquante évêques. Jean d'Antioche et les évêques de Syrie se firent attendre davantage. Cependant le temps se passait, et plus de deux cents évêques étant assemblés, il fut résolu, à cause des inconvéniens d'un long séjour, que le concile commencerait ses séances sans Jean d'Antioche. Il s'ouvrit donc le lundi 21 juin 431. Saint Cyrille y représentait le pape. Nestorius fut déposé; cent quatre-vingt-dix-huit évêques souscrivirent sa condamnation et sa déposition. On adressa une lettre synodale à l'empereur, contenant tout ce qui s'était passé; il y est parlé du pape en ces termes : « Nous « avons loué le très saint évêque de Rome Célestin, qui « avait déjà condamné les dogmes hérétiques de Nesto- « rius, et porté contre lui la sentence avant la nôtre. »

Jean d'Antioche arriva sur ces entrefaites à Éphèse; il ne tint aucun compte des décisions du concile. Au

(1) Prosp. Chron.

au feu ses écrits et défend les assemblées de ses partisans sous peine de confiscation de biens. Un an après, Nestorius fut lui-même condamné à l'exil avec confiscation de tous ses biens au profit de l'église de Constantinople. Chassé de son monastère, on le relégua dans un désert de l'Égypte. Après beaucoup de vicissitudes, il mourut chargé d'ans et d'infirmités ; on dit que sa langue fut rongée des vers. Quinze évêques avaient perdu leurs siéges pour n'avoir pas voulu se réunir à Cyrille et à Jean d'Antioche.

La même année, l'empereur Théodose publia le recueil des constitutions des empereurs chrétiens composé par Théodose le Jeune : ce recueil reçut le nom de Code Théodosien. Le dernier livre ne contient que des lois qui se rapportent à la religion. L'année suivante, Théodose promulgua deux lois remarquables : l'une contre les juifs, l'autre contre les païens. La première interdisait aux juifs et aux samaritains d'exercer aucun emploi public, même celui de geôlier ; elle leur défendait de bâtir aucune nouvelle synagogue et de pervertir aucun chrétien ; la seconde défendait aux païens, sous peine de la vie, de faire des sacrifices : elle renouvelait toutes les peines portées contre les manichéens et les autres hérétiques.

Quelques païens prenaient encore part au commandement des armées romaines. Littorius, qui était à la tête des Huns auxiliaires dans les Gaules, fut battu par les Goths ; Cyrus, qui gouvernait l'Afrique, éprouva un rude échec. Sous son gouvernement, les Vandales prirent Carthage. Cyrus, protégé par l'impératrice Eudocia, devint consul ; plus tard, étant tombé en disgrâce, il se fit chré-

qui s'étaient rendus à Constantinople pour l'ordination de Maximien (1). Arcade, légat du pape, était de ce nombre. Jean tint aussi un concile à Constantinople où il fit confirmer la déposition de saint Cyrille ; il déclara ensuite par une lettre à l'empereur qu'il rejetait les articles de Cyrille. Les catholiques résistaient vigoureusement, et cette lutte remplissait l'Église de deuil. L'empereur voulant faire cesser ces désordres, manda Maximien et quelques autres évêques et les consulta sur les moyens à prendre pour procurer la paix à l'Église. Ils furent d'avis que Jean anathématisât Nestorius, et que Cyrille oubliât le passé. L'empereur écrivit alors à Jean d'Antioche de se rendre à Nicomédie ; il lui disait que là il trouverait Cyrille et qu'il ne voulait les admettre en sa présence que lorsqu'ils seraient parfaitement réconciliés. Cette jonction n'eut pas lieu ; mais, après beaucoup de négociations, Jean écrivit à Cyrille que, pour le bien de l'Église et pour satisfaire aux ordres de l'empereur, il chargeait Paul d'Emèse de faire la paix et de présenter sa profession de foi. Cette démarche termina ce funeste débat.

Cette réunion ne fut pas également approuvée dans toutes les Églises. Ceux qui avaient soutenu Nestorius au concile d'Éphèse trouvèrent mauvais que Jean les eût abandonnés. Maximien étant mort, les nestoriens s'assemblèrent et voulurent le rétablissement de Nestorius. Théodose, pour ôter tout prétexte à ces séditieux, fit sur-le-champ élire Proclus. Il ne se borna pas là, il promulgua une loi contre Nestorius et ses sectateurs : elle condamne

(1) Socr. v. c. 34.

CHAPITRE IX.

Léon-le-Grand. — Genseric, maître de Carthage. — Lettres de Léon. — Eutychès. — Il est condamné. — Mort de Théodose. — Concile de Chalcédoine. — Lettre de Léon aux évêques de ce concile. — Affaires politiques. — Genseric prend Rome et la pille. — Mort de Léon-le-Grand. — Son portrait. — Hilaire. — Affaire d'Hermès. — Sévérité des Papes. — Hilaire résiste à l'empereur. — Sa mort. — Simplicius. — Dissensions entre le siége de Rome et celui de Constantinople. — Lettre du Pape. — Sa mort.

Léon, archidiacre de l'Église romaine, succéda à Sixte III. Il avait toujours été fort attaché à ce pape; on croit que c'est lui qui, n'étant encore qu'acolyte, fut chargé de porter à l'évêque Aurélius une lettre de Sixte qui n'était que prêtre. Promu au diaconat, Léon servit utilement saint Célestin et porta Cassien à écrire contre Nestorius. Il était originaire de la Toscane et probablement né à Rome qu'il nomme toujours sa patrie. Lorsqu'il fut élevé au Saint-Siége, il se trouvait dans les Gaules où il avait été expédié pour opérer une réconciliation entre Aétius et Albin, chefs des armées romaines. Une députation lui fut envoyée pour le prévenir de son élection, et pendant quarante jours l'Église romaine resta sans pasteur; malgré cette vacance, aucun ambitieux ne chercha à supplanter Léon, et tout resta dans l'ordre et l'union la plus parfaite. La même année, mourut Jean d'Antioche, et Domnus, son neveu, lui succéda.

Genseric, maître de Carthage, avait, comme nous l'avons vu, chassé les évêques de leurs églises pour les donner aux ariens. Il voulut même qu'ils quittassent l'Afrique. Les catholiques eurent beau en appeler à sa justice et à sa clémence, il demeura inflexible. On rapporte à ce temps deux lettres de saint Léon qui sont sans date : l'une était adressée aux évêques de la Mauritanie césarienne, l'autre à Rustique, évêque de Narbonne. Ces lettres sont remplies de conseils sur la conduite que les chefs de l'Église doivent suivre à travers les malheurs du temps. Léon avait une haute idée de l'importance du saint ministère ; Rustique lui ayant envoyé son archidiacre Hermès, pour le consulter et lui témoigner le désir qu'il avait de quitter son siége, Léon lui fit répondre que *ceux qui étaient chargés du gouvernement de l'Eglise devaient garder courageusement leur poste et se confier au secours de celui qui a promis de ne la point abandonner* (1).

Après la prise de Carthage, Genseric vint porter en Sicile la désolation et la mort. Léon envoya quelques secours à Paschasin, évêque de Lilybée, par Silanus, diacre de l'église de Palerme ; il écrivit aussi aux évêques de l'Italie une lettre que l'on croit le résultat d'un concile ; elle a pour but de réprimer divers abus. Nous avons dit que la crainte des Vandales avait chassé de l'Afrique et amené à Rome un grand nombre de chrétiens : parmi eux il y avait beaucoup de manichéens (2). Léon les découvrit

(1) Leon. ep. II.
(2) Prosp. Chron.

et en ramena une grande partie dans le sein de l'Église; ceux qui résistèrent furent obligés de quitter Rome. Le pape écrivit alors à tous les évêques d'Italie pour qu'ils eussent à se tenir en garde contre ces hérétiques qui feignaient quelquefois de se convertir et n'en propageaient pas moins leurs erreurs. Il usa de la même vigilance envers les pélagiens (1).

Léon eut aussi à s'occuper du différend qui survint entre Célidonius et Hilaire, tous deux évêques dans les Gaules. Le premier était accusé d'avoir épousé une veuve et d'avoir prononcé des condamnations à mort pendant qu'il était magistrat. Hilaire et quelques évêques, après avoir examiné cette accusation, jugèrent que Célidonius devait renoncer à l'épiscopat. Célidonius se rendit à Rome pour faire réformer ce jugement par le pape. Hilaire y arriva presque aussitôt. Léon assembla un concile qui prononça l'absolution de Célidonius. Hilaire ne voulut point se rendre à cette sentence, et malgré les rigueurs de l'hiver, il reprit la route des Gaules, seul et à pied. Hilaire, quoique pénétré des plus purs sentimens, avait un esprit dur et hautain, une volonté ferme, qui ne savait jamais plier. Il cassait souvent des ordinations d'évêques, et en nommait d'autres de son propre chef. Il en avait agi ainsi à l'égard de l'évêque Projectus qui vint aussi se plaindre à Rome. Léon fit droit à sa demande et le rétablit dans son

(1) La même année (444) nous trouvons un fait curieux dans l'histoire du Christianisme. Le vendredi saint se rencontra le 21 avril qui était le jour anniversaire de la fondation de Rome; ce jour était fêté par les jeux du cirque: le peuple romain ne les célébra point cette année à cause du jour de la Passion (Prosp. Chron.).

siége. Il fut obligé de faire appuyer son jugement de l'autorité de l'empereur Valentinien, qui, à ce sujet, adressa un rescrit au patrice Aétius qui commandait alors dans les Gaules (1). La fermeté du pape finit par triompher de l'obstination d'Hilaire. De retour dans son église d'Arles, celui-ci envoya deux évêques et un prêtre à Rome pour apaiser saint Léon; par leur entremise, Hilaire rentra en grâce. Il ne survécut que quelques années à cet acte de soumission, et passa ce temps livré tout entier aux soins de son église, à la prière et à la méditation. Hilaire a été canonisé (2).

Le zèle du pape Léon était infatigable : Turibius, évêque d'Astorga en Galice, lui adressa un mémoire au sujet des priscillianistes qui infestaient l'Espagne (3); Léon lui répondit une lettre très longue et très détaillée : il conclut en ordonnant que l'on assemblât un concile général. La division des provinces d'Espagne ne permit pas qu'il pût avoir lieu. Il y en eut deux, l'un en Galice, l'autre où se réunirent les quatre provinces de Tarragone, de Carthage, de Lusitanie et de Bétique. Saint Léon ayant appris que les évêques de Sicile ne suivaient point exactement la discipline du Saint-Siége, leur écrivit pour qu'ils eussent à réprimer ces abus. Il avait établi Anastase de Thessalonique son vicaire en Illyrie (4) : les évêques métropolitains de l'Achaïe ne se soumirent pas à sa juridiction, ils firent même des ordinations illicites. Léon les

(1) Leo. ep. x; Theod.
(2) Ep. Tur.
(3) Leo. ep. xiii.
(4) Lib. Brev. c. ii.

convoqua à un concile général en Illyrie pour qu'ils eussent à s'expliquer sur leur conduite.

Cependant une nouvelle hérésie vint troubler le sein de l'Église. Eutychès, prêtre et abbé d'un monastère près de Constantinople, en fut l'auteur. Il avait été l'un des plus ardens adversaires de saint Cyrille, et on le comptait parmi ceux qui avaient agi le plus utilement pour la défense de la foi (1). Le pape saint Léon lui avait même écrit pour approuver ses efforts et donner de nouveaux encouragemens à son zèle. Tout-à-coup, une lettre synodale de Domnus d'Antioche, adressée à l'empereur Théodose, accusa Eutychès de renouveler l'hérésie d'Apollinaire : « Eutychès, disait-il, confond la divinité du Fils de Dieu et son humanité, en attribuant à la nature divine les souffrances de la nature humaine. » En même temps, Eusèbe de Dorylée accusa publiquement Eutychès, dans un concile de trente évêques, tenu à Constantinople. L'hérétique refusa de s'expliquer clairement et fut condamné; sa sentence fut souscrite par les évêques et les prêtres présens. Eutychès en appela au pape, et lui écrivit fort longuement à ce sujet (2). Il ne se contenta pas de cette démarche, il fit tant auprès de l'empereur qu'il obtint la convocation d'un concile à Éphèse. Le pape saint Léon fut convoqué à ce concile ; la lettre de l'empereur ne lui parvint pas assez tôt pour qu'il pût s'y rendre, il chercha donc à empêcher qu'il fût tenu à Éphèse. Ne pouvant réussir dans ce dessein, il se fit représenter

(1) Collect. Lup.
(2) Leo. ep. XXVI.

à ce concile par Jules, évêque de Pouzzole, René, prêtre du titre de Saint-Laurent, Hilaire, diacre, et Dulutius, notaire. En même temps il écrivit à l'empereur pour lui recommander ses légats. On voit dans ses lettres que le pape éprouvait beaucoup de compassion pour Eutychès; il le regardait comme plus ignorant que coupable. Le concile s'ouvrit le 1er août 449; Eutychès y fut admis à expliquer encore une fois ses doctrines : elles furent approuvées. Flavien de Constantinople et Eusèbe de Dorylée, qui avaient provoqué la condamnation de ces erreurs, furent condamnés à être privés de toute dignité sacerdotale et épiscopale. Flavien, envoyé en exil, périt des suites des mauvais traitemens qu'il avait reçus.

Ce fut le diacre Hilaire qui porta le premier à Rome la nouvelle de ce qui s'était passé à Éphèse; le concile annuel présidé par le pape délibéra sur ce triste résultat. Les canons en furent condamnés tout d'une voix, et aussitôt on rédigea plusieurs lettres au nom du concile et de Léon. La plus importante était adressée à l'empereur. Léon se plaint de l'irrégularité du concile d'Éphèse; il déclare que tous les évêques d'Occident conservent la communion avec Flavien. Enfin il demande la convocation d'un concile universel. Peu de temps après il reçut une réponse de Théodose; il disait que le concile de Nicée suffisait. Il demandait que le pape approuvât l'ordination d'Anatolius à la place de Flavien. Léon refusa de se prononcer avant d'être plus amplement informé sur la foi d'Anatolius, et à cet effet il dépêcha des légats à Constantinople.

Cette élection d'Anatolius, faite par Dioscore après

l'injuste déposition de Flavien, ne donnait pas sans raison des inquiétudes au pape. Cependant Flavien étant mort, on crut devoir à la paix et à l'union de l'Église de confirmer l'ordination d'Anatolius, qui n'avait pas cessé d'être orthodoxe et qui s'était laissé seulement égarer par l'ambition; le pape, en ratifiant son ordination, lui donna un sévère avertissement.

Sur ces entrefaites Théodose mourut; Pulchérie, sa sœur, demeura maîtresse de l'Orient. Elle fit élire empereur Marcien qui passait pour un grand capitaine. Le sénat et l'armée le reconnurent, et Pulchérie l'épousa (1). Marcien pratiquait avec zèle la religion catholique; dès qu'il fut monté sur le trône, il condamna par une loi tous les hérétiques qui suivaient l'hérésie d'Apollinaire ou d'Eutychès. Les légats du pape qui n'arrivèrent à Constantinople qu'après la mort de Théodose furent très bien accueillis par Marcien et Pulchérie. Aussitôt les évêques s'assemblèrent; Anatolius était à leur tête. Ils souscrivirent à la lettre du pape et dirent anathème à Nestorius et à Eutychès. Après ce concile, l'empereur et sa femme écrivirent à Léon pour lui rendre compte de ce qui venait de se passer, et lui demander la convocation d'un concile. Le pape répondit que l'état des provinces (2) ne permettait pas à leurs évêques de s'assembler; il priait en même temps Anatolius de ne rien décider au sujet du parti qui avait présidé le faux concile d'Éphèse, se réser-

(1) Marcell. Christ.; Niceph. XIV; Prosp.; Theod.; Evagr. II, H.

(2) Saint Léon veut parler des guerres occasionnées par l'invasion des Huns qui, sous la conduite d'Attila, ravageaient alors les Gaules.

vant de prononcer à ce sujet. Malgré ces conseils, l'empereur crut devoir convoquer un concile; il s'assembla d'abord à Nicée et ensuite à Chalcédoine (1) où l'empereur se trouvait. Le pape y envoya des légats; une déclaration de foi orthodoxe fut souscrite par ceux-ci et trois cent cinquante-six évêques. L'empereur prit ensuite la parole : « La foi catholique ayant été déclarée, dit-il, « nous pensons qu'il est juste et utile d'ôter à l'avenir tout « prétexte de division : donc, quiconque fera du tumulte « en public parlant de la foi, si c'est un particulier, il sera « chassé de la ville impériale; si c'est un officier, il sera « cassé; si c'est un clerc, il sera déposé et soumis à d'au- « tres peines. » Tous les évêques s'écrièrent : « Vive « l'empereur! vive le prince pieux qui a redressé les « églises et qui a affermi la foi! vive l'impératrice! Dieu « conserve votre empire; vous avez chassé les hérétiques. « Anathème à Nestorius, à Eutychès et à Dioscore (2). » Ce fut à l'occasion de ce concile que l'empereur accorda à la ville de Chalcédoine les priviléges de métropole. Les évêques écrivirent à saint Léon une lettre synodale dans laquelle ils le reconnaissent pour leur chef et leur guide, pour l'interprète de saint Pierre.

Les décisions du concile de Chalcédoine ne furent pas accueillies avec autant de soumission en Orient qu'en Occident. On a vu plus haut les dispositions prises par l'empereur pour en assurer l'exécution. Il en fit encore quelques autres dans le même sens. Dioscore fut relégué

(1) Conc. Chalc.
(2) Fleury, H. eccl., t. VI.

à Gangres, et son exil divisa le peuple d'Alexandrie. Ses partisans et ses adversaires en vinrent aux mains, les magistrats furent méconnus. En même temps, d'autres troubles éclatèrent en Palestine : un faux évêque fut ordonné à Jérusalem (1). Les moines de Palestine étaient les instigateurs de ces menées. Léon écrivit à l'empereur pour connaître les détails de cette affaire; il lui recommanda Julien de Co, son légat. Marcien et Pulchérie n'épargnèrent rien pour que les décrets de Chalcédoine prévalussent aussi en Palestine. Pulchérie mourut peu de temps après. Elle laissa tout son bien aux pauvres ; l'Église l'a mise au rang des saintes (2). La mort de Pulchérie n'empêcha pas l'empereur de réprimer les tentatives que les moines de la Palestine faisaient en dehors de l'orthodoxie. Le faux évêque, nommé Théodose, qu'ils avaient ordonné à Jérusalem, fut expulsé de son siége, et Juvénal, qui était l'évêque orthodoxe, y fut rétabli (3).

Cependant les schismatiques faisaient courir le bruit que le pape Léon n'approuvait pas les décisions du concile de Chalcédoine. Ce bruit prit bientôt une telle consistance que l'empereur crut devoir prier le pape de le détruire par une manifestation publique. Léon écrivit donc à tous les évêques du concile pour déclarer qu'il souscrit à tout ce que l'on y a décidé touchant la foi, et anathématise encore une fois Eutychès et Nestorius. Il ajoute qu'il n'en faut pas moins observer inviolable-

(1) Vit. Sant. Eut.
(2) Marcell. Chr.; Martyr.; Sozom. IX, c. 1.
(3) Nicep. XI, c. 9.

ment les canons de Nicée, et résister à l'ambition de certaines ordinations, quelque concile qu'elles puissent alléguer en leur faveur. Ce passage fait allusion à l'ordination d'Anatolius, que Léon regardait comme d'un très mauvais exemple, et que nous l'avons déjà vu blâmer sévèrement. Anatolius finit par donner pleine satisfaction au pape. Léon profita aussi de la nouvelle du rétablissement de Juvénal pour donner de sages avis à son légat Julien de Co. Quelque temps après, il écrivit à Proterius d'Alexandrie : il l'exhorte à maintenir et à ramener à l'unité catholique les sectateurs d'Eutychès. Le pape voulant prévenir dorénavant les difficultés qui s'étaient déjà élevées au sujet de la célébration de la fête de Pâque, fit ordonner que l'on travaillât à un nouveau canon pascal. Victorius fut chargé de ce travail. Il se livra à de longues recherches, et ce canon fut depuis lors suivi presque généralement par les Latins.

Pendant que les discordes religieuses agitaient le monde chrétien, Rome était bouleversée par les querelles politiques. L'empereur Valentinien ayant tué le patrice Aétius de sa propre main, deux partisans de celui-ci, qui étaient restés comme gardes de l'empereur, l'assassinèrent dans le champ de Mars. Valentinien III, le dernier de la race de Théodose le Grand (1), était âgé de trente-six ans, et en avait régné trente. Maxime lui succéda ; il descendait de ce Maxime qui avait usurpé l'empire du temps de Théodose le Grand. Il épousa Eudoxie, veuve de Valentinien : celle-ci ayant appris qu'il avait trempé dans le

(1) Chr. Pros. ; Idac. ; Marcell. ; Cassiod. ; Evagr. ; Procop.

meurtre de son mari, écrivit à Genseric, chef des Vandales, qu'elle lui livrerait Rome. Sur la nouvelle de l'arrivée du barbare, la plus grande partie de la noblesse romaine prit la fuite; Maxime lui-même voulut échapper au danger. Il n'eut pas le temps de profiter de sa lâcheté : ses serviteurs le massacrèrent et jetèrent son corps dans le Tibre. Trois jours après Genseric arriva et trouva Rome sans défense. Le pape se rendit au devant de lui pour sauver la ville éternelle; il l'arrêta aux portes, et obtint par ses prières qu'il se contenterait du pillage, et sauverait la ville des meurtres, des violences et des incendies. Le pillage dura quatorze jours entiers. On fit plusieurs milliers de captifs. La ville fut laissée dans un état affreux de désolation et de pauvreté. Genseric maria son fils à une fille d'Eudoxie; il la renvoya elle-même à Carthage et de là à Constantinople avec son autre fille Placidie (1). De retour à Carthage, Genseric excita une violente persécution.

Tous les malheurs semblèrent fondre à la fois sur les catholiques. Deux ans après le pillage de Rome, l'empereur Marcien vint à mourir; il fut pleuré comme le père des pauvres, le défenseur et le soutien de la foi (2). Léon de Thrace, surnommé Magnus, monta sur le trône après lui. Dès son avénement, les partisans d'Eutychès cherchèrent à se relever en Égypte; un certain Timothée, moine et prêtre, se fit sacrer évêque d'Alexandrie. Anatolius annonça cette nouvelle tentative au pape qui en

(1) Prosp. Chron.; Vict. Chron.; Procop.

(2) Theod. Lect.; Chron. Pas.; Marcell. Chron.

écrivit à l'empereur Léon, le priant de se montrer le protecteur de la foi orthodoxe. L'empereur voulut que le pape se rendît à Constantinople; celui-ci refusa en disant qu'il fallait s'en tenir au concile de Chalcédoine qui avait tout examiné. Peu de temps après, Timothée fut relégué dans la Chersonèse. Saint Léon ne s'occupait pas seulement des affaires de l'Occident, l'Espagne et les Gaules étaient aussi l'objet de sa sollicitude. Il répondait avec une grande exactitude aux lettres des évêques de toutes les contrées qui lui demandaient des conseils. Il mourut en 461, après avoir tenu le Saint-Siége vingt-un ans (1).

Dans cet aperçu rapide des actes de la vie de Léon le Grand, nous n'avons pu que donner une idée générale de tout ce que cet illustre pape a fait pour la société chrétienne. Le dogme et la discipline furent l'objet de sa constante sollicitude; l'un et l'autre étaient alors en proie aux attaques les plus violentes. Les disciples de Priscillien, de Pélage, de Nestorius et d'Eutychès avaient établi dans la foi une confusion qui atteignait les esprits les plus élevés. Léon réprima leurs envahissemens, et chaque combat fut un triomphe où il montra la vérité brillant d'un éclat universel. La discipline, cette sauve-garde des mœurs, n'était pas plus respectée; on a vu quel déplorable spectacle présentaient le clergé et les fidèles. Léon s'entoura d'hommes illustres pour réprimer ces maux, et lui-même ne cessa de donner l'exemple des vertus qu'il prêchait. Voilà pour le monde chrétien; quant au monde politique, il le sauva plusieurs fois des maux qui le déso-

(1) Voir aux Pièces justificatives pour les écrits de Léon.

laient. Dans ces temps mauvais où le pouvoir défaillant craquait de toutes parts, c'est une chose merveilleuse que de voir debout et ferme ce pouvoir papal, grand et fort parce qu'il s'appuyait sur l'éternelle vérité. Tel fut celui de Léon; il réunit cette double puissance qui fait les grands hommes, l'art de gouverner et l'art de concevoir : il eut aussi les vertus d'un saint. Sa vie est un de ces nobles exemples qui consolent et encouragent dans les temps difficiles. Hilaire lui succéda.

Avant de monter sur le trône pontifical, Hilaire avait rendu à l'Église d'éminens services. Nous l'avons vu assister comme légat au faux concile d'Éphèse en 449. De cette époque datent deux lettres de lui qui sont arrivées jusqu'à nous : l'une fut écrite après le concile à l'impératrice Pulchérie, l'autre est adressée à Victorius pour le charger de composer un cycle pascal que nous avons encore. On se souvient que les Grecs et les Romains n'avaient jamais été d'accord sur la célébration de la fête de Pâque : Hilaire, alors archidiacre, voulait achever de faire disparaître une dissidence fâcheuse, et qui durait encore malgré les efforts des pontifes romains et des conciles (1).

Élu pape, il s'occupa de donner à l'unité de l'Église un gage de sa sollicitude. Il envoya dans tout l'Orient une décrétale avec quelques lettres particulières; il confirmait les trois conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine; il condamnait Nestorius, Eutychès et tous

(1) Conc. t. IV; Buch. p. 1.

les autres hérésiarques; il joignit à cet envoi la lettre de saint Léon.

La même année, le 7 août 461, l'empereur Majorien fut tué à Tortone après un règne de quatre ans et quelques mois. Le 19 novembre suivant, Sévère fut proclamé empereur à Ravenne. En Orient, l'impératrice Eudoxie, veuve de Théodose le Jeune, vint à mourir. Cette princesse fit beaucoup pour le Christianisme; elle construisit un grand nombre d'églises, de monastères et d'hôpitaux. Elle avait un esprit élégant et orné; elle laissa quelques traductions des fragmens de l'Écriture en vers héroïques grecs et quelques autres ouvrages qui ne nous sont point parvenus.

Cependant le pape eut à s'occuper d'une affaire qui s'agitait dans les Gaules au sujet d'un évêque de Béziers. Hermès (il se nommait ainsi) était archidiacre de saint Rustique, évêque de Narbonne. Celui-ci l'ayant nommé à l'évêché de Béziers, les habitans ne voulurent pas le recevoir. Il ne paraît pas qu'Hermès se soit obstiné à réclamer ce siége, malgré leur résistance; seulement, et sans doute pour le dédommager, Rustique le désigna pour son successeur, et il en écrivit au pape saint Léon pour qu'il approuvât son choix. Léon refusa, et saint Hilaire put bien ne pas être étranger à ce refus. Quoi qu'il en soit, Rustique étant mort, Hermès resta maître du siége de Narbonne. Frédéric, frère de Théodoric, roi des Goths, écrivit à Hilaire, devenu pape, pour lui signaler l'intronisation d'Hermès comme un acte de témérité inouïe. Celui-ci envoya aussi des députés, et un concile fut tenu à Rome où cette affaire fut jugée. Les évêques de ce concile

étaient presque tous venus à Rome pour célébrer l'anniversaire de l'ordination d'Hilaire. Il fut décidé dans cette assemblée qu'Hermès serait maintenu dans son évêché, mais qu'il n'aurait pas le pouvoir d'ordonner d'autres évêques. Ce pouvoir était transféré à Constantius, évêque d'Uzès. Hilaire fit part de cette décision aux évêques des Gaules par une lettre qui porte la date du 3 décembre 462. Il y rend justice au mérite personnel d'Hermès, mais il se prononce fortement contre son élection, qu'il déclare être contraire aux décrets des saints Pères et aux règles des canons (1).

La lettre du pape Hilaire ordonne aux évêques des Gaules de tenir tous les ans un concile des provinces pour maintenir la discipline. La décision des affaires les plus importantes doit être renvoyée au Saint-Siége. Les ecclésiastiques ne doivent jamais sortir de leur diocèse sans une autorisation de leur évêque ; les évêques ne pourront quitter leur province qu'avec des lettres de leur métropolitain. L'autorité d'un concile peut seule permettre l'aliénation des terres d'une église.

Cette sévérité des papes pour maintenir la discipline et la hiérarchie est un des faits les plus saillans de l'histoire de la papauté. Nous avons déjà observé que la constitution de l'Église, née de l'élection, reposait tout entière sur ce principe. C'est lui qui faisait sa force et sa sauvegarde : les papes ne l'oublièrent jamais ; et lorsque les évêques voulurent transmettre et, pour ainsi dire, léguer leur siége en désignant leurs successeurs, le pouvoir du

(1) Conc. t. IV.

souverain Pontife réprimait vigoureusement ces tentatives de succession héréditaire. Le pape dont nous écrivons l'histoire ne cessa de marcher d'un pas ferme dans cette voie qu'avaient suivie tous ses prédécesseurs. L'affaire de l'évêque Hermès n'en est pas le seul témoignage.

L'an 463, Mamert, évêque de Vienne, ayant ordonné Marcel, évêque de Die, malgré le peuple et par la violence, Hilaire apprit le fait et se plaignit sur-le-champ à Léonce d'Arles de ne l'avoir point averti de cette entreprise. Il lui disait : « Examinez cette affaire dans le con-
« cile, qui, selon nos ordonnances, doit s'assembler tous
« les ans, et que vous devez présider : faites-y rendre
« compte à Mamert de sa conduite et nous en instruisez
« par une lettre commune. » En même temps il écrivit aux évêques des provinces de Vienne, de Lyon, de Narbonne et des Alpes, pour les exhorter à réprimer tout ce qui pourrait être tenté de semblable dans leur juridiction. L'évêque Antoine, envoyé par le pape, rapporta bientôt à Rome la réponse du concile des Gaules. Instruit pleinement de ce qui s'était passé, Hilaire leur adressa sa décision dans une lettre du 24 février 464. Il disait que rigoureusement Mamert et Marcel devaient être déposés, mais que pour le bien de l'Église il voulait user d'indulgence; qu'en conséquence il chargeait Veran, un des évêques du concile, de se rendre auprès de Mamert en qualité de délégué du Saint-Siége, pour l'avertir de ne pas retomber dans une pareille faute, sous peine d'être privé de sa juridiction sur les quatre églises de sa province, lesquelles, dans le cas d'une récidive, passeraient à l'évêque d'Arles. Il veut que l'ordination de l'évêque de Die

soit confirmée par Léonce d'Arles, si celui-ci le juge à propos. L'église de Die dépendait de cet évêché.

Des faits analogues arrivaient tous les jours à la connaissance du pape, qui ne négligeait rien pour y remédier promptement. Ascagne, évêque de Tarragone, et tous ses suffragans lui écrivirent pour se plaindre de Silvain, évêque de Calahorre : il avait ordonné un évêque contre la volonté du peuple ; il avait aussi donné un évêché à un prêtre malgré lui. D'un autre côté, Nundinaire, évêque de Barcelonne, avait désigné pour son successeur Irénée, déjà évêque d'une autre ville ; il l'avait fait ainsi héritier du peu de bien qu'il avait. Les évêques de la province ayant égard à la volonté du défunt, avaient consenti au changement d'Irénée. Toutefois ils demandaient au pape la confirmation de ce qu'ils avaient fait.

Un concile tenu à Rome au mois de novembre 465, à l'occasion de l'anniversaire de l'ordination du pape, examina ces diverses affaires. Le pape y promulgua cinq canons, que les évêques approuvèrent par leurs acclamations. Le cinquième condamne les évêques qui désignent leur successeur à leur lit de mort et mettent ainsi un obstacle aux élections. Ce canon s'appliquait aux évêques d'Espagne ; le pape leur notifia la décision du concile par une décrétale du 3 décembre 465. Il y traite d'abord de Silvain : il dit que sur la recommandation des principaux magistrats qui lui ont écrit pour excuser cet évêque, il pardonne le passé, pourvu qu'à l'avenir on observe les canons. Il exige donc qu'aucun évêque ne soit ordonné sans le consentement de son métropolitain ; il enjoint à Irénée de retourner à son église sous peine

d'excommunication ; quant à Ascagne, il le somme de nommer un autre évêque, pris dans le clergé de Barcelonne, afin qu'à l'avenir on ne puisse pas regarder comme héréditaire l'épiscopat, qui n'est conféré que par la grâce de Jésus-Christ. Suivent diverses règles touchant les ordinations. Hilaire ne se contenta pas de faire parvenir cette décrétale aux évêques d'Espagne. Il leur envoya en même temps un sous-diacre de Rome chargé de faire exécuter les décisions qu'elle renfermait. L'histoire ne rapporte pas comment cette affaire se termina : d'où il faut conclure que l'on se conforma aux ordres du souverain Pontife.

Cependant l'empereur Sévère ayant été empoisonné, Rome resta plus d'un an sans empereur. Le patrice Ricimer, qui gouvernait l'Occident, était hautement accusé de cette vacance. Forcé de céder à l'opinion publique, il demanda à Léon de lui envoyer d'Orient Anthémius, fils de Procope, pour qu'il fût fait empereur. Ricimer y mit pour condition d'épouser la fille de cet Anthémius. Les choses se passèrent ainsi : Anthémius fut proclamé empereur et Ricimer devint son gendre.

Le nouvel empereur avait amené avec lui un certain Philothée, hérétique macédonien, pour lequel il avait une grande affection. Fort de cette faveur, cet homme voulut introduire de nouvelles sectes à Rome, et y tenir des assemblées secrètes. Le pape Hilaire s'y opposa avec énergie ; ayant interpellé publiquement Anthémius à ce sujet, il obtint de lui le serment qu'il ne le permettrait pas.

Cette courageuse action fut le dernier acte de son

pontificat. Il mourut la même année (467). Il avait fait bâtir trois magnifiques chapelles dans le baptistère de Constantin, et plusieurs monastères auprès de Saint-Laurent. Il plaça dans le baptistère de Latran deux bibliothèques, c'est-à-dire, deux armoires de livres.

Quelques écrivains ecclésiastiques (1), en jugeant la conduite de saint Hilaire, ont trouvé que ce pape avait penché dans les principaux actes de sa vie vers une excessive rigueur. La manière dont il réprima les tentatives contre la hiérarchie ne nous paraît pas avoir été appréciée d'un point de vue assez haut. Il est vrai de dire que les évêques qu'il blâmait étaient la plupart de saints et grands hommes ; que leurs exemples pouvaient s'appuyer sur des noms illustres dans l'Église, ceux d'Athanase et d'Augustin, qui avaient désigné leurs successeurs ; mais cette licence, qui n'entraînait pas d'abus en de telles mains, pouvait, en d'autres, livrer les charges de l'Église aux ambitieux et aux avides. Pour nous, c'est cette fermeté que nous louons dans saint Hilaire : car pour nous servir de ses propres expressions, sa qualité de premier évêque l'entraînait à prendre plus de soin de la discipline de l'Église qu'aucun autre ; sans quoi il eût été d'autant plus coupable que sa dignité était plus grande (2). Cette parole explique toute la vie d'Hilaire. Si cette vie avait besoin d'apologie, nous ne lui en saurions trouver de plus complète.

Vers la fin de l'an 467, probablement le 20 septembre, Simplicius de Tibur fut élu pape pour remplacer saint

(1) Le P. Thomassin, Tillemont.

(2) Concil. t. IV, p. 1061.

Hilaire ; son ordination ne se fit pas sans quelque tumulte : les détails de ce qui s'y passa ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Ses actions et ses lettres nous sont aussi très peu connues.

Cependant l'empire d'Occident touchait à sa fin ; la guerre et l'arianisme en firent la proie des barbares. Les derniers empereurs se succédèrent avec cette rapidité qui annonce les convulsions d'un pouvoir expirant ; Augustule ne le garda que deux mois. Odoacre, chef des Hérules, se rendit maître de Rome le 23 août 476 ; il prit le nom de roi d'Italie. Le reste de l'Occident obéissait aussi à des rois barbares.

Quant à l'Orient, il fut livré à tous les malheurs d'une grande querelle qui porta un rude coup à l'unité de l'Église : nous voulons parler des dissensions qui divisèrent le siége de Rome et celui de Constantinople. Gennade, évêque de cette ville, étant mort, son successeur Acace fit revivre les prétentions des évêques de Constantinople qui avaient autrefois revendiqué le premier rang après ceux de Rome. Mais il faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

Basilisque avait succédé à l'empereur Zénon, qui s'était enfui lâchement ; il ne valait pas mieux que celui-ci. Dès le commencement de son règne, il se déclara l'ennemi de la foi catholique. A cette nouvelle, Timothée Elure et Pierre le Foulon sortirent de leur retraite, et ils se mirent à la tête des ennemis du concile de Chalcédoine. A peine arrivé à Alexandrie, Timothée chassa le légitime évêque à main armée. Après ce premier crime, il se rendit à Constantinople, où ses partisans lui firent une

ovation comme à un saint évêque. Il persuada à Basilisque de condamner le concile de Chalcédoine et la lettre de saint Léon par une circulaire à tous les évêques. Néanmoins le peuple, fidèle à la foi véritable, lui ferma toutes les églises, et Acace lui-même lui résista vigoureusement.

Sur ces entrefaites, Zénon revint avec des forces considérables pour renverser Basilisque. Celui-ci, épouvanté des tempêtes qu'avait excitées la protection dont il avait couvert Elure, rétracta ce qu'il avait fait et condamna publiquement Timothée; il n'osa pas résister à Zénon, et lui céda l'empire aussi lâchement qu'il lui avait été cédé. Zénon, dès son arrivée à Constantinople, vint à l'église pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, mais il ne changea rien dans ses mœurs détestables. Il se hâta d'écrire au pape pour lui annoncer son retour.

Simplicius lui répondit pour le féliciter sur son rétablissement: il l'exhorte à se servir utilement pour l'Église des grâces que Dieu vient de lui accorder; il lui demande le rétablissement du légitime évêque d'Alexandrie, le bannissement d'Elure et de tous les évêques ordonnés par cet hérétique. Presque dans le même temps il reçut une lettre d'Acace, qui lui rendait compte des maux que l'Orient avait soufferts. Le pape lui répondit de solliciter lui-même les mesures qu'il venait de demander à Zénon. Les choses prenaient ainsi un tour assez favorable, d'autant plus que l'empereur se rendit au désir du pape. Il fit assembler un concile en Orient, et déposer Pierre le Foulon. Jean, évêque d'Apamée, fut mis à sa place: mais il ne garda ce siége que trois mois, et Etienne,

homme d'une grande vertu, le remplaça. Il écrivit à Acace ce qui s'était passé; celui-ci tint un concile où Pierre le Foulon, Jean d'Apamée et Paul d'Éphèse furent condamnés. Le pape, sur une lettre d'Acace, les condamna de son côté, et il écrivit de solliciter l'empereur pour qu'ils fussent chassés de l'empire.

Cependant Timothée Elure vint à mourir, laissant quelques disciples qui prirent son nom. A sa place, les évêques hérétiques du pays élurent Pierre, surnommé Monge, qui avait été archidiacre. Zénon ne le voulut point souffrir; il écrivit au gouverneur d'Égypte de chasser Monge et de rétablir Timothée Solofaciole, ce qui fut exécuté. Acace eut soin d'informer le pape Simplicius de ces événemens; il répondit en demandant quelques satisfactions à Solofaciole, et celui-ci s'empressa de les donner.

Antioche ne jouit pas long-temps de la paix. Etienne en avait à peine occupé le siége un an, lorsque les hérétiques s'élevèrent contre lui et le tuèrent dans l'église. Ces désordres ayant excité la colère de l'empereur, les habitans d'Antioche le prièrent de leur en accorder le pardon et de leur faire ordonner un évêque à Constantinople. L'empereur souscrivit à ce désir, et Acace leur envoya un évêque que l'on nomma Etienne le Jeune, pour le distinguer de son prédécesseur. Mais comme cette ordination était contre les règles, ils en écrivirent au pape pour qu'il la régularisât.

Voici un fragment de sa réponse : « Si l'on avait « suivi ce que j'avais écrit à mon confrère Acace au « sujet de Pierre et des autres, on n'aurait pas eu de

« tels crimes à punir, car j'avais mandé que l'on vous « suppliât de le chasser hors des bornes de votre empire, « lui et tous ceux qui avaient usurpé les églises à l'occa- « sion de la domination du tyran; c'est pourquoi s'il s'en « trouve quelques restes, faites-les chasser en pays étran- « ger. Et parce que vous avez cru ne pouvoir apaiser les « séditions d'Antioche qu'en ordonnant un évêque à « Constantinople, contre l'ordonnance du concile de Ni- « cée, à la charge de réserver à l'avenir au concile « d'Orient l'ordination de l'évêque d'Antioche, l'apôtre « saint Pierre conserve votre promesse et votre serment, « afin que ce que mon frère Acace a fait par votre ordre « ne soit pas à l'avenir tiré en coutume. C'est pourquoi « nous ne pouvons désapprouver ce que vous avez fait « pour le bien de la paix. »

Simplicius écrivit à Acace à peu près dans les mêmes termes. Il avait besoin de lui exprimer que tout ce qui avait été fait ne devait pas être tiré à conséquence pour l'avenir. On aurait dit qu'il prévoyait que l'esprit ambitieux d'Acace ne tarderait pas à mettre la désunion dans l'Église; et en effet elle ne tarda pas à éclater.

Timothée Solofaciole étant mort, Jean Talaïa fut élu à sa place. Acace n'ayant pas reçu les lettres synodales de cet évêque assez tôt, en conçut une grande aversion contre lui. En conséquence, il persuada à Zénon qu'il valait mieux, pour le bien des églises, rendre Pierre Monge au siége d'Alexandrie; le pape s'y opposa : tout ce qu'il voulait accorder c'était de suspendre la confirmation de Jean Talaïa, mais il refusait de consentir au rétablissement de Pierre Monge. « Il a été, disait-il, complice et

« même chef des hérétiques, et j'ai demandé plusieurs « fois qu'il fût chassé d'Alexandrie. La promesse qu'il fait « à présent de professer la vraie foi ne peut servir tout « au plus qu'à le faire rentrer dans la communion de « l'Église, mais non pas à l'élever à la dignité du sacer- « doce, de peur que sous prétexte d'une feinte abjura- « tion, il n'eût la liberté d'enseigner l'erreur; ce qui est « d'autant plus à craindre, que l'on dit qu'il est demandé « pour pasteur par ceux-là même avec lesquels il s'est « autrefois séparé de l'Église. »

Cette lettre, toute sage qu'elle était, ne fit qu'irriter l'empereur; et Acace profita de cette irritation pour lui persuader de donner ce fameux édit d'union qui a reçu le nom d'hénotique, et que Pierre devait souscrire en rentrant dans le siége d'Alexandrie. En voici la substance (1) :

« Des abbés et d'autres personnes vénérables nous ont « présenté des requêtes pour demander la réunion des « Églises et faire cesser les funestes effets de leur division; « plusieurs personnes ont été privées du baptême ou de « la sainte communion, et il s'est commis une infinité de « meurtres. C'est pourquoi nous vous faisons savoir que « nous ne recevons aucun autre symbole que celui des « Pères de Nicée, confirmé par les Pères de Constanti- « nople et suivi par ceux d'Éphèse qui ont condamné « Nestorius et Eutychès. Nous recevons aussi les douze « chapitres de Cyrille d'heureuse mémoire; et nous con-

(1) D'après Fleury, H. eccl. t. VII.

« fessons que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu, Fils uni-
« que de Dieu, qui s'est incarné en vérité, consubstan-
« tiel au Père selon sa divinité, et consubstantiel à nous
« selon son humanité ; le même qui est descendu et s'est
« incarné du Saint-Esprit et de la Vierge Marie, mère de
« Dieu, est un seul fils et non deux. Nous disons que
« c'est le même Fils de Dieu qui a fait des miracles et
« qui a souffert volontairement en sa chair ; et nous ne
« recevons aucunement ceux qui divisent les natures ou
« admettent une simple apparence d'incarnation. Mais
« nous anathématisons quiconque croit ou a cru autre
« chose autrefois à Chalcédoine, ou en quelque concile que
« ce soit, principalement Nestorius, Eutychès et leurs
« sectateurs. Réunissez-vous donc à l'Église, notre mère
« spirituelle, étant dans les mêmes sentimens que nous. »

Cet écrit était conçu avec une perfide adresse ; nous verrons plus tard le parti qu'en tirèrent les hérétiques.

Jean Talaïa, chassé d'Alexandrie, en appela au pape, comme avait fait saint Athanase. Peu de temps après il se rendit à Rome et fut très bien reçu par Simplicius, qui écrivit en sa faveur à Acace de Constantinople. Celui-ci répondit insolemment qu'il ne reconnaissait point Jean comme évêque d'Alexandrie, qu'il avait reçu Pierre Monge en sa communion, d'après l'hénotique de Zénon ; que, à la vérité, il avait agi contre l'avis du pape, mais qu'il avait cru le devoir à la paix des églises et aux ordres de l'empereur. Le pape fut très mécontent de cette réponse, et il écrivit de nouveau à Acace pour lui dire qu'il avait eu tort de recevoir un hérétique condamné ; car il ne suffisait

pas que Monge se conformât à l'hénotique s'il rejetait le concile de Chalcédoine et la lettre de saint Léon.

Pendant qu'Acace délibérait sur la réponse qu'il ferait, Simplicius vint à mourir (483); il avait tenu le siége apostolique quinze ans et demi. Félix lui succéda.

CHAPITRE X.

Félix II ou III. — Il condamne Acace. — Mort de Zénon. — Gélase. — Ses écrits. — Sa mort. — Anastase. — Symmaque. — Concile de la Palme. — Hormisdas. — Violences contre les légats du pape. — Modération d'Hormisdas. — Jean I. — Son voyage à Constantinople. — Ses souffrances. — Sa mort.

Dès que le pape Simplicius eut rendu le dernier soupir, Basile, préfet du prétoire, assembla les magistrats et le clergé dans l'église de Saint-Pierre; il leur tint un langage ferme, pour que l'élection du nouveau pape ne fût pas troublée par aucune intrigue. Son discours calma les esprits qui recommençaient à s'agiter, et on élut sans contestation Félix, né à Rome, fils du prêtre Félix. Jean Talaïa lui demanda en vain son rétablissement dans le siége d'Alexandrie; mais en revanche il obtint l'église de Nole en Campanie, où il mourut paisiblement quelques années après son installation.

Le pape avait profité du séjour de Jean Talaïa à Rome pour lui demander des détails exacts sur la conduite d'Acace à Constantinople. Il vit clairement que celui-ci vou-

lait se soustraire à la discipline de l'Église (1). Il assembla donc un concile, où il choisit Vital, évêque de Trunto, Misène, évêque de Cumes, et Félix, défenseur de l'Église romaine, porteurs des instructions suivantes : Pierre Monge devait être chassé de l'église d'Alexandrie; Acace était sommé de répondre au libelle présenté par Jean Talaïa contre lui ; enfin le pape voulait qu'on lui demandât (2) de prononcer anathème contre Pierre Monge. Ces instructions étaient accompagnées de deux lettres, l'une à Acace, l'autre à l'empereur. Le pape se plaignait vivement à celui-ci de son silence sur l'affaire d'Alexandrie. Il continue en ces termes : « Vous deviez repré-« senter à l'empereur tout ce qu'il a écrit contre Pierre « d'Alexandrie et en faveur de Timothée le Catholique, « d'autant plus que vous y avez eu grande part, comme « vous l'avez écrit. Vous devez faire tous vos efforts « pour l'empêcher de relever l'hérésie qu'il avait abattue, « de peur de vous rendre suspect de la favoriser vous-« même ; car on sait assez bien le crédit que vous avez « auprès du prince. Où est, mon frère Acace, le travail « que vous avez employé contre le tyran hérétique (3)? « Voulez-vous en perdre la récompense ? Souffrirez-vous « tranquillement que le troupeau du Seigneur soit dé-« chiré ? Voulez-vous fuir comme le mercenaire? ou plu-« tôt, comme vous n'avez rien à craindre, ne pourrait-on

(1) Steph. Zenon. ann. 12; Evagr. III. H.

(2) Ou *qu'on lui dénonçât* de prononcer, pour nous servir de l'expression technique de Fleury, Hist. eccl., t. VI.

(3) Basilisque.

« pas dire que vous exposez le troupeau?... Et comme « nous ne voulons pas avoir si mauvaise opinion de vous, « nous vous exhortons très instamment à éviter désor- « mais tout ce qui pourrait le faire penser. »

Arrivés à Abydos, les légats furent arrêtés d'après l'ordre de l'empereur; on leur ôta leurs papiers, de peur qu'ils ne les rendissent aux catholiques; on les menaça de mort, pour les forcer à communiquer avec Acace et Pierre Monge, et comme les menaces furent vaines, on eut recours aux séductions. Les légats cédèrent : quand ils eurent accompli les ordres de l'empereur, ils furent remis en liberté. Félix, défenseur de l'Église romaine, arrivé après eux à Constantinople, se montra seul inflexible, seul il soutint courageusement les droits et l'honneur de Rome (1).

Lorsque les légats y revinrent, le pape était déjà informé de leur prévarication. Cyrille, abbé des Acémètes, d'autres abbés de Constantinople, et les évêques catholiques d'Égypte qui s'y trouvaient, lui en avaient donné avis. Félix assembla un concile pour juger cette affaire. Vital et Misène, convaincus d'avoir prévariqué, furent déposés et excommuniés. Le concile s'exprima ainsi au sujet de Pierre Monge et d'Acace : « L'Église romaine ne reçoit point l'hérétique Pierre, condamné depuis longtemps par le jugement du Saint-Siége, excommunié et anathématisé; car quand il n'y aurait pas autre chose contre lui, il suffisait qu'il eût été ordonné par des hérétiques pour ne pouvoir gouverner des catholiques. Quant

(1) Gelás. ad Dard. episc.; Evagr. III. 20; Gesta de Nom., etc.

à Acace de Constantinople, on voit, par la chose même, combien il est répréhensible, puisque ayant qualifié Pierre d'hérétique, dans sa lettre à Simplicius, il ne l'a pas déclaré à Zénon, comme il devait faire, s'il aimait la foi plus que l'empereur. »

Bien convaincu de l'obstination d'Acace, le pape le condamna en un concile d'évêques. La sentence rappelle les fautes dont il est coupable; après avoir montré les hérétiques encouragés et soutenus par Acace, elle conclut ainsi : « Ayez donc part avec ceux dont vous embrassez si volontairement les intérêts, et sachez que par la présente vous êtes privé de l'honneur du sacerdoce et de la communion catholique, étant condamné par le jugement du Saint-Esprit et l'autorité apostolique, sans pouvoir être jamais absous de cet anathème. » Le pape et soixante-sept évêques souscrivirent cette sentence. Tutus, nommé défenseur de l'Église romaine, fut chargé de porter à Constantinople la décision du concile, à laquelle on joignit deux lettres, l'une pour l'empereur Zénon, l'autre pour le clergé et le peuple. Acace refusa de recevoir l'écrit qui portait sa condamnation; Tutus la lui fit attacher à son manteau, le dimanche, comme il entrait à l'église pour célébrer l'office. Les moines qui remplirent cette dangereuse mission y perdirent les uns la vie, les autres la liberté. Tutus, épouvanté ou séduit, sentit faiblir son courage, il communiqua avec Acace. A son retour à Rome, il éprouva le sort de Vital et de Misène; le pape l'excommunia (1). Fort de la protection de l'em-

(1) Concil. t. IV; Liberat. brev. c. 18; Niceph. XVI, c. 17.

pereur, Acace résista jusqu'au bout, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort qui arriva en l'an 489. L'année suivante, Pierre Monge mourut, et Euphémius, qui tenait le siége de Constantinople, effaça son nom des dyptiques et envoya des lettres synodales au pape. Celui-ci les reçut, mais il refusa sa communion à Euphémius, parce qu'il avait maintenu le nom d'Acace et celui de Flavita, son successeur.

La mort de l'empereur Zénon ne tarda pas de beaucoup (491). Anastase, surnommé Dicorus de Dyrrachium, monta sur le trône après lui (1).

Le pape Félix suivit de près Zénon dans la tombe; il mourut au mois de février 492. L'Église l'a mis au rang des saints. Cinq jours après, Gélase lui succéda.

Gélase était né en Afrique et fils d'un nommé Valère. Dès que Euphémius l'eut appris, il écrivit au nouveau pape, pour se plaindre de n'avoir pas reçu de lettres de communication. « C'était l'ancienne règle entre nos pères unis de communion, lui répondit Gélase, mais vous avez préféré une société étrangère à celle de saint Pierre. Vous dites que je dois user de condescendance; il est vrai que l'on doit se pencher pour relever ceux qui sont tombés, mais non pas se précipiter avec eux (2). »

Pendant que Gélase s'annonçait au monde chrétien avec cette fermeté, il apprit que l'Illyrie entière avait prononcé anathème contre Acace. Laurent, évêque de Lignide, en lui faisant part de cet heureux concours, demanda une profession de foi que l'on pût opposer aux hérétiques :

(1) Ch. pas.; Théoph.; Evagr.; Marcell. chr.; Vict. chr.

(2) Gelas. ep. I. Conc. t. IV.

c'était d'ailleurs un usage suivi par tous les évêques de Rome à leur avénement. Gélase s'y conforma ; sa lettre explique particulièrement le mystère de l'incarnation contre l'hérésie d'Eutychès : elle témoigne l'espoir de voir l'empereur faire cesser *les disputes téméraires ;* elle regrette que les malheurs des temps n'aient pas permis d'envoyer des légats aux églises de l'Illyrie.

En effet, l'Italie venait de changer de maître ; Théodoric, roi des Ostrogoths, retiré à la cour de Zénon, avait obtenu de celui-ci la permission de faire la guerre à Odoacre. Vainqueur dans trois combats, Théodoric assiégea Ravenne pendant trois ans ; réduit à se rendre, Odoacre perdit l'empire avec la vie. La guerre avait duré cinq ans, depuis 489 jusqu'à 493 (1). Théodoric prit le titre de roi et s'empressa de faire part de ses succès à l'empereur Anastase, et de lui demander la paix. Le pape apprit par les ambassadeurs chargés des lettres de Théodoric que les Grecs continuaient à porter des plaintes contre l'Église romaine. Il envoya à Constantinople des instructions très détaillées pour les réfuter : « J'ai bien compris, disait Gélase, que les Grecs demeureront dans leur obstination, et qu'ils ne chercheront qu'à renverser la foi catholique à l'occasion de l'ambassade du roi. Mais que veut dire l'empereur, quand il se plaint que nous l'avons condamné, puisque mon prédécesseur lui a écrit sur son avénement à l'empire, et que je lui ai adressé aussi mes complimens par lettre, sans en avoir jamais

(1) Jornand. ; Procop. I.
(2) Ep. II. Conc. t. IV.

reçu de lui. » Et plus bas : « Ils disent qu'on doit leur pardonner ; qu'on donne un exemple depuis le commencement du Christianisme, que des évêques, que des apôtres, que le Sauveur lui-même ait pardonné, sinon à ceux qui se corrigeaient. Nous lisons que Jésus-Christ a ressuscité les morts, mais non pas qu'il ait absous ceux qui sont morts dans l'erreur. Il a donné à saint Pierre le pouvoir de délier, mais seulement ceux qui sont encore sur la terre (1). »

L'Orient était pour l'Église le plus ardent foyer de divisions et de discordes ; les autres parties du monde chrétien gardaient avec plus de respect et de soin la foi catholique et l'obéissance à la primauté du siége de Rome. Les évêques de Dardanie, s'adressant au pape Gélase à l'occasion de son avénement, le nomment le Père des pères, déclarant qu'ils veulent obéir en tout à ses ordres et rester inviolablement attachés à son autorité. Ils le prient de leur envoyer un évêque, pour qu'ils puissent lui exposer leur foi. Gélase satisfit à leur désir, et il les instruisit en détail de l'hérésie d'Eutychès et de la condamnation d'Acace. Ayant appris que le pélagianisme recommençait à se répandre en Dalmatie, il s'empressa d'écrire à un évêque du pays, nommé Honorius, pour le prévenir de ne pas se laisser surprendre. Il cite six papes qui ont condamné le pélagianisme : Innocent, Zosime, Boniface, Célestin, Sixte et Léon. Honorius s'étonna de cette sollicitude. Le pape lui répondit que le Saint-Siége avait toujours pris soin de toutes les églises du monde, et il

(1) Conc. t. IV. Gel. ep. IV.

continua de lui donner ses instructions. L'hérésie gagnait au reste jusqu'au cœur de l'Italie, le Picenum commençait à en être infesté. Gélase écrivit aux évêques de cette contrée pour les reprendre de leur négligence et stimuler leur zèle ; il ne se contenta pas des instructions qu'il leur adressait, il composa lui-même un traité contre le pélagianisme (1).

Cependant les ambassadeurs de Théodoric étaient de retour à Rome : ils apprirent au pape que l'empereur Anastase se plaignait de n'avoir pas reçu de lettre de lui. Gélase lui en donna la raison, dans une lettre où il établissait d'une manière remarquable dans quels rapports réciproques se trouvaient le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir séculier. Après avoir dit que s'il n'a pas écrit, c'est qu'il a craint d'importuner l'empereur, il parle ainsi : « Il y a deux moyens par lesquels ce monde est principalement gouverné, l'autorité sacrée des évêques et la puissance royale. La charge des évêques est d'autant plus grande, qu'ils doivent compte des rois mêmes au jugement de Dieu : car vous savez qu'encore que votre dignité vous élève au-dessus du genre humain, vous baissez la tête devant les prélats, vous recevez d'eux les sacremens et leur êtes soumis dans l'ordre de la religion ; vous suivez leur jugement, et ils ne se rendent pas à votre volonté. Que si les évêques obéissent à vos lois quant à l'ordre de la police et des choses temporelles, sachant que vous avez reçu d'en haut la puissance, avec quelle affection devez-vous être soumis à ceux qui sont établis

(1) Tract. 3. t. iv. Conc.

pour distribuer les sacremens ! et si les fidèles doivent être soumis généralement à tous les évêques qui traitent dignement les choses divines, combien plus doit-on se conformer à l'évêque de ce siége que Dieu a établi au-dessus de tous les évêques, et qui a toujours été reconnu pour tel par toute l'Église (1) ! »

L'avénement de Théodoric jeta la consternation dans l'Italie entière. Les peuples, déjà affligés de mille maux, eurent encore à souffrir des réactions et des vengéances du vainqueur. Pour achever d'accabler les partisans d'Odoacre, il les déclara par une loi incapables de tester ni de disposer de leurs biens (2). Le Christianisme, dont la mission était de sauver et de constituer la société, pouvait seul leur porter quelques secours ; les habitans de l'Italie le comprirent, et ils s'adressèrent à l'évêque de Pavie, saint Épiphane, pour qu'il intercédât pour eux auprès du roi. Laurent, évêque de Milan, se joignit à lui, et tous les deux se rendirent à Ravenne pour remplir leur mission de paix. Ils obtinrent ce qu'ils demandaient. Théodoric chargea même Épiphane du rachat des captifs faits par les Bourguignons ; le saint évêque prit avec lui Victor de Turin, et il se rendit en toute hâte auprès de Gondebaud, leur roi. Le pape Gélase accompagnait de ses vœux les saints voyageurs : il leur avait donné des lettres pour Rusticius, afin de le remercier du secours qu'il avait envoyé aux populations épuisées de l'Italie. Épiphane accomplit avec bonheur sa mission ; il revint chargé des

(1) Gelas. ep. VIII.

(2) Ennod. Vit. Ep. Ibid. ap. Boll.

bénédictions d'une foule de malheureux qu'il arracha aux horreurs de l'exil.

L'Italie était tellement désolée que l'on y manqua de clercs pour le service de l'église. Gélase, averti de ce triste état de choses, crut devoir relâcher quelque choses de la discipline, et rapprocher les termes qui séparaient les divers degrés de l'ordination des clercs (1). Cette décrétale fut peut-être le résultat d'un concile tenu à Rome en 494, en suite duquel le pape donna un décret qui distingue les livres authentiques des livres apocryphes (2). Le pape adressa vers le même temps des lettres à plusieurs évêques, toujours au sujet des hérésies de l'Orient; il composa aussi un traité intitulé *de l'Anathème*, où il revient avec soin sur la distinction de la puissance ecclésiastique et de la puissance séculière, qu'il établit ainsi : « Je veux croire, dit-il, qu'avant la venue de Jésus-Christ, quelques uns aient été en figure, rois et prêtres en même temps comme Melchisédech, ce que le démon a imité, en sorte que les empereurs païens prenaient aussi le nom de souverains pontifes. Mais quand on est venu à celui qui est véritablement roi et pontife tout ensemble, l'empereur n'a plus pris le nom de pontife et le pontife ne s'est plus attribué la dignité royale. Car encore que tous les membres de Jésus-Christ soient nommés une race royale et sacerdotale, toutefois Dieu, connaissant la faiblesse humaine et voulant sauver les siens par l'humilité, a séparé les fonctions de l'une et de l'au-

(1) Conc. t. IV.

(2) Voir aux Pièces justificatives.

tre puissance ; en sorte que les empereurs chrétiens eussent besoin des pontifes pour la vie éternelle, et que les pontifes suivissent les ordonnances des empereurs pour les choses temporelles. Que celui qui sert Dieu ne s'embarrasse point d'affaires séculières, et que celui qui y est engagé ne gouverne pas les choses divines. Ainsi l'un et l'autre ordre est contenu dans la modération, et chaque profession est appliquée aux actions qui lui conviennent (1). »

Ces efforts du pape pour fixer nettement les limites des deux pouvoirs n'arrrêtaient pas les tentatives d'envahissement des empereurs d'Orient. Anastase fit, sous un prétexte frivole, déposer Euphémius, patriarche de Constantinople ; il assembla les évêques, qui, par une coupable condescendance, sanctionnèrent cet acte injuste. Il ne s'en tint pas là ; il fit ordonner aussitôt Macedonius, prêtre et trésorier de l'église, à condition qu'il souscrirait à l'hénotique de Zénon, ce qu'il fit en effet (2).

Pendant que l'empereur fomentait ainsi de nouvelles discordes à Constantinople, Gélase ramenait à l'unité ceux que les intrigues des Orientaux lui avaient enlevés. On se souvient de la prévarication des légats du pape Félix, Vital et Misène : le premier était mort sans rentrer dans la communion de l'Église ; le second, accablé de vieillesse et d'infirmités, voulut faire sa paix avec elle. Le diacre Anastase se chargea de présenter à un concile qui

(1) Tract. I, p. 1232.
(2) Marcell. Chr. ; Theoph. ; an. S. Anast.

se tenait alors à Rome (495) la requête du vieillard repentant (1). Le pape ordonna qu'il entrât : Misène se jeta à ses pieds et lui présenta une rétractation qui contenait anathème à Eutychès et ses sectateurs. Après avoir consulté les évêques, le pape parla ainsi : « Le Saint-Siége, en condamnant Misène et Vital, ne leur a pas ôté l'espérance du pardon. Vital a subi le jugement de Dieu, sans que nous ayons pu le secourir ; mais nous ne devons pas différer de recevoir celui-ci, tandis qu'il est encore en vie ; ainsi il rentrera dans notre communion et dans la dignité sacerdotale. » Les évêques et les prêtres adhérèrent à ce jugement par de longues acclamations. Le pape parla beaucoup en ce concile contre l'obstination des Grecs (2).

Gélase mourut en 496. Malgré la courte durée de son pontificat, ce pape accomplit de grandes choses en faveur du Christianisme ; il écrivit longuement et éloquemment en sa faveur. Outre les écrits dont il a été parlé, il fit un Traité contre le sénateur Andromaque et d'autres qui, quoique chrétiens, voulaient conserver quelques cérémonies païennes, entre autres les Lupercales. Il écrivit aussi contre Eutychès et Nestorius, et composait des hymnes à l'imitation de saint Athanase. On lui attribue un ancien sacramentaire de l'Église romaine (3).

Son biographe Denis-le-Petit, qui en parlait d'après le prêtre Julien, disciple de Gélase, le peint ainsi : « Les

(1) Cet Anastase est probablement le même qui succéda à Gélase.

(2) Conc. t. IV.

(3) Voir aux Pièces justificatives.

« mœurs de ce pape répondaient à sa doctrine. Il regar-
« dait sa dignité non pas comme une domination, mais
« comme une servitude. Toute son occupation était la
« prière et la lecture, si ce n'est qu'il fût obligé d'écrire.
« Il se complaisait à la compagnie des serviteurs de Dieu,
« et aimait à s'entretenir avec eux des choses spirituelles.
« Il fuyait la bonne chère et l'oisiveté, pratiquait le jeûne,
« et vivait dans la pauvreté, nourrissant tous les pau-
« vres. Il regardait la moindre négligence d'un évêque
« comme un grand péril pour les âmes. Il se gouverna
« avec beaucoup de prudence et de patience dans les
« temps difficiles où se rencontra son pontificat. »

Anastase II, Romain de naissance, monta sur le trône pontifical après Gélase. Dès son élévation, il continua les sages et courageuses tentatives de ses prédécesseurs pour rétablir la paix dans les églises d'Orient. Il écrivit à l'empereur pour l'exhorter à faire cesser tout sujet de discorde, en supprimant le nom d'Acace. Il ne paraît pas que cette lettre ait produit aucun résultat. Une autre lettre du même pape nous intéresse à un titre particulier; elle est adressée à Clovis, pour le féliciter sur sa conversion et l'exhorter à persévérer. Il y avait trois ou quatre ans que le Sicambre avait épousé Clotilde, fille et nièce des chefs des Bourguignons; elle était catholique, quoique son père et son oncle fissent profession d'arianisme. Ces deux lettres sont tout ce qui est arrivé jusqu'à nous du pontificat d'Anastase II, lequel ne dura pas tout-à-fait deux ans. Anastase mourut au mois de novembre 498.

(1) Cité par Fleury, Hist. eccl., t. VII.

Symmaque lui succéda. Il était diacre, fils de Fortunat, et natif de Sardaigne. Son élection donna lieu à un schisme qui divisa pendant quelque temps l'Église romaine. Le patrice Festus était revenu à Rome, chargé secrètement de faire souscrire par le pape l'hénotique de Zénon; il voulut profiter de la mort d'Anastase pour assurer le succès de ses tentatives; il n'épargna ni l'argent, ni les séductions, afin de diriger à son gré l'élection. Il en vint à bout; et pendant que Symmaque était proclamé dans la basilique de Constantin, l'archiprêtre Laurent était ordonné dans celle de Sainte-Marie. Cette division allait entraîner les luttes les plus fâcheuses, lorsque Festus proposa de la terminer par un moyen dont il espérait tout pour son projet. Il demanda que les deux contendans se rendissent à Ravenne, pour faire juger leur différend par Théodoric. Or, ce roi était arien, et on devait penser qu'il se montrerait favorable au parti de Festus. La sentence de Théodoric anéantit cette espérance : il décida que celui-là gouvernerait l'Église, qui avait été ordonné le premier ou qui réunissait le plus de suffrages. C'était Symmaque; il n'y avait plus moyen de lutter contre lui, et il fut reconnu pape légitime (1).

Le parti de Laurent ne tarda pas à revenir sur sa soumission; Festus et quelques sénateurs, n'ayant pu annuler l'élection de Symmaque, l'accusèrent de crimes horribles, et firent soutenir leur accusation auprès de Théodoric par de faux témoins. En même temps ils avaient rappelé Laurent, et le schisme recommença.

(1) Theod. lect., lib. II; lib. Pont.; Bibl. PP. Paris, t. VIII.

Théodoric, poussé par Festus, envoya à Rome un évêque visiteur pour s'informer de la vérité; toutefois il avait ordre de ne rien faire sans avoir salué le pape Symmaque dans la basilique de Saint-Pierre : ce visiteur était l'évêque d'Altino, nommé Pierre. Arrivé à Rome, il se laissa séduire, et, au lieu de se rendre auprès du pape, il communiqua avec les schismatiques. Cette conduite indigna les catholiques (1), et les deux partis se trouvèrent de nouveau en présence.

Théodoric vint à Rome pour tâcher de rendre la paix à l'Église. Symmaque avait demandé un concile, mais il ne put avoir lieu qu'un an après le voyage du roi (501). Presque tous les évêques de l'Italie s'y rendirent. Quelques uns, passant à Ravenne, conférèrent avec Théodoric; ils ignoraient pourquoi ils étaient convoqués, et lorsqu'ils eurent appris que c'était pour juger Symmaque, ils dirent que c'était au pape seul à convoquer le concile; que le Saint-Siége avait ce droit, et par sa primauté qu'il tenait de saint Pierre, et par l'autorité des conciles, et qu'il n'y avait point d'exemple qu'il eût été soumis au jugement de ses inférieurs. Le roi leur répondit qu'il n'avait rien fait sans l'aveu de Symmaque, et ils continuèrent leur route. Lorsque le concile fut convoqué, ils renouvelèrent les mêmes paroles, et le pape déclara qu'il avait désiré lui-même leur réunion. Les ennemis de Symmaque, voyant qu'il allait triompher de leurs attaques, irrités d'ailleurs des marques générales d'affection qu'il recevait, se résolurent à trancher la

(1) On n'envoyait d'évêque visiteur que dans les églises vacantes.

question par un crime; ils profitèrent du moment où il se rendait à la réunion des évêques pour l'attaquer à main armée. Le pape ne dut la vie qu'à l'énergique défense de trois officiers du roi qui l'accompagnaient. La fureur des schismatiques ne connut alors plus de bornes, et des rixes sanglantes eurent lieu à plusieurs reprises. Dès cet instant, Symmaque refusa de paraître au concile, et fit dire aux évêques que le désir de se justifier l'avait seul fait relâcher de son droit; que ce droit était formellement contenu dans les canons; que tout ce qu'il pouvait faire après le danger qu'il avait couru, c'était de s'en remettre au roi. Les évêques transmirent ces paroles à celui-ci, le suppliant de leur permettre de retourner dans leurs églises, car leur vie n'était plus en sûreté à Rome. Théodoric répondit qu'il ne lui appartenait pas de décider des affaires ecclésiastiques; que les évêques seuls avaient ce droit; qu'ils en usassent comme ils l'entendraient, pourvu que la paix fût rétablie. Le concile s'assembla donc une dernière fois, et il prononça en ces termes :

« Nous déclarons le pape Symmaque, quant aux « hommes, déchargé des accusations intentées contre « lui, laissant le tout au jugement de Dieu. Nous ordon« nons qu'il administrera les divins mystères dans toutes « les églises qui dépendent de son siége. Nous lui ren« dons, en vertu des ordres du prince qui nous en donne « le pouvoir, tout ce qui appartient à l'Église, au dedans « comme au dehors (1) de Rome. Nous exhortons tous

(1) Le concile entend parler ici des possessions du Saint-Siége qui avaient été usurpées.

« les fidèles à recevoir de lui la sainte communion, sous « peine d'en rendre compte au jugement de Dieu. Quant « aux clercs qui ont fait schisme, en donnant satis- « faction au pape, ils obtiendront pardon, et seront « rétablis dans leurs fonctions. Mais quiconque, après « ce jugement, osera célébrer des messes en quelqu'un « des lieux consacrés à Dieu de l'Église romaine, sans le « consentement du pape Symmaque, il sera puni cano- « niquement comme schismatique (1). »

Ce jugement, quelque favorable qu'il fût au pape, soit par sa réserve, soit par l'autorité qu'il rendait à Symmaque, les évêques catholiques le regardèrent comme une atteinte portée à la suprématie de Rome. Ceux de la Gaule surtout en témoignèrent tout leur mécontentement au sénat. Saint Avit, évêque de Vienne, parlant en leur nom, s'exprime ainsi : « Lorsque le pape a été accusé de- « vant le prince, les évêques devaient se charger de le « défendre, et non pas de le juger ; car comme Dieu nous « ordonne d'être soumis aux puissances de la terre, aussi « n'est-il pas aisé de comprendre comment le supérieur « peut être jugé par ses inférieurs, et surtout le chef « de l'Église. Néanmoins le concile s'étant chargé un peu « légèrement de cette cause, a agi sagement d'en réserver « le jugement à Dieu, et de mettre à néant les prétendus « crimes reprochés au pape. » Il termine en priant le sénat de ne pas souffrir que l'on attaque l'épiscopat tout entier en la personne du pape, et que l'on ne donne pas au troupeau le mauvais exemple de s'élever contre le

(1) Conc. t. IV.

pasteur (1). Ainsi les évêques étaient eux-mêmes les gardiens les plus sévères de la primauté du siége de Rome ; ils comprenaient que la hiérarchie devait protéger le Christianisme contre les tentatives des novateurs.

Symmaque resta donc à tout jamais évêque légitime de Rome, et à ce titre il jugea plusieurs différends entre des évêques. Il décida de certaines prérogatives que se disputaient celui de Vienne, Avit, et celui d'Arles, Eonius, en faveur de ce dernier. La décision du pape jugea contradictoirement à ce qu'avait établi Anastase, et comme saint Avit s'en plaignait, Symmaque lui répondit : « Si vous pouvez me montrer qu'Anastase a eu raison de « faire ce qu'il a fait, nous serons bien aises qu'il n'ait « point blessé les canons ; car il faut quelquefois se re- « lâcher de la vigueur de la loi, pour un bien que la loi « même aurait ordonné (2). »

Cependant le concile de la Palme (3) n'avait contenté personne : les catholiques s'en plaignaient comme d'un attentat à l'autorité ; les schismatiques soutenaient au contraire qu'il semblait avoir accordé aux papes le droit de pécher. Toutefois les premiers, en le reconnaissant comme incomplet, défendaient ses décisions, qui au fond avaient proclamé Symmaque innnocent. Ennodius, diacre d'une grande réputation d'éloquence et de vertu, publia un traité en faveur du pape, pour répondre à un écrit des schismatiques, qui portait ce titre : *Contre le*

(1) Conc. t. IV.

(2) Symmaq. Epist.

(3) Le concile qui avait jugé Symmaque prit ce nom (Palmaris) probablement du lieu où il avait été tenu.

synode de l'absolution irrégulière. Cette défense fut approuvée en plein concile (503) par les évêques ; le pape ordonna qu'on la mît au nombre des décrets apostoliques. Quant aux hommes qui le poursuivaient de leurs calomnies, il déclara qu'il leur pardonnait. Pour l'avenir, il demanda l'observation des anciens canons, suivant lesquels les fidèles ne peuvent accuser leur pasteur, à moins qu'il n'erre contre la foi, ou qu'il ne leur fasse tort personnellement. Symmaque ne se borna pas à ces précautions : victorieux d'une calomnie affreuse, il voulut prévenir, autant qu'il était possible, toute atteinte à la réputation du clergé ; il ordonna que les évêques, les prêtres, les diacres eussent toujours auprès d'eux une personne d'une probité reconnue, qui fût admise à tous les actes de leur vie privée ; ceux qui n'étaient pas assez riches pour entretenir un pareil témoin de leur vie, devaient en servir aux autres. Ces compagnons prirent le nom de syncelles.

L'empereur Anastase favorisait par tous les moyens les bruits répandus contre le pape ; il fit même publier un libelle où il l'accusait de manichéisme. Le pape répondit par une apologie où il se plaignait de la persécution que l'empereur faisait souffrir au catholicisme. Quand ce serait une erreur, dit-il, il faudrait la souffrir comme les autres : si vous l'attaquez, il faut les attaquer toutes. Anastase ne se rendit pas à l'évidence de ces raisons ; il ne se montra que plus acharné en faveur des schismatiques. Poussé par lui, Flavien, patriarche d'Antioche, souscrivit l'hénotique. Xennias, évêque d'Hiéraple, favori de l'empereur, ne se contenta pas de cet acte. Trou-

vant que Flavien ne condamnait pas assez formellement saint Léon et le concile de Chalcédoine, il voulut le forcer à prononcer l'anathème contre l'un et l'autre. Flavien refusa, et dès lors Xennias se sépara de la communion de Flavien d'Antioche et de Macédonius de Constantinople, qui avait écrit dans le même sens. Jean d'Alexandrie et Élie de Jérusalem cédèrent aux ordres de l'empereur et se rangèrent complètement du côté des schismatiques.

L'Église d'Orient ne s'associa pas tout entière à ces actes; une partie déplorait ces discussions, et résistait courageusement. Courbée, mais non vaincue, elle tourna ses regards vers Rome. Les évêques écrivirent donc au pape pour lui demander d'être admis à sa communion, car, disent-ils, ils ne participent point à l'obstination d'Acace. Ils ajoutent que s'ils communiquent avec lui, ce n'est point par attachement à la vie, mais de peur de laisser leurs troupeaux en proie aux hérétiques. Symmaque leur répondit par des paroles de paix et de consolation; mais il leur déclara qu'il ne pouvait céder touchant les schismatiques, parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de rentrer en communion avec le Saint-Siége que de condamner ceux qu'il avait condamnés. Cette lettre porte la date du 8 octobre 512.

La vie de Symmaque n'offre plus rien de remarquable; il mourut deux ans après (19 juillet 514); il avait tenu le Saint-Siége quinze ans et huit mois. Ce pape lutta courageusement pour la foi catholique, et il brilla par un courage d'autant plus grand, qu'il faillit succomber victime de ses efforts en faveur de la vérité.

Sept jours après la mort de Symmaque, Hormisdas

diacre, né en Campanie, fut élu pape. Une révolte éclata parmi les catholiques de Scythie et de Mœsie, ils ne pouvaient plus souffrir la persécution qu'Anastase exerçait contre ceux qui refusaient de communiquer avec leur patriarche Timothée. Vitalien se mit à leur tête et marcha contre l'empereur ; le succès couronna son entreprise, les troupes d'Anastase eurent le dessous, et son neveu Hypace fut pris (1).

En peu de temps Vitalien conquit la Thrace, la Mœysie, la Scythie, et s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, Anastase voyant que tout était perdu, envoya demander la paix à Vitalien, offrant de rappeler les évêques exilés, Celui-ci exigea en outre qu'on assemblât un concile général, auquel le pape assisterait. L'empereur ayant souscrit à ces conditions, le vainqueur se retira et rendit Hypace.

En conséquence, Anastase écrivit au pape (515). Il commence par rejeter la longueur de son silence sur la dureté des papes précédens ; il supplie celui-ci d'intervenir comme médiateur dans les affaires de Scythie : il marque que le concile se tiendra à Héraclée. Vitalien lui écrivit de son côté, et Théodoric joignit ses sollicitations à celles-là, pour qu'il envoyât à Constantinople. Ayant délibéré de ces affaires dans un concile, Hormisdas dépêche à Constantinople Ennodius et Fortunat, évêques, Venance, prêtre, Vital, diacre, et Hilarius, notaire. Le pape les charge d'une longue instruction, dans laquelle il prévoit les divers cas où ils pourront se trouver dans leur

(1) Theoph.; Marcel. Chron.

mission ; il dit que les évêques qui voudront se réunir, doivent déclarer dans l'église, devant le peuple, qu'ils reçoivent la foi de Chalcédoine et les lettres de saint Léon, contre Nestorius, Eutychès, Dioscore et leurs sectateurs Timothée, Élure, Pierre et ceux qui sont en la même cause ; anathématisant aussi Acace de Constantinople, et Pierre d'Antioche ; il ajoute que ceux qui ont été chassés de leurs Églises, étant en communion avec le Saint-Siége, doivent être rappelés avant toutes choses. A ces instructions, le pape joignit une lettre pour l'empereur, offrant (chose inouïe) de se rendre en personne au concile, si le bien des Églises l'exigeait.

Mais il n'était pas dans l'intention d'Anastase de seconder avec bonne foi les efforts d'Hormisdas : il voulait seulement traîner les choses en longueur. Il lui renvoya donc les légats avec une lettre dans laquelle il condamnait Eutychès et Nestorius, et recevait le concile de Chalcédoine : quant à Acace, il ne peut se résoudre, dit-il, à chasser de l'Église les vivans, à cause des morts ; il renvoie tout au prochain concile. L'année suivante, il dépêcha des ambassadeurs à Rome, lesquels furent chargés de solliciter le sénat et Théodoric de travailler à l'union générale. Le sénat répondit qu'aucune paix n'était possible, tant que le nom d'Acace serait conservé.

Cependant cette division préoccupait fortement les autres Églises. Le pape en était profondément affligé, parce que les Grecs n'épargnaient aucun artifice pour faire croire que Rome avait cédé : ils le disaient et l'écrivaient partout. Saint Avit ayant envoyé un prêtre à Rome pour s'en informer, le pape répondit que les mécontens ne dési-

raient la paix qu'en paroles : « C'est, dit-il, la cause de mon silence ; car que pourrais-je vous mander, voyant qu'ils persistent dans leur opiniâtreté ? C'est pourquoi je vous avertis, vous et tous les évêques des Gaules, de demeurer fermes dans la foi et devant les artifices des séducteurs. Mais, afin que vous sachiez la disposition de ces quartiers-là, je vous dirai que plusieurs des Thraces, quoique persécutés, demeurent dans notre communion. La Dardanie et l'Illyrie, voisines de la Pannonie, nous ont demandé qu'on leur ordonnât des évêques, et nous l'avons fait où il a été nécessaire. L'évêque de Nicopolis, métropolitain d'Épire, s'est joint à notre communion, avec son concile. Nous sommes obligés d'envoyer une seconde légation, afin de ne rien omettre pour rendre les schismatiques inexcusables. Joignez vos prières aux nôtres, pour le succès (1). »

Cette seconde légation dont parle le pape n'eut pas un effet plus heureux que la première. L'empereur leva le masque, il refusa le formulaire de réunion, et n'ayant pu corrompre les légats, il les renvoya, avec défense de s'arrêter dans aucune ville. Peu de temps après, il écrivit au pape une lettre qui se terminait ainsi : « Nous ne croyons pas raisonnable de prier ceux qui rejettent obstinément les prières ; car nous pouvons souffrir les injures et les mépris, mais non pas les commandemens. » En même temps il fit partir environ deux cents évêques qui étaient venus pour le concile d'Héraclée ; tout se trouva ainsi de nouveau rompu, et la mort seule

(1) Cette lettre porte la date du 15 février 517.

d'Anastase put accorder la paix à l'Église. Elle eut lieu l'année suivante (518). Après un orage violent, on trouva Anastase mort : on croit qu'il fut frappé de la foudre. Il avait quatre-vingt-huit ans, et en avait régné vingt-sept (1). Justin, qui de simple soldat était devenu capitaine des gardes du palais, lui succéda ; il était catholique.

Dès son avénement, il s'occupa de l'affaire qui préoccupait l'Église entière, la réunion de Constantinople avec Rome. En conséquence, il écrivit au pape, pour le prier de lui envoyer des évêques pour y travailler. Une profession de foi orthodoxe de Jean de Constantinople et des autres évêques, accompagnait cette lettre. Hormisdas s'empressa de satisfaire au désir qu'ils exprimaient, et il leur envoya des légats pour traiter de cette affaire. A leur arrivée à Constantinople, tout se passa selon les instructions qu'ils avaient reçues du pape. On effaça des diptyques le nom d'Acace, ceux des patriarches Flavita, Euphémius, Macédonius et Timothée, et ceux des empereurs Zénon et Anastase. Les évêques et les abbés qui se trouvaient à Constantinople, présentèrent leur profession de foi ; les légats ne communiquèrent avec chacun d'eux qu'après qu'ils eurent rempli cette formalité. Le peuple était ivre de joie ; les églises ne pouvaient contenir la foule qui s'y précipitait, et cependant aucun désordre ne vint attrister ces touchantes cérémonies. Ainsi finit le schisme de Constantinople : il avait duré trente-cinq ans. Le pape ayant reçu ces heureuses nouvelles,

(1) Marcel. Chron. ; Theod. lect.

répondit à l'empereur et au patriarche de s'occuper activement de la réunion des églises d'Antioche et d'Alexandrie qui étaient encore séparées de Rome. Il écrivit aussi aux évêques d'Espagne, afin qu'ils sussent à quelle condition ils devaient admettre à leur communion les orientaux.

Cependant le formulaire de réunion n'était pas reçu partout avec la même facilité. Dorothée, archevêque de Thessalonique, le refusa ; l'évêque Jean, légat envoyé auprès de lui, courut même les plus grands dangers. L'empereur se montra fort irrité de cette résistance ; mais le pape Hormisdas voulut d'abord user de modération, et il écrivit à ses légats de Constantinople : « Je ne me plains pas tant du peuple, car il sera au pouvoir de l'empereur de punir comme il voudra l'injure faite à son règne et à un évêque catholique. Mais ce qui nous regarde, et à quoi vous devez travailler, c'est que personne ne se convertisse sans connaissance de cause, ou ne se plaigne que le prince l'oblige à faire profession de foi, sans en être persuadé. Donc, puisque l'évêque de Thessalonique n'a pas voulu recevoir votre instruction, demandez que l'empereur l'envoie à Rome, pour recevoir celle du Saint-Siége, et apprendre de nous la résolution de ses doutes. Que s'il ne veut pas s'instruire, il fait voir avec quel esprit il résiste à l'ordre de Dieu et à l'exemple du prince (13 octobre 519). »

On voit dans cette lettre la règle de conduite que nous avons si souvent remarquée dans les prédécesseurs d'Hormisdas, le soin avec lequel ils séparent la juridiction séculière de la juridiction ecclésiastique. Le pape finit par

renvoyer cette affaire à l'évêque de Constantinople ; il y joignit l'examen d'un autre différend survenu entre les moines de Scythie et le diacre Victor. Il s'agissait de cette proposition : *Un de la Trinité a été crucifié*. Le bon sens de l'Église romaine s'accommodait peu de ces discussions où les mots jouaient un si grand rôle, et voici comment le pape parle des moines de Scythie, venus à Rome pour cette affaire : « Nous voulions les guérir par notre patience ; mais ils sont trop accoutumés aux disputes, trop amoureux de nouveautés, et trop attachés à leurs opinions. Ils ne comptent point pour catholiques ceux qui suivent la tradition des Pères, à moins qu'ils ne se rendent à leurs sentimens. Ils sont exercés à la calomnie, à médire, et à exciter des séditions ; nous n'avons pu les retenir, ni par les avertissemens, ni par la douceur, ni par l'autorité. » On voit que le pape se contente de les blâmer, sans les frapper d'aucune censure : il n'examine pas leur proposition, admise plus tard par Jean II, comme on le verra.

La question de la grâce fut de nouveau soulevée sous Hormisdas. Possessor, évêque africain, le consulta touchant les écrits de Fauste, évêque de Riez, dans les Gaules. Hormisdas le renvoya aux traités de saint Augustin sur cette matière. Les moines, chassés de Rome, se plaignirent vivement. Jean Maxence écrivit contre Fauste de Riez ; il cite de lui plusieurs passages évidemment semi-pélagiens. Cependant, soit que ces citations fussent tronquées, soit que Fauste se soit rétracté, il n'a jamais été condamné.

Cette affaire des moines de Scythie ne fut pas ter-

minée du vivant d'Hormisdas. Ce pape mourut en l'an 523, après neuf ans de pontificat. Il avait fait de riches présens à plusieurs églises de Rome. On peut le citer comme un exemple de modération et de fermeté, les deux qualités les plus précieuses pour celui qui est chargé de gouverner les hommes.

Jean I[er], qui lui succéda, était né en Toscane, et fils de Constantius. Les manifestations catholiques de l'empereur Justin devinrent pour Jean la source de persécutions auxquelles il succomba. Justin avait voulu porter un coup décisif à l'arianisme, il employait la violence pour convertir les hérétiques, et leur enlevait leurs églises pour les rendre aux catholiques. Ces mesures irritèrent l'arien Théodoric : il déclara que si elles étaient exécutées, il userait de terribles représailles contre les catholiques italiens ; il manda le pape auprès de lui à Ravenne, et lui enjoignit de partir pour Constantinople avec quatre sénateurs, pour faire part à l'empereur de ses intentions. Le pape se résigna et il partit.

C'était la première fois que le chef de l'Église romaine entreprenait un pareil voyage. La nouvelle en avait ému la ville entière de Constantinople. Une foule immense se porta à la rencontre du pape jusqu'à la distance de douze milles ; l'empereur Justin se prosterna à ses pieds et voulut être couronné une seconde fois de sa main. Le patriarche Épiphane le pria humblement de célébrer l'office : Jean accepta, mais il voulut être assis à la première place, ce qui lui fut accordé ; c'était le jour de Pâques 525. Il communiqua ensuite avec tous les évêques d'Orient, excepté avec Timothée d'Alexandrie, ennemi déclaré du

Ce malheur fut très sensible à l'empereur Justin, on croit même qu'il avança sa dernière heure : il mourut en 527, après avoir fait déclarer Auguste son neveu Justinien (1).

Cependant Rome avait donné un successeur à Jean Ier; c'était Félix IV, né au pays des Samnites : il fut ordonné le 12 juillet 526. Le nouveau roi Athalaric voulant peut-être réparer le crime de son grand-père, confirma par une loi les priviléges du clergé romain. Il y est dit : Si quelqu'un veut intenter une action contre un clerc de l'Église de Rome, il doit premièrement s'adresser au pape, qui jugera par lui-même ou déléguera des juges. Si le demandeur n'a pas fait satisfaction, il s'adressera au juge séculier, après avoir prouvé le déni de justice de la part du pape. Mais celui qui s'adressera à nous, sans rendre le respect dû au Saint-Siége, perdra sa caution et paiera dix livres d'or applicables aux pauvres, par les mains du pape (2).

Ces divers événemens remplirent le pontificat de Félix, c'est-à-dire trois ans et quelques mois. Il mourut le 12 octobre 529. Il avait bâti une église dédiée à saint Cosme et saint Damien, et rebâti celle de saint Saturnin.

A la mort de Félix, un schisme divisa l'Église romaine. Boniface II, fils de Sigisvult, de la race des Goths, et Dioscore, se disputèrent le trône pontifical. La mort de Dioscore vint terminer ces débats, et Boniface resta seul pape; le schisme avait duré un mois. Ce fut peut-être

(1) Theoph. ann. 9; Chr. Pasc.; Marcel. Chr.
(2) Ap. Cassiod. VIII.

un malheur, car Boniface se montra peu digne de la dignité dont il était revêtu. Il poussa la haine jusqu'à faire condamner et anathématiser la mémoire de Dioscore ; il fit souscrire par ruse au clergé cette sentence et la plaça dans les archives de son église. Non content de cette tromperie, il assembla un concile où il fit passer un décret par lequel il se donnait pouvoir de désigner son successeur ; cela fait, il obligea les évêques à déclarer par écrit et par serment que ce serait le diacre Vigile. Le coupable triomphe de Boniface ne dura pas long-temps : un nouveau concile cassa ce décret, comme contraire aux canons et à la dignité du Saint-Siége. Le pape, cité à la barre du concile, se déclara coupable de lèse-majesté, comme ayant empiété sur la part qui revenait à l'autorité royale dans l'élection du pape ; il brûla lui-même son décret en présence des évêques, du clergé et du sénat.

Cette réparation, quoique tardive, honore la mémoire de Boniface. Le reste de son pontificat s'écoula paisiblement ; il montra d'ailleurs des qualités qui achevèrent de racheter sa faute : dans un péril de famine, il distribua au clergé et au peuple une grande quantité de vivres. Ce pape mourut au mois de décembre 531. Jean II, surnommé Mercure, vint après lui ; avant d'arriver au Saint-Siége, il était prêtre du titre de Saint-Clément ; on l'ordonna le 22 janvier 532.

Nous avons vu déjà que les brigues se disputaient souvent l'autorité papale. Les évêchés étaient aussi en proie à de semblables intrigues ; les hommes qui exerçaient quelque influence sur l'élection, en abusaient pour ex-

torquer aux candidats des largesses que l'on reprenait plus tard sur les biens de l'Eglise. Cela avait été quelquefois si loin, que l'on avait mis en vente jusqu'aux vases sacrés pour payer les sommes promises. Pour remédier à ces abus, Athalaric écrivit au pape et aux patriarches des Églises métropolitaines, à l'effet de remettre en vigueur un édit qui datait du pape Boniface : il portait que s'il arrivait à quelqu'un de promettre quelque chose par soi ou par tierce personne pour obtenir un évêché, le contrat serait déclaré nul, avec restitution de ce qui aurait été donné (1). Le roi ordonna en outre que cet édit fût gravé sur des tables de marbre, et placé à l'entrée du parvis de Saint-Pierre.

Cependant Justinien opérait à Constantinople de grandes réformes en faveur de la foi catholique. Il chercha par toutes sortes de moyens à attirer les Barbares à la vérité chrétienne (2) ; il voulut ramener les païens, les hérétiques et les samaritains par la violence ; il s'attaqua même aux astrologues et les fit poursuivre avec sévérité (3). Ces efforts en faveur de l'unité, efforts tout-à-fait contraires à la tolérance évangélique, produisirent souvent de tristes effets. L'hypocrisie devint à l'ordre du jour ; les victimes de ces ordres barbares cherchaient à fuir, d'autres se tuaient de désespoir ; on dit même que Justinien ne se montrait si zélé contre l'erreur, que parce que les confiscations lui rapportaient des sommes immenses. L'empe-

(1) Conc. t. IV; Ap. Cassiod. IX.
(2) Theoph.; Evag. IV, c. 20 et 161.
(3) Procop. Anecd.; Pelag. ep.

reur voulut associer le pape à ces efforts. Il envoya donc à Rome Hypace, archevêque d'Éphèse, et Démétrius, évêque de Philippes, pour consulter le souverain pontife au sujet des moines du monastère des Acémètes. Ces moines soutenaient que la Vierge n'était pas vraiment et proprement mère de Dieu, et qu'on ne pouvait pas dire qu'un de la Trinité s'était incarné. Ils avaient envoyé Euloge et Cyrus à Rome pour soutenir ces propositions. Justinien ne se contenta pas de déférer cette affaire au pape, il publia sa profession de foi dans un édit au peuple de Constantinople; en même temps il adressa au patriarche Épiphane une constitution semblable. Il y fait mention de sa lettre au pape qu'il nomme le chef des évêques, et reconnaît que toutes les fois que l'Orient a vu s'élever des hérésies, elles ont été réprimées par le jugement du Saint-Siége; il rapporte l'erreur des Acémètes, et leur oppose sa profession de foi où il anathématise Nestorius, Eutychès et Apollinaire.

Jean II n'épargna rien pour ramener les députés des Acémètes; n'ayant pu en venir à bout, il les déclara exclus de sa communion et de celle de toute l'Eglise catholique. Après cette sentence, il écrivit à Justinien pour approuver sa profession de foi; il fit part aussitôt de cette lettre aux sénateurs de Rome, suivant le désir qu'ils en avaient exprimé. En voici la substance: « L'empereur, dit le pape, nous a marqué qu'il s'était élevé trois questions, savoir: Si Jésus-Christ peut être nommé un de la Trinité; s'il a souffert en sa chair, la divinité demeurant impassible; si la sainte Vierge, mère de Dieu, doit être nommée mère de Dieu, proprement et véritablement.

Nous avons approuvé la foi de l'empereur et montré qu'il est ainsi par l'Écriture et les Pères. » Il cite ensuite les autorités et termine en déclarant qu'il condamne les moines Acémètes qui, en niant ces propositions, lui ont évidemment paru Nestoriens (1). L'empereur Justinien inséra la réponse du pape dans son Code qu'il publia, pour la seconde fois, le 15 novembre 534 (2).

Nous avons encore une lettre du pape Jean II, qui confirme la condamnation de Contuméliosus, évêque de Riez, convaincu, de son propre aveu, de plusieurs crimes. On voit par une lettre de Césaire d'Arles, qui provoque cette mesure, que l'on commençait à se relâcher de l'ancienne discipline, principalement au sujet de la pénitence.

Jean Mercure mourut le 26 avril 535, après avoir tenu le Saint-Siége trois ans et quatre mois; il eut pour successeur l'archidiacre Agapit, qui ne régna qu'un an. Le premier acte de son pontificat fut de faire brûler publiquement au milieu de l'église les libelles d'anathème que le pape Boniface avait extorqués au clergé romain contre Dioscore, son compétiteur, comme on l'a vu plus haut. Il écrivit aussi à saint Césaire d'Arles, au sujet de Contu-

(1) Conc. t. IV. Joann. ep. II et III. Il n'y a pas ici contradiction entre le pape Hormisdas et le pape Jean; seulement la question ne fut décidée que par celui-ci. Fleury le remarque fort bien : « Au reste, dit-il, les lettres de Jean sur cette matière ne sont pas contraires à celles d'Hormisdas, car il témoigne seulement être mal content des moines de Scythie, sans condamner ni leurs personnes, ni la proposition qu'ils soutenaient; au lieu que le pape Jean approuve expressément cette proposition et excommunie expressément les moines qui la rejetaient. » (Hist. eccl., t. VII.)

(2) Lib. VIII de Sanct.-Trin.

méliosus qui venait d'en appeler au Saint-Siége. « Nous déléguerons des juges, leur dit-il, pour examiner cette affaire, et quoique vous ayez permis à Contuméliosus de retourner à son église, il doit demeurer suspendu de ses fonctions jusqu'au jugement. On lui rendra seulement son bien particulier et sa subsistance suffisante, mais il ne disposera point des biens de l'Église et ne célébrera point de messe ; il y aura un visiteur à sa place. » Dans une lettre du même jour, le pape Agapit refuse à saint Césaire la permission d'aliéner les biens de l'Église, même pour nourrir les pauvres ; il en donne pour raison qu'il n'ose contrevenir aux canons, pour quelque occasion et pour la considération de quelque personne que ce soit.

Justinien ayant appris l'élévation d'Agapit, lui envoya sa profession de foi. Il le priait en même temps de conserver dans leurs dignités les ariens convertis ; il lui demandait de recevoir à sa communion Achille, ordonné évêque de Larisse, à la place d'Étienne, par Épiphane de Constantinople ; enfin, de transférer le vicariat de l'Illyrie à l'évêque de Justinianée(1). Le pape, dans sa réponse, approuve la confession de foi de l'empereur, et le félicite sur ses conquêtes. Touchant les ariens, il lui représente que les canons défendent de conserver dans les ordres les hérétiques réconciliés. Touchant l'affaire de Larisse, il annonce qu'il enverra incessamment des légats pour la terminer ; en attendant il cède au vœu de

(1) C'était une ville nouvelle que Justinien faisait bâtir dans la Dardanie, près du village où il était né. Il la nomma *Justinianea prima*, pour la distinguer des autres villes auxquelles il avait permis de prendre son nom. Il en fit la capitale de l'Illyrie. (Procop. IV. æd.)

l'empereur, et admet Achille à sa communion. Quant au vicariat d'Illyrie, les légats feront connaître à l'empereur ce qu'il en aura décidé.

Justinien venait alors de conquérir l'Afrique et d'y anéantir la domination des Vandales. C'est de cette conquête dont il était félicité par le pape. Ce succès lui donna l'idée de tenter en Italie ce qu'il venait d'obtenir en Afrique. En conséquence, il déclara la guerre au chef des Goths, Théodat, qui l'occupait. Ce roi, épouvanté du succès des armées de Justinien, s'adressa au pape et au sénat; il leur manda que s'ils ne venaient à bout de détourner Justinien de son projet, lui Théodat ferait mourir les sénateurs, leurs femmes et leurs enfans (1). Agapit se vit donc contraint de se charger de cette négociation. Il voulut partir pour Constantinople; mais il était si pauvre qu'il n'eut pas la somme suffisante pour son voyage: il fut obligé de l'emprunter aux trésoriers du prince, et de laisser en gage de sa dette les vases sacrés de l'église de Saint-Pierre (2).

Agapit arriva à Constantinople le 2 février 536. N'ayant rien pu obtenir au sujet de la guerre d'Italie, dont tous les préparatifs étaient faits, il s'occupa de régler les affaires religieuses. Il avait refusé de communiquer avec Anthime, nouveau patriarche de Constantinople; et il ne céda ni aux menaces ni aux promesses de l'impératrice; il l'emporta même sur elle dans l'esprit de l'empereur.

(1) Procop. I; Goth. I; Liber. Brev. c. 21; Marcell. Chr. ann. 535-590.

(2) Cassiodor. XII. Var. 20.

Anthime, déposé, aima mieux quitter le siége de Constantinople que de faire une profession de foi catholique. Le pape présida le concile où cette condamnation eut lieu. Il en rend compte en ces termes à Pierre, patriarche de Jérusalem : « Étant arrivé à la cour de l'empereur, nous avons trouvé le siége de Constantinople usurpé, contre les canons, par Anthime, évêque de Trébizonde ; il a même refusé de quitter l'erreur d'Eutychès. C'est pourquoi, après l'avoir attendu à pénitence, nous le déclarons indigne du nom de catholique et d'évêque, jusqu'à ce qu'il reçoive pleinement la doctrine des Pères. Vous devez rejeter de même les autres que le Saint-Siége a condamnés. Nous nous sommes étonnés que vous ayez approuvé cette injure faite au siége de Constantinople, au lieu de nous en avertir, et nous l'avons réparée par l'ordination de Mennas, qui est le premier de l'Eglise orientale, ordonné par les mains de notre siége (1). »

Lorsque Agapit eut terminé cette affaire, il reçut des requêtes, pour le prier de décider sur les différends survenus dans les églises d'Orient ; le pape les envoya à l'empereur ; mais avant que rien fût terminé à ce sujet, au moment où il se disposait à revenir en Italie, il tomba malade et mourut (22 avril 536). Son corps fut rapporté à Rome et enterré à Saint-Pierre (2).

Dès qu'on eut appris à Rome la mort d'Agapit, le roi Théodat fit élire à sa place le sous-diacre Silverius, fils du pape Hormisdas (3). De son côté, l'impératrice

(1) Conc. t. v.
(2) Liber. Pont.
(3) Liber. Brev. c. 22.

Théodora crut le moment favorable pour faire réussir ses anciens projets. Elle manda Vigile, diacre de l'Église romaine, lequel se trouvait alors à Constantinople ; elle lui offrit sept cents livres d'or et un ordre pour Bélisaire, avec lequel il serait ordonné pape : en retour elle exigeait de lui la promesse de ne pas recevoir le concile de Chalcédoine, et d'approuver la foi de Théodose d'Alexandrie, d'Anthime et de Sévère (1). Vigile accepta ces conditions et se rendit à Rome pour en suivre l'effet. Ayant trouvé Silverius en possession du Saint-Siége, il se rendit à Ravenne auprès de Bélisaire, auquel il montra l'ordre de l'impératrice, lui promettant deux cents livres d'or s'il consentait à exécuter ses ordres.

Bélisaire prit Rome peu de temps après (10 décembre 536), et, chose singulière, ce fut le pape Silverius qui lui en ouvrit les portes. Il ignorait sans doute les projets de Bélisaire, et il voulait mettre la ville éternelle à l'abri des désastres d'un de ces assauts meurtriers auxquels depuis long-temps elle ne savait plus résister. Un an ne se passa pas sans de nouvelles vicissitudes. Les Goths entrèrent à Rome, et l'on accusa le pape de leur avoir écrit pour les amener devant ses portes : mais cette imputation calomnieuse est due aux machinations d'un avocat et d'un garde prétorien, qui avaient fabriqué de fausses lettres au nom du pape.

Cependant Bélisaire n'avait pas abandonné le projet qu'il avait concerté avec Vigile. Il manda Silverius et le pressa fort de céder à l'impératrice, en recevant le con-

(1) Chr. Marcell. 536.

cile de Chalcédoine. Au sortir de cette conférence, le pape, qui avait refusé, se retira dans l'église de Sainte-Marie pour se mettre à l'abri des violences qu'il redoutait. Ses craintes n'étaient que trop légitimes ; après deux entrevues qu'il eut l'imprudence d'accorder, Silverius fut retenu prisonnier dans le palais de Bélisaire. Celui-ci assembla le clergé de Rome, et, soit par menaces, soit par séduction, il fit élire Vigile : c'était le 22 novembre 537.

Pendant que ces choses se passaient, Silverius était envoyé en exil à Patare, en Lycie ; l'évêque de cette ville s'empressa de se rendre à Constantinople pour reprocher à l'empereur d'avoir chassé de son siége le chef de l'Église : il le menaça du jugement de Dieu, s'il ne l'y faisait pas rentrer au plus tôt. Justinien ignorait tout ce qui s'était passé ; il s'empressa de donner des ordres pour que Silverius fût renvoyé à Rome ; il décida qu'on informerait sur la vérité des faits reprochés au pape au sujet des Goths. L'impératrice voulut empêcher l'exécution de ces mesures équitables : elle dépêcha Pélage, ce diacre qu'Agapit avait laissé à Constantinople, pour que Silverius ne fût pas relâché ; mais Pélage ne put réussir dans cette coupable mission. Silverius n'en fut pas sauvé davantage : revenu à Rome, il succomba aux menées de ses ennemis. Vigile ayant refusé de payer à Bélisaire les deux cents livres d'or qu'il lui avait promises s'il ne lui livrait Silverius, Bélisaire céda. Silverius, conduit dans l'île de Palmaria, mourut de misère et de faim le 20 juillet 538.

Malgré cette odieuse conduite, Vigile resta pape légitime ; il essaya de la réparer plus tard ; mais d'abord il fut obligé de marcher dans la voie où il s'était engagé. Il

écrivit donc à Théodose d'Alexandrie, à Anthime de Constantinople déposé, et à Sévère d'Antioche, leur déclarant qu'il tenait la même foi qu'eux; il les priait seulement de tenir sa lettre secrète : il y joignait une profession de foi hérétique. Pendant qu'il pactisait ainsi avec l'erreur à Constantinople, il rendait à Rome un hommage solennel à la foi catholique. Justinien, qui avait peut-être quelques soupçons touchant Vigile, lui avait dépêché le patrice Dominique pour le forcer à s'expliquer nettement. Le pape lui adresse aussitôt une ample profession de foi où il dit exactement le contraire de ce qu'il avait écrit aux hérétiques : il déclare se ranger aux croyances de ses prédécesseurs, Célestin, Léon, Hormisdas, Jean et Agapit; qu'il reçoit les quatre conciles et la lettre de saint Léon; enfin qu'il anathématise ceux qui pensent le contraire, notamment Sévère, Pierre d'Apamée, Anthime, Zoara et Théodose. On va voir que cette opinion était la pensée véritable du pape; ce qu'il avait écrit aux hérétiques n'était qu'une coupable concession pour garder le pouvoir.

Bélisaire, rappelé par Justinien, quitta bientôt l'Italie; les Goths en profitèrent pour reprendre leurs avantages. Conduits par Totila, leur nouveau chef, ils s'avancèrent à grandes journées vers Rome : le pape Vigile s'empressa d'écrire à Justinien pour lui annoncer ces menaçantes nouvelles; Bélisaire fut renvoyé à Rome, mais il ne put la sauver. La ville des Césars appartenait aux barbares, qui y passaient comme un feu vengeur; le pouvoir politique étant battu de toutes parts, l'autorité religieuse y établissait sa constitution. *Rome ne sera point détruite par les barbares*, avait dit saint Benoît, le grand légis-

lateur; *elle sera battue de tempêtes, de foudres et de tremblemens de terre et s'affaiblira comme un arbre qui sèche sur sa racine.*

Au milieu de ces querelles religieuses et de ces bouleversemens des empires, on voyait çà et là les loisirs littéraires adoucir les couleurs d'un si sombre tableau. Les papes représentèrent et protégèrent ce mouvement jusqu'à la réaction littéraire des temps modernes, dont ils ont été les artisans. C'est ainsi qu'Arator présenta à Vigile un poème sur les Actes des apôtres, composé en vers hexamètres et divisé en deux livres. Arator jouissait d'une grande réputation à Rome : d'abord capitaine des gardes et intendant des domaines de l'empereur, il avait quitté ces hautes dignités pour l'Église ; il était alors sous-diacre de l'Église romaine. Le pape ayant fait lire ce poème, le donna à Surgentius, primicier des gardes, pour qu'il le mît dans les archives de l'Église. Toutefois, à la prière de ce qu'il y avait de plus distingué à Rome, il permit qu'on en fît une lecture publique dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens. Ce fut là un grand et beau spectacle ; la noblesse, le clergé et le peuple entouraient le poète, qui récita lui-même ses vers. Il y eut quatre séances, parce que les auditeurs écoutaient avec un plaisir si vif, que le poète était obligé de recommencer plusieurs fois les mêmes morceaux (1).

L'empereur Justinien, qui se mêlait de controverse, se laissa surprendre aux artifices de quelques partisans d'Origène qui professaient les erreurs que celui-ci avait

(1) Insc. in fin. t. VIII. Bibl. PP.

enseignées. Théodore de Cappadoce, le plus fougueux de ceux-ci, voulut réhabiliter Origène et les acéphales; il alla donc trouver l'empereur qui était alors occupé à écrire pour la défense du concile de Chalcédoine, il lui parla ainsi : « Il est inutile de vous donner la peine d'écrire « pour ramener les acéphales; vous avez un moyen « bien plus court d'arriver à ce but. Ce qui les choque « dans le concile de Chalcédoine, c'est qu'il a reçu les « louanges de Théodore de Mopsueste, et qu'il a déclaré « orthodoxe la lettre d'Ibas, qui est entièrement nesto- « rienne. Si on condamne Théodore avec ses écrits et la « lettre d'Ibas, le concile leur paraîtra corrigé et justifié, « et ils le recevront entièrement; votre piété le récon- « ciliera sans peine à l'Église et en acquerra une gloire « immortelle. »

Justinien se laissa prendre à ce piége grossier; il quitta l'ouvrage commencé et en publia un autre pour la condamnation des trois chapitres, à savoir : les écrits de Théodore de Mopsueste, la lettre d'Ibas et l'écrit de Théodoret contre les douze anathèmes de saint Cyrille. Il est en forme de lettre adressée à l'Église, il date probablement de l'an 546. L'empereur écrivit à tous les évêques pour les forcer à souscrire; le patriarche Mennas fut le premier; Étienne, diacre et légat de l'Église romaine (1), le lui reprocha vivement, et Mennas eut beau s'excuser, disant qu'on lui avait promis de lui rendre sa souscription si le pape ne l'approuvait, Étienne se sépara de sa com-

(1) Il avait remplacé Pélage, revenu à Rome avec de grandes richesses.

munion; d'autres évêques résistèrent, et on les traita rudement (1). Le pape Vigile fut mandé à Constantinople; il s'arrêta en Sicile où il apprit le scandale que causait la condamnation des trois chapitres.

Cependant Totila avait mis le siége devant Rome, et il la serrait de si près, que la famine y faisait d'épouvantables ravages. Pendant son séjour en Sicile, Vigile n'oublia pas la ville dont il était évêque; il chargea de blé plusieurs vaisseaux pour la secourir. Ce convoi ne parvint pas à sa destination, les Goths s'en emparèrent à Porto. Le diacre Pélage épuisa aussi pour nourrir les Romains les trésors qu'il avait rapportés de Carthage; il n'y avait plus d'espoir, il fallut songer à se rendre. On demanda une trève, Totila la refusa; il entra à Rome le 17 décembre 546. Vaincu par les prières de Pélage, il se contenta du pillage et de la ruine des murailles de la ville. Elle devint pendant quarante jours une affreuse solitude, en sorte, dit un historien, qu'il n'y demeura que des bêtes. Après ces ravages, Totila quitta Rome, et Bélisaire put y rentrer pour en réparer les désastres.

Le pape n'arriva à Constantinople que dans le mois de février 547. Dès son arrivée, il agit avec beaucoup de vigueur; il suspendit pour quatre mois le patriarche Mennas de sa communion; il publia aussi une sentence de condamnation contre l'impératrice Théodora et les acéphales. La résistance du pape ne tarda pas à faiblir; il présida un concile d'environ soixante-dix évêques,

(1) Lib. Brev. in fin.
(2) Procop. Goth.

ensuite duquel il donna son avis, qu'il nomma *jugement, judicatum*. Il y condamne les trois chapitres, sauve toutefois l'autorité du concile de Chalcédoine. Cette condescendance ne satisfit personne. Les ennemis des trois chapitres ne purent supporter la restriction du pape au sujet des arrêts de Chalcédoine; ceux qui les défendaient, au contraire, se montrèrent très irrités que le pape eût fait cette concession. Les derniers étaient fort nombreux; ils comptaient les évêques d'Afrique, d'Algérie et de Dalmatie. Deux de ses diacres, Rustique et Sébastien, se prononçaient même contre lui; ils écrivirent dans les provinces que le pape avait abandonné le concile de Chalcédoine (1).

Aurélius, évêque d'Arles, ayant reçu cette nouvelle, s'empressa de lui écrire pour connaître la vérité. Vigile lui répondit qu'il n'avait rien fait contre les décrets des papes, ses prédécesseurs, ni contre les quatre conciles. « Vous donc, ajouta-t-il, qui êtes vicaire du Saint-Siége, « avertissez tous les évêques de ne se troubler ni des « fausses lettres, ni des fausses nouvelles qu'ils pourront « recevoir, et d'être assurés que nous gardons inviola- « blement la foi de nos pères. Quand l'empereur nous « aura congédiés, nous vous enverrons quelqu'un pour « vous instruire exactement de tout ce que nous n'avons « pu faire encore, tant pour la rigueur de l'hiver que « pour l'état de l'Italie, que vous n'ignorez pas. » Puis venant à parler de la guerre des Goths, il ajoute : « Comme nous savons que le roi Childebert a une parfaite

(1) Greg. II, ep. XXXVI; Vig. Ep.; Theoph.

« vénération pour le Saint-Siége, priez-le constamment « de prendre soin de l'Église dans une si grande néces- « sité. Et comme on dit que les Goths sont entrés avec « leur roi dans la ville de Rome (1), qu'il lui écrive de ne « rien faire au préjudice de notre Église, sous prétexte « qu'il appartient à une autre religion. Car il est digne « d'un roi catholique, comme le vôtre, de défendre de « tout son pouvoir la foi et l'Église dans laquelle il a été « baptisé (2). »

Presque en même temps qu'il écrivit cette lettre, Vigile en adressa une autre à Valentinien, évêque en Scythie, où il repousse avec vigueur les accusations de Rustique et de Sébastien. Il les jugea même canoniquement, et les condamna par une sentence qu'il leur adressa en forme de lettre.

Nous avons vu que le moyen terme employé par le pape n'avait satisfait personne; le *judicatum* ne produisit pas un meilleur résultat : d'un côté, les évêques d'Occident défendaient les trois chapitres avec la même ténacité; de l'autre, Théodose de Césarée et les Orientaux pressaient Vigile de les condamner d'une manière absolue, sans faire mention du concile de Chalcédoine (3). Pour terminer ces dissidences, voici ce qui fut résolu entre le pape et l'empereur, en présence de Mennas de Constantinople, de Darius de Milan, de Théodose de Césarée, de plusieurs autres évêques grecs et latins, et

(1) Totila venait en effet de reprendre Rome, et il avait résolu de s'y établir.

(2) Conc. t. v.

(3) Sent. in Theod.; Epist. Legat.;

du sénat tout entier: sans avoir égard à tout ce qui avait été dit ou écrit touchant les trois chapitres, on examinerait cette affaire dans un concile où se trouveraient les évêques de tous les pays, principalement ceux qui étaient mécontens de ce qui s'était passé. En conséquence, le pape retira son *judicatum*.

Ce concile, qui est le cinquième œcuménique, s'ouvrit à Constantinople le 4 mai 553; cent soixante-cinq évêques y assistèrent; il tint huit séances qui prirent le nom de conférences. La huitième prononça sur les trois chapitres une sentence dont voici la substance :

« Voyant que les sectateurs de Nestorius s'efforçaient « d'attribuer à l'Église leur impiété par Théodore de « Mopsueste et ses écrits, par les écrits impies de Théo- « doret, et par la détestable lettre que l'on dit avoir été « écrite par Ibas, à Maris Persan, nous nous sommes « assemblés pour réprimer cet abus, par la volonté de « Dieu et le commandement de l'empereur. Le très pieux « Vigile, se trouvant en cette ville, a assisté à tout ce qui « a été agité touchant les trois chapitres, et les a con- « damnés plusieurs fois de vive voix et par écrit. En- « suite, il est convenu par écrit de venir au concile, et de « les y examiner avec nous, afin d'en faire une définition « commune. L'empereur, suivant nos conventions, nous « ayant exhortés à nous assembler, nous avons été obli- « gés de prier Vigile d'accomplir sa promesse. Invité « ainsi par nous et par l'empereur, il a promis de donner « en son particulier son jugement sur les trois cha- « pitres. Ayant ouï cette réponse, nous avons considéré « ce que dit l'apôtre : Que chacun rende compte à Dieu

« pour soi; et d'ailleurs nous avons craint le jugement « dont sont menacés ceux qui scandalisent leurs frères. » Le concile rapporte ici comment il a procédé à l'examen des trois chapitres; il réfute sommairement ce que l'on disait pour les soutenir. Il conclut en ces termes: « Nous « recevons les quatre conciles de Nicée, de Constanti- « nople, d'Éphèse et de Chalcédoine. Nous enseignons ce « qu'ils ont défini sur la foi, qui est la même en tous les « quatre, et nous jugeons séparés de l'Église catholique « ceux qui ne les reçoivent pas. Mais nous condamnons « Théodore de Mopsueste et ses écrits impies, et aussi les « impiétés écrites par Théodoret contre la vraie foi, contre « les douze chapitres de saint Cyrille, contre le concile, « et pour la défense de Théodore et de Nestorius. Nous « anathématisons aussi la lettre impie que l'on dit avoir « été écrite par Ibas, à Maris Persam, qui nie que le « Verbe se soit incarné et fait homme de la Vierge Marie; « qui accuse saint Cyrille d'être hérétique et apollinariste; « qui blâme le concile d'Éphèse d'avoir déposé Nestorius « sans examen, et défend Théodore et Nestorius avec « leurs écrits impies. Nous anathématisons donc ces trois « chapitres et leurs défenseurs, qui prétendent les soute- « nir, par l'autorité des Pères et du concile de Chalcé- « doine. » Puis viennent quatorze anathèmes qui renferment sommairement et théologiquement toute la doctrine de l'Incarnation, par rapport aux erreurs de Théodore de Mopsueste et de Nestorius (1).

Le pape Vigile souscrivit aux décisions du concile, et

(1) Conc. t. v.

six mois après, c'est-à-dire le 8 décembre 553, il écrivit une longue lettre au patriarche Eutychius, qui avait souscrit le premier. Il dit qu'il a manqué à la charité, en se séparant de ses frères, mais qu'il ne faut pas craindre de se rétracter quand on reconnaît la vérité; qu'en conséquence, ayant mieux examiné l'affaire des trois chapitres, il les trouve condamnables; il conclut en ces termes : « Nous faisons savoir à toute l'Église catholique que nous condamnons et anathématisons, comme tous les autres hérétiques, Théodore de Mopsueste et ses écrits impies; les écrits de Théodoret contre saint Cyrille, et contre le concile d'Éphèse, et en faveur de Théodore et de Nestorius; enfin la lettre à Maris Persan, laquelle on dit être d'Ibas (1). Nous soumettons au même anathème quiconque croira que l'on doit défendre ou soutenir ces trois chapitres, ou entreprendre de le faire. Nous reconnaissons pour nos frères et nos collègues tous ceux qui les ont condamnés; et nous cassons par cet écrit tout ce qui a été fait par nous ou par d'autres pour la défense des trois chapitres (2). »

Pour reconnaître ce que le pape avait fait pour la paix des Églises, Justinien accorda une constitution en faveur de l'Italie; elle confirmait les donations faites aux Romains par Athalaric, Amalafonte et Théodat, révoquant seulement celles de Totila. Ces choses étant accomplies,

(1) Le pape disait que cette lettre était faussement attribuée à Ibas; il s'attacha à le prouver longuement dans une constitution qu'il donna trois mois après à Constantinople, le 23 février 553. (Nov. coll. Balus, p. 1551.)

(2) Conc. t. v. Ap. Vig.

Vigile quitta Constantinople pour revenir à Rome, mais il ne put y arriver. Forcé de s'arrêter à Syracuse, il y mourut de la pierre le 10 janvier 555. Son corps fut rapporté à Rome, et enterré à Saint-Marcel.

Après trois mois de vacance, on élut pape l'archidiacre Pélage, né à Rome, fils d'un vice-préfet du prétoire, nommé Jean. Il avait accompagné Vigile à Constantinople, et on le soupçonnait fortement d'avoir pris part aux mauvais traitemens soufferts par ce pape; on l'accusait même d'être complice de sa mort. L'opinion publique lui était si contraire, qu'il n'y eut que deux évêques, Jean de Pérouse et Bonus de Ferentin, qui consentirent à son élection. Ils l'ordonnèrent le 16 avril 555; les plus nobles et les plus illustres du clergé et du sénat se séparèrent de sa communion. Le patrice Narsès, qui commandait pour l'empereur en Italie, lui conseilla de faire tomber ces soupçons par une manifestation publique. Pélage suivit cet avis; il ordonna une procession générale; arrivé à Saint-Pierre, il monta sur l'ambon, plaçant alors l'Evangile et la croix sur sa tête, il protesta avec serment qu'il n'avait fait aucun mal à son prédécesseur. Ceux qui doutaient encore se montrèrent tout-à-fait convaincus de son innocence et se réunirent à lui.

Libre de ces craintes, Pélage s'appliqua avec zèle à la répression des schismes; peut-être même ce zèle se montra-t-il exagéré dans les moyens qu'il employa. Écrivant au patrice Narsès, « ne craignez rien, lui dit-il, il « y a mille exemples et mille constitutions qui montrent « que les puissances publiques doivent punir les schisma- « tiques, non seulement par l'exil, mais par la confisca-

« tion des biens et par de rudes prisons. » Les esprits légers qui ne veulent tenir aucun compte ni des temps, ni des lieux, auront été choqués des mesures violentes que l'autorité papale employait quelquefois contre les erreurs qui les entouraient. On a exagéré ces mesures, et on a reproché aux papes une intolérance insupportable. Il est facile d'anéantir ces accusations, en faisant la part des temps où ils vivaient et des traverses qui leur étaient suscitées de toutes parts. Il est impossible de fonder un pouvoir solide, surtout un pouvoir qui s'exerce sur les intelligences, sans cette énergie qui refuse de pactiser avec l'erreur. Ajoutons aussi que l'erreur ne s'arrêtait pas à l'intelligence, et qu'elle entraînait presque toujours après elle des crimes qui appelaient la vengeance des lois. Toutefois, nous ne sommes pas d'aveugles partisans des papes, nous l'avons montré plusieurs fois déjà dans le cours de ce volume, nous pouvons dire que nous n'avons pas atténué une seule fois les rares faiblesses que nous avons trouvées jusqu'ici dans les évêques de Rome; nous aurons occasion de le prouver bien plus amplement, quand nous arriverons à ces temps malheureux où les hommes ont fait défaut quelquefois à la sainteté de leur mission. Avant tout, nous voulons être justes, et nous éprouvons d'autant moins de peine à l'être, que les fautes et même les crimes des hommes qui furent papes n'impliquent rien contre l'infaillibilité du chef de l'Église, à laquelle rien ne peut porter atteinte. Mais revenons à notre sujet.

Le pape Pélage employa le temps de son pontificat à donner aux évêques des preuves de son attachement à la

foi de ses prédécesseurs; il ne tint le Saint-Siége que trois ans et dix mois, il mourut le 2 mars 559.

Jean III, surnommé Catellin, lui succéda. Sous son pontificat, Justinien, toujours préoccupé des questions religieuses, tomba dans une grave erreur qui touchait à l'eutychéisme. Il disait que le corps de Jésus-Christ était incorruptible, c'est-à-dire, que dès qu'il fut formé dans le ventre de sa mère, il n'était susceptible d'aucun changement ni d'aucune altération; en sorte qu'avant sa mort, il était dans l'état où il se trouvait après sa résurrection. De cette opinion découlait nécessairement que l'Incarnation était imaginaire. Eutychius, le vénérable patriarche de Constantinople, le remontra à l'empereur, mais il ne le put désabuser. Justinien voulut employer la violence pour faire souscrire les évêques, mais ils résistèrent presque tous. La mort le surprit au milieu de ces projets, le 14 novembre 566; il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Ce prince, passionné pour les discussions religieuses, fit un grand mal à l'Église en les fomentant. Il négligeait toutes les affaires pour s'immiscer dans ces détails, qu'il fallait laisser aux juges compétens. L'historien Procope en parle ainsi : « Il est toujours « sans gardes, assis en un cabinet, bien avant dans la « nuit, avec les plus vieux évêques, feuilletant les livres « chrétiens avec une curiosité insatiable. » Et ailleurs : « Au lieu de s'appliquer à la guerre, il s'amusait à de « vaines spéculations et à des curiosités sur la nature « divine. »

Justin le jeune, neveu de Justinien, monta sur le trône après lui.

Le pape Jean III mourut au mois de juillet 572, après treize ans de pontificat ; il acheva une église commencée par son prédécesseur.

Vers la fin de son pontificat, les Lombards étaient entrés en Italie (1), sous la conduite d'Alboin. Les ravages qu'ils occasionnèrent firent vaquer pendant dix mois le Saint-Siége. Au bout de ce terme, on élut Benoît, surnommé Bonose (16 mai 573). L'Italie était livrée à toutes les horreurs de la conquête : le pape essaya de la soulager de ces maux ; il mourut au milieu de ces malheurs, au mois de juillet 577.

Pélage II lui succéda. Les Lombards étaient alors aux portes de Rome. Le pape envoya demander des secours à l'empereur Justin. La mort le surprit avant qu'il pût répondre : avant de mourir il avait choisi pour successeur, Tibère. Grégoire, qui fut pape (2), arriva auprès de lui en qualité de nonce apocrisiaire. Pélage écrivit aussi le piteux état de l'Italie à Aunacaire, évêque d'Auxerre : « C'est par un effet de la Providence, lui dit-il, que vos « rois font profession de la foi catholique, comme l'em- « pire romain, afin qu'ils puissent secourir Rome d'où la « foi leur est venue. Ne manquez donc pas de profiter de « la confiance qu'ils ont en vous, pour leur donner ce « conseil, et les détourner d'avoir aucune intelligence « avec les Lombards. »

Cependant un nouvel empereur régnait à Constantinople ; c'était Maurice qui avait succédé à Tibère. Il voulut

(1) Paul, diacre.
(2) Voir le chapitre suivant.

faire quelque chose pour l'Italie, il envoya cinquante mille sous d'or à Childebert, roi des Franks, pour qu'il chassât les Lombards. Childebert se mit en marche, mais il revint bientôt sur ses pas, rappelé dans les Gaules par ses propres intérêts. Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, voulut profiter des malheurs de l'Italie pour se rendre indépendant du pape. Dans un concile tenu à Constantinople, il prit le titre d'évêque universel. Dès que Pélage eut appris cette tentative, il cassa les actes du concile et défendit à son nonce auprès de l'empereur d'assister à la messe avec Jean.

Il existait encore des défenseurs des trois chapitres; les évêques d'Istrie se faisaient surtout remarquer par leur opiniâtreté; Élie, patriarche d'Aquilée, était à leur tête. Les malheurs de l'Italie n'avaient pas permis à Pélage de leur écrire. Dès que la paix fut conclue, il s'empressa de le faire pour les exhorter à se réunir à l'Église. Cette sommation resta sans effet: Pélage leur écrivit de nouveau, n'épargnant rien pour les convaincre. Il concluait ainsi : « Si vous n'êtes pas encore persuadés, envoyez-« nous des personnes instruites à qui nous puissions faire « entendre nos raisons, comme nous l'avons fait deman-« der à l'exarque. Ou si vous craignez d'envoyer ici à « cause de l'éloignement et des circonstances du temps, « que les évêques s'assemblent à Ravenne, et nous y en-« verrons nos légats qui vous donneront entière satisfac-« tion. » Cette seconde lettre n'ayant pas obtenu plus d'effet que la première, Pélage leur adressa un troisième écrit où il traitait à fond la question des trois chapitres. Ces trois écrits n'obtinrent rien des évêques d'Istrie. Élie

mourut peu de temps après, sans avoir cédé à l'autorité; le pape ne lui survécut pas long-temps, et mourut d'une maladie contagieuse en janvier 590.

Pélage II soutint énergiquement la cause de la foi, il se montra plein de sollicitude pour soulager les misères de Rome; il fit de sa propre maison un hôpital pour les vieillards, et rebâtit l'église de Saint-Laurent. Il commença l'œuvre si dignement continuée par Grégoire-le-Grand, son successeur. Mais avant de raconter la vie de ce pape, il faut revenir sur les actions qu'il accomplit avant d'arriver à la papauté.

CHAPITRE XII.

Grégoire-le-Grand. — Ses premières années. — Sa mission à Constantinople. — Son élection. — Son administration. — Ses dialogues. — Démêlé avec Jean le Jeûneur. — Il envoie Augustin dans la Grande-Bretagne. — Ce qu'il fait pour les arts. — Relations entre l'empereur et le pape. — Sa mort. — Son portrait (1).

Grégoire naquit à Rome, d'une famille patricienne, aussi illustre par sa sainteté que par son antique origine; son père était sénateur et se nommait Gordien; sa mère a été canonisée sous le nom de sainte Sylvie; il comptait

(1) Pour ne pas surcharger le texte, nous n'avons pas cité à chaque page les auteurs consultés. En voici la liste à laquelle nous renvoyons pour tout ce chapitre : *Œuvres de S. Grégoire-le-Grand*, édit. de Denis de Sainte-Marthe et de Guill. Bessin, de la congrégation de Saint-Maur, 4 vol. in-fol. Paris, 1705. — *Hist. eccl.*

au nombre de ses aïeux le pape Félix III, sainte Tarsille et sainte Émilienne. Grégoire suivit de bonne heure ces grands exemples. Doué d'une figure noble et de talens remarquables, il aurait pu aspirer aux plus grands honneurs; il préféra l'exercice des vertus que lui imposait son nom. A trente ans il se démit de la charge de préteur de Rome. Peu de temps après il perdit son père, et cette mort lui laissant la libre disposition de ses biens, il fonda six monastères en Sicile, et à Rome un septième, qu'il dédia à saint André.

Ce fut dans ce dernier qu'il fixa sa retraite; il s'y distingua par l'austérité de sa vie et par son amour pour les pauvres, répandant de grandes aumônes et vivant de légumes crus, que sa mère lui envoyait dans une écuelle d'argent. Ayant même un jour distribué tout ce qu'il possédait, il donna cette écuelle à un pauvre en disant qu'un plat de bois pouvait très bien remplir le même office.

Cet amour ardent de l'humanité lui fit saisir avec empressement la première occasion de se dévouer tout entier au soulagement de ses semblables. Passant dans le marché de Rome, il aperçut exposés en vente des esclaves Anglais dont la beauté le frappa et dont le sort l'émut de compassion. Quel dommage, dit-il au marchand, que d'aussi beaux visages appartiennent au démon! Il fut dès lors enflammé du désir de porter dans leur contrée le flambeau de la foi et les bienfaits de la civilisation chrétienne. Il sollicita du pape Benoît la permission de remplir son généreux des-

de Fleury, t. VIII. — *Hist. du pontificat de Grégoire-le-Grand*, par le Père Maimbourg, 1 vol. in-4°. Paris, 1686. — *Collection des Conciles.* — *Annales de Baronius.*

sein, et dès qu'il l'eût obtenue il se mit secrètement en route, car il prévoyait que si le peuple connaissait son départ, il chercherait à l'empêcher. Malgré cette précaution, ce qu'il craignait arriva : à peine avait-il fait quelques milles, qu'il fut atteint par la foule, qui le ramena en triomphe; le pape lui-même avait cédé à cet élan, et ordonné son retour. Peu de temps après, Pélage II voulant le rapprocher de lui, l'ordonna un des sept diacres de l'Église romaine. Cette marque de confiance fut bientôt suivie d'une autre encore plus grande. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, l'empereur Justin, affaibli par de longues souffrances, avait fait couronner empereur Tibère Constantin. Tibère était clément et bon, il chérissait son peuple et voulait son bonheur; ce fut Grégoire qui fut choisi par Pélage II pour être le représentant du Saint-Siége auprès de cet empereur. Il partit donc pour Constantinople en qualité d'apocrisiaire ou nonce apostolique; reçu avec distinction par Tibère, il fut recherché par tout ce qu'il y avait d'éminent en dignité et en vertu. Toutefois il eut à soutenir une lutte avec le patriarche Eutychius; celui-ci avait avancé sur la résurrection des corps quelques propositions qui parurent erronées à Grégoire; ils en conférèrent ensemble et ne purent tomber d'accord. L'empereur, après une nouvelle conférence en sa présence, se rangea du côté de Grégoire et condamna au feu le livre d'Eutychius. Après cette décision, Grégoire et Eutychius tombèrent tous les deux malades : la maladie de ce dernier fut mortelle; on dit qu'avant de mourir il se rétracta. Au reste, Grégoire ne

poursuivit plus cette erreur, qui était tombée d'elle-même.

Sur ces entrefaites, Tibère était mort, et Maurice son gendre lui avait succédé; il se montra aussi bienveillant envers Grégoire que son prédécesseur; pour le lui prouver, il le pria d'être parrain d'un de ses enfans. L'habile nonce fit tourner cette bienveillance au profit de l'Italie. Elle était alors en proie aux ravages des Lombards, et le pape Pélage mettait tout son espoir dans les secours qu'il comptait tirer de l'empereur par l'entremise de Grégoire. « Vous « pourrez représenter à l'empereur, lui dit-il, que les « perfides Lombards nous ont fait souffrir tant de maux « contre leur propre serment, qu'il est impossible de les « raconter. Notre frère, l'évêque Sébastien, nous a aussi « promis de représenter à l'empereur les besoins et les « périls de toute l'Italie. Voyez donc ensemble comment « vous pourrez nous secourir promptement; car les affai- « res publiques sont réduites ici à une telle extrémité, « que si Dieu n'inspire à l'empereur de nous envoyer un « maître de milice et un duc, nous sommes entièrement « abandonnés, principalement le territoire de Rome, où « il n'y a point de garnisons, et l'exarque écrit qu'il ne « peut nous donner aucun secours, n'étant pas en état « de garder le voisinage. Dieu veuille que l'empereur « nous assiste, avant que l'armée de cette abominable « nation s'empare des lieux qui restent encore à l'em- « pire ! »

Pendant son séjour à Constantinople, Grégoire se lia particulièrement avec saint Léandre, évêque de Séville, parent du roi Récarède; il se délassait auprès de lui des

affaires qui l'accablaient. *Livré aux tempêtes du monde*, comme il le disait lui-même, il professait un grand amour pour le cloître et la solitude. Ce fut pour saint Léandre qu'il commença ses livres de morale sur Job. Lorsqu'il eut plus de loisirs, il compléta son travail, et le divisa en trente-cinq livres, et c'est ainsi qu'il nous est resté.

Cependant l'Italie était plus désolée que jamais; une peste violente était venue aggraver les maux enfantés par la guerre. Dans un péril aussi imminent, le pape rappela son nonce; on aurait dit qu'il pressentait sa fin prochaine, et qu'il voulait avoir un homme capable qui pût, après lui, veiller au salut de l'Italie; et en effet, Pélage II fut bientôt atteint du fléau. Dès qu'il fut mort, on jeta les yeux sur Grégoire pour le remplacer; mais il résista longtemps avant de se soumettre à cet honneur. Son refus n'avait pas pour base une de ces fausses modesties qui seraient très fâchées qu'on les prît au mot; il était motivé, chez le saint diacre, par la connaissance approfondie des hommes et des affaires, connaissance qui lui faisait apprécier toute la lourdeur du fardeau dont il allait se charger (1). Il écrivit donc à l'empereur Maurice, pour le supplier de ne point confirmer sa nomination. Germain, préfet de Rome, intercepta les lettres et en substitua d'autres dans un sens tout-à-fait opposé. Ayant appris cette

(1) On trouve à ce sujet les plaintes les plus touchantes dans sa correspondance. Il écrivait à André Patricien : « Sur la nouvelle de mon épiscopat, pleurez si vous m'aimez ; car il y a ici tant d'occupation temporelle que je me trouve par cette dignité presque séparé de l'amour de Dieu. »

substitution, et prévoyant que la réponse de l'empereur serait contraire à ses désirs, Grégoire sortit de Rome, et se cacha pendant trois jours; au bout de ce terme, il fut découvert et ramené en triomphe; il céda alors aux vœux de ses concitoyens, et fut consacré solennellement le 3 novembre 590, dans l'église de Saint-Pierre.

La peste sévissait toujours avec une grande violence. Dans l'intervalle qui avait séparé son élection de sa consécration, Grégoire s'était signalé par son zèle et sa charité. Dès qu'il fut revêtu de la pourpre pontificale, il redoubla d'efforts pour arrêter les effets de la contagion, et, comme la disette menaçait de se joindre à la peste, il fit venir des blés de la Sicile, ce qui ramena l'abondance dans la ville. Il tourna aussi ses regards vers les maux de l'Église. En Grèce, il convertit les dissidens au sujet du cinquième concile œcuménique et de la condamnation des trois chapitres. En Afrique, les donatistes et les manichéens cherchaient encore à fomenter de nouvelles discussions; il se montra ferme contre leurs prétentions, et fit réprimer leurs exactions. L'Église avait d'immenses patrimoines; les intendans qui les régissaient pressuraient les fermiers : Grégoire se fit rendre compte des abus qui se commettaient dans ces administrations, il entra dans les plus petits détails, et fit fleurir partout la justice.

Quant aux richesses de l'Église, il les employait au soulagement des pauvres et du clergé. Ses libéralités étaient immenses. Il avait réglé de quelle manière on devait répandre les aumônes: quatre fois par an, il y avait des distributions générales tant à Rome qu'aux environs;

le jour de Pâques il les faisait en personne. Tous les premiers du mois, il envoyait distribuer des secours en nature, tels que du blé, du vin, du fromage, des légumes, du lard, du poisson; tous les jours il faisaient distribuer dans chaque rue aux malades et aux invalides certaine aumône par des officiers établis exprès; souvent il envoyait des mets de sa table à des pauvres honteux. Sa sollicitude était telle qu'il s'accusait des maux qu'il ne pouvait empêcher. Un pauvre ayant été trouvé mort dans un coin de rue, on dit qu'il s'abstint de la messe pendant quelques jours, se croyant coupable de cette mort.

La véritable vertu est toujours tolérante, à quelque siècle qu'elle appartienne; Grégoire en donne de nombreux exemples. Venance, homme de qualité, ayant d'abord embrassé la profession monastique, l'avait quittée bientôt pour se marier. Grégoire lui donna de sages et sévères conseils, et, quoiqu'ils n'eussent aucun résultat, il ne lui retira point son amitié. Un juif, surnommé Joseph, se plaignit à lui que Pierre, évêque de Terracine, l'ayant, lui et les siens, chassé du lieu où ils s'assemblaient, voulait encore empêcher leurs réunions dans un autre endroit: « Nous voulons que vous fassiez cesser ces plaintes, « écrivit le pape à cet évêque; c'est par la douceur, la « bonté, les exhortations, qu'il faut appeler les infidèles « à la religion chrétienne, et non pas les en éloigner par « les menaces et la terreur. » Il sut se montrer aussi juste envers les juifs de Cagliari, à qui il fit rendre leur synagogue, et envers ceux d'Arles et de Marseille, qui se plaignirent à lui qu'on les baptisait par force. « Je loue « votre intention, écrivait-il à Théodose, évêque de cette

« ville; mais si elle n'est pas réglée par l'Écriture, je « crains qu'elle ne nuise à ceux même que vous voulez « sauver, et que, venant au baptême par nécessité, ils ne « retournent plus dangereusement à leur première super- « stition. Il faut donc se contenter de les prêcher et de les « instruire, pour les éclairer et les convertir solidement. » C'était interpréter dignement la morale de celui qui est venu prêcher aux peuples une religion d'amour et de charité.

Les affaires temporelles de Rome donnaient aussi une grande occupation à saint Grégoire. Les Lombards, nouvellement établis dans la haute Italie, n'avaient pas laissé long-temps les empereurs d'Orient jouir du fruit des conquêtes de Bélisaire et de Narsès. Romain, patrice et exarque de Ravenne, ayant rompu la paix, Ariulfe, duc de Spolette, vint porter le ravage et la mort jusque sous les murs de Rome; d'un autre côté, Arigise, duc de Bénévent, dirigea ses efforts contre Naples et les pays circonvoisins. Grégoire conçut tant de chagrin du triste état des affaires, qu'il en tomba malade; mais, malgré ses souffrances, il n'épargna rien pour préparer la paix. « Si « vous trouvez l'exarque un peu traitable, écrivait-il à « Jean, évêque de Ravenne, faites-le consentir à ce que « nous fassions la paix avec Ariulfe: car on a ôté les « meilleures troupes de Rome, comme il sait; et les « théodosiens qui restent n'étant point payés, veulent à « peine garder les murailles. Quant à Naples, représentez « aussi à l'exarque qu'Arigise s'est joint à Ariulfe, et en « veut à cette ville; en sorte qu'il la faut compter pour « perdue, si on n'y envoie promptement un commandant. »

Grégoire n'avait pas seulement à lutter contre les puissances séculières, mais il avait encore à réprimer tous les jours les envahissemens des membres du clergé. L'évêque de Ravenne s'étant écarté de la simplicité qui convient aux ministres de l'Évangile, il l'en reprit sévèrement, et comme l'évêque se contentait de lui répondre des flatteries sans s'amender, saint Grégoire lui écrivit : « Répon-« dez-moi non par des paroles, mais par vos mœurs. »

Malgré ces travaux accablans, il trouvait encore quelques loisirs pour s'occuper d'études. Il composa vers le même temps ses *Dialogues*. Il rapporte ainsi lui-même comment il conçut l'idée de cet ouvrage.

« Un jour étant accablé de l'importunité de quelques « gens du monde, qui exigent de nous en leurs affaires « ce que nous ne leur devons point, je me retirai dans « un lieu écarté où je pusse considérer librement tout ce « qui me déplaisait dans mes occupations (le monastère « de Saint-André à Rome). Comme j'y étais assis, très « affligé, et gardant un long silence, j'avais auprès de « moi le diacre Pierre, mon ami depuis la première jeu-« nesse et mon compagnon de mes études sur l'Écriture « sainte. Me voyant dans cette affliction, il me demanda « si j'en avais quelque nouveau sujet. Je lui répondis : « Ma douleur est vieille par l'habitude que j'en ai formée, « et nouvelle en ce qu'elle augmente tous les jours. Je « me souviens de ce que mon âme était, dans le monas-« tère, au-dessus de toutes les choses périssables, uni-« quement occupée des biens célestes, sortant de la pri-« son de son corps par la contemplation, désirant la mort « que la plupart regardent comme un supplice, et l'aimant

« comme l'entrée de la vie et la récompense de son tra-
« vail. Maintenant, à l'occasion du soin des âmes, je suis
« chargé des affaires séculières; et, après m'être répandu
« au dehors par condescendance, je reviens plus faible à
« mon intérieur. Le poids de mes souffrances augmente
« par le souvenir de ce que j'ai perdu; mais à peine m'en
« souvient-il, car à force de déchoir, l'âme en vient jus-
« qu'à oublier le bien qu'elle pratiquait auparavant. Pour
« surcroît de douleur, je me souviens de la vie de quel-
« ques saints personnages qui ont entièrement quitté le
« monde, et leur élévation me fait mieux connaître la
« grandeur de ma chute. — Je ne sais, répondit Pierre,
« de qui vous voulez parler, car je n'ai pas ouï dire qu'il
« y ait eu en Italie des gens d'une vertu extraordinaire,
« du moins qui aient fait des miracles. — Le jour ne me
« suffirait pas, reprit Grégoire, si je voulais raconter ce
« que j'en sais, soit par moi-même, soit par des témoins
« d'une probité et d'une fidélité reconnue. » Et comme
Pierre le priait de raconter ce qu'il en savait, saint Grégoire y consentit, et ce fut le sujet de ses Dialogues.

Sur ces entrefaites, saint Grégoire eut un démêlé assez vif avec Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople. Jean prenait le titre de patriarche œcuménique, et semblait ainsi vouloir se donner sur les autres évêques une supériorité qui n'appartenait qu'au pape. Celui-ci l'en reprit sévèrement. Ce n'était pas seulement pour lui une question de hiérarchie, c'était une question de foi, car la foi ne permet pas qu'un seul évêque se fasse ainsi le supérieur des autres. Grégoire fit donc dire à Jean le Jeûneur de se désister de cette prétention. Il lui écrivit pour l'exhor-

ter à se montrer plus humble ; il lui disait que le pape lui-même avait refusé de prendre ce titre que le concile de Chalcédoine lui avait offert, et qu'il se glorifiait d'être appelé le serviteur des serviteurs de Dieu, quoique la conduite et la primauté de l'Église eussent été données à saint Pierre, dont le pontife de Rome est le successeur. Il ne se borna pas là ; il réhabilita dans un concile de Rome un prêtre de Chalcédoine, nommé Jean, qui avait été condamné injustement par le patriarche de Constantinople. Jean le Jeûneur n'en persista pas moins à garder son titre ; il se sentait protégé par l'empereur. Malgré l'énergie du pape, ce différend ne fut terminé que sous Phocas, de qui Boniface III obtint pleine satisfaction.

Cependant, la paix conclue par saint Grégoire avec les Lombards ne fut que de peu de durée. Romain, exarque de Ravenne, s'étant emparé de Pérouse au mépris des traités, Agilulfe, roi des Lombards, irrité de cette perfidie, reprit cette ville et vint mettre le siége devant Rome, qui manquait alors de troupes et de vivres. Grégoire décrit ainsi l'état de Rome et de l'Italie :

« Qu'y a-t-il encore dans le monde qui nous puisse « plaire ? Nous ne voyons que tristesse, nous n'entendons « que gémissemens. Les villes sont détruites, les forte« resses ruinées, les campagnes ravagées, la terre est « réduite en solitude, et ces petits restes du genre hu« main sont continuellement battus des fléaux de Dieu. « Nous voyons les uns traînés en captivité, les autres « mutilés, les autres tués. Rome même, autrefois la maî« tresse du monde, nous voyons où elle est réduite : acca« blée de douleurs, abandonnée par ses citoyens, insultée

« par ses ennemis, pleine de ruines. Où est le sénat, où
« est le peuple? Que dis-je, des hommes? Les édifices même
« se détruisent, les murailles tombent. Où sont ceux qui
« se réjouissaient? où est leur pompe et leur orgueil?
« Autrefois ces princes et ces chefs se répandaient par
« toutes les provinces pour les piller: les jeunes gens
« y accouraient de tous côtés pour s'avancer dans le mon-
« de. Maintenant qu'elle est déserte et ruinée, personne
« n'y vient plus chercher la fortune: il n'y reste plus de
« puissans capables d'opprimer les autres. »

Désolé de ces maux, saint Grégoire négocia encore une fois la paix. Agilulfe ne confondait point dans sa haine l'exarque de Ravenne et le pape. Il consentait à faire la paix à des conditions assez modérées, et, dans le cas où elles ne seraient pas acceptées, il offrait une paix particulière aux Romains. Grégoire en écrivit à l'exarque, insistant fortement sur ce qu'une paix partielle serait la perte de l'Italie. L'exarque transmit ces communications à l'empereur, et il ajouta sans doute des réflexions peu favorables au pape, car Maurice n'approuva pas le traité avec les Lombards; et traita de simplicité la confiance en leurs paroles. Ce reproche toucha vivement le saint pontife, et, sans manquer ni à l'humilité chrétienne ni au respect dû au prince, il releva ces paroles et fit à Maurice une réponse aussi digne qu'énergique. Malgré les efforts de Grégoire, la paix ne fut conclue que trois ans après (598). Ce fut Callimaque, successeur de Romain, qui traita avec Agilulfe; mais Grégoire refusa de signer le traité: prévoyant que l'on ne tarderait pas à l'enfreindre, il voulait pouvoir garder son rôle de mé-

diateur entre l'exarque de Ravenne et le roi des Lombards.

Grégoire n'avait pas perdu de vue le sort des peuples de la Grande-Bretagne; il avait envoyé en Gaule un prêtre nommé Candide, et lui avait recommandé d'acheter de jeunes Anglais pour les instruire et les préparer à la mission qu'il destinait à l'Angleterre; il fit en outre partir Augustin, prévôt du monastère de Saint-André, et quelques autres moines qu'il chargea plus spécialement de ce soin. En même temps, il écrivit à Brunehaut et à ses deux petits-fils Théodebert et Théodoric, ainsi qu'à plusieurs évêques de la Gaule, pour leur recommander ces missionnaires. Ce projet faillit crouler dès son début. Augustin, détourné par des récits effrayans sur la nation qu'il allait évangéliser, fut sur le point de rebrousser chemin; mais Grégoire lui manda de ne pas se décourager et de continuer avec zèle une entreprise aussi importante. Augustin se remit donc en route, et, après beaucoup de dangers, il arriva dans la Grande-Bretagne. Il serait trop long de rapporter son voyage; il nous suffira de dire qu'il porta le flambeau de la foi dans cette contrée, et que le système de conversion dicté par Grégoire le Grand fut toujours la douceur et la persuasion.

Les moyens conciliateurs n'excluaient pas chez lui la vigueur et la fermeté. La simonie, la fraude, la violence accompagnaient souvent les promotions à l'épiscopat. Nous avons déjà vu avec quelle sagesse il avait agi à l'égard des évêques de Cagliari et de Marseille; il fut plus sévère envers celui de Salone. Il se nommait Maxime, et s'était mis en possession de son évêché à main armée.

Grégoire lui écrivit pour lui défendre de remplir les fonctions de l'épiscopat. Pour toute réponse, Maxime fit déchirer publiquement cette lettre. Grégoire ressentit vivement cet affront : « Je suis prêt à mourir, écrivait-il à « son nonce, plutôt que de voir le siége de saint Pierre « abaissé de mon temps. »

Il somma donc Maxime de venir rendre compte de sa conduite à Rome. Celui-ci chercha divers prétextes, et demanda enfin que le pape envoyât à Salone un chargé de pouvoirs devant lequel lui, Maxime, pourrait se justifier. Ce qui rendait la question plus délicate et Maxime plus audacieux, c'est que l'empereur et l'exarque le soutenaient dans sa rébellion ; Grégoire ne céda pas : mais, comme il ne voulait pas pousser les choses à l'extrême, il finit par se contenter que Maxime se rendît à Ravenne pour se justifier devant Marinien, évêque de cette ville. Maxime fit toutes les soumissions que Marinien exigea ; en conséquence, le pape non seulement lui pardonna, mais encore lui accorda le *pallium*.

La sollicitude de Grégoire s'étendait à tous les pays. Il s'attachait surtout à réprimer les abus qui se commettaient parmi les membres du clergé au sujet des charges ecclésiastiques, non seulement à Rome, mais encore dans les provinces. Nous trouvons, dans une lettre adressée à quatre des principaux évêques de la Gaule, des conseils de la plus haute sagesse.

« J'ai appris que dans les Gaules on confère les ordres « sacrés par simonie. C'est chercher seulement le vain « titre du sacerdoce et non pas la charge ; car il s'ensuit « de là que, sans examiner les mœurs, l'on ne juge digne

« que celui qui offre de l'argent, et qui pour cela même « en est plus indigne. Comme il faut amener au saint au- « tel celui qui s'en éloigne étant recherché, aussi il en « faut chasser bien loin celui qui s'empresse de lui-même. « Après avoir ainsi acheté, on est obligé de revendre ; « on ne songe plus à cette parole divine : *Vous avez « reçu gratuitement, donnez gratuitement.* Souvent « le démon surprend par une apparence de piété, per- « suadant de recevoir de la main des riches pour donner « aux pauvres. Mais ce n'est pas une aumône de distri- « buer le bien mal acquis; il n'y a aucun mérite à bâtir « des monastères ou des hôpitaux du prix des ordinations. « Autre chose est de faire l'aumône pour réparer ses pé- « chés, autre chose de commettre des péchés pour faire « l'aumône.

« J'ai appris aussi que quelques ambitieux se font cou- « per les cheveux sitôt qu'un évêque est mort, et de laï- « ques deviennent tout d'un coup évêques. Quel bien « peuvent faire à leur troupeau ceux qui osent prendre la « place de maîtres avant d'avoir été disciples? Quelque « mérite qu'ait un homme, il faut qu'il soit auparavant « exercé aux fonctions ecclésiastiques dans tous les ordres « différens. C'est ainsi que les diacres doivent être éprou- « vés avant de servir. »

Malgré les affaires qui l'accablaient, le saint pontife ne négligea pas les détails relatifs au rite et au culte. Il recueillit en un volume les prières que le prêtre doit réciter pendant la célébration de la messe et l'administration des sacremens. Ce recueil reçut le nom de *Sacramentaire* de saint Grégoire. Il fit copier à part tout ce qui devait

se chanter, et en forma un autre volume sous le nom d'*Antiphonaire;* il nota lui-même ces chants, et voulut qu'ils fussent répandus dans toute l'Église latine. Il établit à Rome un école (1) de chantres, qu'il dota de quelques terres et de deux maisons; il la présidait même en personne, ne dédaignant pas d'instruire les petits enfans. Il envoya des élèves de cette école en France, et jusqu'en Angleterre, à la conversion de laquelle travaillait toujours Augustin. Les chantres qu'Adrien envoya à Charlemagne, deux siècles plus tard, sortaient de l'école de chant grégorien.

L'année suivante, saint Grégoire assembla à Rome un concile composé de vingt-et-un évêques et de seize prêtres: le but en était d'étendre les priviléges des monastères et d'assurer leur tranquillité. En même temps, il fit divers réglemens de réforme pour eux. En voici quelques uns : « Nous défendons à aucun évêque de s'emparer « des biens, terres, revenus ou titres des monastères. « Le successeur de l'abbé sera choisi par le consentement « libre et unanime de la communauté, et tiré de son sein. « Il sera ordonné sans fraude et sans vénalité. » Il établit ensuite une distinction remarquable entre l'état ecclésiastique et monastique, entre celui-ci et la cléricature : « Celui qui aura passé à l'état ecclésiastique ne pourra

(1) Le nom d'école (*schola*) n'était pas alors aussi restreint qu'aujourd'hui. On le donnait à toutes les réunions d'hommes pour un but quelconque, même à celle des gens de guerre. Ainsi, on nomma école des chantres, non seulement le lieu où ils apprennent à chanter, mais encore le cœur de l'église et la réunion elle-même de ces chantres.

« plus demeurer dans le monastère ; un clerc ne pourra « être fait abbé dans un monastère ; personne ne peut « servir aux fonctions ecclésiastiques, et garder exacte« ment la règle monastique ; et de même pour la cléri« cature et le cloître, on ne peut appartenir à l'un et à « l'autre en même temps ; ces deux professions se nuisent « mutuellement. » C'était comprendre admirablement le but des institutions du Christianisme, et préparer aux couvens leur future splendeur.

Le zèle emporte quelquefois les hommes les plus éminens en vertus ; il est dans la nature humaine de se montrer excessive en tout. Il n'en fut pas ainsi de Grégoire : jamais les intérêts de l'Église ne lui firent oublier la justice. Nous avons déjà rapporté divers traits à l'appui de cette assertion ; nous voulons en citer encore un. Un cénobite, nommé Probus, avait été tiré de sa solitude et placé malgré lui à la tête du monastère de Saint-André ; saint Grégoire ne lui avait pas même donné le temps de régler ses affaires. Or, comme les moines ne possédaient rien en propre, et que leurs biens revenaient à leur couvent, Probus ne pouvait plus tester. Cependant il avait un fils pauvre, et il ne voulait pas le frustrer de son bien ; il écrivit donc au pape pour lui exposer sa situation ; sa requête est d'une admirable simplicité. « Ayant quitté le « monde depuis plusieurs années, j'avais négligé de dis« poser de mon bien, sachant que mon fils me succéde« rait par le droit que m'accorde la loi ; mais un jour, « étant venu avec les autres vous rendre mes devoirs, « vous m'ordonnâtes d'entrer dans le monastère, et je « vous obéis aussitôt, sans avoir eu le temps de disposer

« de mon bien. C'est pourquoi je vous supplie de me « le permettre, afin que mon obéissance ne soit point « préjudiciable à mon fils qui est pauvre. »

Saint Grégoire assembla un concile de cinq prêtres et de dix évêques, et après avoir pris leur avis, il répondit à Probus : « Tout ce que vous avez dit est vrai; « en conséquence, nous vous accordons la liberté de dis« poser de vos biens, comme si vous n'étiez point entré « dans un monastère. »

Cependant, le saint pontife ne cessait de veiller avec sollicitude à la mission d'Angleterre; il y avait trois ans qu'Augustin était parti, et les plus heureux résultats couronnaient ses efforts. Les missionnaires ne suffisaient plus aux travaux qui les accablaient. En 601, le pape ayant appris ces succès, envoya à Augustin plusieurs moines, dont les principaux étaient Juste, Mellit, Paulin et Rufinien; il les chargea de réponses aux consultations d'Augustin, et leur donna des lettres pour les princes des divers pays où ils devaient passer, et pour ceux qui gouvernaient les peuplades de la Grande-Bretagne. Il faut lire les avis donnés à cet évêque pour être pénétré de la hauteur des vues et de la sagesse du pape Grégoire.

Depuis la querelle qui avait eu lieu entre Jean le Jeûneur et le pape, les relations de l'empereur Maurice avec ce dernier n'avaient jamais été renouées sur le pied de leur ancienne amitié. Nous avons vu que plusieurs fois Grégoire n'avait pas eu à se louer de ses procédés; cependant, lorsqu'une violente révolution eut renversé ce prince, on ne vit pas le pape se réjouir de sa chute; il se borna à reconnaître le nouvel empereur. Grégoire ne

pouvait rien contre son élection, et il devait se ménager sa bienveillance dans l'intérêt de l'Église et du peuple romain. Mais gardons-nous bien de croire qu'il ait jamais montré aucune servile condescendance pour les crimes de l'exécrable Phocas; la lettre qu'il lui écrivit à son avénement suffit pour éloigner cet odieux soupçon. Il ne lui parle pas des moyens par lesquels il est parvenu au trône; il fait de lui l'instrument de la Providence : «Dieu, « dit-il, arbitre souverain de la vie des hommes, en élève « quelquefois un pour punir les crimes de plusieurs, « comme nous l'avons éprouvé dans notre longue afflic- « tion; et quelquefois, pour consoler plusieurs affligés, « il en élève un autre dont la miséricorde les remplit de « joie, comme nous l'espérons de votre piété.» Il l'exhorte ensuite à faire cesser tous les désordres du règne passé : les testamens suggérés, les donations extorquées; en sorte que chacun ait le paisible exercice de ses biens et de sa liberté. On le voit, les plaintes qu'il porte au sujet du règne précédent sont indirectes; s'il lui parle des malheurs passés, c'est pour donner au nouveau maître de l'empire de hautes leçons sur l'instabilité de la fortune et sur les devoirs des rois.

Malgré cette soumission à l'autorité temporelle, on a reproché à Grégoire de s'être élevé contre les droits des princes. Sa politique était au contraire tout l'opposé de ces doctrines; il avertissait constamment les évêques de ne pas trop se livrer aux affaires temporelles. « Sachez, « disait-il à l'évêque de Cagliari, que vous êtes chargé « non du soin des choses de la terre, mais de la con- « duite des âmes; mettez-y votre cœur, votre sollicitude,

« votre application. » Et à Romain, recteur du patrimoine de Sicile : « J'ai appris que l'évêque Basile s'occupe d'af-« faires séculières comme un laïque, et rend aux prétoires « un service inutile (1) ; comme cette fonction l'avilit lui-« même et anéantit le respect dû au sacerdoce, vous « l'obligerez à s'en retirer dans cinq jours. »

La mort du roi Recarède, en Espagne, donna lieu à divers désordres et à des violences contre des évêques. Étienne et Janvier, ayant été déposés et chassés de leurs siéges, s'en plaignirent au pape. Grégoire envoya sur les lieux Jean le Défenseur, pour juger ces deux affaires au nom du Saint-Siége. Il le chargea de deux mémoires qui contenaient les instructions propres à le guider. On remarque, dans celui qui concerne Étienne, une disposition qui prouve combien le pape tenait à ce que l'on reconnût les droits de la juridiction ecclésiastique dans les divers degrés de la hiérarchie. La voici : « Si l'on dit que l'évê-« que Étienne n'avait ni métropolitain ni patriarche, il « faut répondre qu'il devait être jugé, comme il l'a de-« mandé, par le Saint-Siége, qui est le chef de toutes les « Églises. » Avec ces mémoires, il nous reste la lettre qui déclare Janvier innocent, et qui condamne les évêques qui l'avaient déposé, ainsi que celui qui l'avait remplacé.

En affermissant l'empire de la religion, le saint pontife n'oubliait rien de ce qui pouvait en répandre les bienfaits. Il avait une haute idée de la liberté et la comprenait pour tous ; nous trouvons dans une de ses lettres ces belles

(1) Saint Grégoire veut dire sans doute que Basile servait de conseiller aux magistrats.

paroles : « Notre divin Rédempteur, en se faisant homme, « nous a tous délivrés de la servitude, et nous a rendu « notre liberté primitive ; imitons son exemple en affran- « chissant de l'esclavage politique les hommes qui sont « libres par la loi de la nature. » Et ce qu'il prêchait, il le mettait en pratique en donnant la liberté à tous ses esclaves : c'était préparer, dans les institutions humaines, la plus heureuse des révolutions, celle de la liberté pour tous.

Cependant les austérités auxquelles il s'était assujéti dans sa jeunesse, et qu'il n'avait pas interrompues sur le trône pontifical, avaient rendu sa santé débile et chancelante. Depuis trois ans surtout il éprouvait les plus cruelles douleurs ; dès l'année 600, la goutte le tourmentait cruellement : « Il y a long-temps que je ne puis me lever, écrivait- « il alors ; car tantôt je suis tourmenté de la goutte, tantôt « un certain feu douloureux se répand par tout mon « corps et me fait perdre courage. Je sens tant d'autres « incommodités que je ne puis les puis conter... J'attends « et je désire la mort comme mon unique remède. » Ces souffrances allèrent toujours en augmentant jusqu'en 604 ; à cette époque, il se sentit si malade qu'il ne put répondre à Théodeline, reine des Lombards, qu'une lettre assez courte où il dit : « Je suis tellement affligé de « la goutte que je ne puis même parler ; vos envoyés « m'ont trouvé malade en arrivant, et en partant ils « m'ont laissé dans le plus grand péril. » C'est la dernière lettre du saint pontife. Consumé par ses maladies et ses travaux, il mourut le 12 mars 604, dans la soixante-douzième de son âge et dans la quatorzième de son pontificat.

Il s'était fait peindre dans le monastère de Saint-André avec Gordien, son père, et Sylvie, sa mère. Il avait un beau front, la physionomie noble et douce, la barbe assez peu fournie, et les cheveux noirs et frisés; il était grand, et sa taille avait le port le plus noble; toute sa personne respirait un air de grandeur et de sainteté qui inspirait à ceux qui l'approchaient un respect mêlé de vénération et d'amour.

Nous voici arrivés à une des périodes qui divisent notre *Histoire des Papes;* jusqu'ici la papauté a subi avec le Christianisme deux phases bien distinctes. Des principes de dissolution et de mort attaquaient la société, le monde politique et le monde moral craquaient de toutes parts; au milieu de ces convulsions, qui annoncent la fin des empires vieillis, une société nouvelle se forme, c'est le Christianisme; un pouvoir fort et jeune en relie les divers élémens, c'est la papauté. Le rôle de ce pouvoir nous paraît merveilleusement approprié à la mission qu'il doit remplir; jusqu'au sixième siècle il offre, disons-nous, deux aspects. Depuis Lin jusqu'à Melchiade, c'est en résistant jusqu'au sang, selon la parole de l'Apôtre, que les papes accomplissent leur apostolat. Depuis Melchiade jusqu'à Grégoire le Grand, ils jettent les bases du droit écrit de l'Église, et ils compriment les hérésies qui attaquent le grand mystère de l'Homme-Dieu. Les premiers sont apôtres-martyrs, les seconds apôtres-législateurs. L'allure du monde politique répond à ces deux phases: pendant la première l'unité romaine se rompt; pendant la seconde, la société moderne commence le travail de sa fondation. Tel est, nous le croyons, l'aspect historiquement et phi-

losophiquement vrai des six premiers siècles. Quand la monarchie chrétienne est fondée, quand elle est passée de l'état de fait à l'état de pouvoir, elle se modifie, c'est-à-dire qu'elle joint au côté religieux le côté politique. Les papes ont été apôtres, législateurs, ils deviennent souverains; c'est sous ce nouvel aspect que nous aurons surtout à les montrer dans les volumes suivans.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SOMMAIRE RAISONNÉ

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

L'*Histoire des Papes* ne doit pas former une suite de biographies qui se détachent de l'ensemble général des faits et des idées; elle renferme l'histoire de l'Église, c'est-à-dire le développement des temps modernes; en un mot l'histoire de la civilisation : elle prend le Christianisme à sa naissance et le conduit jusqu'à nous. Pour apprécier convenablement ce que la Papauté a fait du monde, il fallait rechercher ce qu'était la société lorsque le Christianisme vint s'en emparer. Le *chapitre préliminaire* présente un aperçu rapide de sa situation; il montre comment les vérités apportées par le Christ se rattachent à l'origine du genre humain : l'*introduction* a déjà indiqué le rôle que la Papauté doit jouer dans la société nouvelle. Le pouvoir des Papes subit deux phases jusqu'au sixième siècle; elles sont indiquées par la division du présent sommaire.

Le Christ ayant accompli sa mission sur la terre, les apôtres se réunissent pour compléter leur nombre. On

voit dès lors PIERRE à la tête de la naissante Église, laquelle renferme déjà les germes d'une société. — Organisation des premiers chrétiens par la communauté de biens. — Constitution de la première Église ; elle se compose des apôtres, des diacres, des disciples. — Première persécution, les chrétiens se dispersent. — Un jeune homme, qui devait porter le grand nom de Paul, d'abord ardent persécuteur, devient bientôt un apôtre zélé. Ainsi, les deux plus illustres chefs de la société chrétienne, SAINT PIERRE et SAINT PAUL avaient commencé par donner au monde l'exemple d'une grande chute. Le premier avait renié son maître, le second avait trempé ses mains dans le sang des chrétiens ; sublime leçon qui renferme tout le Christianisme ! Le Christ est venu racheter les hommes, sa miséricorde accorde tout au repentir. —Après la première persécution vient la première hérésie; ayant été attaqué par la force brutale, le Christianisme devait l'être par l'intelligence. Simon le Magicien, Cérinthe, Apollonius de Tyane représentent les efforts de l'esprit humain pour lutter contre les vérités enseignées par le Christ. Le premier pousse aux excès des sens, le second fait un pas rétrograde vers les pratiques du judaïsme, le troisième cherche à régénérer le polythéisme en le retrempant aux sources du mysticisme oriental ; tous les trois se rencontrent dans le culte des sens et de la matière. — Ces vains efforts n'arrêtent pas les progrès de la nouvelle foi, les sept Églises de l'Asie-Mineure sont fondées. Les apôtres se dispersent après avoir composé le symbole. — Mission de Pierre et de Paul. — Les erreurs de Cérinthe sont jugées par les apôtres assemblés à Jé-

rusalem; en déclarant que les observances légales du mosaïsme étaient abolies, ils proclamèrent l'universalité de la religion chrétienne qui s'adresse à tous les hommes, ce fut le premier pas vers l'égalité morale et la liberté. —Voyages des apôtres. Paul prêche à Athènes, la ville des arts et des erreurs de l'intelligence; à Corinthe, la ville de l'industrie et des passions vénales. — Pierre et Paul se rencontrent à Rome; leurs travaux, leur martyre. —En même temps que le Christianisme se constituait, le judaïsme attaché à l'existence d'un peuple allait périr avec lui. Les Juifs, en se révoltant, amenèrent la ruine de Jérusalem. D'un autre côté la famille d'Auguste s'éteignait en la personne de Néron. La constitution de l'empire devenait militaire, et elle le plaçait ainsi sur cette pente où il ne devait plus s'arrêter. Dès cet instant les Barbares commencèrent à s'agiter sur tous les points. — Ainsi, de toutes parts on n'apercevait qu'élémens de destruction. Le Christianisme seul possédait cette force vitale qui asseoit d'une manière durable les faits par les idées. On voyait déjà les successions des évêques : à Rome, après saint Pierre, SAINT LIN, SAINT CLET, SAINT CLÉMENT, papes, gouvernèrent l'Église. Ce dernier a laissé le plus magnifique monument des premiers siècles, nous l'avons rapporté. — Les chrétiens commencent à paraître dans l'histoire générale. — Lettre de Pline-le-Jeune à Trajan. — Succession des papes SAINT ÉVARISTE, SAINT ALEXANDRE, SAINT SIXTE, SAINT TÉLESPHORE. Ils luttent contre la persécution et contre l'hérésie. Les Gnostiques : ce nom désigne les premiers hérétiques. Le second siècle vit le dé-

veloppement excessif de leurs doctrines exécrables. Elles fournissent le prétexte de mille calomnies contre les premiers chrétiens. Ceux-ci se défendent par les apologies — SAINT HYGIN, SAINT PIE 1er, SAINT ANICET, SAINT SOTER, SAINT ÉLEUTHÈRE, papes. — Lettre de Marc-Aurèle : elle montre un progrès sensible ; l'empereur veut que les chrétiens ne soient plus traduits devant les tribunaux, si leur crime se borne à être chrétiens. — Les Barbares serrent l'empire de plus près, la grande invasion approche. — Les écrivains chrétiens se multiplient. Les chrétiens cèdent à la force brutale, mais en mourant ils protestent courageusement pour la vérité. Saint Irénée compose son traité sur les hérésies. Il oppose la merveilleuse succession des papes aux clameurs des hérétiques. Pourquoi ce document est un des plus importans dans les annales de la Papauté.—SAINT VICTOR, pape. Tertullien tombe dans le montanisme. — SAINT ZÉPHIRIN, pape. Les Pères de l'Église.—Les empereurs hâtent la dissolution de l'empire par tous les crimes ; les Barbares pénètrent de plus en plus dans le cœur de l'état. —SAINT CALIXTE, SAINT URBAIN, papes. — Maximin, soldat goth, est revêtu de la pourpre impériale ; principes de destruction qui attaquent l'empire. — SAINT PONTIEN, SAINT ANTÈRE, papes. Les écrivains du Christianisme jettent un vif éclat ; leurs travaux. — Cependant la prospérité dont jouirent les chrétiens, amène parmi eux le relâchement des mœurs ; saint Cyprien en fait une peinture sévère. Il fallait de nouveaux combats pour retremper le courage et la foi. Dèce excita une violente persécution, la lutte fut terrible ; en même temps,

Novat et Novatien se séparèrent de l'Église catholique par le schisme et par l'hérésie. — SAINT CORNEILLE, SAINT LUCIUS, SAINT ÉTIENNE, SAINT SIXTE II, papes. Sabellius, hérétique, nie la distinction des trois personnes divines. La persécution un instant ralentie par la mort de Dèce, se ranime sous Gallus, et ne cesse qu'après la mort de Macrin. Édit de Gallien en faveur des chrétiens. — L'empire se déchirait de ses propres mains, trente tyrans s'élèvent pour le dévorer. — SAINT DENIS, SAINT FÉLIX Ier, papes. Hérésie de Manès. Légion thébaine. Persécution générale qui a gardé le nom d'Ère des martyrs; SAINT EUTYCHIEN, SAINT CAIUS, SAINT MARCELLIN, MARCEL, EUSÈBE, papes. — Les tyrans qui se disputaient l'empire, s'étaient dévorés réciproquement. Après beaucoup de vicissitudes il n'en resta plus que six : en Orient, Maximin, Licinius et Galérius; en Occident, Maximien, Maxence et Constantin. Rome ouvre ses portes à Constantin victorieux; édit en faveur des chrétiens, bienfaits de Constantin en faveur du Christianisme. C'en est fait de l'ancien culte, il est écrasé par la foi nouvelle; trois cents ans ont suffi pour qu'il vienne s'asseoir sur le trône impérial à côté de Constantin.

— MELCHIADE, pape. Schisme et hérésie de Donat : sa doctrine ne tendait à rien moins qu'à établir que la vertu du baptême dépendait de la dignité du ministre qui le conférait, et que l'Église pouvait se restreindre dans certains lieux et à une certaine société; la base du Christianisme et le catholicisme périclitaient par ces assertions. Melchiade préside le

concile où Donat est condamné. — SYLVESTRE, pape. Licinius excite une persécution contre les chrétiens; Arius commence à prêcher ses erreurs, il attaque la Trinité en refusant au Fils de Dieu la même substance qu'à son Père; Licinius vaincu, Constantin, resté seul maître des pouvoirs, ordonne la proclamation d'un concile œcuménique: il se tient à Nicée, l'arianisme y est condamné. — MARC, pape. Constantin meurt, partage de l'empire. — JULES Ier, pape. Nouvelles menées des ariens, ils persécutent saint Athanase. Jules assemble un concile qui prononce contre eux en faveur de ce grand évêque. Les ariens demandent qu'on revise cette sentence, un concile s'assemble à Sardique, ils refusent d'y paraître et sont condamnés de nouveau: furieux de cette défaite, ils tiennent un simulacre de concile à Philippopolis pour anéantir l'effet de celui de Sardique. Ces deux conciles établissent une ligne de démarcation entre l'Orient et l'Occident. — LIBÈRE, pape. Tentatives des ariens contre Athanase; les légats du pape résistent contre l'empereur Constantin, fils de Constantin-le-Grand; violences exercées contre eux. Libère les soutient avec un noble courage, il est exilé; la faction des ariens intronise à Rome un anti-pape. Libère exilé, en proie à toutes ses souffrances, cède et souscrit à la formule de Sirmium qui avait condamné Athanase. Concile de Rimini; il se range à la foi de Nicée; l'empereur, mécontent, force les évêques à signer une formule semblable à celle de Sirmium. Libère et son légat résistent et réparent ainsi leur coupable condescendance. Commencement de Julien-l'Apostat; réaction opérée par lui en faveur du

paganisme, ses causes; parallèle entre Constantin-le-Grand et Julien-l'Apostat. Division définitive de l'empire d'Occident et d'Orient, Valentinien et Valens, concile de Lampsaque, semi-arianisme, Libère le repousse. — DAMASE, pape. Lutte entre lui et l'anti-pape Ursin; les mœurs du clergé se relâchent; loi de Valentinien contre les catholiques en faveur des ariens; résistance courageuse des évêques. Théodose en Orient, Valentinien et Gratien en Occident; la foi de Nicée se relève, Théodose établit une distinction légale entre les catholiques et les hérétiques, loi *Cunctos populos;* Priscillien donne naissance à une nouvelle hérésie qui renouvelle celle des manichéens et des gnostiques. Concile œcuménique à Rome, derniers actes de la vie de Damase. — SIRICE, pape. Ursin tente sans succès de troubler l'élection; hérésie de Jovinien, il nie la virginité de la mère du Christ, il prétend que le baptême donne l'impeccabilité; Sirice le condamne. Mort de Théodose, son portrait. Arcade et Honorius partagent l'empire; le schisme d'Antioche, Sirice contribue à le faire cesser. — ANASTASE, pape. Rufin répand à Rome les erreurs d'Origène, il est condamné par Anastase; commencement des persécutions excitées contre saint Chrysostome. — INNOCENT Ier, pape. Il défend Chrysostome, il ne peut conjurer l'orage amassé sur la tête de ce saint évêque, lettre d'Honorius en faveur de celui-ci, il meurt en exil. Pendant que ces divisions déchirent l'Église, les Barbares envahissent l'empire, Innocent ne peut sauver Rome, Alaric la prend et la pille pendant trois jours. L'hérésie levait la tête plus audacieusement que jamais, les donatistes

qui avaient continué à s'agiter furent de nouveau condamnés. Presque aussitôt Pélage répandit de graves erreurs touchant la grâce ; les sept articles auxquels elles se réduisent ; fin du schisme d'Antioche au sujet de Chrysostome. Innocent défend la suprématie du siége de Rome, élémens constitutifs du pouvoir ; Pélage toujours en Orient, Théodose de Mopsueste se joint à lui, Innocent les combat ; il meurt, son éloge. — ZOSIME, pape. Pélage et Célestius son disciple s'adressent à lui pour se justifier. Zosime est sur le point d'être surpris ; deux conciles condamnent les pélagiens. Zosime reconnaît bientôt son erreur, il condamne aussi Pélage et Célestius.—BONIFACE Ier, pape. Son élection est contestée par Eulalius ; Honorius trompé se déclare en faveur de celui-ci ; éclairé par les violences de cet anti-pape, il donne son appui à Boniface qui reste pape légitime. Le coup qui avait frappé les pélagiens, ne les avait pas abattus ; vaincus en Occident, ils tournèrent toutes leurs menées vers l'Orient. Tentatives de l'empereur contre l'autorité du pape en Illyrie, Boniface résiste.— CÉLESTIN Ier, pape. Il s'occupe de diverses affaires religieuses ; commencemens de Nestorius, de même que celles de Jovinien ; ses erreurs attaquent la mère du Christ, il lui refuse le titre de mère de Dieu ; douze anathèmes de saint Cyrille renferment la substance de ces doctrines. Célestin condamne Nestorius, le concile d'Éphèse confirme cette condamnation. — SIXTE III, pape. Il confirme l'œuvre de son prédécesseur contre les nestoriens. — LÉON-LE-GRAND, pape. Les Barbares ravageaient toujours le monde. Genseric prend Carthage et la pille. Eutychès se sépare de

l'Église par une hérésie, il confond la divinité du Fils de Dieu et son humanité; conduite de Léon, faux concile d'Éphèse; ses décisions sont condamnées à Rome, le concile de Chalcédoine condamne Eutychès; Léon souscrit à ce concile; les dissensions politiques déchiraient Rome, Genseric en profite pour s'en rendre maître. Léon-le-Grand sauve la ville du meurtre et de l'incendie; Genseric se contente du pillage qui dure quatorze jours; Léon-le-Grand meurt, appréciation de sa vie. —HILAIRE, pape. Il confirme par une décrétale les trois conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine; il s'oppose aux tentatives des évêques qui veulent désigner leur successeur : ces tentatives sont en effet contraires à la constitution de l'Église qui repose tout entière sur le principe de l'élection. Hilaire s'oppose à l'empereur Anthémius; jugement de quelques actes d'Hilaire. —SIMPLICIUS, pape. Fin de l'empire d'Occident : il passe aux mains des Barbares dont les chefs prennent le titre de roi d'Italie; dissensions qui divisent le siége de Rome et celui de Constantinople. Acace, évêque de cette ville, lutta long-temps contre la primauté de l'Église romaine; l'empereur Zénon se joignit à lui et il donna un édit d'union, connu sous le nom d'*Hénotique,* conçu avec une adresse perfide, mais au fond hérétique.—FÉLIX II, pape. Il écrit à Acace; violences exercées contre les légats du pape. Félix condamne Acace. — GÉLASE, pape. Il poursuit avec fermeté la condamnation de l'Hénotique; l'empereur d'Orient veut le faire plier, Gélase lui écrit et trace nettement la ligne qui doit séparer le pouvoir religieux du pouvoir politique. L'Italie était en proie aux ravages des

rois barbares qui la gouvernaient : Gélase essaya de la sauver autant qu'il put de leurs exactions ; il composa un traité où il revient sur la distinction entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel ; l'empereur ne se montre pas moins ardent à empiéter sur l'autorité religieuse, Gélase ramène à l'unité un des deux légats du pape Félix qui avaient prévariqué à Constantinople ; portrait que trace de Gélase un biographe contemporain. — ANASTASE II, pape. Il continue les tentatives de ses prédécesseurs pour maintenir la paix dans les Églises d'Orient ; deux lettres de lui. — SYMMAQUE, pape. Son élection occasionne un schisme qui divise pendant quelque temps l'Église romaine : concile de la Palme qui proclame l'indépendance du pape, lequel ne relève que de Dieu ; les évêques des autres contrées défendent la suprématie du pape ; menées de l'empereur Anastase contre Symmaque. — HORMISDAS, pape. Mauvaise foi de l'empereur Anastase, résistance d'Hormisdas ; l'empereur lève le masque ; Justin, empereur catholique, lui sucède. Fin du schisme de Constantinople ; l'évêque de Thessalonique refuse la formulaire de réunion ; Hormisdas écrit à l'empereur, l'esprit qui dicte cette lettre est le même que celui de Gélase. Affaire des moines de Scythie ; la proposition *un de la Trinité a été crucifié*.—JEAN Ier, pape. Il part pour Constantinople, afin d'empêcher Justin d'attaquer Théodoric en Italie ; succès de sa négociation, ingratitude de Théodoric qui jette le pape en prison. — FÉLIX Ier, pape. — Boniface II, pape. Il fait condamner Dioscore son compétiteur ; il répare cette faute. — JEAN II, pape. Justinien sévit contre les hérétiques ;

erreurs des moines acemètes touchant la proposition. Un de la Trinité s'est incarné; profession de foi de l'empereur; Jean II condamne les acemètes. — AGAPIT, pape. Justinien veut attaquer l'Ialie; Agapit est chargé par Théodat d'empêcher cette guerre : il ne réussit pas dans cette négociation. L'impératrice veut le forcer à communiquer avec Anthime, Agapit refuse et le condamne. — SILVÉRIUS, pape. L'impératrice Théodora veut profiter de ce moment pour faire nommer pape le diacre Vigile; menées coupables de celui-ci; Bélisaire prend Rome et appuie Vigile; Silvérius succombe à la haine de ses ennemis, il meurt en exil. —VIGILE, pape. Dès qu'il est monté sur le trône pontifical il est obligé de dissimuler pour ne pas déplaire aux catholiques ni aux hérétiques; sa coupable condescendance; il pactise avec l'erreur; le poète Arator; Théodore de Cappadoce veut réhabiliter Origène et les acéphales, il gagne l'empereur; Totila prend Rome et la pille. Vigile était alors à Constantinople, il répare ses premières faiblesses par une conduite vigoureuse contre le patriarche Memnas; affaire des trois chapitres; Vigile souscrit à cette condamnation, il meurt en revenant à Rome. —PÉLAGE, pape. Il cherche à éteindre les schismes; réflexions de l'auteur. — JEAN III, pape. Justinien devient hérétique; il meurt; les Lombards entrent en Italie. — Pélage II. Il écrit contre les défenseurs des trois chapitres. — GRÉGOIRE-LE-GRAND, pape. Sa vie avant d'arriver à la papauté; on lui offre la pourpe, il refuse; le peuple le contraint d'accepter; l'Italie est ravagée par la peste et la guerre, Grégoire ramène l'abondance. Com-

ment il règle les aumônes, sa conduite vis-à-vis des évêques; les Lombards continuent leurs ravages; études et travaux de Grégoire, ses dialogues; lutte de Grégoire et de Jean-le-Jeûneur; Grégoire défend avec vigueur la primauté de l'Église romaine; état de l'Italie, Grégoire négocie la paix, elle n'est conclue que trois ans après; mission dans la Grande-Bretagne; Grégoire réprime les tentatives de quelques évêques contre l'autorité de Rome; sacramentaire de Grégoire, trait qui prouve sa modération; sa politique, son opinion sur la liberté; Grégoire tombe malade, il meurt victime de ses travaux et de ses austérités; son portrait. — On a vu jusqu'à Constantin la papauté lutter pour ainsi à l'extérieur; depuis cette époque, émancipé par les empereurs, ce pouvoir jette les bases de son droit écrit en réprimant vigoureusement les hérésies. Les papes des trois premiers siècles résistent jusqu'au sang, comme parle l'apôtre; ceux des trois siècles suivans, se montrent surtout législateurs, ils expliquent le dogme avec un bon sens infaillible et règlent la discipline avec une entente admirable du gouvernement et des affaires. Nous allons les voir accomplir avec non moins de bonheur leur mission politique et civilisatrice.

FIN DU SOMMAIRE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Page 48 . . . . *A Rome le successeur de saint Pierre fut saint Lin, etc.*

Il existe, sous le nom de saint Lin, des actes du martyre de saint Pierre et de saint Paul. Trithème lui attribue une histoire de la dispute de saint Pierre contre Simon le magicien. D'autres auteurs des premiers siècles lui prêtent aussi divers écrits que nous n'avons plus et dont l'authenticité n'est pas plus digne de foi.

Page 48 . . . . *Après lui vint saint Clet, nommé aussi Anaclet, etc.*

Les Grecs le nomment constamment Anenclet, c'est-à-dire irrépréhensible. On a voulu faire deux papes différens de ces deux noms. L'opinion la plus générale, la mieux fondée historiquement, c'est que ces deux appellations, *Anaclet* et *Anenclet*, sont deux variantes d'un même nom. Il est évident que Clet en est l'abréviation. (Voir la note de Tillemont, M. p. s. à l'Hist. eccl., t. II,

p. 598.) On a trois décrétales de saint Clet qui n'ont aucune authenticité.

Page 49 . . . . . *Une Épître qui est le plus magnifique monument des premiers siècles de l'Église, etc.*

En voici le résumé et les principaux passages d'après Fleury (Hist. eccl., t. I) :

« L'église de Dieu qui est à Rome, à l'église de Dieu
« qui est à Corinthe, à ceux qui sont appelés et sanctifiés
« par la volonté de Dieu en Notre-Seigneur Jésus-Christ.
« Que la grâce, et la paix de Dieu tout-puissant, par
« Jésus-Christ, s'accroisse sur chacun de vous et soit
« mutuelle. Nous craignons, mes chers frères, que les
« afflictions qui nous sont arrivées n'aient retardé l'appli-
« cation, que nous devions avoir aux questions que vous
« nous avez faites, touchant l'impie et détestable sédition
« dont les élus de Dieu doivent être si éloignés, et qu'un
« petit nombre d'insolens et d'emportés ont échauffée,
« jusques à un tel point d'extravagance, que votre nom
« si fameux, si vénérable et si aimable à tous les hommes,
« en a souffert de grands reproches. Car, qui n'estimait
« votre vertu, et la fermeté de votre foi, pour peu qu'il
« eût demeuré parmi vous ? qui n'admirait la sagesse et la
« modération chrétienne de votre piété ? qui ne publiait
« la magnificence de votre hospitalité ? qui ne vous estimait
« heureux pour la vérité et la perfection de votre science ?
« Vous faisiez tout sans acception de personnes, et vous
« marchiez, suivant les lois de Dieu, soumis à vos pas-
« teurs. Vous rendiez l'honneur convenable à vos anciens.
« Vous avertissiez les jeunes gens d'avoir des sentimens

« honnêtes et modérés, et les femmes d'agir en tout avec « une conscience pure et chaste, aimant leurs maris « comme elles doivent, demeurant dans la règle de la « soumission, l'appliquant à la conduite de leur maison « avec une grande modestie.

« Vous étiez tous dans des sentimens d'humilité, sans « aucune vanité, plutôt disposés à vous soumettre qu'à « soumettre les autres, et à donner qu'à recevoir; con« tens de ce que Dieu vous donne pour le voyage de « cette vie, et vous appliquant soigneusement à sa pa« role, vous la gardiez dans le cœur, et aviez toujours sa « doctrine devant les yeux. Ainsi vous jouissiez de la « douceur d'une profonde paix, vous aviez un désir insa« tiable de faire du bien, qui faisait que plein du Saint« Esprit, vous vous répandiez sur tout. Remplis de bonne « volonté, de zèle et d'une sainte confiance, vous éten« diez vos mains au Dieu tout-puissant, le suppliant de « vous pardonner les péchés de fragilité. Vous travailliez « jour et nuit pour tous les frères, afin que le nombre « des élus de Dieu fût sauvé par sa miséricorde et par la « pureté de leur conscience. Vous étiez sincères et inno« cens, sans ressentiment des injures. Toute sédition, « toute division vous faisait horreur. Vous pleuriez les « chutes du prochain; vous estimiez que leurs fautes « étaient les vôtres. Vous faisiez toute sorte de bien sans « regret, et vous étiez prêts à toute bonne œuvre. Une « conduite vertueuse et digne de respect était votre orne« ment, et vous faisiez tout dans la crainte du Seigneur; « ses commandemens étaient écrits sur les tables de « votre cœur, vous étiez dans la gloire et dans l'abon-

« dance, et l'Écriture s'est accomplie : il a bu et mangé « le bien-aimé, il est venu dans l'abondance, il s'est en- « graissé et a regimbé. De là est sortie la jalousie, la « contention, la sédition, la persécution, le désordre, « la guerre, la captivité. Les personnes les plus viles se « sont élevées contre les plus considérables, les insensés « contre les sages, les jeunes contre les anciens. Ainsi « la justice et la paix se sont éloignées depuis que la « crainte de Dieu a manqué, que la foi s'est obscurcie, « que personne n'a voulu suivre les lois, ni se gouverner « suivant les maximes de Jésus-Christ, mais suivre cha- « cun ses mauvais désirs, s'attachant à la jalousie injuste « et impie, par laquelle la mort est entrée dans le « monde. »

Il rapporte ensuite plusieurs exemples de l'ancien Testament, pour montrer les mauvais effets de la jalousie, à commencer par Caïn; puis il ajoute : « Mais laissons les « anciens exemples, et venons aux athlètes qui ont com- « battu depuis peu. Prenons les illustres exemples de « notre temps. C'est par la jalousie et l'envie que les « fidèles et les justes, les colonnes de l'Église, ont été « persécutés jusques à une mort cruelle. Mettons-nous « devant les yeux les saints Apôtres. C'est par une jalousie « injuste que Pierre a souffert, non une ou deux fois, « mais plusieurs fois, et ayant ainsi accompli son mar- « tyre, il est allé dans le ciel de gloire qui lui était dû. « C'est par la jalousie que Paul a remporté le prix de sa « patience : après avoir porté les fers sept fois, avoir été « battu de verges et lapidé, avoir prêché en Orient et en « Occident, et enseigné la justice au monde entier. Enfin,

« étant venu à l'extrémité de l'Occident, il a souffert le « martyre sous les gouverneurs; il a été délivré du monde « et est allé dans le lieu saint, nous donnant un grand « exemple de sa patience. A ces hommes, dont la vie a « été divine, s'est joint une multitude d'élus qui ont souf- « fert par jalousie plusieurs affronts et plusieurs tourmens, « et ont été parmi nous un illustre exemple. » Saint Clément parle ici de la persécution de Néron. Ce qu'il dit, que saint Paul est venu à l'extrémité de l'Occident, semble marquer son voyage d'Espagne, et les gouverneurs sous lesquels il le fait souffrir, sont ceux qui commandaient à Rome, tandis que Néron était en Achaïe.

Il exhorte les Corinthiens à la pénitence, par les exemples de tous les temps, à commencer par Noé; puis il leur recommande la fidélité et l'obéissance à Dieu, par les exemples d'Hénoc, de Noé, d'Abraham et des autres. Il les exhorte à la charité, à la sincérité et à l'humilité, par l'exemple de Jésus-Christ et des saints de l'ancien Testament. Il leur propose les bienfaits de Dieu, et poursuit ainsi : « Il est donc juste de ne pas nous écarter « de sa volonté comme des déserteurs, et de choquer « plutôt que lui des hommes imprudens et insensés qui « s'élèvent et se glorifient par la vanité de leurs dis- « cours. Craignons le Seigneur Jésus-Christ, dont le « sang a été donné pour nous; respectons nos pasteurs; « honorons nos anciens; instruisons nos jeunes gens dans « la crainte de Dieu; corrigeons nos femmes; que la « chasteté, cette vertu si aimable, paraisse dans leur « conduite; qu'elles montrent une douceur sincère; que « leur silence fasse paraître comme elles modèrent leur

« langue. Qu'elles témoignent leur charité, non pas suivant leur inclination, mais également à tous ceux qui craignent Dieu. Que nos enfans soient instruits chrétiennement; qu'ils apprennent combien l'humilité a de force devant Dieu; quel est devant lui le pouvoir de la charité pure; combien sa crainte est belle, grande et puissante pour sauver tous ceux qui vivent saintement dans la pureté de cœur : car il sonde les pensées et les désirs; son souffle est en nous, et il l'ôtera quand il lui plaira. »

Saint Clément continue à exhorter les Corinthiens, par la considération de la résurrection, dont il donne plusieurs exemples tirés de la nature, entre autres celui du phénix. En quoi il suit, sans l'examiner, l'opinion commune, tellement reçue alors, que Tacite n'a pas craint de la rapporter sérieusement dans son histoire. Saint Clément représente la puissance et la bonté de Dieu, la magnificence de sa gloire, et les anges qui crient : Saint, saint, saint; puis il ajoute : « Nous donc, aussi assemblés, et unis de cœur, crions fortement vers lui comme d'une seule bouche, afin de participer à ses grandes et illustres promesses; car il dit : L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point ouï, et il n'est point tombé dans la pensée de l'homme quels biens il a préparés à ceux qui espèrent en lui. Que les dons de Dieu sont heureux et admirables, mes chers enfans! La vie avec immortalité, la splendeur avec justice, la vérité avec liberté, la foi avec confiance, la continence avec sainteté, et tout cela tombe dans notre pensée. Que sera donc ce qu'il a préparé à ceux qui espèrent en lui?

« lui qui est le Créateur, le Père des siècles, le Très-
« Saint; c'est lui qui en connaît la grandeur et la beauté.
« Efforçons-nous donc d'être du nombre de ceux qui
« espèrent, afin de participer à ses promesses. Et com-
« ment le ferons-nous, mes chers frères? si notre pensée
« est affermie dans la foi; si nous accomplissons ce qui
« s'accorde avec sa sainte volonté; si nous suivons le
« chemin de la vérité, rejetant de nous toute injustice,
« toute avarice, la contention, les malices, les ruses,
« les murmures, les médisances, l'impiété, l'orgueil, la
« vanité, l'ambition. » Et ensuite : « C'est le chemin,
« mes chers frères, où nous trouvons Jésus-Christ
« notre Sauveur, le souverain pontife de nos offrandes,
« celui qui nous gouverne et nous aide dans nos fai-
« blesses. » Il ajoute quelques éloges de Jésus-Christ, dans les mêmes termes, qui sont au commencement de l'épître de saint Paul aux Hébreux; puis il continue ainsi :

« Considérons que ceux qui portent les armes sont nos
« princes, avec combien d'ordre et de soumission ils
« exécutent leurs commandemens. Tous ne sont pas
« préfets, ni tribuns, ni centurions, mais chacun en son
« rang exécute les ordres de l'emperenr ou des comman-
« dans. Les grands ne peuvent être sans les petits, ni les
« petits sans les grands. Il y a un mélange et un usage
« en toutes choses. Prenons notre corps : la tête sans les
« pieds n'est rien, ni les pieds sans la tête. Les plus pe-
« tites de nos parties sont nécessaires à tout le corps, mais
« toutes conspirent et sont subordonnées pour la conser-
« vation du tout. Que tout votre corps se conserve donc

« en Jésus-Christ, et que chacun soit soumis à son pro-« chain selon qu'il a été placé par sa grâce. Que le fort « ne néglige pas le faible; que le faible respecte le fort; « que le riche donne aux pauvres, et que le pauvre re-« mercie Dieu de lui avoir donné celui qui remplit ses « besoins. Que le sage montre sa sagesse, non par des « discours, mais par de bonnes œuvres; que l'humble « ne se rende pas témoignage à soi-même, mais le laisse « rendre par les autres. Que celui qui garde la pureté « de la chair n'en soit pas plus vain, reconnaissant qu'il « tient d'un autre le don de continence. Faisons ré-« flexion, mes frères, de quelle manière nous avons été « formés, en quel état nous sommes entrés dans le « monde, comme sortant d'un tombeau et des ténèbres. « Celui qui nous a créés nous a fait entrer dans son « monde, où il avait préparé ses bienfaits auparavant. « Ayant reçu de lui tant de biens, nous devons le remer-« cier de lui. A lui soit gloire dans tous les siècles des « siècles. *Amen.* »

Et un peu après :

« Connaissant clairement tout cela, pénétrant la pro-« fondeur de la science divine, nous devons faire, avec « ordre, tout ce que le Seigneur nous a commandé. Il « nous a ordonné d'accomplir dans les temps les obla-« tions et les offices, non pas de le faire négligemment et « sans ordre, mais en des jours et en des heures cer-« taines, et il a déterminé lui-même, par sa souveraine « volonté, quand et par qui ce service doit être fait, afin « qu'étant célébré saintement il puisse lui être agréable. « Ceux donc qui font leurs offrandes dans les temps or-

« donnés ont le bonheur de lui plaire ; car ils ne pèchent « point, puisqu'ils suivent la loi du Seigneur. Il y a des « fonctions particulières au souverain pontife ; les sacri- « ficateurs ont leur place réglée ; les lévites sont chargés « du service qui leur est propre ; l'homme laïque est as- « treint aux préceptes qui lui conviennent. Que chacun « de vous, mes frères, rende grâces à Dieu en son sang, « gardant la pureté de conscience et la modestie, sans « excéder la règle de service qui lui est prescrit. On « n'offre pas partout, mes frères, le sacrifice perpétuel, « ni le sacrifice pour les vœux ou pour les péchés, mais « à Jérusalem seulement, et là même on ne l'offre pas « en tout lieu, mais devant le temple, à l'autel, après « que la victime a été examinée par le pontife et par les « autres officiers que nous avons marqués. Ceux qui contre- « viennent à la volonté de Dieu sont punis de mort. » Ceci semble montrer que le temple de Jérusalem subsistait encore lorsque cette lettre fut écrite, ce qui, toutefois, n'est pas absolument nécessaire, puisque tout ce discours n'est qu'une comparaison. Or, il est assez ordinaire dans les comparaisons de proposer les choses comme pré- sentes, quoique passées. Saint Clément continue ainsi : « Vous le voyez, mes frères, plus est grande la science « dont nous sommes honorés, plus nous sommes expo- « sés à un grand péril.

« Les apôtres nous ont prêché l'Évangile de la part de « Jésus-Christ, et Jésus-Christ de la part de Dieu. Dieu « a envoyé Jésus-Christ, et Jésus-Christ a envoyé les « apôtres. L'un et l'autre s'est fait selon l'ordre, par la « volonté de Dieu. Ayant donc reçu des préceptes, et

« ayant été persuadés par la résurrection de Notre-Sei-
« gneur Jésus-Christ, affermis dans la foi par la parole
« de Dieu et par la certitude du Saint-Esprit, ils sont
« allés annonçant les approches du royaume de Dieu.
« Ainsi, prêchant dans les pays et dans les villes, ils ont
« établi les premiers d'entre eux, après les avoir éprou-
« vés par le Saint-Esprit, pour évêques et pour diacres
« de ceux qui devaient croire. Et ce n'a pas été une
« nouveauté. Il y avait long-temps que l'Écriture parlait
« d'évêques et de diacres, puisqu'elle dit quelque part:
« J'établirai leurs évêques en justice et leurs diacres en
« foi. » Il passe ensuite à l'exemple de Moïse, et de la
verge d'Aaron qui fleurit, et continue : « Nos apôtres,
« éclairés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont connu
« parfaitement qu'il y aurait de la contention pour le
« nom de l'épiscopat. C'est pourquoi ils ont établi ceux
« que nous avons dit, et ont donné ordre qu'après leur
« mort d'autres hommes éprouvés succèdent à leur mi-
« nistère. Ceux donc qui ont été établis par eux, ou
« ensuite par d'autres hommes excellens, du consente-
« ment de toute l'Église, et qui ont servi le troupeau de
« Jésus-Christ humblement, paisiblement et sans bas-
« sesse, à qui tous ont rendu bon témoignage pendant
« long-temps, nous ne croyons pas juste de les rejeter du
« ministère; car ce ne nous sera pas un petit péché, si
« nous rejetons de l'épiscopat ceux qui offrent dignement
« les dons sacrés. Heureux les prêtres qui ont achevé leur
« carrière saintement et avec fruit! car ils ne craignent
« point d'être ôtés de la place qui leur est assurée. Nous
« voyons que vous en avez ôté quelques uns qui vivaient

« bien et qui s'acquittaient du ministère, non seulement « sans reproche, mais avec honneur. Vous êtes conten« tieux, mes frères, et jaloux pour des choses inutiles « au salut. Considérez les Écritures, vous n'y trouverez « point que les justes aient été persécutés par les saints, « mais par les méchans. »

Et ensuite :

« Pourquoi y a-t-il entre nous des contentions, des « querelles, des divisions? N'avons-nous pas un même « Dieu, un même Christ, un même esprit de grâce ré« pandu sur nous, une même vocation en Jésus-Christ? « Pourquoi déchirons-nous ses membres? Pourquoi fai« sons-nous la guerre à notre propre corps? Sommes« nous assez insensés pour oublier que nous sommes les « membres les uns des autres. » Et ensuite : « Votre di« vision a perverti plusieurs personnes, en a découragé « plusieurs, en a jeté plusieurs dans le doute et nous « tous dans l'affliction, et votre sédition persévère. Pre« nez l'épître du bienheureux saint Paul l'apôtre. Quelle « est la première chose qu'il vous écrit au commence« ment de son évangile, c'est-à-dire de sa prédication? « En vérité, le Saint-Esprit lui dictait ce qu'il vous a « écrit de lui, de Céphas et d'Apollos, parce que dès « lors vos inclinations étaient divisées, mais elles étaient « bien moins criminelles. Vous aviez de l'attachement « pour les apôtres et pour un homme qu'ils avaient ap« prouvé. Maintenant, considérez qui sont ceux qui vous « ont troublés et qui ont donné atteinte à votre charité « fraternelle, si vénérable et si renommée. Il est hon« teux, mes bien-aimés, et très honteux, et indigne de

« la morale chrétienne, d'entendre dire que l'Église de « Corinthe, si ferme et si ancienne, se révolte contre « les prêtres, à cause d'une ou deux personnes; et ce « bruit est venu, non seulement jusqu'à nous, mais « jusqu'à ceux qui sont aliénés de nous. En sorte que le « nom du Seigneur est blasphémé par votre imprudence, « et que vous vous mettez en péril. Otons promptement « ce scandale; jetons-nous aux pieds du Seigneur : sup« plions-le avec larmes de vouloir bien nous pardonner « et nous rétablir dans la gloire de la charité fraternelle. » Et ensuite : « Que quelqu'un soit fidèle; qu'il ait du ta« lent pour expliquer la science; qu'il ait de la sagesse à « discerner les discours; que ses œuvres soient pures; « il doit s'humilier d'autant plus qu'il est plus grand, et « chercher l'utilité commune de tous, et non la sienne « propre. » Il s'étend ensuite sur les louanges de la charité et sur les avantages de la pénitence; et comme il cite souvent l'Écriture, il dit : « Car vous savez, mes « frères, vous savez bien les saintes Écritures, et vous « avez étudié la doctrine de Dieu. »

Après avoir relevé la charité de Moïse, qui demandait d'être effacé du livre de vie s'il ne pouvait obtenir le pardon du peuple, il ajoute : « Qui donc est généreux « entre vous, qui est tendre, qui est plein de charité? « qu'il dise : Si je suis cause de la sédition, de la que« relle, des divisions, je me retire, je m'en vais où vous « voudrez, et je fais ce qu'ordonne la multitude. Seule« ment que le troupeau de Jésus-Christ soit en paix avec « les prêtres qui y sont établis. Celui qui en usera ainsi « s'acquerra une grande gloire en Notre-Seigneur, et sera

« reçu partout ; car la terre est au Seigneur et tout ce « qu'elle contient. »

Il apporte ensuite des exemples des païens mêmes, qui se sont livrés à la mort et condamnés à l'exil pour l'utilité publique. Il y joint quelques exemples des Saints. Il représente l'utilité de la correction, et il ajoute : « Vous « donc qui avez commencé la sédition, soumettez-vous « aux prêtres, et recevez la correction en pénitence. « Fléchissez les genoux de vos cœurs, apprenez à vous « soumettre, et quittez la hardiesse vaine et insolente de « votre langue. Car il vaut mieux pour vous être petits « avec estime dans le troupeau de Jésus-Christ, que d'en « être chassés en vous mettant par votre opinion au-dessus « des autres. »

Il finit en ces termes :

« Que Dieu qui voit tout, le maître des esprits, le « Seigneur de toute chair, qui a choisi Notre-Seigneur « Jésus-Christ, et nous par lui, pour être son peuple par- « ticulier, donne à toute âme qui invoque son saint et « magnifique nom, la foi, la crainte, la paix, la patience, « la force de courage, la continence, la chasteté, la tem- « pérance, par Jésus-Christ notre souverain pontife et « notre chef, par qui lui soit gloire et majesté, puissance, « honneur, maintenant et dans tous les siècles des siècles, « *amen*. Renvoyez-nous en diligence et avec joie Claude, « Éphébus et Valère, Viton et Fortunat, que nous avons « envoyés, afin qu'ils nous apportent l'heureuse nouvelle « de votre paix et de votre concorde, que nous désirons « si ardemment. » Telle est la lettre que saint Clément écrivait à l'église de Corinthe, au nom de l'église romaine.

On la lisait encore publiquement dans l'église de Corinthe plus de soixante-et-dix ans après.

Page 54 . . . . . *Saint Évariste avait succédé à saint Clément, etc.*

Saint Optat lui donne saint Sixte pour successeur ; mais c'est probablement une omission des copistes, qui ont oublié saint Alexandre. (Voir saint Irénée, Eusèbe, saint Augustin, saint Épiphane.)

Page 54 . . . . . *Après lui étaient venus, etc.*

Les Actes de saint Alexandre n'ont aucune authenticité ; Bollandus seul les reconnaît comme authentiques : les plus savans critiques, Baronius, Pearson, Tillemont, les rejettent comme apocryphes.

Les auteurs des premiers siècles nomment aussi Sixte, *Xyste :* cette variante se trouve dans saint Irénée, dans Eusèbe, dans saint Épiphane et dans saint Jérôme. Le nom de Sixte, que l'on trouve dans saint Optat, saint Augustin, le Pontifical de Baronius, a prévalu. On le lit ainsi dans le canon de la Messe.

Quelques éditions de la Chronique d'Eusèbe attribuent à saint Télesphore l'institution du carême ; mais cela ne se trouve point dans les meilleures, ni dans tous les manuscrits. Bollandus a donné une Vie de ce Pape composée par un carme nommé Paul Zegète : la critique en repousse tous les détails comme de pures inventions.

Page 59 . . . . . *A Télesphore avait succédé saint Hygin, etc.*

Les Grecs ont nommé quelquefois Hygin, Ὑγεινὸς. Un ancien Pontifical dit qu'il fut enterré auprès de saint Pierre.

Le Pontifical de Bollandus dit la même chose de Pie I. Baronius et le Martyrologe romain en font un martyr. Baronius dit que la Chronique d'Eusèbe attribue au pape Pie le décret qui ordonne de célébrer la Pâque le dimanche. D'après les notes de Scaliger, aucun manuscrit ne fait mention de ce fait : il le rejette.

On prétend que saint Anicet ordonna aux clercs de se couper les cheveux, selon le commandement de saint Paul.

Page 61 . . . . . *Le pape Soter étant mort, etc.*

On attribue à Éleuthère une décrétale écrite aux évêques des Gaules, et un décret sur la liberté que la nouvelle loi accorde aux chrétiens de manger tout ce qui peut servir à les nourrir.

Page 72 . . . . . *Peu de temps après le pape* (*saint Victor*) *mourut, etc.*

Théodoret l'appela le très heureux Victor. Plusieurs auteurs lui donnent le titre de martyr. Saint Jérôme le met le premier des auteurs ecclésiastiques qui ont écrit en latin. Il a traité la question de la Pâque et composé quelques petits ouvrages. On a quatre Lettres qui portent son nom : deux sont au nombre des décrétales.

On attribue à saint Zéphirin quelques décrets fort obscurs et dont l'examen même est tout-à-fait inutile.

Page 76 . . . . . *Calixte lui avait succédé, etc.*

Saint Optat et saint Augustin, et après eux la plupart des latins, le nomment Calixte, les autres Caliste. Les Actes de son martyre n'ont aucune authenticité. Il est néanmoins à peu près certain que ce pape fut martyrisé. (Voir Tillemont, M. p. s. à l'Hist. eccl., t. III, p. 681, note 3. *Preuves du martyre de saint Caliste.*)

Page 76 . . . . . *Urbain vint après lui, etc.*

On lui attribue une décrétale et quelques ordonnances. Il faut distinguer saint Urbain, pape et confesseur, de saint Urbain, évêque et martyr à Rome, honoré comme le premier le 25 mai. Les Actes du pape Urbain n'ont aucune authenticité.

Page 79 . . . . . *Pontien fut éprouvé, etc.*

On lui attribue deux décrétales. On croit aussi que son successeur Antère a été martyrisé. On lui attribue une décrétale.

Page 79 . . . . . *Fabien fut élu à sa place, etc.*

Les Grecs lui donnent le nom de Fabius. Le Pontifical de Buchérius porte qu'il distribua aux diacres les régions de Rome, c'est-à-dire, selon Baronius, qu'il donna à chaque diacre la conduite de deux régions pour y prendre soin des pauvres; en tout, sept diacres pour quatorze régions. D'autres Pontificaux ajoutent qu'il nomma sept diacres chargés de diriger sept notaires, chargés de recueillir et rédiger les actes des mar-

tyrs. Le Pontifical de Buchérius dit encore que ce pape fit construire des bâtimens dans les cimetières, c'est-à-dire des églises bâties sur les tombeaux des martyrs. Il périt victime de la persécution de Dèce. Saint Cyprien ayant appris sa mort par les prêtres et les diacres de Rome, leur en parle ainsi : « J'ai eu beaucoup de « joie de ce que cet excellent homme, notre confrère, « a consommé sa vie par une fin si illustre et si digne de « la manière toute pure et toute sainte dont il s'est con- « duit dans son ministère ; et je me suis aussi réjoui pour « vous du zèle avec lequel vous honorez sa mémoire par « un témoignage si authentique. Nous vous avons l'obli- « gation de nous avoir fait connaître une mort qui, en « comblant de gloire votre prélat, fait rejaillir et nous « donne aussi à tous un grand exemple de foi, de vertu « et de courage. » Saint Cyprien ne nomme pas Fabien, mais il est certain que ce passage s'applique à lui ; tous les auteurs ecclésiastiques sont d'accord sur ce point.

Page 89 . . . . . *C'était se dévouer à la mort, etc.*

Aussi saint Cyprien le loua de cette acceptation comme d'un grand acte de courage ; il en parle ainsi : « Après « avoir été élevé à l'épiscopat sans brigue, sans violence « et par la seule volonté de Dieu, à qui il appartenait de « faire les évêques, combien n'a-t-il point fait paraître de « vertu, de résolution et de foi de s'être assis hardiment « dans la chaire épiscopale en un temps où un tyran, « ennemi des évêques de Dieu, jetait feu et flammes « contre eux, et eût mieux aimé un compétiteur du « trône qu'un évêque de Rome ? Ne sommes-nous pas

« obligés, mon très cher frère, de louer hautement sa « foi et son courage? Ne devons-nous pas mettre au rang « des confesseurs et des martyrs celui qui s'est tenu si « long-temps assis en attendant ses bourreaux, et que « les ministres de la rage du tyran vinssent venger sur « lui par l'épée, par la croix, par le feu ou par quelque « autre genre extraordinaire de supplices, le mépris gé- « néreux qu'il faisait de ses édits détestables, de ses me- « naces et de ses tourmens? Ainsi, quoique la bonté et « la puissance de Dieu aient protégé l'évêque qu'il avait « élu, l'on peut dire néanmoins que Corneille a souffert « par son zèle et sa fermeté tout ce qu'il pouvait souffrir, « qu'il a vaincu le tyran (cela se peut entendre de Va- « lens) par ses vertus épiscopales, avant qu'il eût été « vaincu par les armes. »

Saint Jérôme met Corneille au rang des écrivains ecclésiastiques. Entre les lettres qu'il a écrites, il nous en reste deux, la quarante-sixième et la quarante-huitième, qui se trouvent dans celles de saint Cyprien, et quelques fragmens de la quatrième à Fabius. Il ne faut pas compter une lettre à Lupicins, évêque de Vienne, deux décrétales qui n'ont aucune authenticité. Erasme pense que le traité *de la discipline et du bien de la chasteté* qui se trouve dans saint Cyprien pourrait bien être de Corneille. Tillemont penche vers cet avis.

Page 102 . . . . . *Félix lui succéda, etc.*

On lui attribue d'avoir ordonné que des messes seraient célébrées sur les tombeaux des martyrs. Cet usage nous paraît remonter plus haut.

Page 109 . . . . . *Caïus vint à mourir, etc.*

Quoique plusieurs auteurs aient prétendu qu'il mourut martyr, Tillemont prouve ici bien le contraire (Tillem., t. IV, p. 776).

Page 128 . . . . . *Le pape Sylvestre mourut, etc.*

On a des lettres de saint Sylvestre, qui remontent à une haute antiquité. Dès la fin du cinquième siècle, le pape Gélase en parle; la vie de saint Marcel, qui date du milieu du sixième siècle, cite l'histoire du Serpent, qui est racontée fort au long dans ces actes. Une personne très sage (M. le Maistre), dit Tillemont, exprime le sentiment de tous les savans sur ceux que nous avons aujourd'hui, en les qualifiant de fables magnifiques. Léonce de Byzance met saint Sylvestre au rang des pères et des docteurs de l'Église. Ces qualifications données par la postérité aux grands hommes du catholicisme n'emportent pas toujours l'idée qu'ils aient écrit; et, pour nous servir encore d'une expression de Tillemont, *ils n'ont été les pères de l'Église que par leur dignité et leur charité, et ses docteurs que par leur exemple et par leurs paroles.*

Le Pontifical d'Anastase dit que saint Marc institua la coutume que le pape fût sacré par l'évêque d'Ostie. Cela n'est rien moins que certain, l'autorité d'Anastase étant de peu de poids.

Page 131 . . . . . *Jules Ier lui succéda, etc.*

Léonce de Byzance parle de sept lettres qu'on attri-

bue à Jules dès la fin du sixième siècle. Il assure que l'on n'avait rien de son temps des écrits de ce pape, et que les lettres publiées sous son nom n'étaient pas de lui, mais d'Apollinaire; qu'il n'y avait de lui que ce qui se trouve dans Athanase.

Page 176 . . . . . *Ses lettres nous le montrent sous le jour le plus favorable, etc.*

Les véritables lettres de Damase sont les deux que nous avons parmi les œuvres de saint Jérôme, auquel elles sont adressées : deux à Ascole de Thessalonique, dans la collection d'Holsténius; une à Paulin d'Antioche, et une aux Orientaux, rapportées en partie par Théodoret dans son histoire; enfin les épîtres de divers conciles de Rome, et celle aux évêques d'Illyrie qu'on peut lui attribuer comme au chef de ces conciles. Les autres ne sont que des pièces supposées par Isidore Mercator, et indignes d'aucune créance.

Pages 177 et 178 . . . . . *Cette lettre est la première décrétale qui nous soit parvenue, etc.*

Nous entendons la première *authentique;* elle est aussi la première qui se trouve dans les anciennes collections des canons de l'Église latine. En voici le sommaire (d'après Tillemont, Mém. p. s. à l'Hist. eccl., p. 358, 359).

Le premier article est sur le baptême des ariens, que quelques évêques d'Espagne voulaient rejeter. Il leur oppose l'autorité de Libère, du concile de Nicée, la pratique de Rome, et celle de tout l'Orient et de tout l'Occident.

Saint Isidore de Séville a marqué particulièrement ce point entre les autres règles de la discipline ecclésiastique établies par cette lettre. Le second article regarde le baptême, qu'il dit ne se devoir pas donner à Noël, à l'Épiphanie, ni aux fêtes des apôtres et des martyrs, mais seulement à la fête de Pâques avec la Pentecôte (ce qui semble marquer tous les temps de Pâques), comme il se pratiquait à Rome et dans toutes les Églises. Il en excepte non seulement les personnes pressées par quelque danger, mais même les enfans qui ne savent pas encore parler. Le troisième défend d'accorder la grâce de la réconciliation aux apostats, hormis à la mort. Il traite de la même manière dans le sixième les religieux et les religieuses qui seront tombés dans la fornication, et dans le cinquième les personnes qui, après avoir fait pénitence, seront encore retombées dans le péché, hormis qu'il permet à ceux-ci d'assister aux mystères. Le quatrième article veut que l'on empêche, autant qu'on pourra, qu'une fille fiancée qui a reçu la bénédiction du prêtre pour épouser une personne, n'en épouse une autre. Le septième oblige absolument les diacres et les prêtres à garder la continence. Et comme plusieurs n'avaient pas observé cet ordre de l'Église, Sirice permet à ceux qui reconnaîtront leur faute, et qui pourront s'excuser sur leur ignorance, de demeurer dans leur degré, sans monter plus haut. Mais pour ceux qui prétendront défendre cet abus comme légitime, il déclare qu'ils sont déposés par autorité du siége apostolique de toutes les dignités qu'ils ont dans l'Église. Le pape Innocent, écrivant à saint Exupère de Toulouse, cite cet article de Sirice, et en transcrit

même une partie. Les articles huit, neuf, dix et onzième marquent avec étendue la vie que doivent avoir menée ceux que le clergé et le peuple veulent élire pour évêques. Il ne veut pas surtout qu'ils aient eu deux femmes, ni même une seule, si elle était veuve. Il ne veut pas non plus que les lecteurs se marient d'une autre manière, sous peine de déposition. Le quatorzième déclare qu'un homme qui a été mis une fois en pénitence ne peut jamais être admis à la cléricature. Il y a encore quelques autres réglemens moins importans dans cette lettre que Sirice prétend devoir être une règle et une définition générales pour toutes les Églises. Il déclare plusieurs fois que ceux qui n'y obéiront pas seront séparés de sa communion par la sentence du synode ; et il menace les souverains prélats de toutes les provinces que s'ils négligent de les observer, le siége apostolique prononcera sur leur dignité la sentence qu'ils méritent. C'est pourquoi il prie Himère de faire notifier sa lettre à tous les évêques, non seulement de son diocèse (c'est-à-dire de sa province), mais aussi de la Carthagène, de la Bétique, de la Lusitanie, de la Galice, et à tous ses voisins, ce qui semble même comprendre ceux des Gaules ; et, en effet, Innocent suppose que les décrets de Sirice étaient connus de saint Exupère de Toulouse, et pouvaient l'être de beaucoup d'autres dans ce pays-là.

Page 203 . . . . . *Il adressa une décrétale à Décurtius, etc.*

Cette décrétale est remarquable en ce qu'elle nous montre l'esprit de la papauté luttant déjà de principes et

d'action contre toutes les tentatives de nouveauté : c'est cette résistance qui a rendu ce pouvoir si fort et si vivace, et cette résistance n'est possible que pour un pouvoir qui ne devient pas rétrograde. Innocent prétend que toutes les Églises, au moins celles de l'Occident, doivent suivre exactement les pratiques de celle de Rome. Certainement les raisons qu'il en donne ne sont pas très péremptoires; mais qu'importe? c'est le but qui est ici l'essentiel. Le pape pouvait fort bien se contenter de cette raison, que la discipline doit participer autant que possible de l'unité, qui relie toutes les Églises par le dogme.

Page 210 . . . . . *Le pape Zosime vint à mourir, etc.*

Les écrivains ecclésiastiques du siècle passé, préoccupés de la mission religieuse des papes, ont négligé d'observer, ils ont même blâmé souvent leurs tentatives dans l'ordre politique. Ainsi, pour Zosime, nous remarquons que M. Dupin le représente comme un homme d'esprit et de tête; mais plus politique que saint, et qui aimait même plus à étendre son autorité qu'à conserver celle de ses frères (Bibl. des auteurs ecclésiastiques, t. III, p. 830). Tillemont, qui cite cette phrase, ajoute : Ce que les évêques d'Afrique disent à Boniface, que sa promotion leur fait espérer qu'ils n'auront plus à souffrir le faste du siècle, avec bien des choses qu'ils ne veulent pas dire, et qu'on observera les canons à leur égard, cela seul suffit pour nous donner une idée peu favorable de l'esprit et de la conduite de Zosime (M. p. s. à l'Hist. Eccl., t. x, p. 702). Cette sévérité, déjà remarquée, nous paraît méconnaître

le plus grand bienfait de la papauté, qui est d'avoir fondé le pouvoir dans la société moderne. Il fallait, alors que tout menaçait ruine, préparer les constitutions de l'Europe moderne; c'est ce qu'a fait l'esprit politique de ces papes, dont Grégoire VII a été la plus complète expression. Zosime est de ce nombre.

Page 214 . . . . . *Boniface mourut bientôt après, etc.*

Saint Augustin, lui dédiant un de ses ouvrages, lui parla ainsi : « Je vous ai connu d'abord par votre grande « réputation et par le témoignage que plusieurs personnes « illustres rendent à l'excellence de la grâce dont Dieu « vous a rempli. Mais depuis que mon frère Alypius a eu « le bonheur de vous voir et d'être reçu de vous avec « toute la bonté et toute la cordialité possible; j'ai d'au- « tant mieux connu votre mérite que j'ai eu plus de part « à votre amitié. Car, comme dans la haute position où « vous êtes, vous n'avez pas de hauts sentimens de vous- « même, vous ne dédaignez pas d'être ami de personnes « qui vous sont beaucoup inférieures et de les aimer au- « tant qu'elles vous aiment. » Et plus bas : « Je vous « adresse donc mon ouvrage, non afin que vous y appre- « niez quelque chose, mais afin que vous l'examiniez et « le corrigiez même, s'il s'y trouve quelque chose que « vous n'approuviez pas. » (Aug. ad Bon., l. I, c. 4.)

Page 214 . . . . . *Trois semaines après il mourut* (*Boniface*).

« On juge qu'il écrit d'une manière pressante, serrée, « pleine de sens, mais un peu embarrassée. » (Tillemont, t. XIV, p. 157; Du Pin, t. IV.)

Page 214 . . . . . *Ce fut Sixte III, etc.*

Le Pontifical l'appelle Xyste, comme ses prédécesseurs, car Sixte ne signifie rien, ni en latin, ni en grec ; l'usage seul a autorisé cette orthographe. La Bibliothèque des Pères contient trois ouvrages attribués à ce pape : ils ne peuvent être de lui, car ils sont remplis d'erreurs pélagiennes.

Page 337 . . . . . *Écrits de saint Léon-le-Grand.*

Bollandus a donné une vie de saint Léon par Canisius ; elle est fort incomplète. Celle que le P. Quesnel a placée en tête des ouvrages de ce pape, est exacte ; Tillemont la complète admirablement. Voici la lettre de Léon contre Eutychès, si souvent citée par les successeurs de Léon, où il explique à fond ce qu'il faut croire sur le mystère de l'Incarnation. (Fleury, Hist. Eccl., t. VI, p. 335.)

Il y marque d'abord : « l'ignorance d'Eutychès, qui est « tombé dans l'erreur, faute d'avoir étudié l'Écriture, et « d'avoir même fait attention aux termes du symbole, « que savent tous les fidèles : car ils disent qu'ils croient « en Dieu le Père tout-puissant, en Jésus-Christ, son Fils « unique Notre-Seigneur, qui est né du Saint-Esprit et de « la vierge Marie. Ces trois articles, ajoute saint Léon, « suffisent pour ruiner presque toutes les machines des « hérétiques ; car en croyant que Dieu tout-puissant et « éternel est Père, on montre que son Fils lui est co-éter- « nel, consubstantiel et entièrement semblable. C'est le « même Fils éternel du Père éternel, qui est né du Saint- « Esprit et de la vierge Marie. Cette génération tempo-

« relle n'a rien ôté, ni rien ajouté à la génération éter-
« nelle; mais elle a été employée tout entière à la sépa-
« ration de l'homme pour vaincre la mort et le démon;
« car nous n'aurions pu surmonter l'auteur du péché et
« de la mort, si celui-là n'avait pris notre nature, et ne
« l'avait fait sienne, qui ne pouvait être infecté par le
« péché, ni retenu par la mort. Il a donc été conçu du
« Saint-Esprit dans le sein de la Vierge sa mère, qui l'a
« enfanté comme elle l'avait conçu, sans préjudice de sa
« virginité. Saint Léon passe ensuite aux preuves de l'É-
« criture, et montre que le Verbe a pris une véritable
« chair; par l'Évangile, qui le nomme Fils de David et
« d'Abraham; par saint Paul, qui dit qu'il a été fait du
« sang de David selon la chair; par la promesse faite par
« Abraham, de bénir toutes les nations par son Fils, ex-
« pliquée par saint Paul, et appliquée à Jésus-Christ; par
« les prophéties d'Isaïe, touchant l'Emmanuel, fils d'une
« Vierge, et l'enfant qui est né pour nous. D'où il conclut
« que Jésus-Christ n'a pas eu seulement la forme d'un
« homme, mais un corps véritable tiré de sa mère. L'o-
« pération du Saint-Esprit n'a pas empêché que la chair
« du Fils ne fût de même nature que celle de la mère,
« elle a seulement donné la fécondité à une Vierge.

« Donc, l'une et l'autre nature demeurant en son en-
« tier, a été unie à une personne, afin que le même mé-
« diateur pût mourir, demeurant d'ailleurs immortel et
« impassible. Il a tout ce qui est en nous, tout ce qu'il y
« a mis en nous créant, et qu'il s'est chargé de réparer;
« mais il n'a point ce que le trompeur y a mis. Il a pris
« la forme d'esclave, sans la souillure du péché. Une na-

« ture n'est point altérée par l'autre : le même qui est
« vrai Dieu est vrai homme; il n'y a point de mensonge
« dans cette union ; Dieu ne change point par la grâce
« qu'il nous fait; l'homme n'est point consumé par la
« dignité qu'il reçoit; le Verbe et la chair gardent les
« opérations qui leur sont propres. L'Écriture prouve
« également la vérité des deux natures.

« Il est Dieu, puisqu'il est dit : Au commencement
« était le Verbe, et le Verbe était en Dieu. Il est homme,
« puisqu'il est dit : Le Verbe a été fait chair et a habité
« parmi nous. Il est Dieu; toutes choses ont été faites
« par lui, et sans lui rien n'a été fait. Il est homme, né
« d'une femme, soumis à la loi. La naissance de la chair
« montre la nature humaine; l'enfantement d'une Vierge
« montre la puissance divine. C'est un enfant dans le
« berceau, et le Très-Haut loué par les anges. Hérode
« veut le tuer, mais les mages viennent l'adorer. Il vient
« au baptême de saint Jean, et en même temps la voix
« du Père le déclare son Fils bien-aimé. Comme homme,
« il est tenté par le démon; comme Dieu il est servi par
« les anges. La faim, la soif, la lassitude, le sommeil
« sont évidemment d'un homme ; mais il est certainement
« d'un Dieu, de rassasier cinq mille hommes de cinq
« pains, de donner à la Samaritaine l'eau vive, de mar-
« cher sur la mer et d'apaiser la tempête. Il n'est pas
« d'une même nature de pleurer son ami mort, et de le
« ressusciter, d'être attaché à la croix et de changer le
« jour en nuit; faire trembler les élémens, et ouvrir au
« larron les portes du ciel. Comme Dieu, il dit : Le Père
« et moi nous ne sommes qu'un. Comme homme : Le Père

« est plus grand que moi ; car, encore qu'en Jésus-Christ « il n'y ait qu'une personne de Dieu et de l'homme ; tou- « tefois autre est le sujet de la souffrance commune à « l'un et à l'autre, et autre le sujet de la gloire commune.

« C'est cette unité de personne, qui fait dire que le « Fils de l'homme est descendu du ciel, et que le Fils de « Dieu a pris la chair de la Vierge ; que le Fils de Dieu a « été crucifié et enseveli, comme nous disons dans le sym- « bole ; quoiqu'il ne l'ait été que dans la nature humaine. « L'Apôtre dit : S'ils avaient connu le Seigneur de ma- « jesté, jamais ils ne l'auraient crucifié. Jésus-Christ de- « mande à ses apôtres : Et vous, que dites-vous que je « suis ? moi qui suis le fils de l'homme et que vous voyez « avec une véritable chair. Saint Pierre répond : Vous « êtes également Dieu et homme. Après sa résurrection, « il montrait son corps sensible et palpable, avec les « trous de ses plaies ; il parlait, mangeait et habitait avec « ses disciples ; et en même temps il entrait les portes « fermées, leur donnait le Saint-Esprit et l'intelligence « des Écritures ; montrant ainsi en lui les deux natures « distinctes et unies.

« Eutychès, niant que notre nature est dans le Fils de « Dieu, doit craindre ce que dit saint Jean : Tout esprit « qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair « est de Dieu ; et tout esprit qui divise Jésus-Christ n'est « pas de Dieu, et c'est l'Ante-Christ. Car, qu'est-ce que « diviser Jésus-Christ, si ce n'est en séparer la nature hu- « maine ? L'erreur touchant la nature du corps de Jésus- « Christ, anéantit par nécessité sa passion, et l'efficace « de son sang. Et quand Eutychès vous a répondu : Je

« confesse que Notre-Seigneur était de deux natures avant « l'union, mais après l'union je ne reconnais qu'une na« ture, je m'étonne que vous n'ayez point relevé un si « grand blasphême, puisqu'il n'y a pas moins à dire d'im« piété que le Fils de Dieu était de deux natures avant « l'Incarnation. Ne manquez pas de lui faire rétracter « cette erreur, si Dieu lui fait la grâce de se convertir. « Mais en ce cas, vous pourrez user envers lui de toute « sorte d'indulgence; car quand l'erreur est condamnée, « même par ses sectateurs, c'est alors que la foi est le « plus utilement défendue. »

Page 244 . . . . . *Quelques écrivains ecclésiastiques, etc.*

Tillemont a pourtant rendu justice aux vertus du pape Hilaire (M. p. s. à l'Hist. Eccl., t. xvi, p. 50).

« Ce que nous avons vu de ses actions peut marquer son application à son ministère; ce qui fait la principale partie de la piété d'un évêque. Mais comme on n'y voit point de marque particulière de sa sainteté, nous ramasserons ici les éloges qu'on lui a donnés. Victorius qu'il avait chargé, étant encore archidiacre, de composer un cycle pascal, dit qu'il entreprenait cet ouvrage, quelque incapable qu'il en fût, par la confiance qu'il avait en la foi et aux prières de celui qui l'y engageait. Léonce d'Arles, en lui écrivant sur sa promotion, se réjouit, comme nous avons vu, de ce que Dieu réparait en sa personne ce que l'Église romaine avait perdu par la mort de saint Léon. Les évêques d'Espagne, qui s'adressèrent à lui sur l'affaire de Silvain, disent qu'ils

adorent en lui, avec un profond respect, le Dieu qu'il servait d'une manière irréprochable, et qu'ils ont recours à la foi louée par l'Apôtre; pour en recevoir des décisions où ils ne craignaient ni l'erreur, ni une présomption téméraire, parce que tout s'y réglait avec la maturité d'un souverain pontife. Ils lui écrivirent depuis pour l'affaire de Barcelone, sur le rapport avantageux qu'on leur avait fait du soin que ce pape prenait des évêques des provinces qui lui étaient plus particulièrement soumises. La générosité avec laquelle, n'étant encore que diacre, il résista à l'iniquité dominante dans le faux concile d'Éphèse, lui acquit sans doute beaucoup de gloire et de mérite devant Dieu et devant les hommes; et l'on peut y joindre la fermeté avec laquelle nous venons de voir qu'il s'oppose à un favori d'Anthémius. M. Dupin juge qu'il savait fort bien les lois et la discipline de l'Église, et qu'il faisait valoir son autorité, afin de les faire observer. Il trouve son style moins fleuri que celui de saint Léon, mais net et facile à entendre. »

Page 251 . . . . . *On élut Félix, etc.*

Il est appelé aujourd'hui Félix III, quoiqu'en réalité il ne soit que le deuxième.

Page 262 . . . . . *On lui attribue un ancien sacramentaire, etc.*

Le sacramentaire attribué à Gélase est un document très curieux pour servir à l'histoire du culte dans l'Église catholique. On y voit la bénédiction et l'aspersion de l'eau bénite et plusieurs autres bénédictions; c'est, dit

Fleury, ce qui m'a paru de plus remarquable dans ce sacramentaire.

Page 271 . . . . . *Le pape les chargea d'une longue instruction, etc.*

En voici les principaux passages :

« Quand vous arriverez en Grèce, si les évêques vien-
« nent au devant de vous, recevez-les avec un respect
« convenable, et s'ils vous préparent un logement, ne le
« refusez pas, de peur qu'il ne semble aux laïques que
« vous ne voulez point de réunion. S'ils vous prient à
« manger, excusez-vous-en honnêtement en disant :
« Priez Dieu que nous communiquions auparavant à la
« table mystique, et alors celle-ci nous sera plus agréable.
« Ne recevez point les autres choses qu'ils vous pourront
« offrir, si ce n'est les voitures en cas de besoin; dites
« que vous ne manquez de rien et que vous espérez qu'ils
« vous donneront même leurs cœurs. Lorsque vous serez
« à Constantinople, prenez le logement que l'empereur
« aura ordonné, et avant que de le voir ne recevez per-
« sonne que ceux qui seront zélés pour l'union, mais
« avec grande précaution et pour vous instruire de ce
« qui se passe.

« Étant présentés à l'empereur, rendez-lui mes lettres
« en disant : Votre père vous salue, en priant Dieu tous
« les jours pour la prospérité de votre règne, par
« les intercessions de saint Pierre et de saint Paul, afin
« que, comme il vous a donné le désir de le consulter
« pour l'unité de l'Église, il vous en donne la volonté
« parfaite. Et ne lui parlez de rien avant qu'il ait reçu vos

« lettres ; et après qu'elles auront été lues, ajoutez : Le « pape a aussi écrit à votre serviteur Vitalien, qui lui a « envoyé des gens de sa part, avec votre permission, à « ce qu'il a écrit ; mais le pape a ordonné que les lettres « que nous lui portons ne lui soient rendues que par « votre ordre. Si l'empereur demande les lettres que nous « lui portons, il faut répondre : Le pape ne nous l'a pas « ordonné ; mais afin que vous connaissiez la simpli- « cité de ces lettres, et qu'elles ne tendent qu'à vous « porter à la réunion de l'Église, envoyez quelqu'un avec « nous en présence de qui on les lise. S'il dit : Vous « pourriez avoir d'autres ordres ; vous répondrez : Dieu « nous en garde ! ce n'est pas notre coutume. Nous venons « pour la cause de Dieu, et nous offenserions Dieu. Le « pape agit simplement et ne demande autre chose, sinon « que l'on n'altère point les constitutions des Pères, et « que l'on chasse de l'Église les hérétiques. Notre com- « mission ne contient rien de plus.

« Si l'empereur dit : C'est pour cela que j'ai invité « le Pape au concile, afin que s'il y a quelque difficulté, « elle soit terminée ; il faut répondre : Nous en rendons « grâces à Dieu ; mais le moyen de rétablir l'union entre « les Églises, c'est que vous observiez ce que vos prédé- « cesseurs, Maris et Léon, ont observé. S'il demande ce « que c'est, vous direz : Que l'on ne porte point atteinte « au concile de Chalcédoine et à la lettre du pape saint « Léon. S'il dit : Nous recevons le concile de Chalcédoine « et les lettres du pape Léon, vous lui rendrez grâces et « lui baiserez la poitrine en lui disant : Nous voyons main- « tenant que Dieu vous favorise ; car c'est la foi catho-

« lique sans laquelle on ne peut être orthodoxe. S'il dit : « Les évêques sont catholiques et ne s'écartent pas des « maximes des Pères ; vous répondrez : Pourquoi donc y « a-t-il tant de divisions dans les églises de ces quartiers? « S'il dit : Les évêques croient en repos, c'est le protecteur « du pape qui les a troublés par ses lettres. Vous direz : « Nous avons en mains les lettres de Symmaque ; si elles « ne contiennent autre chose que ce dont vous convenez, « le concile de Chalcédoine, les lettres de saint Léon et « des exhortations pour les observer, que peut-on y trouver « à répondre ? Ajoutez à ce discours des prières et des « larmes en disant : Seigneur, regardez Dieu, mettez « devant les yeux son jugement. Les Pères qui ont fait « ces divisions ont suivi la foi de saint Pierre, par laquelle « l'Église a été bâtie.

« Si l'empereur dit : Eh bien, communiquez avec moi « puisque je reçois le concile de Chalcedoine et les lettres « du pape Léon, vous répondrez : Nous nous en réjouis- « sons et nous vous prions de réunir l'Église ; que tous « les évêques sachent votre intention et que vous obser- « viez le concile et les lettres du pape Léon. S'il demande « en quel ordre cela doit se faire, vous répondrez avec « humilité : Le pape a écrit aux évêques en général, joi- « gnez-y vos lettres, déclarant que vous soutenez ce « qu'enseigne le siége apostolique ; alors on connaîtra « ceux qui sont orthodoxes et ceux qui ne le sont pas. « Ensuite le pape est prêt à venir en personne, s'il en est « besoin, il ne refusera rien pour la réunion de l'Église. « Si l'empereur dit : Cela va bien cependant, recevez

« l'évêque de cette ville ; vous lui direz humblement : « Seigneur, il s'agit de deux personnes, c'est-à-dire « de Macédonius et de Timothée ; c'est une affaire par- « ticulière ; il faut auparavant régler le général des évê- « ques et rétablir une communion universelle ; ensuite « on pourra mieux examiner l'affaire de ceux-ci ou des « autres qui sont hors de l'Église. Si l'empereur dit : Vous « parlez de Macédonius, j'entends votre finesse ; c'est un « hérétique, il ne peut être rappelé en aucune manière ; « vous répondrez : Nous ne marquons personne en parti- « culier, nous parlons pour l'intérêt de votre conscience « et de votre réputation ; afin que si Macédonius est héré- « tique, on le connaisse et qu'on ne dise pas qu'il est op- « primé injustement.

« Si l'empereur dit : L'évêque de cette ville reçoit le « concile de Chalcédoine et les lettres du pape Léon, « vous répondrez : Sa cause en sera plus favorable ; mais « puisque vous avez permis à Vitalien d'examiner ses « affaires devant le pape, laissez-les en leur entier. Si « l'empereur dit : Ma ville sera-t-elle sans évêque ? il « faut répondre. Il y a plusieurs remèdes pour faire que « vous ne soyez pas sans communion, en conservant la « forme des jugemens. On peut tenir en suspens la cause « des autres évêques, et cependant par prévision laisser « en la place d'évêque de Constantinople celui qui s'ac- « cordera à votre profession de foi et aux décrets du « Saint-Siége.

« Si on vous donne des requêtes contre d'autres évê- « ques, principalement contre ceux qui anathématisent

« le concile de Chalcédoine, et rejettent les lettres de « saint Léon, recevez les requêtes, mais réservez la cause « au jugement du Saint-Siége. Si l'empereur promet « tout, pourvu que nous venions en personne, il faut « absolument envoyer auparavant sa lettre par les pro- « vinces, et qu'un des vôtres accompagne ceux qu'il « enverra, afin que tout le monde connaisse qu'il reçoit « le concile de Chalcédoine et les lettres de saint Léon. « Alors vous nous manderez de venir. De plus, c'est la « coutume que tous les évêques sont présentés à l'em- « pereur par l'évêque de Constantinople; s'ils veulent « s'en prévaloir pour vous obliger à voir Timothée, et « que vous puissiez le prévoir, vous direz : Les ordres « que le pape nous a donnés portent que nous voyions « Votre Clémence sans aucun évêque; et vous tiendrez « ferme jusqu'à ce qu'il renonce à cette coutume. S'il ne « veut pas, ou si par adresse on vous fait voir Timothée « devant l'empereur, vous direz : Que votre piété nous « fasse mettre en particulier pour exposer notre charge; « s'il ordonne de le dire devant lui, vous répondrez : « Nous ne prétendons pas l'offenser, mais nous avons « des ordres qui le regardent lui-même et nous ne pouvons « parler en sa présence; enfin, ne proposez rien devant « lui en quelque manière que ce soit. »

Page 325 . . . . . *Grégoire-le-Grand.*

C'est, de tous les papes, celui dont il nous reste le plus d'écrits. Le style de saint Grégoire est énergique et fortement trempé; mais il n'est pas toujours exempt du

mauvais goût de son siècle ; il affectait même d'être incorrect, disant que la parole de Dieu ne doit point s'assujettir aux règles de l'art. Malgré ce mépris pour les lettres humaines, gardons-nous de croire qu'il ait été coupable de l'incendie de la bibliothèque Palatine fondée par Auguste ; cette erreur, qui doit son origine à un passage altéré du *Polycratique* de Jean de Salisbury, a été complétement refutée dans l'*Art de vérifier les dates*. Gardons-nous encore d'ajouter foi à l'imputation qui pesa sur lui d'avoir contribué à la dégradation des monumens antiques de Rome ; ce vandalisme était bien éloigné de l'esprit de Grégoire, qui réprimandait l'évêque de Marseille d'avoir laissé briser les images de son église, et qui recommandait aux missionnaires de ne point démolir les temples païens, mais de se contenter de les purifier, et de les mettre ainsi sous la sauve-garde du culte chrétien.

Voici une appréciation qui nous a paru résumer très bien le caractère et le génie de Grégoire-le-Grand. (*Biog. univ.*)

« L'Église, en consacrant la mémoire de ce grand pape, n'a fait que devancer la justice de l'histoire. Son génie et son caractère ont jeté autant d'éclat que ses vertus religieuses. Appelé par la Providence à l'administration temporelle qu'il avait refusée, il sut, par une conduite habile et des mesures aussi sages que généreuses, préserver ses concitoyens des fléaux de la guerre et des horreurs de la famine, malgré la fausse politique d'un prince faible et trompé. Nul ne posséda mieux ce coup d'œil nécessaire

pour embrasser une immense étendue de devoirs et d'intérêts divers, cette vigilance infatigable qui porte partout la lumière et l'action, cette flexibilité d'un esprit supérieur qui descend aux moindres détails, sans laisser ralentir le mouvement général, ni dégrader la dignité du pouvoir. Son zèle est véhément, mais il est rempli d'affection; sa volonté est ferme, mais elle domine et triomphe encore plus par l'ascendant de la vertu que par la force; il use de la plénitude de ses droits, mais il en connaît les bornes; il résiste à une puissance supérieure avec courage, mais avec respect; il pardonne avec une bonté touchante au repentir qui s'humilie; il ramène avec douceur la brebis égarée; il défend avec chaleur l'innocence qui l'implore; il est bien éloigné de mettre de la rigueur même quand il combat des prétentions qui blessent ses droits ou ses principes. Lorsqu'il écrit au patriarche de Constantinople, pour l'engager à quitter le titre d'œcuménique, il s'exprime ainsi: « Parce qu'il faut toucher « doucement les plaies avec la main avant d'y porter le « fer, je vous prie, je vous conjure avec toute la douceur « possible, de résister à ceux qui vous flattent et qui « vous attribuent ce nom plein d'extravagance et d'or« gueil. » Les habitudes de sa vie sont aussi simples que les pensées de son âme sont élevées; s'il ordonne avec une pompe majestueuse les cérémonies pontificales, il écrit en même temps à l'administration de ses revenus: « Vous m'avez envoyé un mauvais cheval et cinq bons « ânes; je ne puis monter le cheval, parce qu'il est mau« vais, ni les ânes parce que ce sont des ânes. » Tous

les historiens ont conservé ce trait naïf qui peint les mœurs du temps, et qui n'est pas indigne du caractère du pontife vraiment admirable, qui égale les grands modèles des âges précédens, et qui fut lui-même pour les siècles futurs le plus beau des exemples. »

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.



